DERNIÈRE ÉDITION

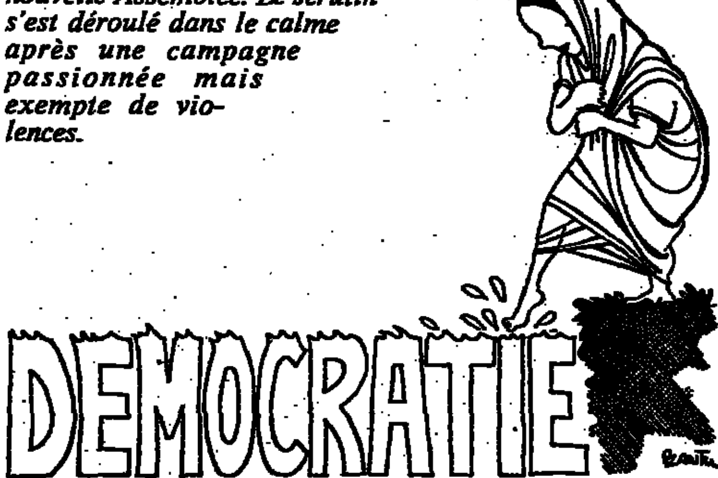
Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13626 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 18 NOVEMBRE 1988

La coalition gouvernementale devancée par l'opposition

Mme Benazir Bhutto remporte une nette victoire aux élections pakistanaises

Les résultats définitifs des élections législatives qui ont eu lieu au Pakistan, mercredi 16 novembre, n'étaient pas encore connus jeudi en fin de matinée. Les chiffres partiels indiquaient néanmoins une nette victoire pour Mme Benazir Bhutto – qui a remporté un triomphe personnel – et pour son Parti du peuple (PPP) sur la coalition gouvernementale de l'IDA. Sur les 193 premiers sièges connus (sur un total de 217), le PPP en avait obtenu 89, l'IDA 50 et les indépendants et partis locaux 54. Mais il n'est pas certain que le PPP obtienne à lui seul la majorité absolue des députés à la nouvelle Assemblée. Le scrutin s'est déroulé dans le calme après une campagne passionnée mais exempte de violences.



(Lire l'article de notre envoyé spécial LAURENT ZECCHINI page 3.)

L'adieu à la dictature

Autant qu'un triomphe personnel pour Mme Benazir Bhutto, les élections législatives du 16 novembre représentent une victoire pour la démocratie dans un pays où elle a été, de tout temps, une denrée rare, mais aussi un succès personnel pour un homme dont on aura fort peu parlé, le chef de l'Etat par intérim, M. Ghulam Ishaq Khan. Il est à l'honneur de cet homme mal connu, discret, d'avoir fait en sorte que la campagne se déroule d'une manière aussi équitable et, une fois le vote acquis, de s'être publiquement inscrit en faux contre les déclarations d'islamistes qui contestaient la possibilité pour une femme de devenir premier ministre d'un pays musulman.

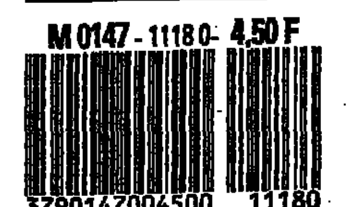
Il ne fait guère de doute que les quelque quarante-huit millions d'électeurs pakistanais ont majoritairement voulu tirer un trait sur les onze années de dictature du général Zia Ul Haq, mort en août dernier. La flèche, symbole du PPP, l'a donc emporté sur la bicyclette, emblème de l'IDA, dans ce pays dont la plupart des habitants sont analphabètes.

Mais cela ne veut tout de même pas dire que les Pakistanais ont donné un blanc-seing à Benazir Bhutto, si populaire soit-elle. Les dernières années au pouvoir de son père, Ali Bhutto, avaient été de plus en plus autocratiques, provoquant l'intervention de l'armée. Il est possible que le PPP obtienne la majorité des sièges, et que l'héritière triomphante soit en mesure de gouverner seule. Mais ce n'est pas certain, et elle pourrait avoir à composer avec des petits partis, comme le MQM, et avec des indépendants. Car si le PPP l'a emporté haut la main au Sind, son succès reste mesuré dans la province la plus peuplée du pays, le Pendjab.

Le pourcentage des électeurs qui se sont rendus aux urnes est faible, peut-être inférieur à 50 %. Cette désaffection n'est qu'en partie due à la décision du pouvoir d'interdire aux millions d'électeurs ne possédant pas de carte d'identité – essentiellement des femmes – de participer au scrutin. Car si le nom de Bhutto déchaîne toujours l'enthousiasme des foules, l'ancien premier ministre s'était fait beaucoup d'ennemis, en particulier dans les milieux fondamentalistes musulmans et chez les militaires.

Mme Benazir Bhutto a, malgré tout, de bonnes chances de devenir la première femme chef de gouvernement dans un pays musulman. Ce serait un événement historique. Une fois qu'elle aura dégagé une majorité parlementaire, elle devra s'atteler à une tâche autrement délicate : amadouer les militaires. D'un accord avec le sabre dépendra la possibilité pour le parti de la flèche d'exercer le pouvoir.

Il faudra pour cela que Benazir – dont l'habileté politique, voire l'opportunisme, appris à l'ombre de son père, sont consommés – calme l'ardeur de ses partisans. D'autant que les généraux demeurent très sensibles à tout ce qui touche à la sécurité, alors que la guerre continue de faire rage dans l'Afghanistan voisin. Une guerre qui vient de se rappeler au bon souvenir des Pakistanais : des roquettes afghanes ont tué, mercredi, dix civils dans un village frontalier.


M 0147 - 1118 0- 4,50 F
3790147004500 11180

Défiant le pouvoir de Moscou

Le Parlement estonien proclame la « souveraineté » de la République

La petite République balte d'Estonie a lancé, mercredi 16 novembre, un défi au pouvoir central soviétique en rejetant, pour la première fois dans l'histoire de l'URSS, plusieurs projets d'amendement à la Constitution élaborés par Moscou. Le soviet suprême d'Estonie a, en outre, adopté une déclaration proclamant la « souveraineté » de la République et la « suprématie des lois estoniennes sur son territoire », malgré les mises en garde formulées par un membre de la direction soviétique.

MOSCOU
de notre correspondant

Le soviet suprême estonien a été, mercredi 16 novembre, le premier Parlement d'une des quinze républiques soviétiques à passer – et à grand fracas – du statut de chambre d'enregistrement à celui de représentation nationale.

A l'issue d'une session extraordinaire retransmise en direct par la télévision locale et suivie par toute la population, les députés d'Estonie ont en effet affirmé la *« souveraineté nationale »* de leur République par une série d'amendements à la Constitution et de résolutions, auxquelles il n'est pas de précédent.

Première décision : les lois et décrets votés par le Soviet suprême de l'Union soviétique ne s'appliqueront plus automatiquement à Tallin. Ces textes *« prennent effet sur le territoire de l'Estonie dès leur enregistrement par le soviet suprême de cette République, selon des modalités fixées par ce Parlement »*, indique en effet un amendement constitutionnel adopté par 250 voix contre 7.

Cela ne signifie pas que toutes les lois soviétiques seront rejetées par l'Estonie, mais il est hautement probable que les textes sur les libertés de presse, de réunion, d'association extraordinaire qui seront adoptés par le Parlement fédéral, ne seront pas entérinés par le Parlement estonien, qui leur préférera des dispositions plus libérales.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 4.)

Le sommaire complet se trouve en page 40.

M. Rocard annonce quinze mois d'efforts supplémentaires

Jamais de fin à la rigueur

Dans une interview au « Nouvel Observateur », M. Michel Rocard qualifie d'« ouverture prudente » la nouvelle démarche gouvernementale en matière de politique salariale. Le premier ministre estime que l'effort de rigueur « doit être maintenu pendant une quinzaine de mois encore ». Après quoi, précise-t-il, « nous aurons... un tout petit peu plus de souplesse si la croissance continue ».

par Paul Fabra

On n'en a jamais fini avec la rigueur. Un délai supplémentaire est toujours nécessaire, et cela quel que soit le moment. La vérité est qu'il est de l'essence d'une politique qui s'en réclame de ne pouvoir se prolonger indéfiniment. Mais, à mesure que le temps passe, la fiction est plus difficile à maintenir. Alors, et c'est ce qui s'est toujours produit, la sortie se fait dans les conditions les plus imprévues – et souvent les plus désordonnées. En sommes-nous arrivés au point où cette issue est en vue, sauf pour le gouvernement, comme ce fut encore généralement le cas dans le passé ?

Les propos qu'a tenus M. Michel Rocard dans *le Nouvel Observateur* confirment mot pour mot cette vérité d'expérience que la politique de la rigueur c'est d'abord l'appel à la continuation des efforts et des sacrifices consentis. Qui ne souscrirait, en principe, à cette nécessaire constance ? A quoi bon s'imposer une longue cure d'amaigrissement si c'est pour relâcher ensuite toute discipline ? Les arguments du premier ministre, pour ne pas être nouveau sont propres à faire réfléchir. *« Il ne faut pas distribuer le pouvoir d'achat au-delà de ce que permet l'état actuel de l'économie »*, dit-il pour amorcer un raisonnement qui a, au moins, le mérite de ne pas dérouter les esprits. *« Si la consommation part dans tous les sens, les importations vont augmenter »*. C'est la menace familière du déséquilibre extérieur. Suit immédiatement l'idée que l'inflation nous guette au moindre relâchement sur les salaires : *« Si les coûts augmentent trop vite, les prix montent »*. Les coûts, c'est évidemment avant tout le coût de la main-d'œuvre. Qui, en effet, n'a pas constaté de lui-même que dans les périodes de dérapage, c'est bien ainsi que les choses se passent, et comme le disait récemment le premier ministre dans pareil cas c'est finalement les salariés qui en sont les victimes ? La péroraison ravive également de (mauvais) souvenirs encore présents à toutes les mémoires : *« ... La balance des paiements se détériore, il faut emprunter davantage, ce qui fait monter les taux d'intérêt. »*

(Lire la suite page 9.)

Un entretien avec Mgr Jullien

L'épiscopat s'explique sur le SIDA

M. Claude Evin, ministre de la santé, donne le vendredi 18 novembre le coup d'envoi d'une nouvelle campagne de publicité en faveur des préservatifs pour enrayer l'extension de l'épidémie du SIDA. Dans un entretien au « Monde », Mgr Jacques Jullien, archevêque de Rennes, président du Bureau d'études doctrinales, et le meilleur spécialiste des questions d'éthique médicale et familiale de l'épiscopat français, explique l'hostilité de l'Eglise à cette campagne. Il redoute que la publicité pour les préservatifs ne répande *« les risques de contagion »* ; *« en essayant d'éteindre l'incendie, on multiplie les appels d'air »*, dit Mgr Jullien. Il critique le fait qu'au nom du *« moindre mal »* on demande d'*« accepter une éthique de l'urgence »*.

Page 12

Le Monde LIVRES

Les élections du 21 novembre

Canada : l'ombre du voisin

A quelques jours des élections qui doivent avoir lieu au Canada, lundi 21 novembre, personne ne sait plus qui va l'emporter des partisans ou des adversaires du traité de libre-échange avec les Etats-Unis. Car, pour la troisième fois de son histoire, le pays va aller aux urnes avec pour seule préoccupation – ou presque – les rapports qu'il entretiendra avec son gigantesque et inquiétant voisin.

OTTAWA
de notre envoyé spécial

Comme en 1891, comme en 1911, les électeurs canadiens choisiront-ils de maintenir un minimum de tarifs douaniers, symbole d'une unité nationale difficilement conquise ?

Ou bien sauteront-ils le pas comme le leur propose l'actuel premier ministre conservateur, M. Mulroney ?

Après avoir donné pendant des mois l'impression qu'elle était favorable au *free trade agreement* qui prévoit la libération de presque tous les échanges, l'opinion publique a brusquement basculé, impressionnée semble-t-il par les arguments des opposants : discours nationaliste de M. John Turner, leader du Parti libéral, discours de gauche de M. Broadbent, qui dirige le nouveau Parti démocrate.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 36.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,60 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,60 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Débats

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]
OJD 1986

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE TUNISIE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER :
Par voie aérienne
tarif sur demande.

Pour vous abonner
RENVOYER CE BULLETIN
accompagné
de votre règlement
à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL
3615 LEMONDE
code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse : ____________
____
____
Code postal : ____________
Localité : ____________
____
Pays : ____________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

L'Europe, un vol-au-vent à la sauce financière ?

L'EUROPE n'aurait-elle quitté l'époque des pères fondateurs que pour glisser dans celle des gendres de comédie ? Telle n'est pas la vision de M. Jacques Delors, mais si nous mesurons le passage des mots au passage à l'acte, qui peut douter désormais que, comme jadis Jupiter en taureau, les « golden boys » se déguisent aujourd'hui en boy-scouts ? Alors que chacun — ou presque — s'apprête à épouser l'Europe, quelques-uns l'ont déjà enlevée sous nos yeux.

En bref, ceux qui tiennent la concurrence pour l'exacte alternative de la solidarité et le seul choix qui vaille sont sur le point de gagner la partie. Faut-il rappeler qu'au-delà de toute rhétorique la seule sorte de communauté qu'ils envisagent est moins une construction qu'une abstraction : l'alibi d'une zone de libre-échange soluble dans le marché mondial ?

Observons en effet les suites données à l'*Acte unique* européen, par lequel les pays de la Communauté se sont engagés à établir entre eux un grand marché intérieur. Les seules décisions prises depuis lors qui aient une portée véritablement stratégique concernent l'institution d'un espace financier : la libéralisation des services financiers et des mouvements de capitaux prévue par la directive de juin dernier doit l'établir dès le mois de juillet 1990, c'est-à-dire deux ans et demi avant la date fétiche — 1[er] janvier 1993 — assignée au commencement du « grand marché ».

Dépasser les placebos

En revanche, ce que l'on est convenu d'appeler l'espace social européen est toujours vide. Les rapports de forces et les convictions installés ne permettent pas d'espérer d'une miraculeuse pharmacopée social-communautaire qu'elle puisse, à brève échéance, dépasser le stade des placebos. Même la fabrication de ceux-ci est en panne, comme le projet d'un statut européen des sociétés, pourtant aussi peu contraignant que possible.

La perspective de mesures plus substantielles, telles que l'organisation de négociations collectives à l'échelle de la Communauté ou l'harmonisation des législations sur la durée et la rémunération du travail, reste chimérique. Et même si l'on a quelque raison de penser que l'emprise de l'idéologie dite libérale sur l'esprit public ira s'affaiblissant, elle demeure trop forte pour que l'on puisse raisonnablement espérer surmonter à la fois l'attachement des patronats européens à ignorer ou à « externaliser » le coût social de la production pour exploiter librement les gisements d'emploi disponibles et la difficulté de marier à l'échelle communautaire la loi et le contrat dont les sociétés européennes font un usage si différent selon la force de leurs syndicats et la maturité de leurs capitalismes.

Il est vrai que dans d'autres domaines, qui touchent moins directement au contrat de travail et davantage à la sécurité du consommateur et à l'environnement du citoyen, l'action communautaire est plus efficace. C'est aussi le cas de la coopération technologique, éducative et culturelle. Mais la véritable coopération industrielle, quand elle existe, reste la seule affaire des industriels, c'est-à-dire, par les temps qui courent, de plus en plus souvent de leurs financiers. La libéralisation des marchés publics piétine. Le système monétaire européen, demeuré incomplet du fait des Britanniques, immobilisé par les Allemands et déséquilibré par la relative faiblesse commerciale de la France, est loin de mériter son nom.

L'indéfectible fidélité de tous les gouvernements français successifs, de Barre à Bérégovoy, au sacrement du franc fort est-il un aiguillon qui puisse inciter les autorités allemandes à mieux partager les contraintes et le coût économique de la coopération monétaire ? Ce n'est pas en jurant une fidélité perpétuelle et gémissante à la zone mark que l'on peut faire évoluer des économies et des démographies différentes vers l'union monétaire.

En décidant de faire l'« Europe » financière avant toutes les autres, en sachant très exactement les difficultés soulevées par la coordination économique et monétaire et donc par l'institution de nouvelles politiques communes, la Commission européenne a incontestablement voulu — et chacun des Etats membres l'a accepté — faire de la libre circulation du capital le ressort essentiel et, pour le temps qui court, le ressort quasiment unique du marché unique, ou, disons-le plus noblement, de la construction de l'Europe. Il vaut la peine d'envisager les implications de ce choix. Car la décision de faire de l'espace financier le commencement de l'avenir communautaire porte en elle la chance — ou le risque — qu'il se révèle en définitive en être la fin. Dans tous les sens de ce terme.

Ecartons d'emblée le risque d'un malentendu. La libéralisation des services financiers et celle des mouvements de capitaux devront à notre sens parachever le moment venu le grand marché intérieur sans lequel la Communauté européenne n'aurait pas d'avenir, ni l'Europe *proprement dite* d'avenir européen. On ne disputera donc pas du principe de la décision du mois de juin dernier mais bien de la portée et du sens qu'elle doit au fait d'avoir pris le pas sur toute autre.

par DIDIER MOTCHANE (*)

Le grand marché intérieur sera donc nécessairement structuré par elle, c'est-à-dire par une circulation de l'épargne sur laquelle les politiques nationales auront de moins en moins de prise. On peut se demander d'ailleurs ce que ce grand marché gardera d'intérieur, dans la mesure où la libération des mouvements de capitaux se fera *erga omnes*, comme c'est le cas depuis longtemps à Londres et à Luxembourg (la négociation malaisée d'une clause de réciprocité dans l'établissement des institutions financières des pays extérieures à la Communauté n'y changera pas grand-chose) puisque ce quasi libre-échange mondial des capitaux prendra toute politique commerciale communautaire à revers.

On espère d'un tel espace financier, à longue échéance, les effets favorables à la croissance d'une plus grande mobilité de l'épargne et d'une tendance à la baisse des taux d'intérêt, consécutives à l'intégration et à la globalisation des marchés. Il se peut. Mais on n'échappera pas, et tout de suite, à une forte accélération des phénomènes de délocalisation industrielle qui aggraveront le chômage et les disparités régionales dans la Communauté. Le doublement, si louable soit-il, des fonds régionaux et sociaux ne comblera pas le déficit de volonté et de moyens d'une politique industrielle en Europe.

Démagogues de l'économie vaudou

L'absence de politique monétaire, ou plutôt la direction sans partage — mais sans la livre sterling — du SME par la Bundesbank permettrait-elle à celui-ci de résister à des fluctuations importantes du dollar, dans les conditions de cette nouvelle donne financière ? Il est permis d'en douter. La libération des mouvements de capitaux décuplera la contrainte déflationniste, pour l'économie française, d'un taux de change rigide entre le franc et le mark. Le plus barriste des socialistes au gouvernement n'y résistera pas.

Cette libération implique l'harmonisation fiscale. Que lui vaudra la technique du fait accompli ? Aucun gouvernement britannique ne paraît susceptible d'accepter aujourd'hui d'assujettir à la TVA les produits alimentaires de grande consommation. En France, le premier ministre vient opportunément de nous rappeler la nécessité de pourvoir aux ressources publiques, n'en déplaise aux chasseurs de prélèvement obligatoire et autres démagogues de l'économie vaudou. Compenser la diminution du produit de la TVA par un renforcement de l'imposition directe demande du temps... et du courage.

Les distorsions de prix qui subsisteront de ce fait seront peut-être supportables — le rôle discriminant des prix tend à diminuer dans la concurrence des produits élaborés mais la libération des mouvements de capitaux, elle, exigera, dès 1990, sous peine d'évasion fiscale, l'homogénéisation des régimes fiscaux de l'épargne. Cet alignement se fera par le bas — c'est la conséquence inéluctable d'une démarche qui prive dans ce domaine, plus que d'autres, le gouvernement français de toute marge de négociations. Ainsi s'aggravera le déséquilibre de notre fiscalité en faveur du capital.

Est-il enfin vraiment conforme à l'intérêt national d'ouvrir notre économie sans contrôle à des OPA venues du monde entier, alors même que l'industrie française n'a pas établi, avec ses banquiers, cette solidarité d'intérêt qui fait la force de l'industrie allemande ?

Ce sera sans doute un sujet d'étonnement à venir que de constater la pente suivie par nos gouvernements successifs dans cette affaire. Aux yeux de certains, aux yeux de tous ceux qui accueillent le déclin de la politique comme la douceur du soir, cette pente est celle de l'ordre des choses. D'autres estimeront qu'elle est celle du désordre de leur pensée et d'un reniement de la démocratie. Car enfin, s'il est vrai que l'Europe est notre avenir, où commence le parler vrai à son égard ? Une véritable politique de la concurrence, c'est-à-dire de l'égalité des chances, est incompatible avec ce leurre par lequel aujourd'hui dans la Communauté la concurrence tient lieu de politique. Depuis vingt-cinq ans, l'inégalité sociale, les disparités régionales ne cessent d'y croître.

« L'Europe des marchands » aura autant besoin de chômeurs que l'Europe des travailleurs aurait besoin de marchands, mais on aurait tort de croire que l'on puisse mélanger l'une et l'autre dans un pâté d'alouette. Rien n'est plus dangereux pour l'Europe que de laisser invoquer son nom pour rendre indiscernables des choix qui départagent clairement la droite de la gauche, pour peu que celle-ci ait le réflexe de s'en apercevoir.

La Communauté s'est engagée dans l'établissement d'un grand marché à contresens, mais c'est celui des forces sociales et politiques qui la dominent depuis trente ans. Au lieu d'être la projection de cette communauté de destins invoquée de toutes parts, le grand marché la dissout d'avance en s'identifiant à elle.

La gauche européenne préfère se dissimuler à elle-même qu'elle a tout à fait renoncé à frayer la voie à une Europe de gauche, c'est-à-dire à une véritable communauté. Le nombre des commissaires socialistes à Bruxelles n'y changera rien, et leur bonne volonté servira surtout à donner le change. La controverse en cours entre les tenants de l'économie de marché et ceux de l'économie sociale de marché — appellation contrôlée d'origine démocrate-chrétienne — donne la mesure d'un alignement intellectuel et moral qui n'est après tout que la cause et l'expression de la crise de la conscience européenne depuis la guerre. Tant qu'elle ne sera pas parvenue à retrouver un horizon, à rendre visible un projet d'ensemble, la gauche divisera son impuissance entre la répétition des combats passés et l'anticipation des capitulations futures.

Eviter un échec historique

La vie se chargera des nouvelles donnes. Lorsque la plus ou moins prochaine récession mondiale, induite notamment par les coups de frein de l'Amérique, conjuguera ses effets avec ceux de l'anarchie des marchés financiers, la Communauté apparaîtra pour ce qu'elle est, un hangar ouvert à tous les vents. Aucun gri-gri rhétorique, même présidentiel, ne pourra conjurer alors le choc en retour des espérances déçues et des vies déracinées, ni couvrir le désastre social du chiffon rouge de l'anticorporatisme. L'Europe communautaire aura perdu sa force propulsive, faute de l'avoir puisée ailleurs que dans un capitalisme qui, sans doute, déjà, n'en a plus besoin. Il vaudrait mieux s'en aviser à temps.

La France va au-devant de réactions, et peut-être même de convulsions qu'on ne surmontera pas en se contentant de les récuser comme des manifestations d'un néo-poujadisme dépassé. Car si l'Europe est son avenir, que peut signifier l'Europe et par conséquent la France elle-même pour des jeunes sans métier et des carrières sans avenir ? Pas plus que la concurrence, le recours précipité à des clauses de sauvegarde ne pourra tenir lieu de politique. Il n'est peut-être jamais tout à fait trop tard pour éviter également de se replier ou de se dissoudre. C'est une voie étroite qui consiste à imposer à la mise en œuvre de la directive du 13 juin 1988 des conditions relatives au progrès de la coopération monétaire, du développement industriel et de la protection sociale de la Communauté européenne. Faute de quoi, la présidence française de la Communauté comme d'ailleurs le prochain sommet « mondial » du 14 juillet 1989 marqueraient d'avance un échec historique de la France en Europe et de l'Europe en France.

(*) Député européen PS.

BIBLIOGRAPHIE

« La Discordance des temps », d'Albert Costa de Beauregard

Une pensée pour l'action

LES lecteurs du *Monde* ignorent pour la plupart le rôle qu'Albert Costa de Beauregard a joué, en 1985, dans la phase initiale du redressement de leur journal. Directeur d'une filiale de la BNP, la Banexi, il s'est donné à fond dans la tâche difficile qui consistait à imaginer les structures financières et juridiques les mieux à même de rendre vie, sans pour autant remettre en cause ses équilibres fondamentaux, à une entreprise qui était alors en péril de mort.

Il venait de sortir d'une de ces traversées du désert que la République sait à l'occasion infliger, s'ils ont le malheur de ne pas penser bien, à certains de ses meilleurs serviteurs. Ce polytechnicien, ingénieur des mines, chez qui la flamme, contenue par la pudeur, faisait bon ménage avec la rigueur, n'avait-il pas commis le crime de s'occuper des questions industrielles au cabinet d'un Raymond Barre dont la gauche n'avait pas encore découvert les vertus ?

Les mauvaises choses ont parfois du bon. La relative inactivité imposée à cet homme d'action l'a amené à rédiger un essai dans lequel il nous livre, avec un parti pris de concision parfois déroutant, les conclusions que lui inspire la crise qui dominait alors l'Occident et la France. Pourquoi cet ouvrage n'a-t-il pas *été* publié sur le moment ? Mystère. Peut-être ne l'aurait-il jamais été si la mort prématurée de son auteur, l'an dernier, à quarante-quatre ans, n'avait amené sa famille et ses proches, désireux de conserver la mémoire de cet homme exceptionnel, à en décider autrement.

Curieux de tout, « Costa » avait en même temps l'art d'aller toujours à l'essentiel. Il détestait aussi bien, comme le note le P. Thomazeau dans l'avant-propos qui suit la dense préface de Raymond Barre, le cynisme que la candeur. C'est entre ces deux écueils qu'il a voulu élaborer une pensée toute tendue vers l'action. Une pensée fondamentalement démocratique destinée à secouer une société dont les désirs et les habitudes, hérités d'une période de facilité, ne correspondent plus à la réalité de ses possibilités, ce qui l'amène à *« laisser l'initiative aux événements »*. Or *« une nation dépérit lorsqu'elle se désenchante »*, à plus forte raison si l'Etat, dont la croissance est *« affaire de culture plus que de structures »*... se dérobe à sa mission principale : l'arbitrage.

Entre les nostalgiques du tout-Etat et ceux qui vont proclamant, avec une belle légèreté, que le mot d'ordre du « moins-d'Etat » pourvoit à tout, Albert Costa de Beauregard montre avec beaucoup de finesse qu'il n'y a pas de société viable sans *« la combinaison indissociable de deux ordres, l'ordre central et l'ordre civil »*, débouchant sur ce qu'il appelle *un « art de la liberté »*.

Que cet art suppose un fondement moral et une remise en question des privilèges non justifiés par le service rendu va de soi. C'est à ce prix que peut et doit émerger *le « nouvel esprit public »*, animant la *« nation résolue et rassemblée »* seule capable de faire face aux défis de ces temps d'interdépendance.

Ainsi présenté, ce message posthume peut paraître un peu abstrait. Mais comment résumer un texte dont chaque mot porte ? Le déclin, souvent noté, d'idéologies centenaires auxquelles personne n'a de solution de rechange à proposer réduit trop souvent aujourd'hui la réflexion politique à la nostalgie, à l'amertume ou à la chronique désabusée des jeux du cirque. Albert Costa de Beauregard s'interdit ces facilités. Sans la moindre trace de prétention ou de hargne, avec une extrême économie de moyens, il interpelle tous ceux qui disposent de quelque pouvoir et les met en face de leurs responsabilités. Bien présomptueux qui jugerait n'avoir pas à en prendre de la graine...

ANDRÉ FONTAINE.

★ *La Discordance des temps*, d'Albert Costa de Beauregard, préface, de Raymond Barre, Masson, 152 p., 90 F.

● Les Amis d'Albert Costa de Beauregard ont constitué une association (1) destinée à perpétuer sa mémoire. Présidée par M. Gérard Théry, conseiller du président de la Société générale, elle a créé un prix Albert Costa de Beauregard — Economie qui sera décerné au printemps prochain. Le jury, présidé par M. Marcel Boiteux, président de l'Institut Pasteur et président d'honneur d'EDF, récompensera des travaux de toute nature ayant contribué à la promotion de l'entreprise vis-à-vis du public. (2, rue de La Trémoille, 75008 Paris.)

PAKISTAN : la nette victoire de Mme Benazir Bhutto au scrutin législatif

La coalition gouvernementale devancée par l'opposition

ISLAMABAD
de notre envoyé spécial

Elle a gagné ! Jeudi matin 17 novembre, alors que les journalistes de la télévision égrenaient d'un air navré des résultats attendus toute la nuit, la très large victoire « historique » de Mme Benazir Bhutto, chef du Parti du peuple pakistanais (PPP) et de l'opposition tout entière, ne faisait plus de doute. Le PPP l'a emporté sur son principal rival, l'Alliance démocratique islamique (IDA), dirigé par M. Nawaz Sharif, chef-ministre de la province la plus peuplée du Pakistan, le Pendjab (60,74 % de la population).

Mme Benazir Bhutto elle-mêmel'a emporté dans les trois circonscriptions où elle était candidate (1), à Karachi, Larkana et Lahore, alors que M. Sharif, vainqueur à Lahore, a dû s'incliner devant un candidat du PPP dans la ville de Multan. Dans la soirée, le chef de l'Etat par intérim, M. Ghulam Ishaq Khan, nommé après la mort accidentelle, le 17 août, de l'ancien président Zia Ul Haq, avait semblé donner une première indication de cette victoire du PPP : visitant le centre de presse, il avait répondu qu'une femme pouvait devenir premier ministre, ajoutant que cela pourrait être *« un bon changement »* et précisant que la Constitution ne prévoyait rien pour empêcher une femme d'occuper ce poste. Certaines écoles de pensée, ajoutait-il, estiment le contraire. Plusieurs formations politiques, notamment les musulmans fondamentalistes, ont en effet fait campagne sur ce thème.

La fille de l'ancien premier ministre Ali Bhutto renversé en 1977 par Zia et pendu deux ans plus tard, sera, selon toute logique, le prochain chef du gouvernement du Pakistan, devenant ainsi la première femme à occuper ces fonctions dans un pays musulman, et, à trente-cinq ans, l'un des plus jeunes premiers ministres du monde. M. Ishao Kuan a précisé dans la nuit du 16 au 17 novembre qu'il allait consulter les partis politiques, et cela avant même la réunion de la nouvelle Assemblée.

Pour l'IDA, qui était en fait une coalition anti-PPP regroupant les anciens « barons » du régime Zia, la défaite est d'autant plus sévère que si, en effet, le PPP a dominé la campagne électorale, tous les observateurs pensaient que son éventuelle victoire ne se ferait que d'une courte tête.

Or celle-ci paraît écrasante. La campagne électorale de l'IDA, extrêmement négative et axée sur le thème *« le retour du PPP au pouvoir, c'est le retour des atrocités »* n'a pas convaincu la majorité des quelque 48 millions d'électeurs. L'ancien premier ministre, M. Mohamad Khan Junejo, que Zia avait démis de ses fonctions en même temps qu'il avait dissous l'Assemblée nationale en mai dernier, est lui-même battu dans sa circonscription de Sanghar, près d'Hyderabad, dans la province du Sind. M. Junejo, président de la Ligue musulmane, le parti historique du Pakistan fondé par le « père de la nation » Jinnah, bien avant la partition de l'ancien empire des Indes en 1947, avait choisi, après de longues semaines d'incertitude, de *« faire la paix »* avec les proches de Zia, qui avaient formé une « ligue musulmane bis ».

Déroute des caciques

Cette décision allait précipiter sa perte, M. Sharif s'imposant très vite comme le principal leader de la coalition anti-Bhutto. M. Ghulam Mustapha Jatoi, président de l'IDA, est également battu, de même que Pir Pagara, chef spirituel de la communauté soufie et mentor politique de M. Junejo, et Maulana Sayed Nadvi, le ministre des affaires religieuses, auteur de déclarations remarquées selon lesquelles la démocratie n'était pas forcément compatible avec l'islam et que, de toute façon, une femme ne pourrait pas devenir premier ministre.

Le PPP remporte aussi une victoire psychologique et symbolique non négligeable en obtenant le seul siège d'Islamabad, la capitale fédérale, où se présentait, pour la majorité gouvernementale, l'ancien chef de la marine du temps de Zia.

La bégum Nusrat Bhutto, la mère de Benazir, est élue ainsi que son beau-père Hakim Ali Zardari, l'un des chefs du Parti national Awami. En revanche, le général Tikka Khan, secrétaire général du PPP et que l'on disait un candidat possible au poste de chef de l'Etat, est battu à Rawalpindi. Rendue encore plus difficile aujourd'hui, cette candidature aurait été bien accueillie au sein de l'armée, mais sans doute beaucoup moins bien sur la scène internationale : le général Tikka Khan, ancien commandant en chef des forces pakistanaises au moment de la guerre indo-pakistanaise de 1971, avait été surnommé le « boucher du Bangladesh ».

Le scrutin s'est dans l'ensemble déroulé sans incidents. A Karachi, Lahore et Rawalpindi, les principales villes du pays, l'armée et la police avaient pris position pour empêcher toutes violences pré et post-électorales. A Karachi notamment, des blindés étaient visibles dans les principales artères de cette métropole de plus de huit millions d'habitants. Durant une partie de la nuit, les supporters des deux principales formations, le PPP et l'IDA, ont circulé en ville, arborant des drapeaux aux couleurs de leur parti, mais faisant preuve, notamment à Rawalpindi, d'une étonnante tolérance envers leurs adversaires. A mesure que la soirée s'avançait, l'enthousiasme des partisans du PPP dépassait nettement par son ampleur celui des sympathisants de l'IDA.

Pendant une partie de la nuit, les observateurs ont craint que les autorités ne se livrent à une manipulation des résultats, ceux-ci étant toujours inconnus plus de dix heures après la clôture du scrutin. Benazir, de son côté, revendiquait sa victoire dès 3 heures du matin. Apparemment, la question des cartes d'identité, qui, par un arrêt de la Cour suprême, étaient devenues indispensables à tout électeur, n'a pas joué un rôle déterminant. Dans les bureaux de vote où nous nous sommes rendus à Rawalpindi et dans les villages alentour, le déroulement des opérations s'effectuait dans le plus grand calme, en présence de quelques policiers armés.

Peu de fraude

Chaque électeur disposait d'une feuille de papier remplie des symboles des candidats. A l'aide d'un tampon encreur, il pouvait faire son choix derrière un isoloir rudimentaire. Plusieurs cas de fraude et de bourrage d'urnes se sont produits dans la province du Nord-Ouest, mais ce phénomène n'a pas atteint une dimension significative.

La victoire de Mme Benazir Bhutto pourrait permettre au PPP, qui devient le premier parti politique du Pakistan, d'être majoritaire à lui tout seul à l'Assemblée nationale. Un autre parti émerge de ce scrutin, le MQM, qui, à Karachi et dans le Sind, regroupe les Mohajirs. De langue ourdoue, les Mohajirs sont des émigrés musulmans qui avaient quitté l'Inde en 1947 pour rejoindre le nouvel Etat pakistanais.

Devant les manifestations de nationalisme parfois xénophobe des Sindhis, les Mohajirs, minorité dynamique sur le plan économique, se sont regroupés pour faire front. Les deux communautés se livrent parfois à de sanglants affrontements. En septembre des combats inter-ethniques à Hyderabad et à Karachi avaient provoqué la mort de près de trois cents personnes. Le PPP entretient néanmoins des relations relativement bonnes avec le MQM, ce qui devrait lui permettre, le cas échéant, d'élargir sa majorité à l'Assemblée.

La victoire du PPP devrait être bien accueillie en Inde. A New-Delhi comme à Islamabad, on se souvient en effet que le père de Benazir avait normalisé les relations de son pays avec l'Inde d'Indira Gandhi. Son fils Rajiv Gandhi, premier ministre indien, avait en revanche des rapports difficiles avec le général Zia. L'image de marque de Mme Benazir Bhutto est nettement moins bonne au sein de la résistance afghane, où on lui prête l'intention de vouloir hâter le départ des réfugiés installés au Pakistan et de se montrer moins ferme dans de nouvelles négociations avec les Soviétiques.

Il reste que le triomphe de Mme Benazir Bhutto ne sera pas complet tant que sa victoire électorale n'aura pas été ouvertement admise par les militaires. Le général Aslam Beg, chef d'état-major, qui, en pleine campagne électorale, avait tenu à souligner que l'armée ferait le nécessaire pour prévenir tout aventurisme, n'avait encore fait aucun commentaire jeudi 17 novembre.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Le code électoral permet à une personnalité d'être candidate dans plusieurs circonscriptions en même temps. L'élu doit ensuite opter pour l'une d'entre elles.

Le charme et la ténacité

On devrait d'abord s'intéresser à sa personnalité, à ses idées et à sa vision du monde et du Pakistan, mais, elle n'y peut rien, ce qui séduit en tout premier lieu chez Mme Benazir Bhutto, c'est son charme. Bien sûr, après, on ne peut qu'être frappé par sa force de caractère et par cette espèce de déterminisme qui ont fait que, dès l'adolescence, les événements et sa volonté lui ont ouvert la voie d'une carrière politique, sorte de destinée tragique et presque messianique. Et puis, on se dit quand même que Benazir, avec sa longue silhouette d'étudiante, ses cheveux bruns coiffés à la garçonne et son sourire, est belle.

C'est une beauté qu'elle tient de sa mère, la bégum Nusrat, qui, dans les semaines historiques que vient de vivre le Pakistan et pendant toute la campagne électorale, a un peu trop joué le rôle de la mère gaffeuse, multipliant les petites phrases assassines contre les adversaires de Benazir et du Parti du peuple pakistanais (PPP), gênant parfois plus sa fille qu'elle ne l'aidait.

Benazir, elle, est plus orientale. On aurait volontiers dit plus enveloppante. En fait, elle a la tête plus politique. Nusrat est d'origine iranienne, chiite, et elle fut la seconde femme d'Ali Bhutto, lui-même musulman sunnite. Benazir est née à Karachi, le 21 juin 1953. Fille aînée des quatre enfants de l'ancien premier ministre, Benazir était la préférée, comme si Bhutto avait tout de suite senti qu'elle serait son héritière, celle qui allait un jour réaliser sa prophétie : *« Si je suis assassiné*, avait-il dit, *je gouvernerai toujours du fond de ma tombe. »* Benazir a tenu parole.

Très tôt, Bhutto lui fit approcher de près la politique, aimer les affaires, les choses du gouvernement et, surtout, les affaires étrangères. En juin 1972, elle sera aux côtés de son père à Simla pour un sommet avec Indira Gandhi. A l'époque — elle a dix-neuf ans, — elle explique à la radio indienne qu'elle vient en tant que *« secrétaire personnelle »* de son père.

Rien d'étonnant alors si, adolescente encore, elle montre vite des qualités de « meneur d'hommes ». Très occidentalisée après des études supérieures à Ratcliffe puis à Oxford, où elle obtient un diplôme de philosophie et d'économie (1986), elle deviendra la première (et la plus jeune) présidente non britannique de l'association des étudiants de la prestigieuse université.

A la mort de son père — pendu en avril 1979 sur ordre de l'ancien président Zia Ul Haq, — dont elle recueille les dernières confidences en prison, Benazir entre de façon tragique en politique. Cette mort de Bhutto va la poursuivre (elle raconte, avec beaucoup d'émotion, les derniers moments de son père, dans un livre de souvenirs à paraître prochainement), et l'idée aussi de devenir, par son seul prénom, le chef de file de tous ceux qui, au Pakistan, s'opposent aux années de la « dictature ».

Elle est Benazir Bhutto, et cela suffit. Le charisme lui venant par surcroît, elle se voit ainsi un destin à la Cory Aquino, qu'elle admira. Elle dira : *« Cela n'a pas d'importance que je sois une femme ; cela n'a pas d'importance que je sois jeune, et c'est une raison de fierté que d'être une Bhutto... »* Héritière donc, elle va d'abord en supporter beaucoup : emprisonnée avec sa mère après le coup d'Etat qui renversa Bhutto, elle fut libérée en avril 1980.

De l'eau dans son « socialisme »

Alors chef de file de l'association des jeunes du PPP, elle acquiert rapidement un rôle plus large et participe activement aux négociations pour former le Mouvement pour la restauration de la démocratie (MRD). De nouveau arrêtée en mars 1981, lorsque son frère Murtazar, à la tête d'un commando, détourne un avion de la compagnie nationale pakistanaise, elle sera assignée à résidence à Karachi, puis à la résidence familiale de Larkana jusqu'en janvier 1984.

Partie en exil, où elle rejoint sa mère, elle rentrera triomphalement au Pakistan en avril 1986. Des foules en délire accueillent alors Benazir : elle devient, d'un seul coup, une solution de rechange possible et le symbole de la lutte contre le pouvoir militaire du général Zia. Critique au sujet des erreurs qui entraînèrent la désaffection populaire dont souffrit son père, Benazir a mis beaucoup d'eau dans le « socialisme » militant des premières années du PPP. Pragmatique, tacticienne (il y a bien longtemps qu'elle ne dénonce plus la « traîtrise » de l'armée), ambitieuse aussi, elle se marie en décembre 1987, parce que, malgré tout, c'est plus convenable pour un futur premier ministre.

L'élu s'appelle Ali Zardari. C'est un joueur de polo et de golf émérite et un homme d'affaires. La famille Zardari, originaire, comme les Bhutto, du Sind, est riche et influente en politique. Surtout, Benazir répète *urbi et orbi* que ce mariage n'affectera en rien sa carrière politique. Elle met au monde un fils et, très vite, prend la tête de la campagne pour les élections législatives. Entre-temps, elle a fait le ménage au sein du PPP, écartant les caciques de la vieille garde, un peu trop portés sur un socialisme militant, peu au goût du jour. Elle a corrigé son image, trop américaine. Bref, elle est prête.

Bonne musulmane (parfois avec application), Benazir est souvent vêtue de la tenue traditionnelle. Elle aime la littérature anglaise, avec une prédilection pour les nouvelles de Harold Robbins, le thé avec des toasts au miel et la couleur rose.

L. Z.

Les premières élections depuis onze ans

7-10 mars 1977. — Des élections générales et provinciales donnent une large majorité au parti d'Ali Butto. De nombreux leaders de l'opposition, qui crient à la fraude électorale, sont arrêtés.

5 juillet 1977. — Le général Zia chasse du pouvoir le premier ministre, M. Ali Bhutto, et instaure la loi martiale.

18 mars 1978. — M. Ali Bhutto est condamné à mort pour le meurtre d'un opposant politique.

16 septembre 1978. — Le général Zia est nommé président de la République.

11 février 1979. — Le général Zia proclame la suprématie de la charia, la loi coranique.

4 avril 1979. — M. Ali Bhutto est pendu.

27 décembre 1979. — L'Union soviétique envahit l'Afghanistan et des milliers de réfugiés affluent au Pakistan.

19 décembre 1984. — L'extension de cinq ans du mandat présidentiel est approuvée par référendum, ainsi que la politique d'islamisation mise en place par le général Zia.

31 décembre 1985. — La loi martiale est levée et les partis politiques sont autorisés à reprendre leurs activités.

10 avril 1986. — Mlle Benazir Bhutto, fille de M. Ali Bhutto et dirigeante du Parti du peuple pakistanais, rentre au Pakistan après deux ans d'exil à Londres.

14-15 décembre 1986. — Des émeutes ethniques ont lieu à Karachi et font au moins cent cinquante morts.

31 mai 1988. — Le général Zia prend la tête du gouvernement intérimaire après avoir limogé le premier ministre, M. Mohammed Khan Juneno, et dissous le Parlement.

15 juin 1988. — Une ordonnance confère à la charia le statut de « loi suprême ».

17 août 1988. — Mort du général Zia dans un accident d'avion.

18 août 1988. — Le président par intérim confirme la tenue d'élections parlementaires prévues le 16 novembre.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

L'Afrique du Sud étudie en détail l'accord de principe de Genève

Le gouvernement sud-africain a fait savoir, mercredi 16 novembre, qu'il allait étudier, dès la semaine prochaine, l'accord de principe conclu, mardi à Genève, sur le retrait des troupes cubaines d'Angola (*le Monde* du 17 novembre).

« Nous devons examiner en détail les résultats de cette réunion pour voir s'ils sont vraiment porteurs d'un accord définitif, a indiqué M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères. *Cela prendra du temps et, à ce stade, il n'est pas possible d'indiquer la date à laquelle le gouvernement rendra publique sa position concernant les propositions de Genève. »*

L'accord de principe de Genève marque *« une étape essentielle dans l'action engagée en vue de conduire la Namibie à l'indépendance »*, a indiqué, dans un communiqué, le ministère français des affaires étrangères. La France souhaite que ces développements rendent possible *« l'application rapide du plan de règlement des Nations unies entériné par la résolution 435 du Conseil de sécurité. »*

Le président de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), qui lutte pour l'indépendance de la Namibie, M. Sam Nujoma, s'est félicité, mercredi à Libreville, de l'accord intervenu à Genève et a exprimé l'espoir que l'Afrique du Sud *« ne mettra pas d'obstacles à l'application de la résolution 435 »*. — *(AFP, Reuter.)*

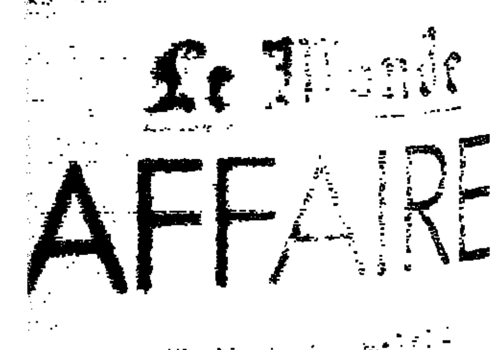
Italie

Promulgation de la loi conférant des pouvoirs exceptionnels au haut-commissaire anti-Mafia

La criminalité organisée a *le « contrôle absolu de trois régions »* d'Italie : la Sicile, la Calabre et la Campanie (province de Naples) a déclaré mardi 15 novembre à Rome, devant la commission parlementaire anti-Mafia, le haut-commissaire Domenico Sica, en estimant probable que le centre moteur de la nouvelle Mafia soit installé à l'extérieur de la Sicile.

Pour le haut-commissaire anti-Mafia, les meurtres en série auxquels on assiste actuellement sont *« l'expression d'une mise en ordre des affaires de l'organisation, qui coupe ses branches sèches, trop voyantes ou compromises »*.

Contre cette nouvelle Mafia, M. Domenico Sica propose, avant tout, une coordination des forces spécialisées à l'échelon international. En Italie, outre un descriptif précis de la composition des *« familles »*, il rassemble depuis trois mois des éléments, notamment judiciaires et balistiques, pour une banque de données, prévue dans la loi qui lui confère des pouvoirs exceptionnels financiers, mais également juridiques — levée du secret bancaire sur les comptes suspects notamment. Présentée début septembre, cette loi a été promulguée mardi. — *(AFP)*



Asie

JAPON : le vote de la réforme fiscale

Une entrée dans le camp des pays fiscalement développés

Le Japon rejoindra enfin le 1er avril 1989 le camp des pays développés qui se sont dotés d'une taxe indirecte à assiette très large, sorte de TVA, regardée à peu près unanimement comme la marque d'une fiscalité moderne.

Le ministère des finances, après dix années d'efforts infructueux pour obtenir la création d'une version japonaise de la TVA, peut remercier le premier ministre Noboru Takeshita, désormais assuré de mener la réforme fiscale à bon port à la suite du vote intervenu jeudi 17 novembre à la Chambre basse de la Diète.

TOKYO
correspondance

Assiette très large n'est pas une exagération. La valeur annuelle des biens et services qui seront assujettis à partir du printemps prochain à la « taxe à la consommation » est impressionnante : 180000 milliards de yens (8640 milliards de francs), selon les projections du ministère des finances, mais certainement plus, compte tenu, des brillantes performances récentes de l'économie japonaise, soit quelque 60% du PNB de l'archipel ; 68,2 % des entreprises ou commerces, « petits protégés » du Parti libéral démocratique et dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 30 millions de yens, seront exemptés de la nouvelle taxe, mais ils ne comptent que pour 2,9 % des transactions concernées.

Même au taux initial très bas de 3% retenu pour amadouer une opinion publique méfiante, le gouvernement japonais obtient bien les ressources abondantes, stables, économiquement neutres et *« indolores »* qu'il souhaitait. Selon un expert du ministère des finances, une augmentation du taux ne devrait pas être nécessaire avant une bonne dizaine d'années.

Au cours de l'année fiscale 1989, qui commencera le 1er avril prochain, la taxe à la consommation devrait théoriquement faire tomber 5400 milliards de yens dans les caisses de l'Etat. La recette effective sera sans doute moindre, le gouvernement ayant concédé une application « flexible » au cours des six premiers mois.

Cette manne sera compensée, et au-delà, par des coupes claires pratiquées sur d'autres recettes fiscales, directes et indirectes, qui sont simplifiées, allégées ou disparaissent purement et simplement.

En année pleine, la baisse de l'impôt national et local sur les revenus des ménages est estimée à 3 100 milliards de yens. C'est le résultat d'une diminution spectaculaire du nombre des tranches d'imposition, ramené de douze à cinq (avec un taux allant de 10 % à 50 %, contre un maximum de 60 % actuellement) dans le cas de l'impôt national, et de sept à trois (aux taux de 5 %, 10 % et 15 %) en ce qui concerne les taxes locales.

L'impôt sur les bénéfices des entreprises rapportera 1 800 milliards de yens de moins. Principale modification, le taux de base sera réduit de 42 % à 40 % la première année, avant de tomber à 37,5 %. En revanche, la correction de certaines inégalités, avec notamment le renforcement de la fiscalité sur les plus-values boursières, permet de compter sur 600 milliards de yens de recettes supplémentaires.

La réforme des droits de succession devrait mettre un coup d'arrêt à la progression accélérée de leurs recettes, liée aux niveaux astronomiques atteints par les prix des terrains en zone urbaine. De 1950 à 1986, la participation des droits de succession aux recettes globales était passée de 0,5 % à 3,3 %, le niveau de loin le plus élevé des cinq principaux pays industrialisés (ce ratio varie de 0,5 % en RFA à 1,5 % aux Etats-Unis). La réforme réduira leur poids de 700 milliards de yens en année pleine.

Enfin, la nouvelle TVA permet un débroussaillage du maquis des taxes indirectes spécifiques, par suppression ou aménagement, ce qui réduira leur produit de quelque 300 milliards de yens.

Au bout du compte, le fardeau fiscal net des entreprises et des ménages japonais sera allégé de 2 400 milliards de yens selon les projections gouvernementales. Même s'ils expriment des avis divergents sur la capacité de cette réforme à corriger les inégalités profondes du système fiscal japonais, experts privés et gouvernementaux sont d'accord pour estimer qu'elle aura un effet positif sur la croissance. L'Agence nationale de planification (EPA) prévoit de son côté une contribution positive de 0,2 % par an d'ici à 1991.

Les experts minimisent l'impact de l'introduction de la TVA sur les prix. L'EPA prévoit une hausse des prix de détail de 1,2 % en 1989, mais une réduction de 0,1 % en 1991. Deux raisons à cet optimisme. D'abord, les économistes ne s'attendent pas à une répercussion intégrale de la taxe sur les prix, en particulier de la part des grandes entreprises dans les secteurs concurrentiels. En outre, la substitution de la nouvelle taxe indirecte à une ancienne taxe spécifique aura pour effet de réduire parfois considérablement le taux d'imposition. Ce sera vrai notamment pour l'automobile et certains types de produits importés. La réforme contient d'ailleurs une correction du régime fiscal discriminatoire contre les vins et alcools étrangers. Ainsi, pour une voiture moyenne, ce taux tombera-t-il de 18,5 % aujourd'hui à 6 % pendant une période transitoire de trois ans, puis à 3 % seulement. De quoi réjouir les partenaires de Tokyo, qui resteront très attentifs à l'impact de la réforme sur la croissance de la demande intérieure.

BERNARD HAMP.

Le coup de grâce pour M. Nakasone

TOKYO
de notre correspondant

En faisant approuver mercredi 16 novembre, par la Chambre basse, la réforme fiscale, le premier ministre Takeshita a remporté une victoire qui lui permet de briguer, avec de bonnes chances, un second mandat en octobre prochain. Il a réussi là où deux de ses prédécesseurs (MM. Ohira et Nakasone) avaient échoué, résolvant un problème sur lequel il avait engagé son avenir politique. M. Takeshita a remporté une autre victoire, moins spectaculaire, mais non moins significative : affaiblir encore l'ancien premier ministre Nakasone.

La publication de la liste des personnes ayant trempé dans le scandale Recruit-Cosmos, bien qu'incomplète, confirme l'implication de M. Nakasone et de son entourage dans cette affaire (*le Monde* du 17 novembre). *« MM. Takeshita et Shin Kanemaru* [président de la commission pour la réforme fiscale et véritable éminence grise du gouvernement] *ont tué politiquement M. Nakasone, et ils sont désormais maîtres du jeu »*, estime le commentateur politique Masaya Ito.

M. Takeshita a ainsi renforcé sa position au sein de la majorité qui, éclaboussée par le scandale, a tout intérêt à serrer les rangs. Il reste à savoir comment l'électorat réagira au coup de force du premier ministre. Au pays du consensus, il est toujours de mauvais goût d'avoir recours à la police pour faire adopter un texte comme ce fut le cas le 10 novembre en commission. D'autant plus que les libéraux-démocrates s'étaient engagés, lors de la campagne électorale de 1986, à ne pas introduire de TVA si la majorité de la population s'y opposait.

Afin de diluer les responsabilités, les conservateurs souhaitaient un vote en assemblée plénière, plus démocratique que celui qui avait eu lieu en commission, et ils avaient donc besoin de l'opposition. Avec habileté, M. Takeshita a non seulement obtenu ce qu'il désirait, mais encore il a marqué des points sur un autre front : en divisant l'opposition, rendant ainsi plus difficiles des alliances lors des prochaines élections.

L'implication de membres du Komeito (bouddhiste) et du Parti social-démocrate (PSD) dans le scandale Recruit avait conduit l'opposition à durcir sa position. En faisant démissionner leur député compromis dans l'affaire, les socialistes s'étaient habilement dégagés de l'hypothèque pesant sur leur attitude. Les bouddhistes et le PSD étaient plus vulnérables : jouant de la menace de la dissolution si l'opposition refusait de siéger lors du vote sur la réforme, le PLD a suffisamment inquiété ces derniers pour qu'ils se désolidarisent du front du refus.

Alors que les socialistes et les communistes, ne voyant pas d'inconvénient à des élections anticipées qui, étant donnée leur prise de position sur une réforme fiscale impopulaire et le scandale Recruit, ne pouvaient que les favoriser, relevaient le défi, les centristes préféraient pactiser : compromis dans différents scandales, ils craignaient un recul cuisant. Il y avait une bonne part de bluff dans la stratégie du PLD, qui ne souhaitait pas non plus des élections dans l'atmosphère actuelle. Mais le Komeito et le PSD n'ont voulu prendre aucun risque.

PHILIPPE PONS.

Europe

HONGRIE : la visite à Paris du secrétaire général du Parti communiste

L'irrésistible attrait des Hongrois pour l'Occident

Le numéro un hongrois, M. Karoly Grosz, est arrivé jeudi 17 novembre à Paris pour une visite officielle de trois jours. Son programme débute par un entretien avec le président François Mitterrand, suivi d'un déjeuner à l'Elysée. Au cours de son séjour, il doit avoir des discussions au CNPF et visiter une usine de microprocesseurs.

BUDAPEST
de notre envoyée spéciale

Lundi 7 novembre, anniversaire de la grande révolution d'Octobre (russe), est jour férié aussi en Hongrie – pour la dernière fois cette année, prédit-on à Budapest. A Vienne, la circulation est bloquée par des embouteillages monstres. A la frontière austro-hongroise, dans la soirée, une file de 30 kilomètres de voitures s'étire dans le sens Vienne-Budapest. Que se passe-t-il ? Les Hongrois ont tout simplement profité de cette journée, chômée pour eux, mais normale en Autriche, pour aller dépenser quelques devises et faire leurs emplettes à Vienne.

Selon des statistiques officielles de juillet dernier, près d'un quart de la population hongroise vit en dessous du *« niveau de vie socialement acceptable »*. Le phénomène de paupérisation des retraités, des jeunes, des Tziganes, préoccupe sérieusement les autorités, l'opposition et l'Eglise. Mais il y a aussi des gens très riches en Hongrie. Avec ses villas ombragées et ses Mercedes, la Colline aux roses de Budapest pourrait être n'importe quel quartier résidentiel de n'importe quelle opulente capitale occidentale.

Depuis que, le 1er janvier dernier, la Hongrie a été le premier pays d'Europe socialiste à autoriser ses ressortissants à voyager librement à l'étranger, à condition qu'ils disposent de devises pour financer leur voyage, les Hongrois peuvent donner libre cours à leur irrésistible attrait pour l'Occident. Ceux qui n'ont aucun moyen d'avoir des ressources en devises fortes sont, évidemment, très défavorisés, car l'Etat hongrois n'acceptera de leur changer que l'équivalent de 300 dollars tous les trois ans. Mais ils sont, malgré tout, nombreux à profiter de la nouvelle législation, puisque quatre fois plus de Hongrois se sont rendus en Autriche depuis le 1er janvier.

Les dirigeants ne s'en cachent pas ils veulent s'ouvrir davantage sur l'Occident, essentiellement pour des raisons économiques. La population, elle, s'occidentalise un peu plus chaque jour, culturellement, politiquement, socialement. Sans parler du McDonald's qui trône depuis peu rue Vaci à Budapest, la Hongrie est l'un des rares pays socialistes où l'on trouve la presse américaine, ouest-allemande ou française en vente libre. Tomber sur un taxi qui écoute autre chose que de la musique anglo-saxonne – d'ailleurs distillée par la radio nationale – relève de l'exploit.

« Szex Press »

La Hongrie a, depuis quelques mois, son association d'homosexuels dûment enregistrée, et, depuis le 2 août, un magazine d'information sexuelle, *Szex Press*. Rien de bien méchant, il est vrai. *Szex Press* se définit comme une publication *« familiale et pédagogique »* et se bat pour de grandes causes comme la lutte contre le SIDA. Dans deux mois, chaque Hongrois pourra légalement importer un accessoire ou une publication érotique. Mais tout cela est passé dans les mœurs ; plus un badaud ne s'attarde à la devanture des kiosques sur les photos de femmes nues. Et l'un des derniers arrivés sur le marché de la presse, l'hebdomadaire *Reform*, n'a rien à envier à *Bild Zeitung*.

Un pas de plus sera franchi le 1er janvier prochain, lorsque les droits de douane sur les automobiles importées passeront de 50 % à 20 %, selon la cylindrée. Dans un pays où la liste d'attente pour l'achat d'une voiture est longue de 250 000 noms, où il faut attendre six ans après avoir versé la moitié de la somme, pour prendre livraison de son véhicule, on comprendra que les Budapestois se soient pressés très nombreux, au début de ce mois, au premier Salon de l'auto de la capitale. Et pour ces grands voyageurs que sont devenus les Hongrois, la décision de la compagnie aérienne nationale Malev de s'équiper de trois Boeing-737 à la place des inconfortables Tupolev soviétiques n'a rien que de très naturel. Ici, d'ailleurs, comme chez les capitalistes, on paie des impôts sur le revenu et la TVA.

Il reste quand même quelques spécificités toutes hongroises, comme l'insuffisance notoire (neuf ans d'attente) des lignes téléphoniques et la vétusté de celles qui existent. Armez-vous de patience, par exemple, si vous cherchez à joindre Zsuzsanna Ranki, la plus dynamique des nouveaux entrepreneurs hongrois : son téléphone est sans cesse occupé. Elle vient de prendre la direction de la première école de gestion capitaliste à l'Est, le Centre international de management, qui fonctionne avec des capitaux privés américains et italiens. Zsuzsanna Ranki, titulaire d'un MBA (1) américain, entend dispenser, dès février 1989, au château de Saccellary, près de Budapest, un *« programme d'élite »*, en anglais, à de futurs chefs d'entreprise hongrois, polonais ou soviétiques, et, espère-t-elle, occidentaux. Mais, pour mener les préparatifs, elle n'a pu obtenir qu'une seule ligne téléphonique.

SYLVIE KAUFFMANN.

(1) Master of Business Administration.

Les échanges commerciaux avec la France : peut mieux faire

« Les échanges commerciaux entre Paris et Budapest ne sont pas à la hauteur des relations politiques bilatérales. » Depuis plus de dix ans déjà, les dirigeants des deux pays répètent, à l'occasion de chacune de leur rencontre, ce leitmotiv. Il reste aujourd'hui d'actualité. Faible, le commerce entre la France et la Hongrie stagne depuis trois ans. Malgré quelques projets en cours et l'absence de tout contentieux entre les deux capitales, aucun véritable départ n'est attendu de la visite de M. Karoly Grosz à Paris.

Modestes donc, les échanges commerciaux entre les deux pays ont tendance à stagner. Après avoir baissé de 5,6 % en 1987 (1,3 milliard de francs), les ventes françaises en Hongrie ont à nouveau diminué au cours des neuf premiers mois de 1988. En baisse de 5 % sur les neuf premiers mois de 1987, elles n'atteignent que 947 millions. Les achats français à la Hongrie, en revanche, augmentent sensiblement (8,9 % en 1987, avec un montant total de 1,6 milliard, puis + 8 % au cours des neuf premiers mois de 1988, à 1,2 milliard). Ces évolutions contribuent à un creusement du déficit français (290 millions de francs sur les neuf premiers mois de 1988).

Plus que du déficit, les autorités françaises s'inquiètent du faible développement des ventes françaises sur les bords du Danube. Pour rétablir ses comptes extérieurs, la Hongrie a certes réduit ses achats à l'Ouest au cours des deux dernières années. La France en a souffert comme les autres. Parmi les fournisseurs occidentaux, la France ne se situe plus qu'au septième rang, loin derrière la RFA et l'Autriche en particulier.

Au cours des derniers mois, plusieurs contrats importants ont échappé aux entreprises françaises, la livraison d'hélicoptères ou celle de centraux téléphoniques notamment. Malev, la compagnie aérienne hongroise, a préféré Boeing à Airbus. Mais les sociétés françaises qui s'intéressent à ce petit marché (10,5 millions d'habitants) ne désespèrent pas. Elles sont actives et bien placées (au troisième rang) sur les projets, importants, que finance la Banque mondiale depuis 1986 en Hongrie. Après la signature en octobre du contrat d'étude par Campenon Bernard pour le génie civil d'une centrale nucléaire, plusieurs affaires de taille moyenne pourraient déboucher prochainement, notamment dans les télécommunications (Alcatel), l'équipement électrique (Sagem) et électronique (Bull) et l'automobile (Renault véhicules industriels).

Satisfaits de l'accord de coopération commerciale signé le 26 septembre entre la Hongrie et la CEE – qui prévoit la suppression progressive de toutes les restrictions quantitatives sur les ventes hongroises dans la Communauté, – les dirigeants de Budapest vont, à n'en pas douter, vanter auprès des autorités françaises les avantages des nouvelles réglementations en vigueur sur les sociétés à capitaux mixtes. Dans ce domaine, les Français ne sont pas très actifs. Deux sociétés hungaro-françaises seulement existent, l'une créée avec la Société générale, une autre avec le Centre international de formation de la profession bancaire. Cette dernière, créée mardi 15 novembre, prévoit l'installation d'un centre de formation de banquiers auquel participeront des financiers français. Comme M. Janos Kadar il y a quatre ans, M. Karoly Grosz, son successeur, devrait être reçu, vendredi 18 novembre, par le président du CNPF et un parterre de dirigeants de grandes entreprises.

E. I.

Défiant le pouvoir de Moscou

Le Parlement estonien proclame la « souveraineté » de la République

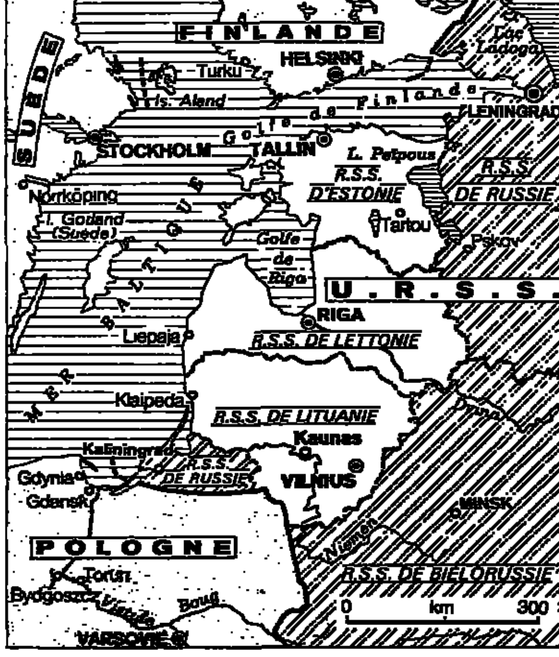
(Suite de la première page.)

La prochaine réforme du code pénal pourrait aussi donner lieu à l'adoption de textes différents à Tallin et à Moscou, et il s'agit là, en tout état de cause, d'un événement de première importance. Outre qu'il commence à faire une réalité de la souveraineté des Républiques, cet amendement tend aussi à créer *de facto* un nouveau type de lien – confédéral – entre les Républiques soviétiques.

Comme pour ne laisser planer aucune ambiguïté sur le sens de leur démarche, les députés d'Estonie ont d'ailleurs adopté parallèlement deux résolutions stipulant : 1) *« La suprématie des lois estoniennes sur le territoire »* de la République ; 2) la nécessité de *« déterminer par un traité d'union »* le futur statut de l'Estonie au sein de l'URSS.

Un plénum du comité central soviétique doit redéfinir l'année prochaine les liens entre les Républiques, et l'on sait que l'équipe de M. Gorbatchev est acquise à d'importantes réformes en ce domaine. La démarche du Parlement estonien n'est en ce sens pas une déclaration de guerre au Kremlin. Elle s'inscrit dans une évolution générale, mais le moins qu'on puisse dire est que les députés d'Estonie ont mis la barre très haut. D'une manière ou d'une autre, les Parlements des deux autres Républiques baltes devraient maintenant suivre le mouvement, et il n'est plus du tout impossible que l'exemple devienne contagieux.

Car, élus en des périodes plus orthodoxes, ces députés estoniens n'avaient *a priori* rien d'audacieux novateurs. C'est la pression de l'opinion publique qui les a fait agir, et il est à cet égard frappant



que l'organisation qui exprime cette opinion depuis le mois dernier, le Front populaire, ait obtenu, mercredi, une autre victoire de taille.

En place depuis 1984 et tête de turc du Front populaire, qui lui reprochait son conservatisme et sa trop grande allégeance aux grandes administrations soviétiques, le premier ministre de la République, M. Bruno Saul, a, en effet, été conduit à démissionner. On le dit partant pour un poste au consulat soviétique à Berlin-Est. Son successeur est un homme dont le Front ne pense que du bien : le très gorbatchévien M. Indrek Toome, qui était jusqu'à présent secrétaire à l'idéologie du comité central estonien.

Dernier élément, et non le moindre, de cette renaissance parlementaire, le soviet suprême estonien s'est, en effet, prononcé par deux-cent-quarante-neuf voix contre sept, pour le rejet des projets d'amendement à la Constitution soviétique qui doivent être adoptés le 29 novembre prochain. Ces amendements, estiment l'Estonie, vont à l'encontre du développement de la souveraineté des Républiques fédérées. Un membre du bureau politique M. Tchébrikov, ancien patron du KGB, avait été dépêché la semaine dernière pour tenter d'y calmer un peu le jeu.

BERNARD GUETTA.

[La Lettonie, l'Estonie et la Lituanie sont les plus récentes des Républiques soviétiques. Leur annexion date de 1940, soit un an après la conclusion du pacte germano-soviétique qui, en août 1939, attribue (dans un protocole secret) l'Estonie et la Lituanie à la « zone d'influence » de Moscou. La Lettonie y sera ajoutée un mois plus tard. Malgré leur occupation, en juin 1940, par l'armée rouge, les Allemands, après leur entrée en guerre contre l'URSS, y installent d'éphémères gouvernements. En 1944, après la contre-attaque soviétique contre les nazis, leur incorporation officielle à l'URSS est confirmée.

La plupart des Etats occidentaux – notamment les Etats-Unis et la France – n'ont jamais reconnu *de jure* le rattachement à l'Union soviétique des pays baltes, qui avaient accédé à l'indépendance en 1920 et 1921, après avoir été sous influence polonaise ou suédoise, puis russe et allemande.]

● **POLOGNE : l'épiscopat critique sévèrement le pouvoir.** – Le secrétaire de l'épiscopat polonais, l'archevêque Bronislaw Dabrowski, a vivement reproché au gouvernement de n'avoir tenu aucune de ses promesses d'ouverture depuis sa mise en place en octobre, dans un communiqué diffusé mardi soir 15 novembre.

Le communiqué des évêques de Pologne souligne que les autorités ont créé un *« climat défavorable »* à la tenue de la table ronde en orchestrant, dans les médias officiels, une *« campagne contre le pluralisme social et syndical »* et en ordonnant la fermeture des chantiers navals Lénine de Gdansk, berceau de Solidarité.

Par ailleurs, les quarante-cinq mineurs qui observaient une grève de la faim à Katowice afin d'obtenir la réintégration de cinquante et un grévistes licenciés en août, ont cessé leur mouvement mercredi soir 16 novembre, au cinquième jour de leur jeûne, après avoir obtenu gain de cause. – *(AFP.)*

grois pour l'Occident

merciaux avec la France
mieux faire

en proclame
la Républiqu

Proche-Orient

Les suites de la réunion du Conseil national palestinien à Alger

« Il est contraire à la jurisprudence de la France de reconnaître un Etat sans territoire défini »

soulígne M. Roland Dumas

M. Roland Dumas, ministre d'Etat chargé des affaires étrangères, a exprimé, mercredi 16 novembre, au cours de la séance des questions d'actualité, à l'Assemblée nationale, le point de vue du gouvernement sur la réunion du Conseil national palestinien à Alger, qui a proclamé un Etat palestinien et approuvé la résolution 242 des Nations unies reconnaissant implicitement l'existence de l'Etat d'Israël.

Répondant à une question de M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste, M. Dumas a déclaré que *« la France ayant toujours défendu et défendant toujours les droits respectifs du peuple juif et du peuple palestinien à la reconnaissance et à la sécurité sur des territoires constitués en Etats disposant de frontières garanties, se réjouit de voir disparaître, à travers l'acceptation par l'OLP des résolutions 242 et 238 de l'Organisation des Nations unies, l'un des plus graves obstacles à cette reconnaissance mutuelle »*.

Si cette *« reconnaissance par la France d'un Etat palestinien ne soulève aucune difficulté de principe »*, il est toutefois *« contraire à sa jurisprudence de reconnaître un Etat qui ne dispose pas d'un territoire défini »*. *« Il n'en reste pas moins qu'une large partie du peuple palestinien vit et travaille sur une terre où n'existe pas de souveraineté reconnue, alors que les droits historiques de ces populations ne sont pas niables*, a ajouté M. Dumas, en précisant que le président de la République et le gouvernement *seront amenés à faire connaître les initiatives que la France entreprendra dans la situation nouvelle qui vient de se créer. »*

Mais *« le débat juridique ne modifie pas une constatation de fond, à savoir qu'on ne parviendra à une solution pacifique du conflit que par le dialogue et la négociation »*. *« C'est dans ce but*, a conclu le ministre des affaires étrangères, *que la France continuera à œuvrer pour la réunion dans les meilleurs délais possibles d'une conférence internationale. »*

Répondant ensuite sur le même sujet à une question de M. Robert Montdargent (PC, Val-d'Oise), M. Dumas a rappelé les deux événements importants survenus en 1988, *« la guerre des pierres »* et la décision du roi Hussein d'abandonner la Cisjordanie. *« La France réaffirme que le peuple palestinien a le droit de choisir son destin et d'avoir un Etat. Elle entreprendra tout ce qui sera utile à la paix et au respect des droits des peuples en cause »*, a déclaré M. Dumas.

SOUDAN

Signature d'un accord en vue de mettre fin à la guerre civile

Le colonel John Garang, chef des rebelles de l'Armée de libération populaire du Soudan (ALPS), et M. Mohamed Osman El Mirghani, président du Parti unioniste démocratique (PUD), membre de la coalition au pouvoir à Khartoum, ont signé mercredi 16 novembre à Addis-Abeba un accord appelant à une conférence constitutionnelle pour tenter de mettre fin à la guerre dans le sud du Soudan.

L'accord donne satisfaction aux rebelles sur plusieurs points déjà soulevés lors de précédentes négociations de paix qui n'avaient pas abouti : levée de l'état d'urgence en vigueur depuis 1985, dénonciation des accords militaires conclus avec d'autres pays, dont l'Egypte et la Libye, et mise en veilleuse de la charia (la législation islamique).

Le colonel John Garang a souligné devant les journalistes, à l'issue de la cérémonie de signature de l'accord, que ce texte ne pourrait pas déboucher sur un cessez-le-feu tant que le gouvernement et le Parlement de Khartoum ne l'auraient pas approuvé. Il a ajouté qu'il avait accepté de signer cet accord, qui ne lui donne qu'une satisfaction partielle, parce qu'il était *« impatient de parvenir à une paix juste dans l'intérêt du peuple soudanais »*. Selon les observateurs, l'acceptation par l'ALPS du fait que la charia soit gelée et non pas abolie, comme le prévoyait le précédent accord, dit de Koka-Dam (Ethiopie), signé avec plusieurs organisations soudanaises, constitue une concession de taille de la part des rebelles sudistes.

L'accord d'Addis-Abeba risque cependant de demeurer lettre morte, le premier ministre, M. Sadek el Mahdi, ayant exprimé des réserves sur sa tenue. Après avoir récemment refusé de rencontrer le colonel Garang et menacé de faire voter une loi assimilant tout contact avec son mouvement à un acte de haute trahison, il s'était finalement résigné à laisser agir M. Mirghani sans s'engager en quoi que ce soit. Il s'était montré extrêmement pessimiste sur les résultats des pourparlers en affirmant que le colonel Garang avait été jusqu'à présent *« peu sérieux »* dans ses tentatives de négocier la paix. Il avait en outre donné récemment l'impression de vouloir privilégier une action militaire dans le sud, en affirmant que la guerre civile pouvait être gagnée sur le terrain.

Cet accord pourrait en également provoquer de graves dissensions au sein de la coalition gouvernementale déjà ébranlée par une crise économique aiguë et par le problème litigieux des relations avec la Libye. Tout récemment encore, le PUD s'était violemment opposé aux tentatives du parti Oumma de M. Sadek El Mahdi de conclure avec Tripoli un accord d'unité. D'autre part, le Front national islamique, qui a rejoint le gouvernement cette année et veut à tout prix réactiver la charia, s'est farouchement opposé aux négociations d'Addis-Abeba, estimant qu'un accord entre le PUD et l'APLS équivalait à une reddition aux rebelles et faisait partie d'un complot visant à bloquer les efforts en vue de rétablir la loi islamique au Soudan.

J. G.

Washington juge insuffisantes les décisions de l'OLP

Les Etats-Unis ont reconnu, le mercredi 16 novembre, une évolution encourageante au sein de l'OLP, tout en rejetant comme insuffisantes les décisions prises à Alger, dans la nuit de lundi à mardi, par le Conseil national palestinien. Estimant que la déclaration politique adoptée par le CNP était trop ambiguë dans sa reconnaissance d'Israël et pas assez explicite dans sa condamnation du terrorisme, le porte-parole du département d'Etat a indiqué que Washington n'avait pas l'intention d'entamer le dialogue avec l'OLP tant que celle-ci n'aurait pas adopté une position plus nette vis-à-vis d'Israël.

Les Etats-Unis n'appuieront pas, non plus, une participation de la centrale palestinienne à une conférence internationale. Washington avait déjà rejeté la proclamation d'un Etat palestinien.

Dans le monde arabe, la Syrie, qui n'a pas ménagé ses critiques à l'égard de M. Arafat et de sa ligne modérée, a indiqué, mercredi, qu'elle soutenait l'Etat palestinien proclamé à Alger, sans toutefois le reconnaître explicitement et accompagnant son « soutien » d'une mise en garde contre toute concession à Israël. *« Il est naturel que la Syrie soutienne l'Etat palestinien, car cela correspond à sa politique, aux résolutions des sommets arabes et à la légitimité internationale »*, indique un communiqué publié par l'agence officielle SANA.

Parallèlement, le nombre de pays ayant reconnu l'Etat palestinien n'a cessé de croître et se montait à vingt-cinq mercredi soir : Cuba, le Soudan, le Maroc, l'Algérie, l'Irak, la Malaisie, le Koweït, la Tunisie, l'Arabie saoudite, les Yemen du Nord et du Sud, Madagascar, la Turquie, Bahreïn, la Jordanie, la Zambie, le Bangladesh, la Libye, les Emirats arabes unis, l'Indonésie, l'Inde, le Pakistan, la Mauritanie, la Yougoslavie et le Nicaragua.

En Europe de l'Est, la Pologne a, de fait, reconnu l'Etat palestinien, indiquant, dans un communiqué officiel, qu'elle établirait des relations avec ses autorités dès qu'elles seraient nommées. Pékin a, de son côté, qualifié d'*« étape positive »* l'initiative du CNP. En Europe occidentale, l'Allemagne fédérale a jugé *« positive »* la reconnaissance des résolutions 242 et 338 par l'OLP, tandis que l'Espagne, commentant les résultats des travaux du CNP, a parlé d'« un pas dans la bonne direction ».

Mais la réaction la plus favorable à l'OLP pourrait provenir de la Grèce, dont il ne paraît pas exclu qu'elle reconnaisse le nouvel Etat palestinien, à en croire les confidences, au Parlement européen de Strasbourg, d'un haut responsable grec, qui a toutefois requis l'anonymat. Selon lui, Athènes pourrait annoncer la semaine prochaine la reconnaissance simultanée d'Israël et de l'Etat palestinien. La Grèce préside actuellement la CEE. – *(AFP, AP, Reuter.)*

M. Edgard Pisani élu à la présidence de l'Institut du monde arabe

M. Edgard Pisani, chargé de mission auprès du président de la République, a été élu, mardi 15 novembre, à la présidence de l'Institut du monde arabe (IMA), en remplacement de M. Paul Carton, à l'unanimité des membres du conseil d'administration présents à la séance. Deux sur douze étaient absents.

M. Paul Carton était président de l'IMA depuis mai 1986. Il avait été précédé à ce poste par MM. Philippe Ardent et Jean Guidoni.

[Agé de soixante-dix ans – il est né le 9 octobre 1918 à Tunis. – M. Pisani était chargé de mission à l'Elysée depuis 1986 et la fin de son « expérience calédonienne ». D'abord délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie en 1984, il avait été nommé ministre, chargé de ce territoire, en 1985. Après une brève carrière préfectorale dans les premières années d'après-guerre et une fonction sénatoriale (Haute-Marne) de 1954 à 1961, il a été successivement, sous le général de Gaulle, ministre de l'agriculture puis de l'équipement dans les cabinets Debré et Pompidou, jusqu'en 1967. Il retrouva son siège de sénateur de la Haute-Marne en 1974, sous l'étiquette socialiste. Nommé en 1981 à la Commission européenne, chargé du développement, il y restera jusqu'en 1984, avant de prendre en main le dossier calédonien.]

Afrique

ALGÉRIE

Une des ligues des droits de l'homme dénonce la torture systématique lors des émeutes d'octobre

ALGER
de notre correspondant

La Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH), présidée par Me Miloud Brahimi, a rendu public, mercredi 16 novembre, au cours d'une conférence de presse à laquelle assistait l'avocat français Me Jacques Vergès, les rapports de ses commissions d'enquêtes sur *« les atteintes aux droits de l'homme »* et *« les dérives et carences de l'information »*, liées aux émeutes meurtrières du mois d'octobre dernier. La Ligue, à partir de deux cents vingt-huit témoignages recueillis, a brossé un tableau accablant. Sans publier aucun bilan chiffré, elle estime cependant *« en dessous de la réalité »* le chiffre officiel de 161 morts donné par le ministère de l'intérieur.

Selon le président du comité Ouest de la LADH, un avocat oranais, Me Mahi Gouadni, les arrestations ont été opérées dans *« l'illégalité la plus flagrante »* et *« l'arbitraire le plus absolu »*, souvent en dehors des heures légales, par des personnes qui ne déclinaient jamais ni leur identité ni leur qualité mais qui étaient parfois accompagnées de *« civils »*, notamment de commerçants, victimes de pillages, qui ont été reconnus. Plusieurs personnes ont été appréhendées, à titre préventif, en raison de leurs opinions, avant même le début des émeutes.

Les arrestations comme les perquisitions au cours desquelles des passeports et des travaux d'universitaires ont été saisis, ont été faites sans mandats de justice. Les proches des personnes arrêtées ont été malmenés chaque fois qu'ils tentaient de s'interposer ou de demander des explications. La LADH souligne que des responsables de la sécurité n'ont pas hésité à profiter des événements pour régler leurs comptes, *« cette attitude grave et irresponsable s'est manifestée jusqu'aux derniers jours d'octobre, à Tiaret (ouest) où onze morts sont à déplorer »*. Me Gouadni a précisé que le responsable de la sécurité de Tiaret avait été relevé récemment de ses fonctions, ce qu'il interprète comme une *« volonté de sanctionner »*.

Les personnes arrêtées ont été *« rassemblées dans des stades et à Oran dans les arènes où elles ont été triées »*, avant d'être dirigées sur des lieux de détention *« inappropriés »*, comme des casernes et des camps militaires, ou dans des endroits *« non identifiés, dont tout le monde parle et qui relèvent de certains services »*, a indiqué Me Gouadni. *« Dans de telles conditions*, souligne le rapport, *des blessés n'ont pas reçu les soins nécessaires à leur état »*, notamment à Hadjout (ouest) où *« cinq blessés par balles n'ont été hospitalisés que douze jours plus tard »*. *« Il n'y a pas de mots suffisants pour dénoncer ce qui a été fait »*, a déclaré Me Gouadni à propos de la torture qui a été pratiquée de façon systématique par les différents services d'ordre aussi bien civils que militaires. *« La lecture de certains témoignages est insoutenable »*, a révélé l'avocat oranais qui a confirmé qu'en divers endroits des séances de torture s'étaient déroulées en présence des autorités civiles, et notamment du chef de daïra (sous-préfet) de Boufarik (entre Alger et Blida).

Baignoire et « gégène »

Dans une longue et édifiante énumération, la Ligue retient des témoignages l'utilisation des méthodes de tortures suivantes : *« châtiments corporels ; matraquages par instruments contondants ; coups et blessures par arme blanche ; personnes contraintes de se dévêtir et de ramper nues sur un sol jonché de graviers et de tessons de bouteilles (au camp militaire de Sidi-Ferruch, près d'Alger) ; supplices de la baignoire et de la « gégène », avec application des électrodes sur toutes les parties du corps ; violences sexuelles ; sodomisation par instruments tels que bouteilles ou manches de pioche (gendarmerie de Boufarik) ; brûlures de cigarettes (Boufarik) ; administration forcée de liquides et de produits nocifs divers, d'urines et d'eaux usées »*. Me Gouadni a également confirmé que des médecins et du personnel paramédical avaient assisté les tortionnaires, à différents endroits.

« Il y a eu des morts violentes, dans la rue, sur les balcons, dans les maisons », a ajouté Me Gouadni, précisant que, selon certains témoignages, on a tiré *« avec la volonté délibérée de tuer, à El Harrach, Belfort, Bouzaréah, Chéraga (près d'Alger), Blida et Sidi-Lakhdar, Aïn-Defla »*. La Ligue note que *« les constatations de différents médecins font ressortir l'utilisation de balles explosives »*.

La LADH signale également une douzaine de disparitions à Alger. Il s'agit *« de personnes enlevées au moment des émeutes qui n'ont toujours pas reparu »*, a indiqué Me Gouadni qui a dit avoir poussé les recherches jusque dans les services d'état civil des mairies, sans résultat. Selon lui, l'institution judiciaire n'a pas *« échappé au vide institutionnel »*. Elle s'est caractérisée *« par un état de non-droit pendant au moins quarante-huit heures »*, peut-on lire dans le rapport de la Ligue qui cite les tribunaux de Aïn-Defla et de Rouiba où des *« jugements quasi clandestins »* ont été rendus *« de nuit, dans le cadre d'un huis clos de fait »*. La Ligue remarque que *« vingt-sept personnes déférées devant le tribunal militaire de Blida demeurent toujours incarcérées »*, en dépit des strictes instructions présidentielles demandant l'élargissement des personnes arrêtées au moment des émeutes.

En conclusion de son rapport, la Ligue réclame *« la création d'une commission nationale d'enquête »*. Elle exige *« la publication de la liste nominative exacte et complète des personnes blessées, tuées et disparues »*. Elle demande que les responsables soient poursuivis, et souhaite la création d'une *« inspection générale des services »* qui permette le contrôle de la police et de la sécurité militaire. Elle annonce aussi qu'elle se constituera *« partie civile dans toutes les procédures susceptibles d'être engagées »*.

Dans son autre rapport d'enquête, la Ligue constate que *« la désinformation qui fut de règle dans la presse algérienne »*, durant les événements d'octobre, a pour causes *« les entraves que rencontrent les journalistes dans l'exercice de leurs fonctions depuis 1962 : humiliations, répressions professionnelle et policière, listes noires, fichage, interdits d'écrire, mutations arbitraires, falsification de textes, délation juridiquement organisée, dénaturation d'intention d'écrits et censure systématique »*. La LADH demande en conséquence *« l'abrogation du code de l'information dans les plus brefs délais »* et la création d'un *« haut conseil national de la communication, composé de personnalités indépendantes et crédibles »*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

AFRIQUE DU SUD : tuerie à Pretoria

Un ancien policier blanc abat six Noirs

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Le jeune homme blanc s'est approché d'une femme noire. Il a sorti son arme et a tiré à bout portant, comme cela, sans raison apparente. Il a ensuite fait feu sur deux Noirs et s'est dirigé vers un balayeur. Il a placé son pistolet sur la tempe de celui-ci et a appuyé sur la détente avant de s'engouffrer dans une rue en tirant sur tous les Noirs qui se présentaient. Il a eu le temps de recharger à plusieurs reprises son arme automatique avant d'être finalement maîtrisé par des policiers... noirs.

Une tuerie pour rien, mardi 15 novembre, dans l'après-midi, en plein centre de Pretoria, qui a fait six morts et quatorze blessés. Un accès de rage contre les Noirs d'un ancien policier de vingt-trois ans qui a reconnu appartenir à un mouvement d'extrême droite, le Mouvement de résistance afrikaner (AWB). Il n'a pas encore expliqué les raisons de cet acte, mais a revendiqué être le chef d'un groupuscule néo-fasciste, *les Loups blancs*, qui a affirmé dernièrement être à l'origine d'attentats contre des mouvements anti-apartheid.

Suspendu de la police il y a un an, il avait démissionné après qu'une enquête eut démontré qu'il faisait campagne pour l'AWB. Parmi la littérature d'extrême droite, une photographie avait été retrouvée le représentant avec, dans une main, un couteau et, dans l'autre, la tête d'un Noir, une victime d'un accident de la route ou d'un meurtre. Il se proposait, selon ses propres dires, de la diffuser avec ce slogan : *« Prends garde, ANC »*. Une menace à l'encontre du Congrès national africain.

Au cours du week-end, cet homme avait écrit à ses parents pour leur indiquer que le gouvernement se préparait à faire de l'ANC et du Parti communiste ses alliés, et que c'était la raison pour laquelle les Loups blancs se battaient *« pour le retour du Christ »*...

MICHEL BOLE-RICHARD.

Remaniement de la hiérarchie militaire

ALGER
de notre correspondant

Après la nomination, la semaine dernière, d'un nouveau gouvernement qui se bat toujours devant l'Assemblée populaire nationale (APN) pour faire agréer son programme d'action par les députés, le président Chadli — également ministre de la défense — a procédé — mercredi 16 novembre, à un remaniement à la tête de la hiérarchie militaire. Le général Khaled Nezzar est nommé chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), en remplacement du général-major Abdallah Belhouchet, nommé conseiller à la présidence de la République pour les affaires militaires. Le général Lamine Zéroual succède au général Nezzar à la fois comme commandant des forces terrestres et adjoint au chef d'état-major.

Les généraux Belhouchet et Nezzar étaient les deux seuls militaires de haut rang à être apparus publiquement pendant les émeutes du mois d'octobre, alors qu'Alger et ses environs étaient sous état de siège. Ils avaient été ostensiblement reçus par le président de la République, incarnant *de facto* le commandement militaire dont tout le monde parlait mais que personne n'identifiait réellement.

Le communiqué officiel ne dit pas si le général Belhouchet, qui était également vice-ministre de la défense, conserve cette fonction. Il avait été nommé chef d'état-major le 22 novembre 1986, après le limogeage du général Moustapha Benloucif, officiellement *« déchargé de ses fonctions pour raisons de santé »*.

La phase finale de la mutation

Les généraux Belhouchet et Nezzar ont commencé leur carrière militaire dans l'armée française avant l'indépendance. L'un était sergent, l'autre sous-lieutenant lorsqu'ils désertèrent pour rejoindre le maquis, le premier en octobre 1956, le second en avril 1958. Ils sont tous deux nés dans le Constantinois, dans l'est du pays, d'où sont originaires la majorité des dirigeants algériens.

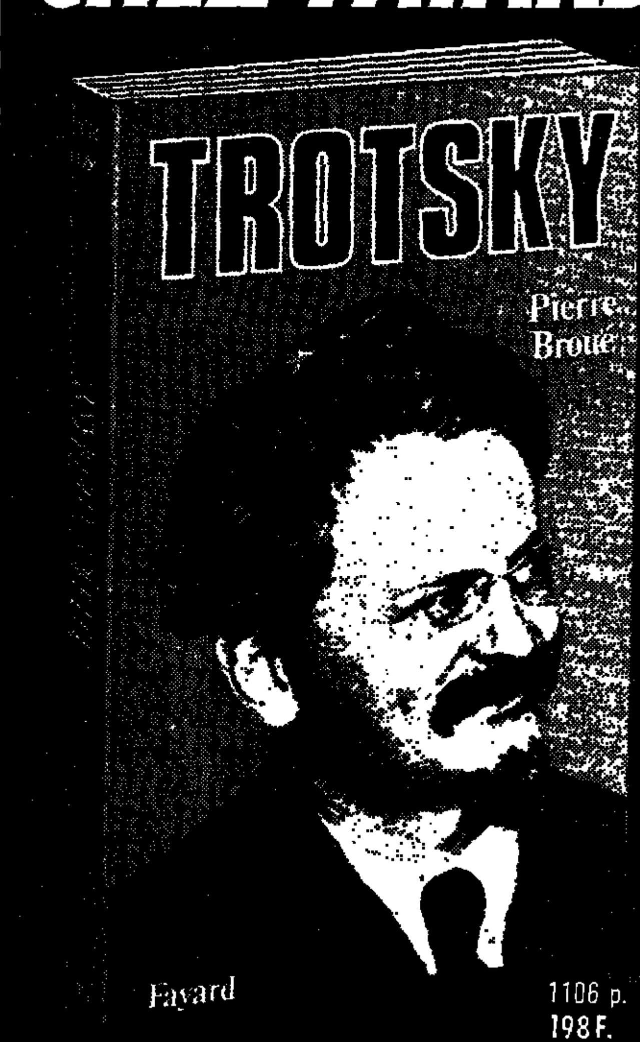
Ils ont fait partie de la première promotion de généraux nommés le 1er novembre 1984, à l'occasion du trentième anniversaire du déclenchement de l'insurrection armée. Jusqu'à cette date, l'ANP était dirigée par des colonels. En créant ce grade, le président Chadli inaugurait en fait la campagne de transformation de l'armée. En l'espace de trois ans, elle est passée du stade de l'appareil militaire, avec un ministère tout-puissant englobant plusieurs directions, à celui d'armée conventionnelle avec trois commandements séparés : les forces terrestres, navales et aériennes, dépendant directement de l'état-major, lui-même placé sous l'autorité du président de la République, ministre de la défense depuis le coup d'Etat du 19 juin 1965 qui porta le colonel Houari Boumediène au pouvoir.

Le passage progressif d'un stade à l'autre est jalonné de mises à la retraite d'anciens officiers qui tenaient leur légitimité de la guerre d'indépendance. Le général Belhouchet aura soixante-cinq ans au printemps prochain. Son éviction de l'état-major n'est pas une sanction. Elle est inscrite logiquement dans la phase finale de mutation de l'armée algérienne, destinée à rentrer dans ses casernes et à rester cantonnée dans ses quartiers, sous le commandement de jeunes officiers-technocrates.

F. F.

● **Veillée funèbre à la mosquée de Paris.** — Le Comité de soutien aux mères algériennes et la Coordination de solidarité avec le peuple algérien organisent une veillée funèbre, le vendredi 18 novembre 1988, à 18 heures, à la mosquée de Paris, pour célébrer le quarantième jour des morts d'octobre 1988 en Algérie.

● **PRÉCISION.** — Il existe en Algérie trois ligues des droits de l'homme, dont une seule, celle fondée par Me Abdennour Ali-Yahia, est affiliée à la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH). A la suite de la publication de notre article sur les contacts qu'a eus récemment Me Ali-Yahia à Paris (*le Monde* du 11 novembre), Me Miloud Brahimi, président de la ligue reconnue par les autorités algériennes, nous demande de préciser qu'il n'a jamais fait de démarche pour solliciter l'affiliation à la FIDH et qu'il ne pouvait pas matériellement le faire, puisque sa propre association a été fondée plusieurs mois après l'affiliation de celle de Me Ali-Yahia.



Amériques

BRÉSIL : les premiers résultats des élections municipales

La gauche réussit une percée historique

Les premiers résultats des élections municipales du 15 novembre dernier au Brésil confirment la défaite des candidats de la majorité. Une grande partie des 70 millions de Brésiliens qui se sont rendus aux urnes – le vote est obligatoire – ont accordé leur confiance aux partis de gauche.

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Une petite femme de cinquante-trois ans au visage rondouillet, à la silhouette trapue, aux cheveux coupés court de « militante de base » est en train de bouleverser depuis deux jours la politique brésilienne : hier inconnue, aujourd'hui célébrée dans toute la presse, Luiza Erundina a *créé la sensation*, aux élections municipales du 15 novembre, en s'imposant dès le début du dépouillement comme le futur maire de Sao-Paulo. Rien ne laissait prévoir, il y a encore une semaine, que cette activiste du Parti des travailleurs pourrait gagner son pari. Elle n'était qu'en troisième position dans les sondages. Elle n'avait pas, au départ, la *préférence* de la direction de son parti. Originaire du Nordeste, le « Mezzogiorno brésilien », c'était une militante de quartier, toujours sur la brèche, certes, pour défendre les grévistes et les sans-logis, mais qui ne s'était pas encore hissée au premier rang de sa formation. Or la mairie de Sao-Paulo n'a pas seulement une importance politique : c'est aussi l'un des plus gros budgets du pays.

En quelques jours, le phénomène Erundina s'est produit. Mercredi soir, la candidate du PT distançait de quatre points son suivant immédiat, *Paulo Maluf, qui a déjà été* maire de la ville et qui était donné gagnant jusqu'à la veille du scrutin. Il y a peu de chances que cette tendance se modifie avant la fin du dépouillement, prévue pour vendredi ou samedi, et tout le monde donne le triomphe final de Luiza Erendina comme assuré. Triomphe qui n'est pas unique : la gauche gagne dans les grandes villes du Centre-Sud, qui constitue *le* Brésil moderne, et fait souvent une percée ailleurs. C'est la première fois dans l'histoire du pays. « *Révolution dans les urnes* », a titré un quotidien mercredi. Dans l'Etat même de Sao-Paulo, le parti de Luis Ignacio da Silva, dit « Lula », arrive en tête dans des villes importantes comme Campinas, Santos et Santo-André. Le futur maire de Porto-Alegre sera un « pétiste », Olivio Dutra, de même que celui de Vitoria, au nord de l'Etat de Rio. Le PT incarne assurément la vraie gauche : issu des luttes ouvrières paulistes de la fin des années 70, il est resté fidèle à ses origines, en collant au plus près à sa base syndicale, en se situant dès le départ dans l'opposition au gouvernement Sarney, simple prolongement, à ses yeux, du régime militaire. Il est composé d'ouvriers et d'intellectuels, il a ses curés « rouges » et ses représentants des classes moyennes, ses « chiites », c'est-à-dire ses radicaux, et ses modérés, comme l'ancien leader métallurgiste Luis Ignacio da Silva, dit « Lula », président du parti. Il a aussi ses symboles révolutionnaires : le rouge et l'étoile de ses drapeaux, *les barbes à la Fidel Castro de ses* militants. Il a surtout sa volonté de changement, qui s'incarne dans des hommes neufs, associés aux mouvements populaires, et s'exprime dans un discours non exempt des clichés propres à une gauche qui, ayant été écartée du pouvoir, n'a pas évolué.

Protestation généralisée

L'autre parti qui sort fortifié des élections est le PDT (Parti démocratique du travail) de Leonel Brizola, aux origines moins pures, aux comportements plus douteux, mais qui jouit d'une incontestable base populaire dans son fief principal, Rio-de-Janeiro. Dans cette dernière ville, c'est le candidat du parti, Marcello Alencar, qui arrive largement en tête. Il avait déjà occupé la mairie de 1983 à 1985, quand Leonel Brizola était gouverneur. Les « brizolistes » ayant commis des erreurs, ils avaient perdu leurs positions locales. *Ils vont pouvoir les récupérer. C'est* le vote des *favelas*, c'est-à-dire des bidonvilles, qui leur a donné la victoire. Ils devraient l'emporter aussi à Nova-Iguaçu et Campos, agglomérations importantes de la région.

Triomphe de la gauche encore à Belo-Horizonte, la troisième ville du pays, avec Pimenta da Veiga, qui devrait gagner la mairie, et qui appartient au Parti social-démocrate brésilien (PSDB). Cette formation inconnue jusqu'à présent sur la carte électorale est née d'une scission de gauche du parti jusqu'à présent majoritaire, le PMDB, lâché cette année par des dirigeants de poids comme l'ancien gouverneur Franco Montoro, les sénateurs José Richa, Mario Covas, Fernando Henrique Cardoso, etc.

On retrouve les mêmes forces, seules ou en coalition, dans les premières places pour la mairie, dans des villes du Nord, comme Manaus, ou du Nordeste, comme Aracaju ou Natal. Même une formation jusqu'alors quasi inexistante comme le Parti socialiste brésilien (PSB), d'inspiration marxiste, remporte des succès. Il ne s'agit pas pour autant d'un raz-de-marée. Les partis de la « *situation* », *comme on dit joliment* au Brésil, c'est-à-dire ceux qui soutiennent le pouvoir, l'emportent encore en beaucoup d'endroits.

Mais le PMDB, le parti de la résistance au régime militaire, disparaît de la plupart des capitales régionales, lui qui avait « fait » vingt-deux gouverneurs sur vingt-trois lors des élections de 1986. Il se maintient à Salvador et dans deux ou trois autres villes. De l'avis général, il paie ainsi le prix de ses compromissions et de ses échecs. Les insuccès du président Sarney, ce sont aussi les siens. Il a partagé ses méthodes de *gouvernement*, *faites* d'opportunisme, de népotisme et d'aveuglement devant les réalités.

Les observateurs interprètent le vote du 15 novembre comme une *protestation généralisée plus qu*'ils n'y voient un virage à gauche de l'électorat. Les partis dans l'opposition ont bénéficié tout naturellement de la mauvaise humeur, voire des frustrations, de la population. Comme tant d'autres, Luiza Erundina exprime un tel mouvement.

Mais son succès – limité certes, puisqu'il repose sur 30% des voix – va bien au-delà. Avec son physique ingrat de Nordestine, ses gestes simples, son style direct, c'est le peuple brésilien qu'elle fait accéder au pouvoir dans la principale ville du pays. Elle succède à un homme, Janio Quadros, qui est son antithèse, puisqu'il est le point de ralliement du clan conservateur.

CHARLES VANHECKE.

COLOMBIE

Deux cents assassinats de syndicalistes en deux ans

Une vague de violence de grande ampleur s'abat actuellement sur la Colombie, selon un rapport du comité sur la liberté syndicale du Bureau international du travail (BIT) examiné mercredi 16 novembre à Genève. Ce rapport, rédigé à la suite d'une mission effectuée dans ce pays du 31 août au 7 septembre, recense deux cents cas d'assassinats de militants et dirigeants syndicaux dans ce pays depuis deux ans.

Les syndicalistes ne constituent pourtant pas la majorité des victimes. Des plaintes contre le gouvernement de Colombie ont été introduites, notamment par la Centrale unitaire des travailleurs (CUT), par la Confédération internationale des *syndicats libres (CISL) et par la* Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante (CMOPE). La CISL estime que certaines sphères du gouvernement sont complices des infractions aux droits de l'homme et aux droits syndicaux.

Le gouvernement de Bogota a répondu que les violences émanent tant de « *groupes subversifs de gauche* » que de « *groupements d'extrême droite* ». Il a été « *impossible de supprimer ces groupements* », ajoute-t-il, précisant que « *la violence des trafiquants de drogue est intimement liée à celle des groupes de droite, car les uns et les autres ont stimulé économiquement la délinquance de droit commun* ».

Par ailleurs, un sénateur de l'opposition conservatrice, M. Alfonso Ospina, disparu de son domicile de Medellin depuis le *15 novembre*, a *probablement été* enlevé. M. Ospina avait été secrétaire général de la présidence sous le précédent gouvernement. – *(AFP, Reuter.)*

Diplomatie

CSCE

La France relance la polémique avec les Etats-Unis à la Conférence de Vienne

Sous l'impulsion du président de la République, les représentants français à la Conférence de Vienne sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) ont demandé un nouveau délai de réflexion pour réexaminer la question du lien entre la future négociation sur les armes conventionnelles, dont la conférence de Vienne doit définir le mandat, et le processus général de la CSCE. La France relance ainsi une polémique avec les Etat-Unis, au moment où les désaccords Est-Ouest sur des questions relatives aux droits de l'homme semblaient sur le point d'être résolus, levant le dernier obstacle à une conclusion rapide des négociations de Vienne.

« Un très sérieux problème »

La divergence franco-américaine n'est pas nouvelle : la France s'est, en effet, toujours opposée à ce que la négociation sur les armes conventionnelles se déroule « de bloc à bloc », c'est-à-dire entre le pacte de Varsovie, d'une part, et d'autre part l'OTAN, où les Etats-Unis ont un rôle leader.

Pour éviter une telle approche, qui a la faveur des Américains, Paris, tout en acceptant que la négociation se déroule à vingt-trois (les *seize pays de l'OTAN et les sept du* pacte de Varsovie), a voulu qu'elle s'inscrive dans le processus général de la CSCE auquel participent trente-cinq pays, les vingt-trois plus les douze pays européens neutres et non alignés (NNA). Un compromis avait été trouvé, selon lequel douze « NNA » seraient informés au moins deux fois du déroulement de la négociation sur le désarmement conventionnel, et leurs réactions prises en compte. C'est de ce compromis que les Français demandent le réexamen, en contestant l'interprétation qu'en font les Américains.

Le représentant américain à Vienne a déclaré que cette attitude française avait surpris les délégations occidentales et posait « *un très sérieux problème* ».

En ce qui concerne la proposition soviétique de réunir à Moscou une conférence de suivi sur les droits de l'homme, qui se heurtait aux réserves des Américains et des Britanniques *notamment*, les Occidentaux ont arrêté une position commune qui a été transmise aux autorités soviétiques. Elle énonce les conditions posées par les Occidentaux pour une telle conférence : libération préalable de tous les prisonniers politiques en URSS, ainsi que des membres du groupe de surveillance des accords d'Helsinki encore *détenus*; autorisation d'émigrer pour tous les « refuzniks » ; modification de la législation soviétique sur certaines questions relatives aux droits de l'homme. Cette position a fait récemment l'objet de consultation, entre les Américains et leurs alliés, et notamment d'une lettre du président Reagan à Mme Thatcher, qui avait exprimé les réserves les plus vives.

M. Philippe Coste nommé ambassadeur à l'île Maurice

M. Philippe Coste a été nommé ambassadeur de France à l'île Maurice en remplacement de M. Philippe Petit, a annoncé, le mercredi 16 novembre, le Quai d'Orsay.

[Né en 1947, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Coste a été premier secrétaire à Bangkok et représentant permanent de la France auprès de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (1977-1978), avant d'être affecté à la représentation permanente de la France auprès des Communautés européennes à Bruxelles (1978-1981).

Détaché auprès du ministère de l'industrie (1981-1982), il a été ensuite *chargé de mission pour les questions* internationales (1981-1982), adjoint au chef du centre d'analyse et de prévision (1982-1984), et, depuis 1984, chef de ce centre.]

Politique

Dans un entretien au *Nouvel Observateur*

M. Rocard : « Ne pas confondre ouverture et déménagement »

Interrogé, dans le *Nouvel Observateur* daté 18-24 novembre, sur les revendications sociales, M. Michel Rocard rappelle d'abord la « *longue liste des conflits qui ont trouvé une issue par la négociation, par la volonté d'écoute et la capacité de dialogue de* [son] *gouvernement* », avant d'affirmer, à propos des revendications salariales des fonctionnaires :

« *Une partie de nos difficultés viennent paradoxalement de notre réussite dans la lutte contre l'inflation. Désormais, avec une hausse des prix de 3 % par an, la fourchette de ce qui est négociable en salaire nominal est faible. Mais il faut savoir qu'aujourd'hui le pouvoir d'achat distribué est un vrai pouvoir d'achat qui n'est plus mangé par la hausse des prix (...). Je n'ai jamais signé un chèque sans provision. Ce n'est que courant octobre que j'ai connu les conclusions des travaux préparatoires à la commission des comptes de la nation : ils confirmaient que la croissance redémarrait, donc que les rentrées fiscales seraient un peu plus importantes qu'il n'était prévu voici sept mois. Le gouvernement pouvait donc faire un peu plus pour les salariés sans distribuer de la monnaie de singe. Je n'en ai eu la certitude que dans la seconde quinzaine d'octobre.* »

A propos des « coordinations », M. Rocard souligne qu'il que son gouvernement n'en a « *pas un instant* » sous-estimé le poids, mais que les coordinations ne sont pas des phénomènes plus nouveaux que ceux d'accords « *récusés par la base* » qui existent « *depuis l'origine des temps* ». Il souligne que les coordinations sont « *des structures spontanées de périodes chaudes qui, dès l'extinction du conflit se dissolvent ou s'assèchent* » et qu'en conséquence les syndicats, dans le conflit des infirmières, représentaient « *un interlocuteur momentanément affaibli mais qui, en fin de parcours, serait le seul (...) présent* ».

Au sujet du traitement des problèmes qualitatifs de la fonction publique, le premier ministre affirme : « *Ce que je propose, c'est une méthode (...). C'est hôpital par hôpital, lycée par lycée, administration par administration qu'il faut faire changer les choses. Je songe davantage à une marche vers un peu plus d'autonomie. Il faut à tout prix permettre une part plus grande d'exercice de responsabilités à la base. Dès l'instant où les choses se passent au niveau national, en délégation, on entre dans le formalisme. Les déclarations sont faites pour être lues à la presse. On ne travaille plus sérieusement. Il faut maintenant qu'on entre dans un silence relatif et que tout se fasse progressivement dans une confiance retrouvée entre les personnels et l'administration (...). La fonction publique sait mal promouvoir les meilleurs. Il faut créer un système d'évaluation accepté et reconnu.* »

A propos de la « rigueur », M. Rocard explique : « *Attention aux mots ! L'accord en cours de conclusion va tout de même apporter une préservation minimale du pouvoir d'achat. Si un gouvernement dit non à tout, cela s'appelle l'austérité. La rigueur, c'est lorsqu'il ne dit oui qu'à ce qui est à la fois juste et possible.* » Il préfère parler d'« *ouverture prudente* » : « *La situation financière de nos entreprises s'est améliorée depuis trois ans. Mais elles sont toujours endettées : une fois et demie de plus que les entreprises allemandes. C'est encore trop. Aujourd'hui l'investissement croît de 6,5 % à 7 % par an, ce qui est excellent, mais cela ne se traduit pas encore en capacité de production. Si la consommation part dans tous les sens, les importations vont augmenter. Si les coûts augmentent trop vite, les prix montent. La balance des paiements se détériore, il faut emprunter davantage, ce qui fait monter les taux d'intérêt. Le cycle infernal. Donc il ne faut pas distribuer de pouvoir d'achat au-delà de ce que permet l'état actuel de l'économie. L'effort doit être maintenu pendant une quinzaine de mois encore. Nous aurons ensuite un tout petit peu plus de souplesse si la croissance continue.* »

« Une complicité intellectuelle »

Le premier ministre affirme, à propos de « l'ouverture », que les élections municipales « *seront à cet égard relativement conservatrices. Elles illustreront ce qu'est l'actuelle majorité présidentielle, et pas plus. Quant au PC, il fait ce qu'il faut pour bien montrer qu'il n'est pas dans cette majorité.* »

M. Rocard précise : « *Il ne faut pas confondre ouverture et déménagement. Pratiquer l'ouverture, c'est une autre manière d'être à gauche, ce n'est pas cesser d'être à gauche. Il ne s'agit pas du tout, ni dans l'esprit du président ni dans le mien, de déplacer 10 % d'électeurs de droite vers le centre en laissant le reste désemparé à gauche. Il s'agit d'entraîner toute la gauche sur un projet de société plus juste et plus fraternel.* »

M. Rocard évoque la problématique du « *grand dessein* » pour déclarer : « *Faux débat ! L'expression « grand dessein » fait référence à l'idée qu'il se produit entre l'émetteur d'un message et l'opinion une vibration affective (...) Aujourd'hui, personne n'a plus à sa disposition la formule toute simple qui témoigne de la densité de l'homme qui la prononce. Pour des raisons historiques, géographiques et aussi économiques, la France est en ce moment porteuse d'un immense dessein. Simplement, il est complexe. Il ne se résume pas en une formule choc. La France est le moteur politique de l'Europe. Elle peut jouer un rôle décisif, au-delà de son propre poids, pour faire bouger les choses sur la scène internationale. Si elle arrive à favoriser le désarmement conventionnel en Europe, elle économise de l'argent et construit plus de logements. Si elle aide le tiers-monde à reprendre sa croissance, il nous achète aussi des produits et cela crée des emplois chez nous. Si l'espoir renaît en Afrique, la propension à émigrer diminuera. Et ce n'est qu'ainsi qu'on traitera sérieusement l'immigration. C'est la première fois dans l'histoire que le ricochet d'une action internationale bien conduite peut avoir des résultats positifs chez nous. Alors le grand dessein est simple : une distribution équitable des fruits de notre croissance, un système scolaire amélioré, une protection sociale présente, des Français qui auront retrouvé leur unité et donné à leurs autorités publiques tout le poids nécessaire pour jouer le jeu international, une France juste et réconciliée au service de la paix dans le monde et du développement. Et en tirant elle-même les bénéfices. C'est un projet évident : il est inscrit dans la géographie et dans l'histoire.* »

Enfin, le premier ministre juge que « *le changement majeur* [du point de vue des hommes, depuis son arrivée l'hôtel Matignon], *c'est une complicité intellectuelle étroite et chaleureuse avec le président de la République. C'est un peu nouveau lorsqu'on connaît notre longue histoire commune !* », conclut M. Rocard.

Un plaidoyer difficile

IL y a moins de trois semaines, sur Europe 1, le lundi 24 octobre, M. Michel Rocard affirmait que, pour dix-huit mois encore, la priorité, en matière économique, devait être « *une forte poussée de l'investissement* », condition *sine qua non* pour « *nous donner, à terme, des marges de manœuvre un peu plus amples* ».

Autrement dit, le premier ministre annonçait un nouvel effort de dix-huit mois pour les salariés, en particulier dans le secteur public. Depuis, lesdits salariés n'ont guère cessé de manifester leurs mécontentements. Plusieurs dirigeants du PS, dont MM. Pierre Mauroy et Laurent Fabius, qui ne peuvent ignorer l'approche des élections municipales, se sont émus de ce malaise persistant et ont demandé à plusieurs reprises à M. Rocard d'en tenir compte.

Le premier ministre répond aujourd'hui à ses détracteurs de tous bords, dans une interview publiée par le *Nouvel Observateur* daté 18-24 novembre. Il insiste, mais il nuance pour tenter, une nouvelle fois, de convaincre de la cohérence de la « *méthode Rocard* ». Il s'emploie donc à défendre sa ligne de conduite sans tomber dans une intransigeance qui passerait pour de la provocation à l'égard des fonctionnaires aussi bien que du PS.

Le premier ministre, dont on peut comprendre qu'il soit soucieux de son propre avenir, tient comme à la prunelle de ses yeux à son crédit économique. Cette obsession transparaît lorsqu'il affirme : « *Moi présent, il n'y aura pas de gâchis* » (des efforts déjà consentis). C'est pourquoi il explique aussi que le gouvernement n'a pas cédé aux pressions en consentant un nouveau « geste » salarial pour les fonctionnaires, mais a donné ce que permettaient les tout derniers résultats économiques.

M. Rocard doit aussi défendre sa crédibilité sociale. M. Mauroy plaiderait-il, au nom du PS, que « *la rigueur doit faire place à l'imagination* » et qu'il ne faut plus « *gérer la rigueur* » mais « *gérer avec rigueur* » ? C'est ce que je fais, lui répond implicitement le premier ministre qui développe aussi un plaidoyer pour sa méthode de dialogue social et rappelle qu'il va bientôt entrer dans le vif du sujet avec les fonctionnaires : la redéfinition d'un projet d'entreprise pour la fonction publique.

L'idée même d'un calendrier de sortie de la rigueur a pourtant de quoi soulever le scepticisme des « masses laborieuses ». De la prochaine sortie du « *tunnel* » — sous la droite — à la « *parenthèse* » de la rigueur sous la gauche, les salariés auraient des raisons de ne plus croire à ce genre de promesses. Au demeurant, il n'est pas sûr que l'énoncé même d'un tel calendrier renforce vraiment le crédit économique de M. Rocard.

Les Français, qui attendent depuis parfois des années une amélioration de leur pouvoir d'achat, continueront-ils, comme depuis quelques semaines, à faire la sourde oreille ? Ou bien le message de cette « *rigueur* », qui n'est pas de « *l'austérité* », est-il assez clair et convainquant pour qu'ils consentent un nouveau — et ultime ? — coup de rein et se mobilisent derrière leur premier ministre et leur président ?

M. Rocard admet que c'est autour d'un « *grand dessein* » — comme dirait M. Fabius — que les Français peuvent s'unir. Le problème est que le premier ministre, toujours persuadé que l'époque n'est plus aux programmes tout ficelés, a du mal à donner de la chair à cet « *immense dessein* » qu'il ne définit, pour le moment, que par des objectifs peut-être trop généraux pour être vraiment chargés de sens.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

● **Une proposition de regroupement des élections.** — M. Valéry Giscard d'Estaing et l'ensemble du groupe UDF de l'Assemblée nationale, ont déposé une proposition de loi tendant à regrouper les élections locales tous les trois ans. Ils proposent de faire coïncider tous les trois ans la date de renouvellement pour moitié des conseils généraux avec celle des conseils municipaux et, trois ans plus tard, le renouvellement de l'autre moitié des conseillers généraux avec celle des conseillers régionaux.

Selon les signataires de cette proposition de loi, cette solution permettrait de « *concilier la nécessité de regrouper les dates des élections locales et le fait de maintenir une stabilité plus grande dans la composition des assemblées locales* ».

Si rien n'est changé dans les mois qui viennent, les électeurs seront convoqués quatre fois entre 1989 et 1994 pour désigner leurs élus locaux.

Jamais de fin à la rigueur

(Suite de la première page.)

Ce n'est pas d'aujourd'hui non plus que pour donner la présentation la plus convenable possible à ses exhortations (sous-entendu : tout dépend du comportement des Français, s'ils font preuve de compréhension tout ira mieux... dans quelque temps), un chef de gouvernement de gauche oppose la rigueur à l'austérité. « *La rigueur de gauche n'est pas l'austérité de droite* », disait Pierre Mauroy en avril 1983, quand fut donné le coup d'envoi à la politique qui n'a cessé, du moins en apparence, d'être suivie depuis lors. M. Rocard va un peu plus loin. Il essaie de définir l'opposition, ne se contentant pas de l'affirmer. D'où cette précision : « *Si un gouvernement dit non à tout, cela s'appelle l'austérité* ». Remarquons en passant qu'on chercherait en vain un exemple récent. M. Raymond Barre, quand il était aux affaires, et proposait aux Français de rompre avec la facilité et de mobiliser toute leur énergie pour la lutte contre l'inflation (mais malheureusement la crise du pétrole, que la Suisse avait traversée en ramenant rapidement la hausse des prix à moins de 3 %, vint ruiner tant de persévérance) fut-il vraiment un père austère, opposant les refus les plus catégoriques à tout accommodement ? Plus loin de nous, Valéry Giscard d'Estaing, quand il engagea la France en septembre 1963 dans un « plan de stabilisation » qui se prolongea d'année en année (y compris sous son successeur aux finances) Michel Debré... jusqu'en mai 1968, poursuivit-il son dessein en étant sourd à toutes revendications ? On n'en a pas non plus le souvenir.

« Les grands équilibres » fragiles

Pour sa part, Michel Rocard tranche le débat par cette formule qu'il applique à son propre gouvernement : « *La rigueur, c'est quand il ne dit oui qu'à ce qi est à la fois juste et possible.* »

En conséquence, toute la question tourne autour de la détermination du juste et du possible. Sur le premier point, le premier ministre s'exprime et, quand il en a les moyens, agit, d'une façon qui est sans doute plus directement convaincante que celle de la plupart de ses prédecesseurs. On ne peut en particulier que souscrire à ce qu'il dit sur les conditions de travail et sur l'écoute des salariés eux-mêmes. Sur le second point, on est amené à se poser des questions lorsqu'on constate que, cinq ans et demi après l'inauguration de la rigueur, les prétendus « grands équilibres », quand ils sont atteints, restent étonnamment fragiles. Sans compter d'autres indications (franc soutenu par des taux d'intérêt élevés...) peut-être encore moins rassurantes.

Le premier ministre regarde-t-il nécessairement toujours les chiffres les plus significatifs ? Dans l'entretien avec le *Nouvel Observateur*, il nous apprend qu'il a dû attendre la deuxième quinzaine d'octobre pour être certain, au vu des travaux préparatoires de la commission des comptes de la Nation, que la croissance redémarrait et donc que les rentrées fiscales seraient « *un peu plus importantes* ». M. Rocard commença sa carrière de haut fonctionnaire à la direction de la prévision. Disons simplement que toutes les politiques d'austérité sont par essence fondées sur une analyse exclusive des données de la comptabilité nationale, qui fournit les grands « agrégats ». La politique économique est-elle un exercice consistant à ajuster des chiffres qui sont déduits les uns des autres ?

Une observation plus directe des données du marché apportait depuis plusieurs mois déjà, sinon la preuve absolue, du moins un ensemble impressionnant de présomptions concordantes indiquant que la France, comme tous les pays industrialisés, était portée par une conjoncture dynamique. M. Rocard redoute, pensant aux salaires, que la consommation, si on n'y prend garde, ne puisse « *partir dans tous les sens* ». Mais, en 1986 et en 1987, on a vu (chiffres connus depuis longtemps) les crédits de trésorerie aux particuliers s'envoler (croissance annuelle supérieure à 35 %). Cette année, la progression est encore de 23,2 % (statistiques arrêtées en août). L'ensemble des crédits aux particuliers augmente actuellement au rythme de 18,8 %, ce qui est beaucoup, bien qu'un peu moins qu'en 1987 (+ 22 %). Il faut dire que ces crédits, qui se traduisent pour le bénéficiaire par un surcoût dépassant souvent 50 % du prix de l'objet acheté à tempérament, sont extrêmement lucratifs pour les banques. Beaucoup plus que les anciens crédits consentis au Mexique du temps où le tiers-monde était la principale source du profit bancaire.

C'est vrai qu'il existe des risques de dérapage ; ils sont peut-être ailleurs que là où on les dénonce. Les fonctionnaires réclament fondamentalement la sauvegarde de leur pouvoir d'achat. Il est des circonstances où il est préférable de prévenir des risques d'explosion dus à l'accumulation des mécontentements que de chercher coûte que coûte à se donner l'impression que l'on contrôle toutes les grandes composantes de la comptabilité nationale.

PAUL FABRA.

A l'Assemblée nationale

« Y a-t-il encore un pilote dans l'avion du gouvernement ? »

Le RPR était-il soucieux de rattraper le temps d'antenne — et de polémique — perdu mercredi dernier en raison du traditionnel pèlerinage du groupe à Colombey-les-deux-Eglises, pour l'anniversaire de la mort du général de Gaulle ? Voulait-il donner, à deux jours du vote de la deuxième partie de la loi de finances, une leçon d'opposition ? Toujours est-il qu'il avait délégué son secrétaire général, M. Alain Juppé, pour interpeller le premier ministre sur le climat social au cours de la séance des questions d'actualité, le mercredi 16 novembre, à l'Assemblée nationale.

« *Y a-t-il encore un pilote dans l'avion du gouvernement ?* lança M. Juppé à l'adresse de M. Michel Rocard. *Avouez qu'il y a une ironie de l'histoire dans votre mésaventure : ne demandiez-vous pas, il y a quelques mois, d'être jugé sur votre capacité à améliorer la vie quotidienne des Français ? Il ne sert à rien de promettre qu'on repeindra les boîtes à lettres si l'on n'est pas capable d'assurer la continuité du service public du courrier !* »

« *La politique que je conduis consiste à signer des accords* », répondit M. Rocard en annonçant que, pour la première fois depuis 1985, un accord salarial allait être signé jeudi 17 novembre, « *par cinq des sept syndicats représentatifs* » de la fonction publique.

« *Nous pratiquons la négociation chaque fois que c'est possible,* ajouta M. Rocard. *Notre politique n'est pas une politique du mépris ni de la facilité, c'est peut-être pour cela qu'elle vous est difficilement intelligible.* » « *Si les infirmières se sont apaisées, c'est qu'elles savent que le gouvernement n'entend pas s'en tenir là* », poursuivit le premier ministre, ajoutant qu'il allait confier à Mme Michèle André, secrétaire d'Etat aux droits de la femme, la responsabilité d'une mission sur la situation du personnel des hôpitaux.

En réponse à une question de M. René Drouin (PS, Moselle), le premier ministre avait auparavant indiqué que après cinq ans « *d'une politique pour le moins austère* », l'annonce de bons résultats dans les entreprises avait composé un « *cocktail un peu détonant, surtout pour un secteur public dont les agents ont eu le sentiment qu'on les avait tenus à l'écart du bénéfice de la croissance retrouvée* ».

La politique contractuelle, prônée par le gouvernement, et les négociations menées dans la fonction publique devraient permettre, selon M. Rocard, d'« *ouvrir des discussions sur certaines causes profondes du malaise* ».

Déplorant le « *coût* » de tous ces mouvements de grève pour l'économie, le premier ministre observa qu'il aurait toutefois été « *beaucoup plus considérable si nous avions sombré dans le laxisme et la facilité* ». Mais, précisa M. Rocard, « *pour un gouvernement composé comme celui-ci et conduit par un socialiste, il n'aurait pas été convenable, si la reprise de la croissance produit un supplément de bénéfices, que les salariés de la fonction publique n'en aient pas aussi leur part* ».

P. R.-D.

Politique

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

M. Joxe estime que la France « n'a pas les moyens de devenir le pays d'accueil de tous les déshérités du tiers-monde »

Les crédits du ministère de l'intérieur ont été adoptés en première lecture, dans la nuit du mercredi 16 au jeudi 17 novembre à l'Assemblée nationale, par 276 voix contre 265. Les élus socialistes ont voté « pour » ; les députés RPR (sauf M. Jean Kiffer, apparenté, qui s'est abstenu), UDF (sauf M. Marc Reymann (Bas-Rhin), qui a voté « pour » et M. François d'Aubert (Mayenne), qui s'est abstenu) ont voté « contre », ainsi que ceux de l'UDC, tandis que le groupe communiste s'abstenait.

D'un montant total de 61,85 milliards de francs, ce budget enregistre une progression de 2,62 %. Il représente 4,78 % du budget général (*le Monde* du 17 novembre). Au cours du débat, le ministre de l'intérieur a annoncé la création d'un office central de répression de la grande délinquance financière.

M. Pierre Joxe, applaudi chaleureusement par les députés RPR présents dans l'hémicycle, au premier rang desquels l'ancien ministre de la sécurité, M. Robert Pandraud : ce fut l'un des instantanés de ce débat, resté courtois de bout en bout, le ministre de l'intérieur déployant des trésors d'humour, patience et pédagogie. Autant de qualités que ses adversaires ne lui connaissaient pas, mais qui n'auraient pas suffi, à elles seules, à susciter l'approbation bruyante et appuyée de M. Pandraud et de ses amis. Ceux-ci ont applaudi **M. Pierre Joxe** pour une autre raison. L'ancien président du groupe socialiste, visiblement heureux de retrouver l'atmosphère du Palais-Bourbon, s'est livré à une défense et illustration du droit de la France à lutter contre l'immigration clandestine. C'est cette tirade qui a ravi l'opposition : *« La France n'a pas les moyens de devenir un pays d'accueil de tous les déshérités des pays en voie de développement* a-t-il dit. *Elle ne peut accueillir indéfiniment tous ceux qui sont chassés de leurs pays par la misère et qui viennent tenter leurs chances chez nous ».*

« Cela me rappelle d'anciens discours ! », a ironisé, de son banc, **M. Pierre Mazeaud** (RPR, Haute-Savoie). *« La lutte contre l'immigration irrégulière s'impose donc,* a poursuivi le ministre. *« Elle suppose une ligne de conduite qui est facile à définir mais difficile à appliquer.* (...) *L'asile politique est une chose – hélas ! nécessaire – l'asile économique en est une autre. La première relève de la protection des droits de l'homme ; l'autre reviendrait à faire prendre en charge, par la République française, toute la misère du monde. L'aide au tiers-monde a ses moyens propres et ses limites. »* (Approbation sur les bancs RPR).

Soucieux de tenir les deux bouts de la chaîne (lutte contre l'immigration clandestine, respect et intégration des populations étrangères installées régulièrement sur le territoire), le ministre de l'intérieur avait auparavant insisté sur le fait qu'il entendait être très attentif *« à toute manifestation de racisme et de xénophobie envers les étrangers, qui apportent à notre pays leur force de travail.* (...) *Soyez assurés que je ne faiblirai pas dans cette lutte contre le racisme, qui est une priorité »* (1).

D'autre part, M. Joxe n'a pas caché à la représentation nationale les difficultés qui se profilent à l'horizon en matière de lutte contre l'immigration clandestine, notamment à cause de l'évolution des structures juridiques européennes. Il a rappelé que l'article 13 de l'Acte unique européen, instaurera, à partir du 1er janvier 1993, un espace unique dans lequel les personnes circuleront librement. *« Cela va poser une série de problèmes totalement inédits en droit français »*, a-t-il souligné. Pour y faire face, une meilleure coordination des services de sécurité en France et une plus grande coopération internationale devront être recherchées.

S'agissant de la lutte contre la drogue, ce budget augmente les moyens du ministère en personnel et en moyens : doublement des effectifs de l'office central de repression du trafic illicite de stupéfiants, création d'antennes en Corse et dans les Antilles, qui sont deux plaques tournantes de la cocaïne, notamment en provenance de la Colombie, informatisation accélérée des services, etc. Ce budget donne également naissance à un Office central de répression de la délinquance financière.

La publicité pour « vendre » la police ?

Le ministre veut s'attaquer, par le biais de cet office, au blanchiment de l'argent provenant de la drogue grâce à des filières financières complexes. Cet office collectera des informations qui sont aujourd'hui éparpillées au sein de différents services de police, d'administrations ou d'organismes privés. Des groupes de recherches et d'investigations financières seront créés dans les services régionaux de la police judiciaire, et des fonctionnaires spécialisés dans la lutte contre la délinquance en col blanc seront tout particulièrement formés.

A propos de la police et de sa perception par la population, le ministre a souhaité qu'elle soit plus proche du citoyen et de ses préoccupations. *« Il convient d'améliorer l'accueil dans les services de police : salles d'attente plus confortables mais aussi documents audiovisuels, brochures, renseignant chacun sur ses droits et devoirs. »*

Le député socialiste de Charente-Maritime, M. Philippe Marchand, a fait part au ministre de son regret de voir que les appelés du contingent qui font leur service national dans la police sont pour l'essentiel concentrés dans des villes de droite : soixante-six municipalités UDF-RPR et divers droite en sont dotées contre dix-huit de gauche. Le député a également attiré l'attention de M. Joxe sur la faiblesse des moyens de la police en matière de communication. Il a rappelé que quarante personnes seulement y travaillent, alors que le service d'information et de relations publiques des armées (SIRPA) était fort de huit cents personnes. Le ministre de l'intérieur est convenu qu'il fallait faire mieux connaître la police à la population et qu'il fallait *« mener une action de propagande. La poste fait de la publicité* [rires sur les bancs RPR] *Pourquoi pas la police ? »*.

Pour sa part, le rapporteur de la commission des lois, **M. Michel Suchod** (PS, Dordogne), a expliqué que le plan de modernisation de la police était respecté – *« mais sans plus »* – pour l'équipement, l'armement et les transports mais que, dans le domaine immobilier, il n'en allait pas de même. Il a regretté que dans des villes moyennes la poste ou la gare ait été rénovée, alors que souvent les commissariats conservaient *« un look d'autrefois »*. *« Il est urgent d'y remédier pour améliorer l'image de la police »*, a-t-il plaidé. Au nom du RPR, **M. Henri Cuq** (RPR) a estimé que ce budget reflète mal la volonté de M. Joxe de se présenter comme *« le meilleur garant de la sécurité »*. *« Nous ne vous faisons pas confiance pour garantir efficacement la sécurité des Français. »* **M. Francis Delattre** (UDF, Val-d'Oise) a jugé le budget de la police *« trop peu volontariste »*. Et pour l'UDC, **M. René Couanau** (Ille-et-Vilaine) s'est inquiété de la baisse des crédits de la sécurité civile.

Quant au groupe communiste, il a concentré ses attaques sur les collectivités locales. Les élus communistes ont suspecté M. Joxe, connu pour son tempérament jacobin, de tiédeur décentralisatrice. *« Le gouvernement proclame bien haut sa volonté de décentraliser, mais, en effectant aux collectivités un nombre d'agents subordonnés à des seuils démographiques, on les prive de toute liberté d'action »*, a protesté **M. Jean Tardito** (PC, Bouches-du-Rhône).

Tard dans la nuit, M. Joxe est parvenu à gagner l'abstention communiste en répondant à leur souhait de voir améliorer la fonction publique territoriale. Le ministre a notamment insisté sur le fait que le gouvernement avait déposé au Sénat un amendement au projet portant diverses mesures d'ordre social (DMOS) assurant à la fonction publique territoriale le bénéfice de la cessation anticipée d'activité à cinquante-sept ans et demi.

D'autres mesures vont dans ce sens : statut des agents à temps partiel, possibilité de promotion interne pour passer du corps des attachés à celui des administrateurs, amélioration des passerelles entre la fonction publique territoriale et la fonction publique d'Etat, meilleure rémunération des plus basses catégories. Le ministre s'est, d'autre part, engagé à mettre sur pied un groupe de travail sur un problème soulevé par M. Jean-Pierre Brard (PCF, Seine-Saint-Denis) : le transfert de charges de l'État sur les collectivités locales par le biais de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL).

Enfin les députés communistes ont déposé en vain un amendement de suppression de la ligne budgétaire qui concerne les crédits prévus pour le financement des partis et des groupements politiques (loi du 11 mars 1988). La particularité de cette ligne budgétaire est d'être créditée aujourd'hui de zéro franc. En effet, le gouvernement attend toujours les propositions des bureaux des deux Assemblées avant d'abonder ces crédits.

PIERRE SERVENT.

(1) Au cours de la discussion, M. Joxe a précisé que, pendant les huit premiers mois de 1988, 43 926 étrangers n'avaient pas été admis sur le territoire français, 4292 ont été interpellés et refoulés ; 8 522 ont été interpellés et ont fait l'objet d'une mesure de reconduite à la frontière.

Environnement : pauvre M. Lalonde !

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 16 novembre, tard dans la nuit, en première lecture et à main levée, le budget de l'environnement : l'UDF, l'UDC et les députés communistes se sont abstenus, le RPR votant « contre ». Ce budget, d'un montant de 649,6 millions de francs, régresse de 6,43 % et représente 0,05 % du budget général de la nation. Sa baisse est divisée par deux si l'on ajoute les crédits du secrétariat aux risques technologiques et naturels majeurs.

Mme Huguette Bouchardeau (apparentée PS, Doubs) a une nouvelle fois protesté contre le fait que la discussion de ce budget se déroulait en pleine nuit, (de minuit à 2 h 30 du matin), comme si ce département ministériel était voué à des examens à la sauvette. Avec des accents qui ont revivifié la flamme écologique des quelques députés présents, Mme Bouchardeau a plaidé pour la constitution d'un véritable ministère de l'environnement qui n'ait plus à mendier un billet d'avion pour pouvoir participer à une conférence internationale. A son banc, M. Brice Lalonde opinait du chef d'un air entendu.

Le secrétaire d'Etat avait décidé de faire contre mauvais budget bon visage en rappelant les priorités de sa politique : maîtrise des risques, des pollutions et des déchets ; les parcs naturels ; la recherche. Il a rappelé qu'il avait obtenu vingt postes supplémentaires d'inspecteurs d'établissements classés. Le secrétaire d'Etat a également précisé que dès l'an prochain seront mis en vente des grosses cylindrées munies de pots catalytiques. En attendant qu'un accord intervienne pour les autres, l'essence sans plomb sera détaxée. La plupart des orateurs se sont apitoyés sur le sort de M. Lalonde.

Le rapporteur spécial, **M. Michel Barnier** (RPR, Savoie), a regretté que l'environnement *« passe au second plan »*. Pour **M. Jean-Marie Demange** (RPR, Moselle), M. Lalonde est un peu *« le parent pauvre du gouvernement »*. M. Jean-Claude Lefort (PCF, Val-de-Marne) a ironisé sur le caractère soluble du *« vert »* dans le *« rose »*, **M. Lalonde** ayant, selon lui, tourné le dos à ses engagements contre le nucléaire.

M. Lalonde a répondu qu'à Mururoa toutes les études montrent la non-pollution du site. **M. Ambroise Guellec** (UDC, Finistère) a, pour sa part, souhaité que les associations de défense de l'environnement aient plus de moyens. Il s'est inquiété du sort budgétaire réservé aux parcs naturels régionaux, comme au Conservatoire du littoral.

En réponse, M. Lalonde s'est engagé à rétablir les subventions aux associations au niveau de 1986, et a annnoncé qu'il avait également obtenu de la Rue de Rivoli que des efforts financiers soient faits dans les deux autres secteurs évoqués par le député centriste.

P. S.

Un discours d'ordre

M. PANDRAUD applaudissant M. Joxe. La scène était inédite. Les socialistes en sont restés muets. Ils se sont rattrapés quand le ministre de l'intérieur a expliqué que, si certains étrangers sont expulsés et *« d'autres pas »*, c'est parce que la France *« respecte les droits de l'homme »*.

Il y eut là un résumé de ce que traduisait ce discours ministériel, prononcé par un homme tout à la fois expérimenté et fort politique, le premier à « cadrer » l'orientation du nouveau septennat sur le terrain de la sécurité. Ce fut un condensé adroit, mêlant compétence et parfois humour, de cette culture de gouvernement acquise par les socialistes depuis 1981. En d'autres termes, et pour le dire tout net, un discours d'ordre. D'ordre « républicain », d'ordre se réclamant des droits de l'homme, soucieux des libertés individuelles, mais d'ordre tout de même.

Un jour de juin 1981, s'exprimant sans note devant des commissaires de police, Gaston Defferre, prédécesseur de M. Joxe, parla fort abruptement de la *« délinquance de besoin »*, des *« déportés de la faim »*, de l'origine anglo-saxonne des mots « gangster » et « hold-up », le tout prenant à revers la culture professionnelle de ceux auxquels il s'adressait. Par la suite – élections municipales oblige, – il changea de cap, aussi brusquement.

M. Joxe n'apprécie par l'inconséquence. Après avoir commencé sur le registre quelque peu technocratique de la modernisation policière, il offre aujourd'hui une cohérence nouvelle, sans hésitation ni frilosité, à l'exercice par un socialiste de la mission d'ordre public. Quitte à donner parfois une impression de continuité, par-delà quelques pétitions de principe, avec les orientations de se prédécesseurs de droite.

Réticence à l'extension du revenu minimum d'insertion aux étrangers, fermeté sur le contrôle des frontières et la répression de l'« immigration clandestine », refus d'un Conseil supérieur des activités policières contrôlant de l'extérieur l'institution, respect – provisoire ? – des dispositions de M. Charles Pasqua sur les expulsions administratives... : il revendique sa mission dans toutes ses exigences. Nul doute que les élus socialistes trouveront là de quoi ne pas être déstabilisés par des campagnes « sécuritaires » lors des élections municipales. Nul doute aussi qu'il peut y avoir là, à terme, une contradiction entre l'identité gouvernementale socialiste et son identité politique et sociale. Car l'ordre ne se partage pas.

EDWY PLENEL.

Au Sénat

Seuls les communistes s'opposent aux nouveaux contrats de retour à l'emploi

Le Sénat a approuvé, mercredi soir 16 novembre, le projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (DMOS), qui comporte plusieurs volets dont le plus important concerne la lutte contre le chômage.

Un DMOS est par nature un texte fourre-tout. Celui discuté au palais du Luxembourg n'a pas échappé à cette caractéristique : il a été question, pêle-mêle, du service national, des études médicales, de la Maison de Nanterre, etc.

L'offensive lancée la veille au soir par les sénateurs communistes s'est poursuivie mercredi 16 novembre. Après une première salve tirée contre l'« amendement Lamassoure » *(le Monde* du 17 novembre), une deuxième visait la suppression, décidée sous le gouvernement de M. Chirac, de l'autorisation administrative de licenciement. Pour M. Charles Lederman (PC, Val-de-Marne), il y a *« urgence »* à ce rétablissement. L'avocat communiste s'est plu à rappeler les propos tenus contre la loi Séguin, au printemps 1986, par les socialistes, s'étonnant qu'aujourd'hui les mêmes s'abstiennent. M. Franck Sérusclat (Rhône) et M. Charles Bonifay (Bouches-du-Rhône), tous deux socialistes, s'en sont expliqués : pour eux, le législateur n'a pas à se substituer aux partenaires sociaux, appelés à en discuter. Ainsi, ils apportaient leur soutien à M. Jean-Pierre Soisson. Le ministre « d'ouverture » a estimé que le rétablissement de ce dispositif *« présenterait aujourd'hui plus d'inconvénients que d'avantages »*.

Auparavant et sans plus de succès, les communistes ont tenté d'inscrire dans la loi l'affirmation que *« le droit de grève s'exerce sans restriction »* et que *« toute entrave apportée* [à son exercice] *constitue un délit »*. Ils se sont également retrouvés seuls à s'opposer à la traduction législative des accords conclus le 24 octobre dernier entre les partenaires sociaux (à l'exception de la CGT) sur les stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP). Créés en 1983, ces SIVP ont donné lieu à certains abus. Le *« code de bon usage »* établi par la concertation interdit notamment les heures supplémentaires pour les stagiaires, et renforce leur protection sociale en matière d'hygiène, de sécurité et de durée du travail (les communistes se sont abstenus sur ces amendements et ils ont approuvé les dispositions qui doivent faire bénéficier les stagiaires de la législation sur le rôle des institutions représentatives du personnel).

L'isolement des sénateurs communistes s'est confirmé avec leur refus d'approuver la création de « contrats de retour à l'emploi », introduite par M. Soisson dans le DMOS *(le Monde* du 17 octobre), qu'ont votée le RPR, l'UDF et le PS. Ces nouveaux contrats, d'une durée minimale de six mois, seront offerts aux chômeurs de longue durée, l'Etat prenant en charge une aide forfaitaire, l'employeur étant exonéré du paiement des cotisations sociales (pendant six mois), et les titulaires de ces contrats n'étant pas pendant six mois comptabilisés dans les effectifs du personnel des entreprises. Si, pour le PCF, il s'agit encore, avec cette initiative, d'un système n'aboutissant qu'à des *« emplois précaires »*, c'est pour le gouvernement un moyen de transformer les dépenses passives d'indemnisation (allocation de solidarité spécifique et allocation de RMI) en des mesures actives d'insertion.

Colère autour de la Maison de Nanterre

Le Sénat a ensuite examiné les articles du projet concernant le rétablissement de la qualification de médecine générale, par un aménagement des études médicales. M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, n'a pas convaincu les socialistes d'approuver son texte, et ceux-ci ont préféré s'abstenir. De son côté, M. Jean Delaneau (RI, Indre-et-Loire), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, s'est déclaré favorable à ce rétablissement en faveur des généralistes. Il a souhaité que l'architecture générale des études médicales en France ne soit pas à l'avenir bouleversée.

Sous forme d'amendements, le gouvernement a fait voter un nouveau statut pour la Maison de Nanterre : celui d'établissement public autonome à comptabilité distincte. La vocation initiale de cette maison est l'accueil des personnes sans abri de Paris, orientées par la préfecture de police. La Maison de Nanterre, qui emploie 1 256 personnes dont 154 médecins, comprend trois secteurs : un centre d'accueil de 1 200 places (auxquelles s'ajoutent les 45 places du foyer de réinsertion sociale et les 250 du centre d'hébergement), un hôpital de 650 lits et un hospice de 650 places. Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, sénateur, maire communiste de Nanterre, a vivement reproché au gouvernement de s'être concerté étroitement avec la Ville de Paris, sans consulter la municipalité. Seul l'amendement relatif aux conditions statutaires du personnel a trouvé grâce à ses yeux.

Après que, à la demande de M. Henri Collard (div. gauche, Eure), rapporteur de la commission des affaires sociales, le Sénat a renforcé le caractère d'indépendance du médiateur devenu ainsi « médiateur de la République », les sénateurs ont approuvé les dispositions portant de un à deux ans la durée du report d'incorporation dans le service national susceptible d'être accordé au-delà de vingt-deux ans, pour les étudiants.

ANNE CHAUSSEBOURG.

La préparation des municipales

M. Mauroy reproche au PCF de « pratiquer le double jeu »

M. Pierre Mauroy est brièvement revenu, lors de la réunion du bureau exécutif du Parti socialiste, mercredi 16 novembre, sur la question de la rigueur et sur la situation économique et sociale. Sans évoquer les déclarations de M. Michel Rocard au *Nouvel Observateur* (*lire page 9*), le premier secrétaire du PS a souligné que, lors de la convention nationale de celui-ci, les 12 et 13 novembre, une *« analyse analogue »* avait été formulée par les principaux intervenants sur la nécessité d'adapter la politique de rigueur à une situation économique nouvelle. M. Mauroy a souligné qu'il n'y a *« pas de distance entre le PS et le gouvernement »* sur ce plan, et que les socialistes ont le souci de la *« cohésion »*.

M. Mauroy a relevé, après la séance des questions d'actualité à l'Assemblée national, une *« tonalité nouvelle »* de la part de la droite. Au sujet du Parti communiste, il a déclaré que celui-ci ne peut pas *« pratiquer le double jeu »*, en réclamant au Parti socialiste des accords locaux pour les élections municipales de mars prochain tout en dénonçant sa politique nationale. Le premier secrétaire a dénoncé *« le rôle de boutefeu social »* que joue, selon lui, le PCF.

Le bureau exécutif a approuvé les prochaines démarches du PS pour la préparation des élections municipales. Les fédérations départementales du Parti socialiste sont chargées de demander à leurs homologues communistes, dans les prochains jours, de procéder à un examen de la situation. Elles expliqueront à leurs interlocuteurs la volonté du PS de parvenir à un accord national et son refus de reconduire purement et simplement les accords de 1983, comme le demande la direction du Parti communiste. Les socialistes soulignent en effet que le rapport de force électoral a évolué depuis six ans.

Ces contacts entre fédérations n'ont pas pour but d'aboutir à des accords, aucune décision à ce sujet ne pouvant être prise avant la réunion, le 11 décembre, des premiers secrétaires fédéraux et des chefs de file désignés par les socialistes dans les villes de plus de vingt mille habitants. C'est à l'occasion de cette réunion que le Parti socialiste fera le point de l'attitude des communistes dans les différentes villes et arrêtera sa décision sur la suite.

Tout en refusant de reconduire systématiquement les accords de 1983 dans les municipalités à direction socialiste ou communiste ou dans les villes de droite, les socialistes considèrent cependant que les indications qu'ils retirent des scrutins intervenus depuis 1983 et de divers sondages effectués localement ne permettent pas de conclure de façon simpliste. Pour M. Gérard Le Gall, membre adjoint du secrétariat national chargé des élections, il convient d'interpréter en fonction des données locales les indications fournies par ce qu'il appelle un *« panier d'élections »*, qui doit selon lui, comprendre toutes les consultations depuis les élections européennes de juin 1984 jusqu'aux dernières élections cantonales.

P. J.

Politique

La recomposition du paysage politique

M. Barre lance la Convention libérale européenne et sociale

Convaincu que l'opposition, telle qu'elle se présente, est devenue *« un astre mort »*, et que le RPR et l'UDF ne sont plus *« que des queues de comètes »*, M. Raymond Barre a choisi de lancer son propre mouvement : la Convention libérale, européenne et sociale (CLES), présentée le jeudi 17 novembre.

Au lendemain de sa défaite du premier tour de l'élection présidentielle, l'ancien premier ministre avait le choix entre trois solutions : se retirer dans sa maison de Saint-Jean-Cap-Ferrat, essayer de prendre en main l'UDF pour tenter de la mettre définitivement à son pas, ou rebâtir sa propre maison, à partir des décombres des réseaux barristes.

C'est cette troisième solution qu'il a choisie rapidement, puisque son entourage se souvient l'avoir entendu prononcer ce mot de « convention », dès le surlendemain de son échec. M. Barre, au cours de sa dernière « Heure de vérité » du 7 novembre, a défini cette convention, ni club ni parti, *« comme un lieu de rassemblement au-delà des clivages politiques »*, une force aspirant *« à la modération et à la mesure »*, capable *« de pratiquer des alliances »* d'une façon *« autonome et responsable »*. M. Barre avait aussi indiqué que cette convention-là n'aurait rien de *« révolutionnaire »*.

De fait, ses promoteurs, issus pour la plupart du terreau socio-professionnel bien barriste, se sont efforcés depuis l'été de pratiquer la stratégie des petits pas, afin de ne rien brusquer avant les prochaines élections municipales, mais aussi à cause d'une réelle réticence du milieu politique vis-à-vis de ce genre d'initiative sortant des normes du « microcosme ».

Durant l'été dernier, les barristes ont monté ce projet dans l'ombre. Le 8 octobre, quelques responsables provinciaux de cette convention se réunissaient, pour la première fois, à huis clos, à Paris. Le 7 novembre, à la télévision, M. Barre acceptait, aussi pour la première fois, d'expliquer publiquement sa démarche. Et, jeudi, il devait présider une conférence de presse pour mettre officiellement sur son orbite la CLES avec, pour une fois, toutes les formes médiatiques voulues. La prochaine étape sera la convocation d'assises nationales à Paris. Celles-ci devaient se tenir en décembre ; mais, toujours par souci de ne point interférer sur les élections municipales, elles ont été reportées après mars 1989.

Cette nouvelle aventure barriste peut, en réalité, tenir en quatre mots : mobilisation, communication, proposition et recomposition.

Mobilisation : la pyramide est en place. Cette conférence de presse devait la révéler dans le détail. Derrière M. Barre, président de la CLES, on trouve quatre personnalités-clés : Mme Gilbert Beaux, qui, depuis longtemps, ne se satisfait plus de son seul rôle de trésorière ; M. René Ricol, délégué général ; M. Pierre-Henri Picq, délégué général adjoint ; M. Bernard Brun, délégué politique. Au troisième niveau, dix chargés de mission régionaux, qui sont aussi des hommes neufs en politique, coiffant une centaine de délégués départementaux.

A côté de cette structure, des groupes d'experts pour tous les grands dossiers français, mais aussi européens. Au total, cinq mille adhérents déclarés, transfuges, pour la plupart, des réseaux barristes réels, une majorité de professions libérales, des chefs d'entreprises, beaucoup d'enseignants et quelque trois cents élus locaux. Objectif : multiplier le plus vite possible ce chiffre d'adhésions par quatre, afin de prouver, et de se prouver, que si M. Barre a perdu, au printemps dernier, une bataille, il n'a pas encore perdu la guerre. *« Nous avons connu l'échec,* assure M. Ricol, *mais un échec relatif, si l'on considère le déploiement des forces auquel nous devions faire face. Nous étions aussi une équipe encore jeune, ayant besoin de faire ses preuves. Nous avons tiré la leçon de cet échec. Cette convention, elle, sera un succès. »*

« Une première étape »

Communication : c'est la première tâche assignée à cette convention. Faire passer le message de M. Barre. Un premier document, reprenant les principaux extraits de son entretien au journal *la Tribune de l'économie*, vient d'être déjà tiré à trois cent cinquante mille exemplaires. *« M. Barre,* fait remarquer son attaché de presse, M. Brun, *n'a pas l'habitude de s'exprimer par slogans. Ses positions sont scrupuleusement nuancées et fouillées. La convention aura pour objectif de les diffuser dans le pays. »*

Propositions : Europe, problèmes de société, vie quotidienne des Français, vie économique. Sur tous ces grands sujets, la convention veut être, selon la formule de Mme Beaux, *« un laboratoire d'idées »*. *« Nous sommes convaincus,* ajoute-t-elle, *que le caractère concret de nos propositions et leur faisabilité les rendront attrayantes à beaucoup de parlementaires. Ils pourront ainsi les proposer et les faire triompher. »* Fondamentalement, les barristes veulent, de la sorte, définir ce que le manifeste de cette convention appelle *« une nouvelle approche »* de la vie politique, s'appuyant *« sur l'objectivité de l'analyse, la vérité du langage, la recherche du dialogue »*.

« La convention, est-il encore indiqué dans ce manifeste – qui devait être remis à la presse, – *mettra un point d'honneur à ne pas succomber aux rites obligés de la polémique et des exclusions. Elle tentera de faire apparaître sur les grands dossiers de la nation des procédures et des solutions propres à faire converger sur l'essentiel les courants de pensée les plus divers. »*

Recomposition enfin : c'est la question politique que soulève cette initiative. Comment le satellite Barre peut-il prendre place dans la galaxie centriste, échapper, comme le disait l'ancien premier ministre, *« aux mélanges détonnants des alliances RPR-UDF traditionnelles »* ?

Là encore, les barristes entendent procéder par étapes. Ainsi, contrairement à ce qui avait été prévu au départ, la CLES ne présentera pas de candidats aux élections municipales. En revanche, elle a bien pour but d'être un instrument de cette recomposition au centre, souhaitée par M. Barre, et à laquelle travaillent activement les centristes du CDS, en prévision des élections européennes de juin 1989.

Processus que, dans un texte livré à la presse et relu attentivement par M. Barre, M. Brun explique, pour la première fois sans aucune ambiguïté : *« La vie politique a ses pesanteurs,* écrit-il ; *il ne servirait à rien de les nier ou de tenter de les enjamber. Commençons donc par le commencement : la convention, qui est en quelque sorte une première étape dans cette voie, réunira d'abord ceux sur qui pèsent le moins lourdement les contingences électorales (...). C'est en quoi la convention incarne aujourd'hui la société civile. A la convention, libre pour le moment de telles entraves, de faire progresser le débat en faveur de la recomposition. A la convention aussi de multiplier les contacts avec les responsables et les organisations de toutes sortes susceptibles de se regrouper, le moment venu, pour constituer cette force autonome et responsable, dont « L'heure de vérité » a popularisé l'idée, le 7 novembre dernier. La convention n'a pas la prétention de devenir, à elle seule, cette force. Elle a la volonté d'aider à la construire. »*

DANIEL CARTON.

Le communiqué du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Elysée le mercredi 16 novembre 1988. A l'issue du conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé un communiqué dont nous publions certains extraits :

● **AMÉLIORATION DU FONCTIONNEMENT QUOTIDIEN DE LA JUSTICE**

(*le Monde* du 17 novembre.)

● **LES ACTIONS PAUVRETÉ-PRÉCARITÉ**

Le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale a présenté une communication relative aux actions pauvreté-précarité.

Des crédits de près de 500 millions de francs seront consacrés à :

– l'accueil et l'hébergement d'urgence des personnes sans abri ;
– l'aide alimentaire ;
– l'accès aux soins ;
– l'aide au logement ;
– l'insertion professionnelle.

La plus grande part de ces crédits sera mise à la disposition des préfets en fonction des besoins et des initiatives locales. Plus de 140 millions de francs seront versés aux grandes associations qui luttent contre l'exclusion depuis de nombreuses années.

En outre, les contribuables pourront bénéficier, à partir de 1989, d'un abattement fiscal au titre des dons en argent au profit des organismes et associations qui distribuent des repas en hiver aux personnes en situation difficile.

● **LES ENJEUX TECHNOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES DES NOUVEAUX MATÉRIAUX**

(*Lire page 12.*)

A l'issue du conseil des ministres, le chef de l'Etat a procédé à une cérémonie traditionnelle en remettant au premier ministre, M. Michel Rocard, les insignes de grand-croix de l'ordre national du Mérite, comme c'est l'usage après six mois de mandat à Matignon. A cette occasion, M. Mitterrand a souligné qu'il entendait ainsi *« honorer la fonction, la personne et l'action »* de M. Rocard, a indiqué le porte-parole de l'Elysée, M. Hubert Védrine.

● **RECTIFICATIF.** – Une coquille nous a fait écrire que le Mouvement de la jeunesse d'Europe (MJE), créé par M. Carl Lang, nouveau secrétaire général du Front national, en septembre 1987, regroupait cinq délégués. Il fallait lire cinq cents délégués de l'Europe de l'Est et de l'Ouest (nos premières éditions du 17 novembre).

Société

Les évêques et le SIDA

« En essayant d'éteindre les incendies on multiplie les appels d'air »

nous déclare Mgr Jullien

Mgr Jullien, archevêque de Rennes, répond à nos questions sur la position de l'Eglise à l'égard de la campagne de publicité sur les préservatifs pour enrayer l'extension de l'épidémie de SIDA.

« Quelle appréciation portez-vous sur le plan anti-SIDA, rendu public le 9 novembre par le ministre de la santé, M. Claude Evin ?

— D'abord il faut souligner la gravité du mal, la détresse des victimes et la menace pour la communauté. Aussi je suis bien sûr d'accord avec l'effort de sensibilisation et de prise de conscience engagé dans tout le pays devant la gravité de l'épidémie. Mais pas avec le simplisme des moyens de prévention proposés. A la question dramatique : SIDA ? On répond aussitôt « préservatif ». On comprend que des responsables y cèdent. Quand il y a un incendie, on pare au plus pressé, on fait la part du feu. Mais on s'attaque aux conséquences du fléau, pas à ses causes.

» Pire, on joue aux pompiers-pyromanes, car en proposant comme seule parade au SIDA le préservatif, on lui fait une large publicité et, ce faisant, on incite à la multiplication des rapports sexuels hors mariage. A long terme, n'est-on pas en train de répandre à la fois la crainte de la contamination et les risques de contagion ? Pour rester dans la métaphore, en essayant d'éteindre l'incendie, on multiplie les appels d'air.

« On multiplie les risques »

— 100 millions de francs consacrés à la formation des jeunes, n'est-ce pas un pare-feu ?

— Tant mieux. Mais si on réduit la formation à une simple information sur le SIDA, ses causes, ses modes de transmission, on passe à côté d'une véritable prévention. Qui va former ces formateurs, quelle sera leur déontologie et leur vision de la sexualité ? S'il s'agit seulement de présenter des modes d'emploi, comme pour le masque à oxygène dans les avions, s'il s'agit de faire de ces formateurs des démonstrateurs en préservatifs, voire d'inciter les jeunes aux travaux pratiques, je ne peux pas être d'accord.

» Cet argent serait mieux employé à aider des organismes soucieux d'une éducation totale de la personne à l'amour, comme le CLER ou les CPM (1), par exemple, à qui l'on ne donne que des miettes.

— Mais dire, dès le départ, que parler du préservatif au lycée c'est encourager les relations sexuelles préconjugales est une pétition de principe. Ne peut-on pas penser exactement le contraire, à savoir qu'un discours alarmiste sur le SIDA et l'incitation à l'utilisation de préservatifs masculins développeront l'idée que les relations sexuelles ne sont pas sans risques ?

— L'expérience prouve tous les jours l'effet incitateur de l'image. On en est sûr à propos de la violence à la télévision. A force de présenter comme normale des relations sexuelles préconjugales, on va en favoriser la fréquence et la précocité, et donc multiplier les risques.

» Avec la drogue, la violence sous toutes ses formes, hier l'avortement et aujourd'hui le SIDA, on est toujours placé devant des situations de détresse auxquelles on propose des solutions techniques forcément trop courtes, inadaptées aux problèmes en cause. Ces solutions peuvent paraître efficaces à court terme, mais elles risquent de multiplier les foyers d'infection, y compris dans le cas du SIDA.

— Alors que proposez-vous ?

— Dites-moi où et quand, dans ce pays, on pose les questions de fond ? Celle de la violence et du sexe à la télévision, par exemple ? Celle de la sexualité déconnectée de l'amour ? de l'amour déconnecté du mariage ? du mariage déconnecté de la famille ? Des ferments de désintégration menacent aujourd'hui la personne elle-même et au-delà toute la communauté humaine.

» Il n'y a pas d'autre remède qu'une longue éducation et un réexamen de nos échelles de valeurs, s'inscrivant en faux, je l'admets, contre tous les postulats en vigueur depuis vingt ans sur la libération et la morale sexuelles. Le professeur Georges David demandait lui-même dans votre journal (1) : *« Pourquoi la société met-elle en cause les consommations excessives de tabac et d'alcool et pas certains comportements sexuels ? »* Le SIDA ne nous oblige-t-il pas, en effet, à prendre acte du fait qu'il y a tout de même des règles de vie qui s'imposent aux hommes ?

» Si nous n'avons pas de raisons de vivre à proposer aux jeunes, une vision globale de la sexualité, du bonheur, de l'amour et de la liberté à leur soumettre, alors au nom de quoi renonceront-ils aux bonheurs apparents qu'on met à leur portée par préservatifs interposés ? Nous sommes confrontés à une crise culturelle et spirituelle majeure. Les excès même de la situation présente nous obligent à revoir toutes nos échelles de valeurs. D'ailleurs il y a des gens, et des jeunes, qui l'ont compris et qui vivent, heureux, selon l'Evangile.

Une politique « à courte vue »

— Au nom de quoi ?, dites-vous. Précisément, au nom de quoi pouvez-vous mettre des adolescents dans des situations potentiellement à risques, puisque vous condamnez l'incitation à l'utilisation de préservatifs ?

— On demande à la communauté humaine, en matière d'avortement ou de dissuasion nucléaire ou aujourd'hui à propos du SIDA, d'accepter, au nom du moindre mal, une sorte d'« éthique de détresse ». On assortit cette réponse, courte, de l'annonce en contrepartie d'un réel effort de pédagogie, d'éducation, de justice, pour peser à terme sur les causes de cette situation de détresse ; mais finalement on s'en tient toujours au premier volet. Souvenez-vous des promesses de politique familiale qui devaient être assorties à la loi sur l'avortement. Une politique digne de ce nom ne peut se contenter de moyens à courte vue.

» Si un séropositif, optant pour le moindre mal plutôt que de contaminer son partenaire, se résigne au préservatif, peut-on le condamner ? Mais le moindre mal reste un mal, avec le risque de le justifier à la longue. Je viens de dire que la diffusion massive de préservatifs masculins risque de renforcer le péril majeur, ne comptez pas sur moi pour approuver nos pratiques sociales d'aujourd'hui. On ne peut pas distribuer des préservatifs à la sortie du lycée et en même temps prétendre aider les jeunes à redécouvrir une conception de l'amour et de la relation charnelle fondée sur la liberté vraie.

— Mais avec le SIDA, on est dans un tout autre cas de figure. Celui de l'épidémie. Les chiffres sont connus et dramatiques : trois cent mille séropositifs en France. Vous êtes sur le fil du rasoir beaucoup plus que dans le cas de l'avortement, car en désapprouvant la diffusion de préservatifs, ne risquez-vous pas d'apparaître comme complice de l'épidémie ? Un peu comme Léon XII (1823-1829), qui avait condamné la vaccination de la variole ?

— Nous n'avons pas la prétention de convaincre tout le monde. Je dis seulement que chacun, dans cette affaire, doit prendre ses responsabilités. Je ne suis pas ministre de la santé publique. Je dois chercher à comprendre au mieux ses positions, ainsi que les contradictions qu'il a à gérer. Mais je suis ministre de l'Evangile, ministre de l'exigence et de la miséricorde. Le Christ dit : *« Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait »*, mais il dit aussi : *« Père, pardonne-leur. »*

» L'Eglise a un rôle prophétique à jouer, constitutif de sa mission. Elle doit se demander si elle est entendue ou non, et pourquoi. Son premier souci n'est pas d'abord son taux d'écoute, mais bien de dire le vrai et le bien de l'homme. Elle nous invite constamment à nous réaligner sur l'attente de Dieu, qui est maximaliste. Mais cette attente serait écrasante et culpabilisante si ce Dieu, plein d'exigence parce qu'il nous aime, n'était pas en même temps plein de miséricorde. Toute référée à l'Evangile, la pratique constante de l'Eglise est à la fois exigeante et compréhensive.

— En d'autres termes, vous avez un discours en chaire et un autre pour le confessionnal ?

— En chaire — ou dans les médias — je dois dire tout ce que je viens de dire. Au confessionnal, je dois rappeler la loi morale, mais je ne puis m'en contenter. Cet homme séropositif utilise des préservatifs avec son épouse depuis qu'il sait le risque d'engendrer, dans tous les sens du mot, des drames en série ; que faire ? Si c'est, pour lui, un premier pas vers une attitude responsable, je dois en prendre acte ; mais je dois l'aider à aller progressivement jusqu'au bout de sa véritable responsabilité.

— La rigidité du discours public de l'Eglise catholique sur la contraception depuis vingt ans, très peu comprise par beaucoup de couples catholiques eux-mêmes, n'a-t-elle pas contribué à la perte de son audience et de sa crédibilité dans la société d'aujourd'hui.

— C'est un domaine où l'Eglise ne sait pas encore se faire entendre. Mais si les arguments d'*Humanae Vitae* ne sont pas tous fulgurants, la logique de la position de l'Eglise est claire. Si on déconnecte de façon systématique la sexualité de la fécondité, on risque de faire de la sexualité un en-soi. On aboutit alors non pas seulement à une pratique conjugale de la contraception, mais à une véritable société contraceptive, fermée à l'amour de la vie. On voit tous les jours ce que donne la révolution sexuelle.

» Cela dit, il faut aider les gens à avancer vers une sexualité toujours plus responsable. De l'insignifiance sexuelle totale, quand il n'y a ni amour ni fécondité, à la pleine signification d'une rencontre conjugale, dans l'amour et la fécondité, il y a pour tous du chemin à faire !

« Les défis de la libido »

— La vérité est qu'aujourd'hui, dans les deux cas, il y a des risques de contamination par le SIDA. Est-ce que vous ne pensez pas que, devant les progrès hélas prévisibles de l'épidémie, l'Eglise pourra revenir un jour sur sa position ?

— Je ne le crois pas. Si l'Eglise insiste tant sur cette question du rapport entre la sexualité et la liberté, ce n'est pas parce que nous serions des clercs polarisés et frustrés ! C'est parce qu'on est là devant une donnée fondamentale de la vie. Les sciences humaines l'ont assez bien démontré ! La manière dont une civilisation répond aux défis de la libido et de la violence la marque profondément pour la vie et pour la mort.

» La nôtre multiplie les foyers d'incendie. Où trouvera-t-on les moyens de les éteindre pour assurer la vie de nos communautés ? Pour régler des conflits entre « la puissance et la fragilité », il faut « créer une morale », écrivait Jean Hamburger. Mais « au nom de quoi ? », demande Alfred Grosser. L'éthique n'y suffit pas. Il faut rouvrir des sources spirituelles. Je ne pense pas qu'une éthique puisse durer longtemps sans mystique. »

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU
et HENRI TINCQ.

(1) Le Centre de liaison des équipes de recherche (CLER) et le Centre de préparation au mariage (CPM) sont deux organisations de l'Eglise catholique.

(2) Le professeur Georges David est président, fondateur des CECOS. Son article est paru dans *le Monde médecine* du 5 août 1987.

Nommée à la tête de la mission interministérielle

Mme Catherine Trautmann est chargée de coordonner la lutte contre la drogue

Mme Catherine Trautmann a été nommée, jeudi 17 novembre, présidente de la mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie (MILT) par le premier ministre, M. Michel Rocard. Un décret paru au *Journal officiel* du 17 novembre prévoit une réorganisation de la mission, dont le premier ministre souhaite accroître l'efficacité.

La bataille contre la drogue est à nouveau à l'ordre du jour. Après l'annonce, mercredi 16 novembre, par M. Pierre Joxe, d'un doublement des effectifs policiers chargés de cette tâche, c'est au tour de la mission interministérielle de faire peau neuve. Sous la houlette de Mme Trautmann, elle devra jouer un rôle plus actif dans la coordination des différentes formes de lutte contre les stupéfiants. Dans la lettre de nomination qu'il a adressée à Mme Trautmann, M. Rocard indique que la MILT devra coordonner *« la répression des trafics, la prévention, les soins, la réinsertion des toxicomanes, à deux niveaux d'intervention, local et international »*. Mme Trautmann, qui a été responsable à l'Assemblée nationale du groupe de travail socialiste sur la toxicomanie entre 1986 et 1988, entend jeter les bases d'une politique cohérente en matière de stupéfiants.

Un budget de 200 millions de francs

Créée en 1982, la MILT prépare les réunions du comité interministériel, veille à l'exécution de ses décisions et anime diverses structures départementales. Ce rôle d'organisation n'a pourtant pas toujours été efficacement assuré. Renouvelés au gré des changements de majorité, les différents présidents de la mission se sont souvent contentés de gérer un budget, qui s'élève aujourd'hui à 200 millions de francs. Cette instabilité a empêché la MILT de vraiment s'imposer. La réorganisation annoncée devrait remédier à cette situation. Elle sera désormais officiellement rattachée au premier ministre et dépendra techniquement du ministre de la solidarité et de la santé.

Mme Trautmann sera assistée de quatre chargés de mission, parmi lesquels M. Bernard Leroy, juge d'instruction d'Evry (Essonne) et spécialiste des problèmes de drogue. *« Parallèlement à cette équipe réduite, nous ferons appel à des personnes-ressources que nous consulterons sur des problèmes précis »*, explique-t-elle.

Dans sa lettre, M. Rocard insiste sur la nécessité d'intensifier la lutte contre la toxicomanie de façon *« cohérente et continue »*. *« Il ne peut s'agir*, écrit-il, *d'aborder la toxicomanie sous l'un de ses aspects sanitaires ou répressifs au détriment des autres. La tentation du tout répressif n'a précédemment abouti qu'à rompre la confiance entre les pouvoirs publics et les intervenants locaux et à provoquer des réflexes de peur et d'exclusion chez certains de nos concitoyens. »*

La nouvelle présidente souhaite que la mission voie ses moyens augmentés et qu'elle bénéficie d'une structure informatique moderne. Un rapport devrait être soumis au comité interministériel dans un délai de deux ou trois mois, faisant le bilan de la politique conduite au cours des dix dernières années en matière de toxicomanie.

Stupéfiants et alcoolisme

La fonction de coordination de la MILT sera renforcée. *« Cette structure devrait devenir un centre de données et jouer le rôle d'interface entre les ministères, les intervenants et les associations »*, déclare Mme Trautmann. Il s'agit notamment, selon Mme Trautmann, d'atteindre les relais de solidarité. *« On peut*, observe-t-elle, *sensibiliser ceux qui sont les témoins de la vie de tous les jours, par exemple les patrons de café ou les responsables d'associations de certaines cités. »* La MILT mettra l'accent sur la formation des médecins, des juges, des intervenants et des parents, sur lesquels repose toute politique de prévention.

Les actions de prévention seront menées en collaboration avec les organismes de lutte contre l'alcoolisme, mais l'alcool et les stupéfiants demeureront deux domaines distincts. Mme Trautmann souhaite également s'attaquer au problème de l'abus de médicaments. La prévention devra aussi prendre en compte le SIDA, qui pose les mêmes problèmes d'éthique et d'exclusion que la toxicomanie. *« Nous devons trouver de nouveaux types de relations entre les médecins qui soignent le SIDA et les intervenants en toxicomanie »*, explique Mme Traumann.

Enfin, la MILT ne devra pas négliger la recherche, en particulier dans le domaine international. *« La MILT doit être un acteur vigilant dans la coopération internationale et dans le dialogue entre pays producteurs et consommateurs »*, indique M. Rocard. La MILT mènera donc de front l'harmonisation de la législation européenne de coopération en matière de répression et la mise en commun des méthodes de soins et de politique d'information.

RAPHAËLLE RÉROLLE.

[Née à Strasbourg (Bas-Rhin) le 15 janvier 1951, Catherine Trautmann est titulaire d'une maîtrise de théologie et a fait partie du groupe de recherche sur les chrétiens d'Egypte à l'université de Strasbourg. Après avoir adhéré au Parti socialiste en 1977, elle soutient M. Rocard dès 1979 et est élue en mars 1983 au conseil municipal de Strasbourg. Elue député du Bas-Rhin en mars 1986, elle s'occupe à l'Assemblée nationale de l'audiovisuel et de la lutte contre la toxicomanie. Nommée secrétaire d'Etat aux personnes âgées et aux handicapés par M. Rocard en avril 1988, elle quitte le gouvernement après sa défaite lors des législatives de juin. Elle sera ensuite nommée au sein du PS déléguée nationale à l'urbanisme.]

SCIENCES

Une communication de M. Curien au conseil des ministres

Le gouvernement veut développer la recherche et l'information sur les matériaux nouveaux

Les nouveaux matériaux d'aujourd'hui et de demain ont été à l'honneur lors du conseil des ministres du mercredi 16 novembre. Le ministre de la recherche et de la technologie, M. Hubert Curien, en liaison avec son collègue de l'industrie a précisé à cette occasion les axes de sa politique de recherche dans ce domaine éminemment stratégique auquel la France consacre, fonds publics et fonds privés confondus, environ 4 milliards de francs par an. Pour M. Curien, le problème est moins d'assurer la mise au point de ces matériaux nouveaux dans les laboratoires que de favoriser la meilleure diffusion des résultats obtenus vers les industriels.

Aussi pour mobiliser largement tous les acteurs de ce secteur d'activité (chercheurs, ingénieurs et industriels) et en particulier les petites et moyennes entreprises trop peu impliquées dans ces techniques, le ministre a proposé de prendre trois séries de mesures :

— *Approfondir les recherches sur certaines technologies stratégiques.* La supraconductivité haute température est de celles-là. Un effort particulier (meilleure maîtrise théorique des phénomènes et expériences orientées vers des applications) devrait lui être consacré en raison des importants changements qu'elle pourrait apporter dans les domaines de l'électronique et de l'électrotechnique.

— *Mieux diffuser les connaissances acquises*, dans le cadre des grands programmes technologiques qui sont à l'origine — le nucléaire et le spatial en sont de vivants exemples — de l'élaboration de nouveaux matériaux comme les carbone-carbone ou les céramiques, ou de la modification de matériaux existants. Des comités d'orientation seront mis en place, en accord pour certains avec les militaires, au sein de la direction de ces grands programmes pour y pourvoir.

— *Accroître la cohérence de l'action publique.* Un groupe interministériel « Innovation, diffusion, matériaux » devrait être prochainement créé. Il devra faire périodiquement le point sur l'état des recherches, la diffusion des résultats acquis et remettre chaque année un rapport sur les progrès réalisés, les possibilités d'application et les priorités à retenir.

BICENTENAIRE

Polémique sur un buste de Robespierre

METZ
de notre correspondant

Robespierre divise les Thionvillois. La décision prise par cette municipalité de Moselle de rebaptiser « square Robespierre » la place qui fait face au théâtre de la ville et d'y placer le buste de l'ancien député d'Arras du Tiers-Etat est à l'origine du débat qui anime cette commune. Partisans et opposants au projet défendent leur position à grand renfort de références historiques.

L'idée d'honorer Maximilien Robespierre lancée par l'association Vive 89 la Carmagnole (créée en août 1987 pour préparer la célébration du Bicentenaire de la Révolution) est-elle révolutionnaire ? Il paraît que Thionville sera la première ville française à exposer en plein air un monument public à la mémoire de l'Incorruptible.

Le projet a séduit le maire (et sénateur) communiste Paul Souffrin, qui se dit *« vieil admirateur de Robespierre »*. Son conseil municipal l'a suivi. L'opposition s'est abstenue. Seul M. André Lacroix (divers droite) s'est prononcé contre, comparant l'enfant terrible de la Révolution à quelque *« ayatollah »*.

Cette controverse, qui prend parfois des allures de vive polémique, n'est pas l'apanage des hommes politiques. Elle descend dans la rue, où chacun, ou presque, s'est forgé une conviction. Pour les uns, Robespierre est un *« dangereux tyran »*, *« l'homme de la Terreur »*, un *« dictateur sanguinaire »*. Pour d'autres, il est *« le symbole de la lutte pour l'égalité sociale et les droits de l'homme »*.

Une chose est sûre : quel que soit leur jugement, les Thionvillois ont appris à le connaître, ce qui n'était pas toujours le cas auparavant. Un professeur de français qui interrogeait ses élèves de troisième a dû se rendre à l'évidence : un sur deux était incapable de situer Robespierre ; certains l'ont pris pour un écrivain du XIXe siècle ou un conseiller général ou encore un auteur d'encyclopédie.

En proposant d'installer le buste de ce membre du Comité de salut public devant le théâtre de Thionville, M. Gaston Mertz, président de l'association Vive 89 la Carmagnole, était loin d'imaginer que cette idée allait déclencher autant de passions. Il n'avait songé, dit-il, qu'à célébrer les sans-culottes et à mettre l'accent sur *« l'aspect social de la Révolution »*.

Le débat, même ardent, n'empêche pas le projet de suivre son cours. Vendredi 17 novembre, un jury comprenant notamment les représentants des Monuments de France, de la direction régionale des affaires culturelles et des artistes doit se réunir pour sélectionner, parmi les quinze projets reçus, celui qui devrait être financé par la souscription publique visant à réunir 100 000 francs. Pour l'heure, la moitié de la somme seulement a été rassemblée.

JEAN-LOUIS THIS.

Mme Catherine Tasca : « Lustre et ferveur »

« Oui, 1789 sera fêté avec lustre et ferveur partout en France et dans de nombreux pays étrangers amis ! Oui, 1789 sera l'occasion d'illustrer une page de notre histoire dont nous avons tout lieu d'être fiers ! Oui, la commémoration de 1789 permettra aux Français de retrouver les valeurs éternelles de la République ! », a répondu mercredi 16 novembre Mme Catherine Tasca, ministre délégué auprès du ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire à M. Paul Lombard. Le député communiste des Bouches-du-Rhône, qui lui demandait au cours de la séance des questions orales à l'Assemblée nationale, si le gouvernement avait *« décidé de faire une croix sur le Bicentenaire de la Révolution française »*.

Mme Tasca, qui a rendu hommage à M. Jean-Noël Jeanneney, président de la mission du Bicentenaire et à ses *« réserves d'enthousiasme »*, a précisé : *« Sept temps forts rythmeront l'année 1989 : l'envol, avec des montgolfières lancées le 1er janvier ; l'enracinement, avec, le 21 mars, la plantation des arbres de la liberté ; la mémoire, avec, le 5 mai, la reconstitution du défilé des Etats généraux à Versailles ; la fraternité, avec, en juin, les fêtes de la souveraineté populaire ; la fête le 14 juillet ; l'hommage, avec, le 26 août, les cérémonies célébrant la déclaration des droits de l'homme ; le rassemblement, avec l'armée républicaine fêtée à Valmy. Des centaines d'autres manifestations s'ordonneront autour de ces thèmes et couvriront l'ensemble du territoire ; le train de la Révolution sillonnera quatre-vingt-cinq villes de France ; les collectivités locales disposeront d'expositions itinérantes et de rétrospectives de films ; plus de mille projets locaux ont déjà reçu le patronnage de la mission et plus de cent cinquante des aides financières. Aucun effort ne sera épargné pour faire de 1989 une année digne des événements d'il y a deux siècles : les villes et villages de France seront les lieux privilégiés de la communion des Français avec leur histoire. »*

Société

L'assemblée générale de l'organisation à Bangkok

Une bataille franco-thaïlandaise pour la présidence d'Interpol

L'assemblée générale de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), qui se tient du 19 au 23 novembre, à Bangkok (Thaïlande), doit élire un nouveau président. Directeur du Secret Service américain (l'équivalent du service français des voyages officiels), M. John Simpson, qui préside Interpol depuis 1984, ne peut, conformément aux statuts, demander le renouvellement de son mandat. L'assemblée générale sera précédée de la réunion du comité exécutif de l'organisation. Le secrétariat général, poste essentiel au sein d'Interpol, sera soumis à réélection que dans deux ans.

Deux candidats, un Français et un Thaïlandais, s'opposent pour la succession du président sortant. Le premier, M. Yvan Barbot, directeur général de la police nationale, est candidat depuis qu'il a été élu il y a un an au comité exécutif de l'organisation, lors de l'assemblée générale de Nice (*le Monde* daté 29-30 novembre 1987). En accédant à cette fonction, M. Barbot n'avait pas caché qu'il ne s'agissait, pour lui, que d'une étape obligée, son véritable objectif étant la présidence.

Son unique adversaire, déclaré depuis le mois d'août, est le général Pow Sarrasin, chef de la police thaïlandaise. Milliardaire, grâce à ses autres activités – il dirige notamment plusieurs sociétés de transport, – le général Pow, formé aux Etats-Unis, où ses enfants sont aujourd'hui étudiants, dispose de l'appui des Américains qui voient en lui, à juste titre, un allié fidèle. Outre la faveur américaine, le candidat thaïlandais pourra vraisemblablement compter sur le vote des pays dont les polices sont structurellement ou politiquement proches de celles de Washington, essentiellement des pays d'Amérique centrale et d'Asie.

Le candidat français, pour sa part, peut espérer un vote favorable de la part des représentants européens, chinois et de ceux d'Afrique francophone. Il devrait aussi recevoir le soutien de quelques pays arabes. Aux derniers pointages, M. Barbot pourrait recueillir, sur son nom, les voix des deux tiers des électeurs, mais on ne peut exclure des revirements de dernière minute.

Le principal handicap du général Pow demeure le parfum de corruption qui, à intervalles réguliers, met en cause les organismes étatiques thaïlandais. Non sans une discrète satisfaction, plusieurs officiels français évoquaient ces derniers jours le scandale, révélé par le *Washington Post*, du détournement de l'aide américaine au profit d'officiels de Bangkok (*le Monde* du 5 novembre). Ils faisaient également remarquer que la lutte contre le trafic international de drogue, l'une des missions « lourdes » d'Interpol, ne saurait s'accommoder du moindre soupçon de corruption, avis, selon eux, partagé par la DEA, service américain de lutte contre la drogue, dont plusieurs représentants se seraient montrés surpris du choix fait par leur pays.

Au-delà, il faut constater que les autorités françaises se sont données à fond pour soutenir M. Barbot qui entend bien récupérer l'influence qui était celle de la France jusqu'à la démission, en 1985, du secrétaire général français, M. André Bossart, remplacé par un Britannique, M. Raymond Kendall. L'objectif, « prendre » la présidence d'Interpol, avait été fixé par M. Pasqua et n'a pas été remis en cause par son successeur, M. Joxe. Bien au contraire : depuis plusieurs mois, les représentants français à l'étranger ont été priés de faire état de l'ambition française, de sonder les réactions de leurs correspondants, et, éventuellement, de leur demander leur soutien.

Rien d'essentiel, pourtant, ne paraît devoir séparer la vision française de la vision américaine en matière de lutte contre le crime, tâche qui demeure la fonction d'Interpol. L'énergie que met la France à accéder à la présidence de l'organisation comme celle que déploient les Etats-Unis à maintenir leur influence, par général thaïlandais interposé, trouve plutôt ses origines dans une perception du développement futur d'Interpol, organisme international à l'influence de plus en plus étendue. En témoigne l'attitude de l'URSS, qui a informellement manifesté le désir de rejoindre, à terme, l'organisation. L'enjeu est désormais plus diplomatique que policier.

GEORGES MARION.

La mésaventure d'un restaurateur marocain

Quand la PJ manque d'adresse

Se tromper d'adresse entraîne des maladresses. Du moins chez certains policiers. Le 27 octobre, vers 16 h 30, une dizaine de personnes en civil font irruption au 31, rue de la Charbonnière, dans le dix-huitième arrondissement de Paris, à l'enseigne du *Restaurant d'Agadir*. Ils affirment à haute voix être de la police, investissent les lieux, réclament le patron, l'emmènent au 1er étage après lui avoir lancé : « *Justement, c'est vous qu'on cherche* ». Ledit patron, M. Mohamed Benehya, de nationalité marocaine, en France depuis 1968, jamais condamné, menant une vie paisible, assure n'avoir pas eu le temps de comprendre. En effet, l'un des policiers – et un seul – le frappe à la figure, puis à l'abdomen après que M. Benehya eut dit qu'il avait été récemment opéré de la vésicule biliaire.

Son agresseur, malgré tout prévenant, venait de lui enlever son pull-over ensanglanté et de lui laver le visage à un lavabo, lorsque M. Benehya entendit l'écho de sirènes de voitures de police. Le policier frappeur s'éclipsa alors, puis revint avec cette simple phrase en guise de mot d'excuse : « *Ce n'est pas chez vous, c'est en face.* » Afin, malgré tout, d'arranger cette malheureuse affaire, il lui laissa par écrit ses coordonnées : « *Camille Siaudeau, inspecteur principal, 36, quai des Orfèvres, brigade des stupéfiants et du proxénétisme* », le tout accompagné d'un numéro de téléphone.

Le jour même, un médecin devait établir un certificat notant que M. Benehya souffrait d'une « *plaie péri-circulaire avec ecchymose gauche* », d'une ecchymose de la pommette gauche, d'une plaie à la lèvre supérieure, d'un traumatisme du nez, et concluant à une incapacité de dix jours « *sauf complications* ».

Le lundi 31 octobre, le restaurateur se rendit au quai des Orfèvres, où l'inspecteur Siaudeau lui rendit les livres de comptabilité, qui avaient été emportés la veille par les policiers et lui réclama la feuille manuscrite sur laquelle il avait porté son nom. M. Benehya assure qu'un interprète vint aussi lui expliquer, en arabe, combien porter plainte n'était pas de son intérêt. L'un de ses protecteurs, Cheikh Abdelhamid, personnalité pittoresque de la communauté maghrébine, qui se prévaut de bonnes relations avec la mairie de Paris et avec la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), devait apprendre, par la suite, qu'une lettre anonyme reçue par la brigade des stupéfiants et signalant un restaurant abritant des « dealers » désignait en fait un autre établissement de la rue de la Charbonnière, *le Soleil*, situé au numéro 30 et non au 31 !

Ainsi conseillé et encouragé, M. Benehya a, finalement, déposé une plainte contre X... avec constitution de partie civile, avec pour avocat Me Bernard Prévost. Cependant, le préfet de police, M. Pierre Verbrugghe, a, de lui-même, pris une mesure administrative depuis une semaine : l'inspecteur mis en cause a été retiré de la brigade des stupéfiants et des services du du quai des Orfèvres. Interdit de voie publique, il est actuellement « consigné » dans son bureau.

EDWY PLENEL.

L'affaire des fausses factures

Le secrétaire général de la chambre de commerce de Nancy inculpé et écroué

M. Gérard Bouthier, secrétaire général de la chambre de commerce de Nancy, a été inculpé, mercredi 16 novembre dans la soirée, de « *destruction de documents* », et placé sous mandat de dépôt, dans le cours de l'instruction sur l'affaire des fausses factures.

Le magistrat instructeur, M. Gilbert Thiel, lui reproche d'avoir, lors d'une perquisition au siège de la chambre de commerce de Nancy, le 14 juin dernier, soustrait des documents concernant les délibérations de la commission départementale d'urbanisme (CDUC) de Meurthe-et-Moselle, chargée de statuer sur les demandes d'implantation ou d'extension de grandes surfaces commerciales.

Selon Me Michel, avocat de M. Bouthier, le secrétaire général de la chambre de commerce a reconnu « *avoir retiré certains documents, manuscrits ou brouillons, qui lui paraissaient inutiles, notamment des notes prises par lui-même lors de réunions de la chambre de commerce, indiquant au juge n'avoir trouvé, dans cette initiative, aucun intérêt personnel* ». L'avocat a affirmé que son client n'avait pas voulu faire disparaître délibérément des pièces nécessaires à l'instruction.

Me Michel a, en outre, indiqué que le procureur de la République de Nancy avait estimé qu'une mesure de contrôle judiciaire à l'encontre de M. Bouthier aurait été suffisante. Pour motiver la mise en détention de l'inculpé, le juge d'instruction a invoqué le « *trouble de l'ordre public* », une expression que l'avocat a qualifiée de « *disproportionnée* ».

Un assistant technique et une employée de la chambre de commerce, qui avaient été entendus, mardi et mercredi, dans les locaux de la section financière du SRPJ en même temps que M. Bouthier, ont, de leur côté, quitté l'hôtel de police sans être inculpés.

M. Gérard Bouthier est le dix-neuvième inculpé dans l'affaire des fausses factures, qui porte sur des détournements estimés à 20 millions de francs, et dans laquelle est impliqué le président de la chambre de commerce, M. Michel Bouriez, directeur général des hypermarchés Cora.

Au conseil des ministres

Nominations militaires

Sur proposition du ministre de la Défense, M. Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 16 novembre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Terre.** – *Sont promus* : général de brigade, les colonels François Maës, Philippe Azéma de Castet Laboulbène, Edouard Loustalot-Forest, Christian Piroth et Philippe Thérenty ; commissaire général de brigade, le commissaire-colonel Louise Coppolani.

Sont nommés : adjoint au général commandant la 1re armée et gouverneur militaire de Strasbourg, le général de brigade Michel Brisac ; commandant l'artillerie du 3e corps d'armée et de la 2e région militaire, le général de brigade Edouard Littaye.

● **Armement.** – *Sont promus* : ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Jacques Chéret, Claude Bulté, Bernard Lieutaud et Bertrand Thouvenin.

Est nommé chef du service des recherches de la direction des recherches, études et techniques d'armement, l'ingénieur général de deuxième classe Michel Carayol.

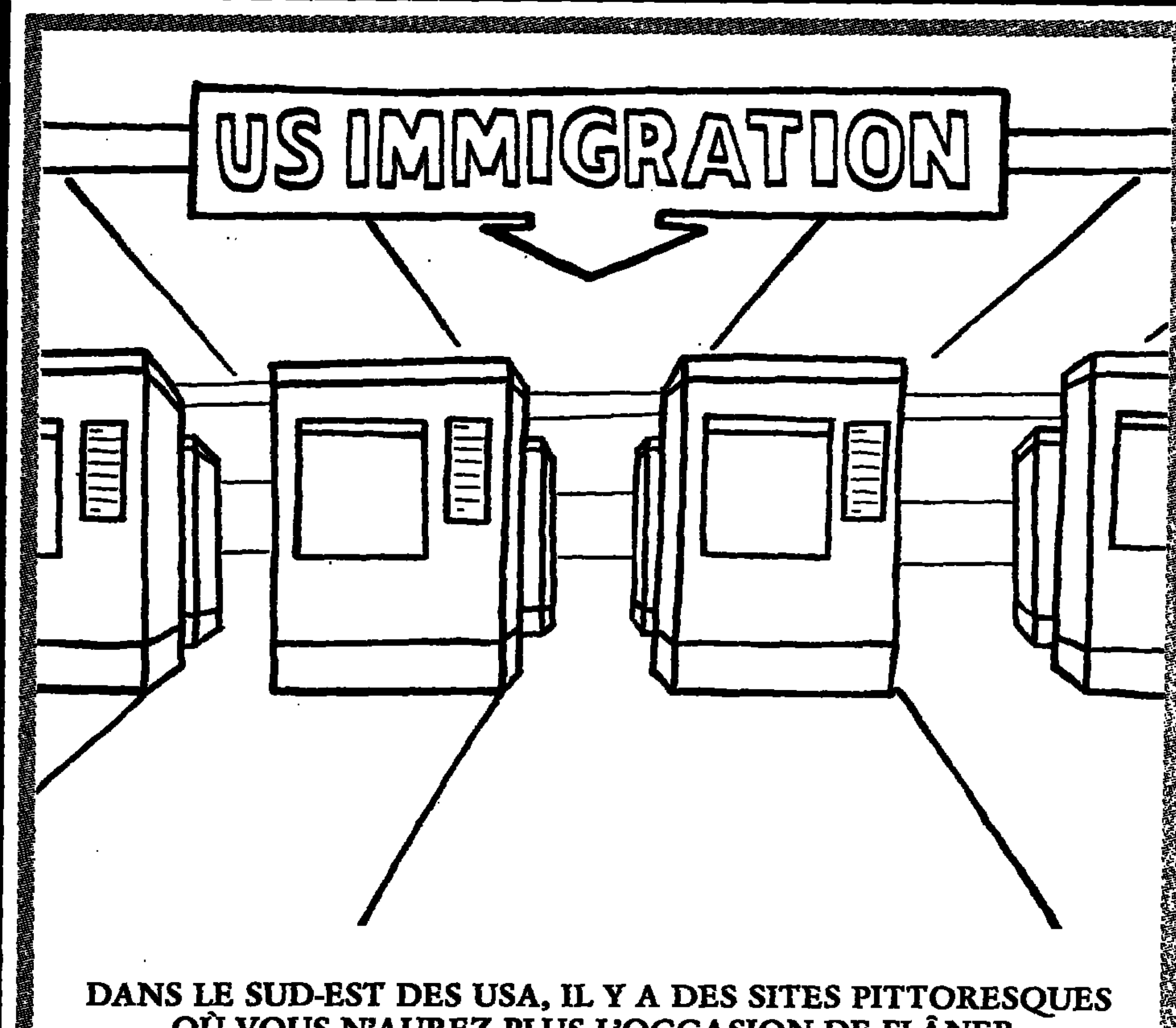
● **Controle général des armées.** – Est promu contrôleur général des armées le contrôleur des armées Jean Bordachar.

M. Philippe Graillot nommé directeur des sports

M. Philippe Graillot a été nommé, mercredi 16 novembre, au conseil des ministres, directeur des sports au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports. Il remplace M. Gilles Bouilhaguet.

[Né le 5 février 1945 à Montigny-en-Morvan (Nièvre), Philippe Graillot a été international universitaire de football, avant de devenir professeur d'éducation physique et sportive en 1968. Après avoir suivi les cours de l'Ecole nationale d'administration, il occupe de nombreuses fonctions dans des organismes liés au sport. De juillet 1983 à février 1985, il est directeur de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), avant d'être nommé chef du bureau des relations internationales au secrétariat d'Etat. Au mois de juin 1988, cet intime de l'Elysée est nommé directeur du cabinet de M. Roger Bambuck. Quelques mois plus tard, au retour de Séoul, il sera « remercié » par son ministre pour « *incompatibilité d'humeur* ».]

● **FOOTBALL** : l'équipe de France A' vainqueur de la Yougoslavie. Michel Platini a inauguré, mercredi 16 novembre, à Auxerre, par une victoire ses nouvelles fonctions de sélectionneur. Mais ce match amical, entre des équipes réserves n'a pas enthousiasmé l'ancien joueur. La formation, qu'il voulait offensive, ne devant qu'à une bévue de la défense yougoslave de transformer de justesse une piètre performance en succès. Un contre de Silvestre, a permis a Carmelo Micciche de réussir l'unique but du match à quelques secondes de la fin de la rencontre.



Société

JUSTICE

Duel judiciaire pour le titre de duc d'Anjou

Droit républicain contre légitimité monarchique

Si les procès civils n'attirent généralement qu'un public restreint, celui qui a été plaidé mercredi 16 novembre est parvenu sans peine à remplir la grande salle de la première chambre civile du tribunal de grande instance de Paris. Il est vrai que le litige était entouré de tout le charme désuet de l'aristocratie puisqu'il s'agissait de savoir si le titre de duc d'Anjou peut être porté par Mgr Alphonso de Bourbon-Dampierre, reconnu en Espagne comme altesse royale, duc de Cadix, descendant direct de Philippe V d'Espagne et de Louis XIV selon la théorie légitimiste. Ce n'est pas l'avis du prince Henri d'Orléans, comte de Clermont, fils du comte de Paris, qui a saisi la justice afin qu'elle mette fin à ce qu'il considère comme une usurpation de titre.

Clin d'œil de l'histoire, ce procès a eu lieu dans la salle où siégea le Parlement de Paris et où la reine Marie-Antoinette fut condamnée à mort par le Tribunal révolutionnaire. Conseil du prince d'Orléans, venu en personne à l'audience après avoir affronté de bonne grâce les flashes des photographes, Mº Paul Lombard a, tout d'abord, expliqué que son client avait toléré que le duc de Cadix utilise le titre de duc d'Anjou tant que cet usage avait un caractère strictement mondain. *« Lorsqu'il s'agissait de le porter au Jockey Club, nous ne sommes pas intervenus. Mais ensuite l'affaire a pris un tour politique. Il y a un an, au cours des fêtes du millénaire capétien, il s'est présenté comme l'aîné des Capétiens, le dépositaire de la tradition monarchique française. A la polémique, nous avons préféré la procédure. »*

Le titre litigieux était, par tradition, donné au deuxième fils du roi et actuellement, selon l'avocat, il s'agirait d'un *« titre de courtoisie »* dont l'attribution relève de la seule compétence du chef de la Maison de France. En tout cas, celui-ci conteste à tout prince étranger le droit de porter le titre de duc d'Anjou. Il en serait de même pour les armoiries constituées de trois fleurs de lys d'or sur fond d'azur, encore au fronton du palais de justice et que personne ne peut « privatiser ». Parmi la jurisprudence, Mº Lombard cita un procès semblable intenté en 1896 par Marie-François de Bourbon à Louis-Philippe Robert d'Orléans. Le tribunal de Paris avait débouté le demandeur en considérant notamment que le titre de duc d'Anjou *« n'appartient plus aux descendants de Philippe V depuis l'avènement d'un prince à la couronne d'Espagne »*.

Prérogatives royales

Au nom du prince Ferdinand de Bourbon-Sicile, duc de Castro, et du prince Sixte Henri de Bourbon-Parme qui s'étaient joints à la procédure, Mº Jean-Marc Varaut rappela pour sa part que le titre de duc d'Anjou avait été attribué, pour la dernière fois, le 3 mai 1771 au futur Louis XVIII. *« Depuis, il n'est pas vacant. Il n'appartient pas à des familles quelles qu'elles soient. Les Bourbons ne sont pas propriétaires d'un titre, ce sont les titres qui sont propriétaires des Bourbons »*, précisa l'avocat avant d'ajouter avec une nuance de nostalgie dans la voix : *« Ils demeurent dans l'héritage de la couronne de France, indisponibles aussi longtemps que les circonstances et la providence ne pourvoiront pas à la représentation héréditaire de la nation française. »*

Le défenseur du duc de Cadix n'était autre que Mº Jean Foyer, qui fut ministre de la justice de 1962 à 1967. Aussi, il annonça d'emblée qu'il entendait rester *« sur le strict terrain du droit républicain »*. Son client ne serait pas étranger. Né de mère française, il aurait la double nationalité. Mais l'avocat n'a pas cherché à justifier qu'il était régulièrement investi duc d'Anjou, préférant s'attacher à nier à son adversaire le droit d'en contester l'usage. Au passage, il remarqua : *« Il a été dégradé par son père, le titre de comte de Clermont lui a été retiré pour être remplacé par le titre de comte de Mortain. »* Mais surtout il s'est élevé contre la théorie selon laquelle la Maison d'Orléans s'arrogerait le droit d'attribuer certains titres. *« Ce pouvoir, s'il existe encore, appartient au président de la République ou à personne »*, a affirmé l'avocat, avant de s'interroger sur les raisons du procès : *« On vient vous demander qui a qualité pour être roi,* plaida Mº Foyer. *Bien sûr, on ne vous demande pas de dire que son père est roi mais de lui reconnaître des prérogatives de roi. Les tribunaux de la République n'ont pas à se prononcer sur la légitimité monarchique, sur la vocation au trône. »*

Le tribunal, présidé par M. Robert Diet, rendra son jugement le 21 décembre.

MAURICE PEYROT.

L'enquête sur la « connexion libanaise »

Trois banques suisses devront s'expliquer sur l'affaire des « narcodollars »

BERNE
de notre correspondant

A en croire divers sondages, la réputation de Mme Elisabeth Kopp, chef du département fédéral de justice et police, n'a apparemment guère pâti, jusqu'à présent, des soupçons qui pèsent sur son mari dans l'affaire de recyclage des « narcodollars », baptisée « connexion libanaise », récemment révélée en Suisse (*le Monde* du 8 novembre). Première femme à siéger au gouvernement helvétique, elle demeure aujourd'hui le plus populaire de ses sept membres. Selon une enquête d'opinion réalisée par la télévision romande, trois Suisses sur quatre estiment que Mme Kopp n'a pas à renoncer à ses fonctions.

Pourtant, le malaise est perceptible jusque dans les rangs du Parti radical que Mme Kopp représente au conseil fédéral, et les journaux suisses rappellent d'anciennes affaires dans lesquelles M. Hans Kopp, avocat d'affaires très en vue, avait été impliqué. Ainsi, au mois de septembre dernier, une société de Zurich, spécialisée dans le commerce des métaux précieux, la Shakarchi Trading, dont le vice-président était M. Kopp, avait été mise en cause par la télévision turque dans un trafic d'or avec la Turquie. Quatre années plus tôt, la même société avait déjà été mêlée à une affaire analogue, tandis qu'elle avait aussi fait parler d'elle dans le cours de l'enquête sur la « pizza connection » en 1985 et plus récemment dans le blanchiment de l'argent de la « connexion libanaise ».

« Bonne conscience »

Malgré ces précédents et l'entrée de son épouse, en 1984, au gouvernement helvétique, ce n'est que le 27 octobre dernier que M. Kopp a abandonné, pour des raisons de *« convenances personnelles »*, le conseil d'administration de la Shakarchi, où il avait siégé pendant six ans. Une semaine plus tard éclatait l'affaire de la « connexion libanaise ».

Dans un entretien accordé lundi 14 novembre à la radio alémanique et à l'hebdomadaire *Schweizer Illustrierte*, M. Kopp proteste de sa *« bonne conscience »* : *« Je me considère comme diffamé et persécuté absolument à tort sur toute la ligne »*, a-t-il indiqué. Il s'estime *« victime de jalousies, d'intrigues politiques et de la surenchère des médias »*. A propos de la société Shakarchi, nommément mise en cause par le ministère public du canton du Tessin dans le recyclage des narcodollars, il affirme n'avoir *« jamais eu connaissance d'éléments négatifs. Si la société s'est effectivement rendue coupable de commerce illicite, cela s'est produit à cent pour cent à mon insu. Jusqu'à présent, il n'y a rien d'autre que des soupçons, des suppositions en l'air et des déclarations provisoires d'un ministère public »*. S'il a préféré démissionner du conseil d'administration de la Shakarchi, c'est *« par égard pour mon épouse et compte tenu de la situation générale. J'ai toujours fait passer mes intérêts après ceux de ma femme dans l'intérêt de la démocratie »*.

Dans un rapport rédigé à la demande du ministre de la justice, Mme Kopp, le ministère public de la Confédération a fait savoir au gouvernement qu'aucune enquête n'avait été ouverte contre M. Kopp dans l'affaire de la « connexion libanaise », précisant cependant que la procédure n'était pas terminée.

La révision du code pénal

Chaque jour, les journaux helvétiques apportent, d'autre part, de nouveaux détails sur les multiples ramifications de la « connexion libanaise ». Selon le procureur, le recyclage de l'argent sale porterait au moins sur 1 milliard de dollars. Mardi 15 novembre, le quotidien *24 Heures* de Lausanne écrivait, registre du commerce à l'appui, que, de 1981 à 1983, un jeune avocat, Mº Christian Schmid, qui travaillait à l'époque dans l'étude de M. Kopp, faisait partie du conseil d'administration de l'Oden Shipping, société anonyme spécialisée dans le transport maritime, appartenant à l'armateur turc Yasar Musullulu. Déjà considéré comme le parrain de la « pizza connection », Musullulu, qui est en fuite, est soupçonné d'être l'un des pivots de la « connexion libanaise ». De son côté, l'hebdomadaire populaire *Sonntags Blick* s'interroge sur les « protections » dont auraient pu bénéficier en Suisse deux complices turcs de Musullulu, Irfap Parlak et Yasar Kisacik, impliqués tous deux dans la « pizza connection » et qui auraient été en rapport avec la société Shakarchi.

Pressé par les responsables des quatre partis gouvernementaux et le président de la commission fédérale des banques, le ministère de la justice a décidé d'accélérer la révision du code pénal en vue de réprimer plus sévèrement le recyclage de l'argent sale. De son côté, la commission fédérale des banques, chargée de veiller au bon fonctionnement du système bancaire, a donné jusqu'au 18 novembre aux trois principales banques du pays (l'Union de banques suisses, la Société de banque suisse et le Crédit suisse) pour répondre à une série de questions sur le rôle qui leur est imputé dans cette affaire.

Dans le meilleur des cas, la nouvelle loi sur le blanchiment de l'argent sale pourrait être soumise au Parlement au printemps prochain et entrer en vigueur en 1990. Actuellement, le délit de blanchiment de revenus provenant d'un trafic de stupéfiants n'existe pas en Suisse, sauf si ces fonds sont réinvestis dans la drogue. Même si les banques helvétiques rechignent à devenir des *« auxiliaires de la police »*, l'affaire de la « connexion libanaise » devrait contribuer à faire évoluer les esprits pour imposer certaines limites au secret bancaire.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Minute condamné pour diffamation envers les époux Fabius

La société éditrice du journal *Minute* et M. Jean-Claude Goudeau, directeur de cet hebdomadaire, ont été condamnés solidairement, mercredi 16 novembre, par le tribunal de grande instance de Paris à verser 400 000 francs de dommages et intérêts à M. Laurent Fabius et 100 000 francs à son épouse, Françoise Fabius, pour une série d'articles publiés aux mois de juin, juillet et août derniers mettant gravement en cause les plaignants. Le tribunal, présidé par M. Robert Diet, a estimé que ces articles, établissant une relation entre les Fabius, la mort de Jacques Waline, dirigeant du GAM et le *« scandale du réseau de call-girls »* (*le Monde* du 15 juillet) était *« à l'évidence diffamatoire »*. *« Les propos publiés*, précisent les attendus, *causent aux demandeurs un préjudice d'autant plus grave et important qu'ils s'inscrivent, de la part du journal* Minute, *dans une réelle et persistante campagne de dénigrement, destinée, avec un rare acharnement, à porter atteinte aux personnes privées et publiques de Laurent et Françoise Fabius, de façon délibérée, réitérée et intolérable. »*

Le Monde
DES LIVRES


RICK SMOLAN/CONTACT

Bruce Chatwin, Jean Rolin et Redmond O'Hanlon, des écrivains voyageurs et des voyageurs écrivains

L'écriture au bout de la route

ETAIT-IL tombé du havresac d'un globe-trotter, ou laissé sur la banquette d'un taxi, ou volé, ce livre à jaquette orange qui fit mon bonheur, une nuit, dans une pension conradienne de Ziguinchor ? Son titre et son sous-titre, dans leur franchise anglo-saxonne, m'avaient surpris : *le Guide de l'écrivain-voyageur* (The Travel Writer's Handbook), « *tout ce que vous devez savoir pour écrire et vendre vos souvenirs de voyage* » (1).

L'auteur, Louise Purvin Zobel, y dévoilait tous les trucs pour réussir dans la carrière de journaliste *free lance*. L'idée : « *Faites un métier de rêve, voyagez et* – dans tous les sens du terme – *enrichissez-vous !* » Vu d'Afrique, bloqué par une grève des transports et guettant vainement depuis trois jours le moindre sujet d'article, cela pouvait paraître hautement risible...

Reste que deux ans après, en 1982, sans avoir probablement jamais lu le manuel de Mme Purvin Zobel, William Least Heat Moon publiait un récit de voyage à travers l'Amérique, *Blue Highways*, qui devait rester quarante-deux semaines sur la liste des meilleures ventes aux États-Unis. Le *New York Times* en fit ce commentaire : « *Certains hommes, lorsqu'ils perdent leur emploi, puis leur femme, se mettent à boire et finissent dans la rue. Quand William Least Heat Moon a perdu le sien, il a pris la route et... a écrit un livre de voyage pour trouver le chemin de sa propre vie. Le livre est merveilleux.* »

J'avais donc eu tort de rire. Le voyage n'est pas seulement un style de vie ou une école d'écriture, c'est aussi un marché. La reconnaissance sociale est quelquefois au bout de la route. D'où peut-être, en ces temps de morosité et de crise chronique, la multitude de récits que l'on publie et l'on traduit. La mode des *travel writers* arrive en France.

Cela a du bon. D'un seul coup d'un seul, la vitrine du libraire a pris les allures d'un cabinet de curiosités. Toutes les itinérances et toutes les destinations s'y côtoient. Parmi les meilleurs auteurs, les excellents, en voici trois : Chatwin, Rolin, O'Hanlon. L'un est caustique, l'autre est cocasse et le dernier, comique. C'est dire qu'aucun d'eux ne s'adonne aux illusions de l'exotisme et que chacun, à sa manière, tout en nous racontant ce qu'il voit, pratique l'autodérision ou l'ironie de soi.

Ce qui serait rédhibitoire pour un grand reporter ou une inconvenance pour un ethnologue devient une qualité sous la plume du *travel writer* : l'écrivain-voyageur, en effet, est un voyageur qui se regarde voyager. Si ses récits, sur le mode du journal de bord, se lisent comme des fictions, c'est que leur auteur sait mettre en relief la dimension romanesque du réel. Il vit ludiquement sa vie et sa littérature (2).

Bruce Chatwin n'est pas un débutant. Il s'est fait connaître dès son premier livre, *En Patagonie*. Deux romans, *le Vice-Roi de Ouidha* et *les Jumeaux de Black Hill*, lui ont permis de gagner en épaisseur et en complexité. Tout en conservant beaucoup de fraîcheur, il sait désormais échapper au voyage linéaire, chronologique, et au style auto-géo-biographique, même s'il lui arrive d'affirmer : « *Raconter des histoires est la seule occupation pour un être aussi superficiel que moi.* »

Une sorte de guide transfuge

Le Chant des pistes, qui rend compte d'un séjour en Australie, parle du double mystère de la mémoire et de l'initiation. Chatwin peuple son livre de personnages de rencontre, dont une sorte de guide transfuge, intercesseur entre la magie des aborigènes et la furie expansionniste des propriétaires terriens. Cet arpenteur de songes se nomme Arkady Volchok. Il est tout à la fois huissier du désert, conseiller tribal, musicien et fugitif : il sera pour Chatwin poisson-pilote.

Jouant des temps longs et des temps courts, faisant surgir un magnifique mythe d'origine entre deux chapitres, *le Chant des pistes* tient du théâtre nô et du jamboree de somnambules. Cache-cache perpétuel entre l'esprit des nomades et le nomadisme intellectuel de l'auteur : nous assistons à un voyage déboussolé dans les territoires surcodés de l'Australie aborigène. L'art de Chatwin sera de mélanger le théorique et le vécu, de désynchroniser le présent, pour finalement déboucher sur une belle mort rituelle. Les trente-neuf chapitres de ce livre sont, comme les trente-neuf marches du film d'Alfred Hitchcock, d'une noirceur absolument éclatante.

Document à la première personne, *la Ligne de front* est également un voyage réel et une traversée des apparences. Plus élégant, moins tendu et moins profus que le livre de Chatwin, celui de Jean Rolin est teinté d'un aimable cynisme. Il va de Dar-es-Salam et des palais abolis de Zanzibar jusqu'à la plage la plus australe du Vieux Monde, au pied du cap de Bonne-Espérance. Un long trajet tout en épis au cours duquel l'auteur tâte de l'autocar, du boutre à vapeur, de l'avion, du camion, du train et de la Land Rover.

JACQUES MEUNIER.

(*Lire la suite page 19.*)

(1). Writer's Digest Books, Cincinnati, Ohio, 1980.

(2) Le nº 10 de la revue *Granta*, distribuée par Penguin Books, est entièrement consacré au *travel writing*.

Léon Bloy, l'ébloui

Un numéro des* Cahiers de l'Herne *sur un « entrepreneur de démolition » qui fut aussi un « pèlerin de l'absolu »

RÉDUIRE Léon Bloy à son goût de l'invective, à la violence du pamphlétaire, c'est se condamner à ne prendre, pour le neutraliser, que l'aspect le plus tonitruant de son œuvre. Enfermer l'écrivain dans la catégorie inoffensive des « fous littéraires » et du décadentisme fin de siècle, c'est commettre à son égard une lourde injustice et se rassurer à moindre frais.

« *Homme de guerre* », vivant dans « *un paroxysme continuel* », Léon Bloy le fut assurément. Il le fut même à un degré à peine imaginable pour des époques – la sienne et la nôtre – où l'esprit de tiédeur et de mesure cherche à compenser, à vêtir décemment, la violence en actes qui, de toutes les manières, s'exerce dans le monde. Pour comprendre la personne et l'œuvre de cet « *ébloui de la Face du Seigneur* », il est nécessaire de percevoir, sinon d'accepter, le point unique, le centre et l'absolu à partir duquel il noircit fiévreusement les milliers de pages de ses livres, journaux et lettres. Parallèlement à la lecture de l'œuvre, le riche cahier *Léon Bloy*, que viennent de publier, à L'Herne, Pierre Glaudes et Michel Arveiller, aidera à actualiser et à affiner cette perception.

« *Pour moi, il n'y a de vraie foi que celle qui gouverne absolument et despotiquement la raison.* » Léon Bloy a vingt-trois ans lorsqu'il écrit, en 1869, cette phrase à sa mère. Il vient de se convertir « *définitivement, irrévocablement et sacramentellement* », au catholicisme, suscitant le bonheur de cette mère et le dépit de son père, franc-maçon et anticlérical, qui voit déjà dans le jeune homme un « *dominicain de l'école de Torquemada* ». L'influence de Barbey d'Aurevilly, son voisin rue Rousselet, « connétable des lettres » et catholique intransigeant (mais plutôt arrangeant quant à la morale chrétienne), fut déterminante pour le jeune Bloy. D'autres noms allaient jouer également un rôle important au début de sa carrière d'écrivain : Villiers de l'Isle-Adam, Ernest Hello, l'abbé Tardif de Moidrey, qui l'initia au mystère de l'Apparition mariale de la Salette (événement qui marqua profondément Léon Bloy et qui est au cœur de son œuvre).

En 1878, se souvenant de sa conversion, Bloy écrira : « *L'enseignement chrétien descendit en moi à des profondeurs immenses où je devais le retrouver un jour, après d'horribles obscurcissements, complet, intégral, dominateur de ma pensée et miraculeusement accru de toutes les expériences du péché et de la douleur.* »

Ce « *despotisme* », dont on l'accusa tant d'être le bras séculier dans la république des lettres et qui le fit craindre ou moquer, c'est donc d'abord en lui-même qu'il l'accueillit. Comme il accueillit la pauvreté et la douleur qui, plus que ses compagnes, furent l'expression véritable de sa vocation de chrétien. « *Je n'écris que pour Dieu* », affirme-t-il ; et, de fait, son orgueil ne vise pas la reconnaissance d'un monde détesté, mais veut témoigner de la seule dimension surnaturelle de la Justice divine. Bloy n'est pas Huysmans (1). Les questions esthétiques et même la littérature ne l'intéressent guère : « *Vous me prenez pour un littérateur !* », lance-t-il à Jehan Rictus en 1904, pour stigmatiser le comble de l'outrage dans l'une des nombreuses lettres de rupture qu'il eut à écrire tout au long de sa vie.

« *Chrétien du deuxième siècle* », selon son filleul Jacques Maritain, égaré dans la trop bourgeoise société de son temps, Léon Bloy ne croit « *à aucun avenir politique* ». Antimoderne, réactionnaire, il ne se met pas à la remorque de la bien-pensante droite catholique, qui le regarde d'ailleurs d'un œil plus que soupçonneux.

PATRICK KÉCHICHIAN.

(*Lire la suite page 20.*)

(1) Les Éditions Complexe ont rassemblé, en 1986, les textes (sanglants) de Bloy, *Sur Huysmans*. Préface de Raoul Vaneigem.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Correspondance entre Gide et sa mère

Détresse et liberté

LES sentiments mêlés où la mort de sa mère a plongé André Gide, on les connaissait par les lignes célèbres de *Si le grain ne meurt*, où l'écrivain parle d'un « *gouffre de détresse et de liberté* ». On savait moins ce qui avait conduit l'apôtre de l'émancipation à associer deux états si contraires et à redouter sa propre délivrance au point d'épouser quelques semaines plus tard, en la personne de sa cousine Madeleine, empêtrée de reproches et d'excuses, déjà veuve à sa manière, une nouvelle maman.

Jean Schlumberger (*Madeleine et André Gide*, 1956) voulait trop justifier son ami, et Jean Delay (*la Jeunesse d'André Gide*, 1957) ne disposait pas de la totalité des lettres entre la mère et le fils. Cette correspondance intégrale, dont Claude Martin s'est inspiré en 1976 pour *la Maturité d'André Gide* (Klincksieck), la voici rassemblée chez Gallimard par le même Claude Martin, avec une préface d'Henri Thomas.

Nous croira-t-on ? Malgré tant de témoignages et d'analyses, il restait à découvrir certains aspects d'une des relations œdipiennes les plus fameuses de la littérature. Et d'abord cette étrangeté : on assiste moins à la classique dévirilisation d'un fils complaisant par une veuve castratrice qu'à leurs efforts pour se dissocier d'un même être unique, l'un reprenant à son compte et intériorisant les élans ou les terreurs de l'autre, comme en un de ces débats de conscience infinis dont Gide aura le secret, et lancera la mode.

LE petit André a onze ans quand meurt son père, en 1880. Sa mère en a quarante-cinq. Elle mourra en 1895, à soixante ans. Le fils se mariera aussitôt après, à vingt-six ans. Durant quinze années, la veuve et son unique garçon vont s'écrire presque chaque jour. Les nouvelles familiales et les détails de la vie matérielle occupent l'essentiel des lettres, en particulier les précautions à prendre contre la fragilité congénitale de l'enfant, sur laquelle, tout en l'exagérant de concert, ils tombent le plus facilement d'accord. Mais les soins quotidiens sont façons de parler d'autre chose, cet « autre chose » qu'aucun des deux n'ose aborder, ou ne peut cerner : l'appel chez André, d'une vie autonome et de préférences sexuelles que révèlent, puis exacerbent, les deux voyages en Algérie.

Gide cultive cette tutelle étouffante. Les partisans d'explications psychosomatiques à tout crin diraient que c'est par besoin d'asphyxie morale qu'il « se crée » les affections pulmonaires du premier séjour en Tunisie. Le fait est qu'il supporte mal de se dévergonder à l'insu de son juge. Il s'étonne lui-même de ce qui le pousse à distiller l'aveu. Bravade, goût du danger, de la franchise ? Gide multiplie auprès de sa mère les périphrases et les métaphores, en les chargeant de l'érotisme censuré.

Ainsi doit se comprendre la révélation survenue à Sousse. Le jeune Ali s'est offert à lui, derrière une dune, « *nu comme un dieu* », apprendrons-nous dans *Si le grain* ; mais à l'usage maternel, il n'est question que d'un rhume attrapé chez le khalife, et des vésicatoires qui tardent à l'en délivrer. « *Soigne-toi*, supplie la mère, *par amour pour moi et pour...* » Elle veut dire : Madeleine, bien sûr, et le nom de la presque fiancée, rivale peu redoutable, choyée comme telle, mais rivale tout de même, reste dans l'encrier ! Car ce trésor de non-dit est aussi un festival d'actes manqués et de lapsus...

(*Lire la suite page 18.*)

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

Enquête au pays des scoops

LES reporters photographes sont des dieux déchus. Leur passion de l'instantané, dérobé aux quatre coins de la planète, serait un peu éculée. Poids des contradictions d'un métier, d'un art de l'urgence affaiblis par le fric. Chocs des crises d'agences, plus encore des magazines qui ne réclament plus à ces voleurs de réalité que ce que présente la télé. *« Du rêve (...), des portraits de personnalités qui font grimper les tirages. Surtout quand elles disparaissent. »*



Berlin en août 1962, un an après la construction du Mur, par Raymond Depardon.

Cette lente dérive du photojournalisme, du Vietnam aux couvertures de Lady Di, c'est ce qui fait d'abord l'intérêt du livre de Michel Guerrin, *Profession photoreporter*, longue, implacable enquête au pays des scoops, du tutoiement de l'image avec la mort, la guerre, la peine des hommes. Les témoignages sont présents, les plus belles œuvres montrées. Hommage est rendu aux plus célèbres, Robert Capa, historien de nos rétines pour la guerre d'Espagne et le second conflit mondial, les fondateurs de Magnum, les écrivains du cadrage, les cinéastes de la fixité. Tout y est, dans cet ouvrage aux photographies soignées, mais surtout une chronique douce-amère, celle d'un glissement de la gloire vers la rentabilité, de l'orgueil d'être partout vers la Bourse aux exclusivités sonnantes et trébuchantes.

Le mérite du livre de Michel Guerrin, journaliste au *Monde*, c'est de laisser une place raisonnable à l'émotion, aux disparus comme Gilles Caron ou Michel Laurent, de montrer le cheminement du travail de Raymond Depardon. Pauses au fil des pages, comme mises en marge par les légendes, volontairement repoussées du texte par la maquette. Le cœur de l'ouvrage porte, lui, la marque d'un regard plus aigu, discrètement critique. L'enquête n'épargne rien des chiffres d'affaires, des combines des voyous de la photo prêts à tout, ou presque, pour accrocher la une de *Paris Match* ou de *VSD*.

Rien des scissions survenues au sein de l'agence Gamma, fleuron, à la fin des années 60, d'un photojournalisme rigoureux et dense ; rien des ambiguïtés de la couleur, face au sérieux du noir et blanc... Les portraits que l'auteur dresse des rédacteurs en chef de ces équipes de voyeurs talentueux sont terribles. Ceux des patrons de presse, qui rendent dérisoires les vocations de risque-tout, démoralisants. Tel ce récit, rapportant la première réunion de Rupert Murdoch, nouveau propriétaire du *Sunday Times*, en 1986, avec son équipe : *« Je ne veux plus de misère ni de guerre. »* Un photographe, bardé de toutes les douleurs événementielles de l'après-68, a démissionné sur-le-champ.

Combien d'autres s'interrogent, au fil du livre, sur le sens de leur métier. Combien doutent de la valeur de leurs images, trop chèrement, ou trop chichement payées. Fidèle à la complexité du milieu, Michel Guerrin mêle la voracité des *paparazzi* aux joyaux secrets des photographes solitaires, amoureux du désert ou de la douleur des autres. Il publie les comptes des agences, relate la sale affaire Villemin, peu à l'honneur de la photo. Bref, il révèle un univers en crise.

On sent où vont les préférences de ce biographe du photojournalisme. Vers Capa, Caron, Depardon, vers tous ceux qui malgré la tourmente des succès et des impératifs préservent leur âme. Vers tous ceux qui choisissent les chemins de traverse.

PHILIPPE BOGGIO.

★ PROFESSION PHOTOREPORTER, de Michel Guerrin, Gallimard, Editions du Centre Pompidou, 256 p., 300 illustrations, 290 F.

HISTOIRE

Etty Hillesum au camp de Westerbork

Etty Hillesum, qui mourut à Auschwitz en novembre 1943, tint un journal avant sa déportation — qui a été traduit sous le titre *Une vie bouleversée (1941-1943)* (Editions du Seuil, 1985) — et aussi pendant l'année de son « séjour » au camp hollandais de Westerbork : cette partie de son journal n'a pas été retrouvée.

En revanche, les lettres qu'elle y écrivit à différents correspondants furent conservées par une seule et même amie, qui faisait circuler et rassemblait ensuite toutes les informations qu'Etty Hillesum pouvait donner sur elle, sur sa famille et sur la vie du camp.

A Westerbork, Etty fit d'abord, en juillet 1942, partie du Conseil juif : elle était là volontairement comme « fonctionnaire », enregistrant les noms des arrivants, se chargeant de lettres pour « l'arrière », car elle pouvait revenir à Amsterdam, tâchant de régler les problèmes, de calmer les gens, d'adoucir leur angoisse.

Elle voulait être, malgré l'étau qui se resserrait sur son peu de vie, le *« cœur pensant de la baraque »*... En juillet 1943, l'intervention suppliante de sa mère auprès d'un haut fonctionnaire irritable et puissant provoqua un ordre de déportation pour toute la famille Hillesum : aucun ne survécut.

Un jour, alors qu'elle mangeait sa ration de chou rouge derrière la baraque de désinfection, et en bordure de lupins jaunes, elle dit : *« Il faudrait écrire la chronique de Westerbork. »* Un homme objecta : *« Oui, mais il faudrait être un grand poète. »*

Etty Hillesum n'est pas ce grand poète, mais une petite jeune femme pleine de force morale, de finesse psychologique et d'intelligence pratique, qui sait la valeur qu'a pour les gens de l'arrière et qu'aura pour ceux de demain un témoignage vécu les yeux ouverts : *« Je parcourais le camp comme on feuillette les pages d'un livre d'histoire. »*

CLAIRE PAULHAN.

★ LETTRES DE WESTERBORK, d'Etty Hillesum, traduit du néerlandais, présenté et annoté par Philippe Noble, Seuil, 124 p., 75 F.

PHILOSOPHIE

L'Art selon Michel Henry

Que peint Kandinsky ? Son souci n'est pas de figurer des choses. On aurait tort de confondre ses œuvres avec les reflets d'un monde déjà visible. Peintre « abstrait », il donne à vivre, par le regard, des émotions aveugles. Encore n'est-ce qu'une formulation approximative : *« Je ne peins pas des états d'âme »*, écrit en effet, dans la conférence de Cologne, celui que Tinguely appelait « l'Ouvreur ». On s'égarerait donc encore en voulant croire que le tableau exprime un sentiment qui existerait ailleurs. Par le jeu des lignes et des masses colorées, l'œuvre donne accès à l'invisible de la vie, à cet intérieur nocturne où nous nous sentons toujours sans le voir jamais.

Tel est le paradoxe auquel aboutit la claire analyse du philosophe Michel Henry : la peinture concerne l'invisible, elle manifeste la vie elle-même, se donnant à éprouver dans sa subjectivité fondamentale. C'est bien la peinture, et non simplement l'œuvre, fût-elle géniale, de Kandinsky, qui est ici en jeu.

En rompant avec le mode traditionnel de représentation, sa démarche permet en effet de *« comprendre la peinture à partir de son essence éternelle »*. Jamais le tableau, qui est bien lui-même un objet, ne se contente d'en représenter. En ce sens, *« toute peinture est abstraite »* : elle ouvre au regard un autre espace que celui du monde physique.

Peut-être pourrait-on faire grief à cette lecture de faire bon marché de l'histoire. On ne saisit pas, à la suivre, ce qui rend Kandinsky possible ou nécessaire en ce siècle plutôt qu'en un autre... Mais ce n'est pas l'essentiel. Michel Henry, dont toute la démarche consiste à restituer à l'affectivité sa dimension fondatrice, livre ici un fragment, très stimulant, de son esthétique. Il peut aussi se lire comme l'avers, lumineux et cosmique, d'une méditation dont *la Barbarie* était la face noire.

ROGER-POL DROIT.

★ VOIR L'INVISIBLE, SUR KANDINSKY, de Michel Henry. Editions François Bourin, 256 p., 140 F.

● DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

● OLIVIER BERNIER : *La Fayette*. — L'histoire du *« héros des Deux Mondes »*, marquis passionné qui *« contribua à la chute de deux rois et d'un empereur »*. Tribulations et triomphes d'un noble libéral, admiré par les uns, moqué ou vilipendé par les autres, qui voua sa cause à une utopique liberté (Payot, 400 p., 180 F).

CONTES ET NOUVELLES

● CLAUDE SEIGNOLLE : *Le Diable en sabots*. — Ce recueil de Claude Seignolle regroupe quatre textes mêlant l'imaginaire à la réalité, le bien au mal. On retrouve dans chacun des textes l'homme qui a étudié durant de nombreuses années le folklore paysan sans abandonner son goût du fantastique (Phébus, 189 p., 89 F).

DICTIONNAIRE

● JULIEN FLETY : *Dictionnaire des relieurs français ayant exercé de 1800 à nos jours*. — Suivi d'un *Guide pratique des relieurs, doreurs, marbreurs et restaurateurs contemporains* et accompagné de cinquante pages de planches en noir et en couleurs, ce dictionnaire rassemble près de 5 000 noms de relieurs, avec des notices biographiques pour certains d'entre eux (Ed. Technorama, 31, place Saint-Ferdinand, 75017 Paris, 240 p., 150 F).

ESSAI

● ROGER GARAUDY : *La Poésie vécue : Don Quichotte*. — *« En Espagne, Don Quichotte est le dernier géant qui ait entrevu ce qu'aurait pu être le message d'une Espagne assumant le triple héritage : gréco-romain, judéo-chrétien, et arabo-islamique. »* C'est sur cette profession de foi que Roger Garaudy tente de démontrer ce en quoi le chevalier symbolise l'espoir d'une création artistique permanente, contre une civilisation incarnée par ce que l'auteur nomme *« l'ordinanthrope technocrate »* (Vega Press, 178 p., 88 F.). Sur cette même inspiration, Roger Garaudy a composé aussi, sous le titre *A contre-nuit*, des poèmes embrassant la vision épique des cinq continents (Editions de l'Aire, Lausanne, 241 p., 225 F.).

ETHNOLOGIE

● CLARA GALLINI : *La Danse de l'Argia. Fête et danse en Sardaigne*. — L'Argia, « la bariolée » en langue sarde, désigne l'âme mythique des morts sous la forme d'un insecte dont la morsure inaugure la possession de l'être vivant. Rites carnavalesques, transes et chants d'un exorcisme observé et analysé par un anthropologue. Suivi d'une *Interprétation de l'argisme sarde*, par Giovanni Jervis et Michel Risso. Traduit de l'italien par Giordana Charuty et Michel Valensi (Verdier, 249 p., 150 F).

POÉSIE

● JEAN ROUSSET : *Anthologie de la poésie baroque française*. Dans cette belle anthologie, d'abord parue en 1961, Jean Rousset a regroupé les poèmes *« autour de motifs et de thèmes imagés qui définissent une sensibilité et un art baroques » :* « Protée ou l'inconstance », « Bulles, oiseaux, nuages », « L'eau et le miroir », « De la métamorphose à l'illusion », « Le spectacle de la mort », *et* « La nuit et le brouillard » (José Corti, deux volumes de 286 p. et 340 p., 170 F les deux).

TÉMOIGNAGE

● MANSOUR LABAKY : *Mon vagabond de la lune*. — Connu au Proche-Orient pour son action en faveur des enfants déshérités, le Père maronite Labaky reconstitue, sur fond de guerre libanaise, l'itinéraire d'un orphelin. Les droits d'auteur iront à deux associations françaises, Enfants du Liban et Enfants du Mékong (Fayard. Coll. « Les enfants du fleuve », 192 p., 75 F).

THÉATRE

● JULIEN GREEN : *Sud. L'Ennemi. L'Ombre*. — Trois passions meurtrières. Trois drames d'amour sur fond d'époques troublées et cruelles publiés successivement en 1953 *(Sud)*, 1954 *(l'Ennemi)* et en 1956 *(l'Ombre)* (Seuil, 317 p., 120 F). La collection « Points » (no 194) reprend également, sous le titre *Suite anglaise*, cinq portraits d'écrivains anglais publiés en 1972 chez Plon (« Points », no 194).

LA VIE LITTÉRAIRE

Traduire Freud

Le célèbre patient de Freud, connu sous le nom de l'homme aux loups, était pris de panique, dans son enfance, en présence d'un animal. Pour désigner ce sentiment de panique, Freud, on le sait, emploie le mot allemand *Angst*. Comment le traduire en français ? Cet exemple, avec quelques autres, a alimenté le débat proposé par les cinquièmes Assises de la traduction littéraire, organisées à Arles du 11 au 13 novembre et partiellement consacrées à la traduction des œuvres complètes de Freud (PUF), dont le premier volume paru comporte précisément le récit de l'homme aux loups (*le Monde* du 15 avril).

Pour les responsables de cette nouvelle édition, aucun doute n'est permis : le mot *Angst*, chaque fois qu'on le rencontre dans le texte freudien, doit être traduit par « *angoisse* ». Leurs contradicteurs font observer que, si le terme d'« *angoisse* » convient dans beaucoup de cas, celui de « *peur* » serait plus approprié dans d'autres et que cette volonté de faire correspondre systématiquement à chaque mot allemand un seul mot français, non seulement ne tient pas compte du contexte, au risque de faire violence à la langue française, mais encore néglige l'évolution de la pensée de l'auteur.

Face aux réserves, et parfois aux critiques, formulées tantôt avec diplomatie (Antoine Berman, Marie Moscovici, Jean-René Ladmiral), tantôt avec véhémence (Bernard Lortholary), Pierre Cotet, Jean Laplanche, Janine Altounian ont donc défendu pied à pied les principes de leur traduction, à commencer par cette systématicité qui leur est reprochée et qui a pris la forme d'un glossaire imposé à tous les traducteurs de cette édition. « *La dissociation entre* peur *et* angoisse *démantèle l'unité du concept et de la théorie* », a expliqué longuement Jean Laplanche, qui a insisté sur la « *continuité* » établie par Freud entre les diverses formes de l'angoisse, selon une logique également applicable aux grandes notions du freudisme.

Un autre principe de la nouvelle traduction fut vivement contesté, celui de littéralité. Nous devons, a dit Pierre Cotet, respecter le texte original jusque dans sa forme, à la virgule près, fût-ce au prix de la lourdeur. « *Grotesque* », a répliqué Bernard Lortholary, qui a souligné, en prenant l'exemple du mot « *désaide* », néologisme destiné à traduire l'allemand *hilflos*, que la signification d'un mot composé n'est jamais la somme des significations des mots qui le composent. Exprimée avec plus de modération, l'objection est revenue comme un leitmotiv. « *La littéralité, c'est la mort de la traduction* », a rappelé Georges-Arthur Goldschmidt.

Querelle d'école, comme l'a souligné Jean-Pierre Lefebvre, entre germanistes et psychanalystes, qui s'accusent mutuellement d'ignorance ? En s'ouvrant aux sciences humaines, les rencontres d'Arles ont en tout cas tenté d'atténuer les effets de cette « *division du travail* ».

Signalons enfin que les Assises, qui ont accueilli plusieurs des romanciers portugais de passage en France (*le Monde* des 11 et 12 novembre), ont décerné le prix Nelly Sachs, nouvellement créé, à Maurice Regnaut pour sa traduction de *Mausolée*, de Hans Magnus Enzensberger (Alinéa).

T. F.

Secondes sélections du prix Femina...

Contrairement à ce qu'il avait indiqué, le jury du prix Femina a finalement décidé de publier une seconde sélection pour le prix qui sera décerné lundi 21 novembre.

Femina : Alexandre Jardin *le Zèbre* (Gallimard), Denis Belloc *Suzanne* (Lieu commun), Dominique Schneidre *les Chagrins d'éternité* (Laffont), Mustapha Tlili *la Montagne du lion* (Gallimard).

Femina étranger : Rod Jones *Julia Paradise* (François Bourin), Alison Lurie *la Ville de nulle part* (Rivages), Amos Oz *la Boîte noire* (Calmann-Lévy), Edouardo Mendoza *la Ville des prodiges* (Le Seuil), Birgitta Trotzig *la Fille du roi Crapaud* (Gallimard).

...et du prix Interallié

Le jury du prix Interallié a publié sa deuxième et dernière liste de sélection en vue du prix qui sera décerné le 29 novembre : Patrick Besson, *la Statue du commandeur* (Albin Michel); Eric Deschodt, *le Royaume d'Arles* (Lattès); Bernard-Henri Lévy, *les Derniers Jours de Charles Baudelaire* (Grasset); François-Olivier Rousseau, *la Gare de Wannsee* (Grasset); Yves Gibeau, *Mourir idiot* (Calmann-Lévy).

Mort du poète Jean-Michel Frank

Né à Paris, en 1922, Jean-Michel Frank, qui a vécu avec la maladie pendant quarante années, vient de mourir. Agrégé de philosophie, il a peu enseigné. Retranché du monde social, il a nourri sa solitude de lectures, de voyages imaginaires, de musique, et de l'écriture patiente de poèmes. Son œuvre comporte neuf livres qui sont les étapes de sa vie *réelle*.

Avec *Journal d'un autre*, paru en 1960, le penseur formé par la philosophie classique s'interroge sur la possibilité de « *connecter* » la philosophie et la poésie — « *ce mode d'expression si naturel, si vital* » sans lequel « *notre pensée demeure stérile comme une langue morte* ». Il poursuivra cette recherche jusqu'à *les Poètes entre eux*, publié en 1975. A partir de ce livre, Jean-Michel Frank échappe au questionnement devenu pour lui stérile et entre librement dans l'écriture poétique. Viennent alors les grands livres : *Dieu protège les roses* (1978), *Le Christ est du matin* (1981 — Prix Max Jacob), *Musique, raison ardente* (1983), *Dernier, dernier nuage* (1985) et, tout récemment, *Changer d'Orient* (1988).

Peu célébré, mais soutenu par des lecteurs comme Lorand Gaspar, Philippe Jaccottet ou Jean Grosjean, Jean-Michel Frank nous convie à découvrir une œuvre rare faite d'humour, de gravité, d'ironie parfois grinçante...

Dans son dernier livre, *Changer d'Orient* (Obsidiane, 1988), il écrivait : « *Aujourd'hui que je suis trop vieux pour le service de la guerre, je ne trouve point métier, toute tâche me rebute et le repos me pèse.*

» *Quand on a pris goût au vol, qu'il faut renoncer à l'espace palpitant, rien ne peut vous consoler...* »

FRANÇOIS BODAERT.

Les paradoxes de Cioran

En refusant le prix Paul Morand (*le Monde* du 12 novembre), Cioran a déconcerté une fois de plus la République des lettres. Cet homme dérangeant, que veut-il vraiment ?

CIORAN a toujours fui la notoriété, n'aimant guère les tapages dont notre époque est coutumière. Et préférant sa fragile tranquillité à ces chimères de la gloire qui font courir tant de gens avides de se rassurer.

Cioran, c'est l'écrivain de l'inquiétude, le philosophe de l'insomnie. Déjà, pendant sa jeunesse en Roumanie, ce fils de pope dérangeait les certitudes de sa famille avec ses écrits sur les mystiques et sur les saints. Comme beaucoup d'étudiants roumains, Cioran était francophone, mais il souffrait de son mauvais accent.

Voilà une des raisons pour lesquelles le jeune homme tourmenté de Bucarest allait devenir, lorsqu'il vivrait à Paris, l'impeccable héritier de La Rochefoucauld, de Vauvenargues et de Chamfort. Dans ses recueils d'aphorismes, Cioran se vengerait des approximations de l'oral en soignant l'écrit, car il mettrait une sorte de fureur dans le souci de la perfection. Il saurait marier les excès de son âme d'origine avec la tempérance de sa langue d'adoption.

Dans son dernier livre, *Aveux et Anathèmes*, Cioran se demande ce qu'il désire profondément : être ou ne pas être. Il répond : « *Ni l'un ni l'autre.* » Toute sa philosophie se résume dans cet écartèlement entre l'appétit et le dégoût de vivre. C'est l'homme du paradoxe, et sa métaphysique quotidienne épouse les mouvements du caprice.

On a beaucoup écrit sur le « pessimisme » de Cioran, mais un auteur dépeignant ses tracas d'une manière aussi souveraine n'entraîne pas au désespoir. C'est le contraire qui se vérifie. Lui-même déclare à propos du *Précis de décomposition* : « *Je l'ai extrait de mes bas-fonds pour injurier la vie et pour m'injurier. Le résultat ? Je me suis mieux supporté, comme j'ai mieux supporté la vie. On se soigne comme on peut.* »

Cela nous confirme que la littérature peut être la meilleure médecine. Et puis il ne faut pas s'imaginer Cioran sous les traits d'un homme assombri par le désenchantement. Son humour, la chaleur avec laquelle il accueille ses amis, les mille histoires qu'il leur raconte mettent en lumière un autre paradoxe de la misanthropie : il n'y a que le misanthrope pour s'intéresser vraiment à ses semblables.

FRANÇOIS BOTT.

• EN BREF

• L'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique a décerné le PRIX NESSIM HABIF à René Depestre, le lauréat du Renaudot 88.

• Le jury du PRIX DE LA NOUVELLE de la fondation FNAC, a attribué le prix du meilleur recueil de nouvelles françaises à Paul Fournel pour *les Athlètes dans leur tête* (Ramsay) et le prix du meilleur recueil de nouvelles étrangères à Juan Bosch, ancien président de la République dominicaine, pour *Vers le port d'origine* (Alinéa). Un prix spécial «Découverte» a été attribué au recueil de nouvelles d'Edith Wharton *Fièvre romaine* (Flammarion) par un jury présidé par Françoise Verny.

• LE PRIX DIDEROT-UNIVERSALIS, doté de 50 000 F, a été attribué à l'historien et éditeur Pierre Nora, « pour son action éditoriale dans le domaine des sciences humaines et pour la réflexion que conduit la revue *le Débat* sur les problèmes de notre temps ».

• Une rencontre avec RITA GOMBROWICZ, organisée par les libraires de l'Œil de la lettre, aura lieu le 22 novembre à 19 heures au Centre national des lettres (53, rue de Verneuil, 75007 Paris), à l'occasion de la sortie de son livre *Gombrowicz en Europe* (Denoël).

• Plus de vingt pays et quelque trois cents maisons d'édition participeront du 22 au 27 novembre, au IIe SALON INTERNATIONAL DE L'ÉDITION ET DU LIVRE, qui se tiendra à Casablanca.

• A l'occasion de la rencontre « Images et imaginaire de la Grèce antique », l'Espace de séminaire du centre Georges-Pompidou organise deux débats publics : jeudi 24 novembre : « Actualité de la Grèce antique », et vendredi 25 novembre : « Les images de la Grèce à travers les siècles » (21 heures, petite salle, centre Georges-Pompidou).

• Un débat sur le thème LA CONNAISSANCE DE L'IDEOLOGIE aura lieu mardi 22 novembre à Paris à la maison des Ingénieurs de France (19, rue Blanche (9e), à 20 h 30) à l'occasion de la sortie du livre de Patrick Tort *Marx et le problème de l'idéologie*. Le débat est organisé par l'éditeur du livre, les Presses universitaires de France, la revue *M* et la revue *Critique communiste*.

● ROMANS

La mémoire retrouvée d'Eugène Nicole

***Avec** l'Œuvre des mers, Saint-Pierre-et-Miquelon devient inoubliable*

QUAND un romancier raconte les îles, elles sont nécessairement sous les tropiques, baignées de mers chaudes et violemment bleues. C'est ce que nous pensions tous avant qu'Eugène Nicole ne vienne nous donner la nostalgie d'une enfance dans un archipel égaré au milieu des brumes de l'Atlantique Nord — non loin de Terre-Neuve — et presque oublié de la France, qui pourtant le possède : Saint-Pierre-et-Miquelon.

Pour écrire son premier roman sur ce pays « perdu », il fallait peut-être, comme Eugène Nicole, jeune écrivain qui vit et enseigne à New-York, en être originaire. Car *l'Œuvre des mers* — qui tient son beau titre de l'unique théâtre et cinéma de Saint-Pierre, où le narrateur a vu pour la première fois des images de *« la métropole »* — a su éviter tous les pièges de l'exotisme facile pour restituer, en mêlant les souvenirs, l'histoire et la légende, la vraie mémoire d'une terre.


JEAN GAUMY/MAGNUM

Saint-Pierre-et-Miquelon : un étrange « village » perdu dans l'Atlantique nord.

De Saint-Pierre-et-Miquelon, que les Anglais ont longtemps disputé à la France, on sait vaguement, en « métropole », que Jacques Cartier y aborda. Le narrateur, bien sûr, le rappelle, ajoutant qu'Al Capone y recruta, que Lindbergh le survola, que Chateaubriand et Céline affirment y être passés. Mais ce n'est pas pour ce qu'il dit de l'histoire que le lecteur est fasciné par le récit du narrateur de *l'Œuvre des mers*, c'est pour la manière dont il se souvient du lieu de son enfance, où *« juillet sans brume »* reste un miracle.

« Télo part à minuit »

Avec lui, ce narrateur qui a déserté, qui a quitté le pays pour Paris et New-York, on retrouve, comme il les a connus ou rêvés, tous les habitants de cet étrange village qu'est tout l'archipel : *« Monsieur »*, l'instituteur fou qui se prend pour Jacques Cartier ; Adélaïde et Delphine, les deux *« sœurs toquées »*, propriétaires du château, qui font deux fois par jour le tour de l'île en transportant des sacs de sable, obéissant ainsi à on ne sait quel rite ; Louise et Marie, qui furent télégraphistes à New-York et en revinrent quand *« les chômeurs commençaient à vendre des pommes sur les trottoirs »* ; Gabie la folle, qui a vu passer l'avion de Lindbergh et s'est étonnée de voir voler l'unique automobile de l'archipel ; et enfin le fameux *« Télo »*, qui *« part à minuit »*.

« Monsieur Télo, n'est pas un homme mystérieux, mais la lumière elle-même » : « Télo était le nom de l'électricité. Dans chaque maison, à 6 h 20, on assistait à son arrivée. C'était le visiteur familier qui, sans frapper à la porte, s'installe pour la soirée. Tiens, voilà Télo ! », disait-on.

Longtemps après avoir refermé le roman d'Eugène Nicole, vous rêverez d'affronter la rudesse du climat de l'Atlantique nord (si, si, même les frileux !) pour aller chercher ce bout de France à la drôle de forme — une carte rudimentaire figure dans le livre — et pour arpenter Langlade. *« Langlade est le nom local de la petite Miquelon*, précise Eugène Nicole, *partie inférieure de la longue île, auprès de laquelle Saint-Pierre, le rocher, n'est qu'une chiure de mouche dans l'Océan. »*

De métropole, on ferait le voyage en bateau, on débarquerait dans un doris à rames — embarcation idéale pour naviguer dans l'archipel — et, en souvenir de la grand-mère des jumeaux Ravenel dans les dernières années de sa vie, on accosterait en disant : *« J'aborde Langlade comme autrefois... J'aborde Langlade comme autrefois. »*

Puis on se promènerait sur la *Dune* immense et effilée qui est au centre de la grande île, en regardant les phoques, en guettant les baleines et en pensant, comme le père du narrateur, que c'est *« une des plus belles plages du monde »*. Voilà bien le signe de la réussite d'Eugène Nicole : dès son premier roman, il a réussi à donner à son lecteur l'envie de partager sa mémoire, la mémoire de son île.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **L'ŒUVRE DES MERS, d'Eugène Nicole, Editions François Bourin, 276 p., 98 F.**

Autopsie d'une vengeance

Tableau noir
ou la violence irréparable d'une rupture amoureuse.

APRÈS vingt années de vie commune et de bonheur, Pierre Favreau, un homme tranquille, biologiste de son état, voit sa femme s'éloigner avec un autre homme pour lequel il a estime et sympathie.

Avec une précision toute scientifique, il dresse le constat de cet abandon douloureux, mais sans cris, sans alarme, sans gestes fous et c'est peut-être dans cette tranquillité d'où émerge *« rien qu'un peu de vide et d'ennui »* que prend forme, à son insu, une sorte de folie.

Pierre Favreau part en voiture sur les routes sans but précis. Il a un accident, est hospitalisé, prend refuge dans un petit hôtel de Moulins, s'applique à une banalité que seule sa conduite très réservée rend un peu bizarre : il observe, accomplit de longues promenades, note sur un cahier les étapes de cette non-existence, connaît une brève passade amoureuse avec une serveuse qui ne dérange en rien le rythme de vie morne de cet homme habitué *« à rien d'autre qu'au familier »*.

Il croit mettre ses pas dans ses pas, se faire oublier de tous et surtout de lui-même jusqu'au jour où il se reconnaît, dans le miroir du lavabo, *« une tête de fait divers »* et doit accepter comme une évidence la nécessité de tuer sa femme et son amant.

Un destin d'homme trompé

Une jeune fille vient d'être retrouvée morte dans un étang, étranglée et violée. Est-il le coupable ? Arrêté, suspect, il ne garde le souvenir de rien et, pris de panique, s'enfuit du commissariat.

C'est dès lors l'errance d'un homme traqué, qui vagabonde par des nuits humides, trouve un refuge provisoire chez une prostituée et finit par laisser libre cours à cette colère qui le ronge en molestant avec une extrême violence une femme qui l'a pris en auto-stop, l'a reconnu trop tard comme le suspect recherché par la police et a pris peur...

Au terme de sa quête de plus en plus hallucinée, ce héros enfermé dans les vertiges de sa non-identité, de son absurdité déambulatoire, va retrouver le couple illégitime et tenter de s'immoler avec eux par le feu. Mais cette vengeance lui échappera, ne changera rien à son destin d'homme trompé et c'est la justice qui se chargera d'apporter une conclusion à sa mission expiatoire.

Avec *Tableau noir*, son premier roman, Roland Clément affirme un sens de la narration dramatique et du climat de suspicion haineuse dans lequel prend asile une conscience qui souffre.

Divagations lyriques

Le meilleur du roman tient dans cette analyse minutieuse, cet art de relever les contradictions et les élans irrationnels dans le bilan désenchanté que son héros, rationnel et méthodique jusqu'à la perversité, établit de lui-même.

De cet exercice de décryptage intime que s'impose un homme désespéré, à froid jaillit pourtant une plainte âcre et sourde qui va en s'amplifiant, jusqu'au délire.

Malheureusement, plutôt que de rester sur ce seul registre convaincant, l'auteur a rompu le rythme et l'unité de son histoire par des divagations lyriques et verbeuses destinées à exprimer les flamboiements de la haine et de la détresse : de l'exercice du regard on passe alors à une éloquence incantatoire, répétitive, mal assurée, qui nuit à la rigueur et à la fermeté du récit.

A ces réserves près, Roland Clément montre un implacable talent de conteur à la manière noire.

PIERRE KYRIA.

★ **TABLEAU NOIR, de Roland Clément, Phébus, 254 pages, 98 F.**

Les démons d'Hervé Bazin

LA quatrième de couverture du dernier roman d'Hervé Bazin, *le Démon de minuit*, nous annonce un *« hymne à l'existence »*. Certes, presque septuagénaire, le protagoniste de cette histoire, Gérard Laguenière, est assez nanti pour célébrer les faveurs de son sort. *« Un nom, une situation, des moyens »* ; *« trente-deux dents, dont quinze fausses »* ; un mètre soixante-douze de *« grâce animale »*, enveloppé dans un *« Ted Lapidus »* qui le fait ressembler à *« une gravure de mode »*. Fade énumération ? Mais non ! *« Moi je crois que l'apparence fait partie de la santé »*, révèle-t-il page cinquante-six. Aussi porte-t-il une attention particulière à son poids, son poil, sa peau et ses potentialités viriles.

De telle sorte qu'à l'heure où *« l'autre se couche déjà pour la mort »*, lui se *« couche encore pour l'amour »*. A soixante-huit ans, rescapé d'un infarctus, Gérard Laguenière compte bien *« se jeter sur son reste »*. Pas d'autre message ? Mais si ! Et c'est là que le paysage se gâte. Si le cœur de Gérard a failli lâcher, c'est qu'il souffrait des tourments infligés par l'épouse infidèle. Plus jeune de vingt ans, mais ravagée par la ménopause, Solange drague lamentablement dans le dédale des supermarchés.

Elle livre ses charmes crépusculaires aux invites du premier venu, oublieuse — ô l'ingrate ! — des générosités d'un mari, grâce auxquel elle échappa jadis à une bien médiocre condition. Certitude acquise (preuves établies, rassemblées avec soin), le divorce est prononcé ; et Gérard peut alors accomplir son destin de conquérant. Il cherche et trouve la garantie de son mâle ascendant sur les jeunes femmes dont il pourrait être le grand-père.

Mais voici que surgit Yvelyne Dame, une vierge institutrice, de trente-cinq ans sa cadette. Et tandis que la pauvre « Solo » — juste retour — se fait plaquer par quelque minable peintre gigolo, Gérard convole en justes noces et trouble singulièrement la chronologie familiale en ajoutant un petit Laguenière au pied de l'arbre généalogique.

La morale de ce joli conte n'est sans doute pas celle escomptée par l'auteur. De nos jours, sauf pour les mentalités étroites, il y a heureusement longtemps que les amours dépareillées par Chronos ne forment plus tabou. Mais au fil des pages, l'hymne à l'existence s'est révélé une longue déclamation d'amour de soi et de haine mortifère de l'autre, du féminin en l'occurrence. Dans ce récit, les femmes n'ont en effet d'aura positive que lorsqu'elles servent de faire-valoir, esthétique ou affectif, au personnage principal.

Enfin, le style alerte dont use l'auteur de *Vipère au poing* est ici bien souvent au service d'une expression triviale. Telle, apprenant la grossesse de sa petite-fille, s'exclamera : *« C'est ça ! Baise ma Rose. Paye, papi. »*

A minuit, certains démons répandent une étrange odeur. Menacé d'asphyxie, on lui préférera la suave sagesse des vieux anges.

VALÉRIE CADET.

★ **LE DÉMON DE MINUIT, par Hervé Bazin, Grasset, 284 p., 96 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Détresse et liberté

(Suite de la page 15.)

MÊME ce que les yeux voient, le cœur le refuse, ou l'arrange. On connaît l'histoire de la petite Mériem. Accourue à Biskra malgré les lettres mollement décourageantes de son fils, et sous prétexte de le soigner, Mme Gide a surpris, à l'aube, cette ouled naïl qui s'échappait du lit de Paul Laurens, le compagnon de voyage d'André. Ce dernier laisse entendre qu'ils se partagent les faveurs tarifiées de Mériem. Sa mère s'empresse de le croire et de s'en inquiéter, pour mieux se cacher que les goûts d'André le portent ailleurs.

A-t-elle compris ce qu'il en est ? Que préfère-t-elle croire ? Elle ne serait pas la première mère, ni la dernière, que l'homosexualité de son fils « arrange », sans qu'elle l'admette ou s'en doute. Là encore, on parle à côté des choses. L'époque et l'éducation le veulent ; l'inconscient y trouve son compte. Entre eux, il s'agit seulement du projet d'achat de terrain à Biskra, et de l'éventualité de ramener à Paris le jeune Athman. Ce serait *« folie »*, décrète madame mère ; pécuniairement, s'entend !

Le second voyage à Biskra marque un pas décisif vers l'aveu véritable : non pas qu'André prend tel ou tel plaisir, mais qu'il s'apprête tout bonnement à vivre hors du lien natal. Le fils espace les lettres et ne prend plus soin de justifier la prolongation de son séjour. Il ne joue plus à inquiéter. Et du coup, il inquiète bien davantage. Plus il s'abandonne à ses joies, plus sa mère le sent *« nerveusement détraqué »*. Elle prend l'enthousiasme du voyageur pour de l'effroi — ce qu'il est aussi, d'ailleurs. Elle met en avant la peine secrète de Madeleine, pour aviver une mauvaise conscience dont elle attend le bénéfice pour elle seule.

A bout d'arguments, elle invoque le père disparu. Celui-ci n'aurait pas transigé. Il n'aurait pas respecté les... *« cruautés déduites »* de son fils. Il les aurait jugées *« une maladie, indépendante de la vraie personnalité, la gâtant »*. Il aurait soigné André *« au moral et au physique dès les premières irruptions »*... On croit lire : éruptions ! Quant à l'expression *« cruautés déduites »*, Claude Martin n'est pas sûr de l'avoir bien déchiffrée dans le manuscrit. Elle sonne bizarre, en effet : « gratuites » aurait plus de sens que « déduites »... Il faudrait se reporter à l'original. Le tremblement et l'intuition sont là : manquent les noms en clair, imprononçables.

Au début de 1895, André n'a plus que faire d'ergoter. Ce qu'il a découvert n'est autre que le bonheur à vivre selon sa nature, hors des carcans de la bonne société protestante. Il ne supporte plus que sa mère tienne ses expériences pour des *« sophismes »* et qu'elle tire *« la corde de sauvetage au moment où il admire la manière dont il nage »*...

In fine, Mme Gide manie l'épouvantail du qu'en-dira-t-on : gare aux mauvaises langues, voyez le procès Wilde ! Et puis non : elle ne compte même plus là-dessus. Elle s'estime trahie, du fait qu'André lui a caché la présence de Pierre Louys à Alger. Elle parle de son humiliation, de son amertume, d'atteinte à l'honneur familial. Elle met Valéry dans la confidence. Elle se plaint à son beau-frère Charles Gide, qui la calme comme il peut et la met en garde avec sagesse contre les fiançailles qui s'apprêtent.

Rien n'y fera. Le mariage est imminent, rassurant pour elle, mais signe que son rôle s'achève. L'attaque d'apoplexie, à soixante ans, n'a pas d'autre signification. La mort, aussi, est une façon de parler.

MADELEINE, l'épouse, ne remplira pas tout à fait la même fonction. Son registre sera celui de l'abnégation capiteuse. Il y manquera le lien charnel qui rendait indicibles les sujétions de Gide envers sa mère, première et dernière femme de sa vie.

Le recul et l'état de nos mœurs débarrassent notre lecture des considérations moralisatrices qui y ont longtemps circulé, du fait de l'intéressé lui-même. La psychanalyse a également perdu de son omniprésence. Nous voilà libres de contempler ces débuts d'existence illustre avec le calme d'entomologiste que Gide recommandait.

« Le romancier ne connaît pas son métier, qui ne s'intéresse pas à l'histoire naturelle », confia-t-il un jour de 1919 à la « Petite Dame » *(Cahiers Gide*, nº 4, Gallimard, 1973). C'est chez les animaux simples et les plantes qu'à son avis se cachent les meilleures bases de comparaisons pour comprendre les mécanismes humains. Juliette et André Gide ne se sont pas aimés d'amour comme Œdipe et sa mère, ou Néron, ou Baudelaire. Ils ont mis vingt-six ans à se désunir, voilà tout.

★ **CORRESPONDANCE AVEC SA MÈRE, d'André Gide. Présentation et notes de Claude Martin. Préface d'Henri Thomas. Gallimard, 782 p., 250 F.**



● VOYAGES

Les chemins buissonniers de Jacques Lacarrière



« ON n'écrit pas pour être connu, admiré, adulé, et rien n'est plus absurde et méprisable que l'ambition littéraire. On écrit pour connaître les inconnus qui puisent aux mêmes sources d'exigences et de jouvences, pour chercher l'Autre en soi. » Cette belle profession de foi de l'insatiable chercheur, l'infatigable marcheur qu'est Jacques Lacarrière pourrait fort bien servir de thème de méditation à tous les « graphomanes ». On aimerait même qu'elle fût gravée en lettres d'or au fronton de chaque maison d'édition afin de dissuader dès l'abord l'éventuel imposteur...

Jacques Lacarrière n'est pas « goncourable » et peu lui chaut. Pour lui qui écrit comme il voyage et voyage comme il écrit, *« l'écriture est une inspiration et une expiration prenant leur source dans les souffles du monde »*. Ces *« chemins d'écriture »* qu'il explora dès la prime jeunesse et qui le menèrent de la Grèce à l'Egypte, il les revisite aujourd'hui, émaillant le parcours de son texte de dessins, de photographies, de poèmes, de citations qui témoignent d'une démarche où, cheminant de conserve, écriture et voyage conduisent à un *« devisement conscient du monde »*.

Remontant jusqu'à l'origine, jusqu'à cette enfance qui *« préfigure une vie, la rend un jour possible, l'ancre dans une mémoire fertile »*, Lacarrière confessa que *« tout commença dans un jardin »* et plus précisément dans ce tilleul du jardin familial qui fut son *« vrai et seul conseiller »*, son *« seul initiateur »*. Un maître végétal, la tendresse attentive d'une mère capable d'octroyer le *« droit de rêver »*, voilà certes des conditions favorables à l'épanouissement de l'imaginaire et des dons. D'autres « maîtres » poétiques viendront en leur temps développer ces prédispositions du jeune Jacques. A l'adolescence, il s'éprend d'Athéna pensive, pour la simple et belle raison qu'elle évoque Gradiva, *« celle qui marche »*, bien que sa posture étrange en fasse une Gradiva statique. A quinze ans, il est amoureux d'une déesse et pressent déjà que les dieux eux-mêmes sont susceptibles d'éprouver la mélancolie, *« que leur mystère est à deux pas du nôtre, que nos frontières psychiques sont communes »*.

Cette *« fraternité »* qu'il rencontre chez les dieux va bientôt se prolonger, se conforter de la fréquentation assidue et familière des auteurs anciens : sans le renier, mais prenant ses distances avec le surréalisme dont il a connu les séductions, Lacarrière se choisit ses *« ancêtres en littérature »*, Pindare, Eschyle, Hésiode, Sophocle.

La Grèce, *« véritable continent spirituel »*, l'attire et le fascine. Il fera, au mont Athos, parmi les moines, plusieurs de ces séjours initiatiques qu'il relate dans *l'Eté grec*. Mais là comme ailleurs, il n'est pas question de faire du *« tourisme byzantin »*. Voyager, pour Lacarrière, c'est *« perdre ses idées préconçues, ôter du visage des autres ces masques dont on les affuble (croyant peut-être ainsi qu'on se les rend plus proches), c'est tôt ou tard devoir se retrouver nu devant soi et devant autrui »*. A Athos, il se conforme à la règle monastique, il laisse pousser sa barbe et entreprend l'écriture d'un journal qui s'orne peu à peu de dessins naïfs inspirés des icônes et des fresques des monastères. Plus tard, une fois la confiance établie, il osera photographier ses hôtes, et la photo deviendra *« un accompagnement, au sens musical du terme, de la mélodie du voyage assurée par les mots »*.

Lacarrière partage l'existence contemplative des moines à diverses reprises de 1950 à 1953. Mais les *« hommes ivres de Dieu »*, les ascètes du désert intriguent cet *« apprenti mystique »*. Il part donc à leur recherche, sur les traces d'Hérodote, jusqu'en Egypte. Il y découvrira que *« le désert est le lieu des expériences extrêmes, une épreuve qui mène l'homme au-delà de lui-même, vers l'Ange ou vers la Bête »*, et y rencontrera l'ombre de Marie l'Egyptienne.

Cigale qui quitta un jour le tilleul originel, Lacarrière a voulu apprendre la Grèce et l'Ailleurs *« sans autre but que cet apprentissage et le chant qui en résulte »*. Mais de ce chant allègre et salutaire, repris dans chacun de ses livres, nous sommes des milliers à bénéficier. Et avec quel bonheur !

ANNE BRAGANCE.

★ CHEMINS D'ECRITURE, de Jacques Lacarrière. Plon, collection « Terre humaine », 232 p. Ce livre est donné pour l'achat de deux volumes de la même collection, hors nouveauté, dans certaines librairies.

L'écriture au bout de la route

(Suite de la page 15.)

Le titre fait référence aux six Etats de la « ligne de front » — Tanzanie, Mozambique, Zambie, Zimbabwe, Angola, Botswana — qui se sont rassemblés pour affirmer officiellement leur désaccord avec le régime sud-africain. Déclaration d'intention qui souffre, paraît-il, de nombreuses entorses...

Au reste, l'apartheid, que l'auteur dénonce par ses travers quotidiens et ses ridicules (tout en restant sceptique à l'égard des sanctions économiques), n'occupe pas le devant de la scène. Jean Rolin s'attache au pays sensible, et son antiracisme s'exprime sans effets de manches. Cela vient sans doute de ce qu'il est un voyeur pudique. D'ailleurs, cela ce lit aussi dans le tranchant du style, dans la manière pince-sans-rire de regarder les autres, dans la retenue lyrique : « *Le soleil venait de disparaître dans une infusion de couleurs inavouables...* », lit-on page 17.

Le doux délire

Comme souvent chez Jean Rolin, les morceaux d'anthologie abondent : tout ce qui concerne les animaux mériterait d'être cité. Retenons, en passant, les corbeaux de Zanzibar, le nocturne oryctérope (museau de porc, oreilles d'âne et corps de kangourou), le *go away bird* (oiseau aux cris hostiles), le héron Goliath et la dégoûtante copulation des grenouilles du Victoria Falls Hotel.

Bien sûr, il faudrait aussi signaler l'Okavango, ce fleuve paradoxal qui se jette dans le désert, et puis, comme chez son frère Olivier, la fascination pour les ports, avec toutes ces femmes entrevues, désirées, fantasmées, puis tenues pour dangereuses ou interdites. Mais il y a surtout Bernie et Lee, un couple de copains infernaux, boudeurs, râleurs et intempérants, qui semblent droit sortis de *Des Souris et des hommes* et à propos desquels Jean Rolin fait un clin d'œil discret à Faulkner et à Jim Thompson.

Ceux qui, comme moi, liront à la suite *Au cœur de Bornéo* trouveront quelques sourdes correspondances entre Jean Rolin et Redmond O'Hanlon. Fou d'oiseaux, lui aussi, O'Hanlon ne se sépare jamais de son manuel d'identification, et ses relations avec James Fenton, son compagnon de route, sans être aussi rustiques que celles de Bernie et de Lee, frôlent le doux délire. Il est vrai que le *tuak*, le vin de riz, l'*arak*, l'alcool de riz, et la bière d'exportation y sont parfois pour quelque chose et que les trois Ibans de Kapit, qui les accompagnent dans cette équipée, ne font rien pour modérer les explorateurs...

O'Hanlon et Fenton sont des bringueurs hors pair. Ils ont tout l'air de deux lurons en bordée sous les tropiques et, malgré la recommandation d'un préfet d'Oxford, leur projet frise le farfelu : remonter la rivière Baleh jusqu'à sa source, escalader le mont Tiban et retrouver la trace du rhinocéros de Bornéo... Lorsque vous saurez que le rhinocéros de Bornéo se caractérise par un extraordinaire organe sexuel, muni d'un extravagant dispositif naturel pour stimuler la fonction, vous devinerez, sous la curiosité scientifique, une légère visée malicieuse.

Résultat : l'un des livres les plus drôles qui soient en matière d'exploration. Un chef-d'œuvre d'humour savant et multiethnique. Une désopilante tribulation dans la forêt pluvieuse. Tout cela doublé de fortes réflexions sur l'évolutionnisme et de notations très pertinentes sur les Ibans, les Dayaks, les Kenyahs et les Kayans.

Au cœur de Bornéo rappelle opportunément que parmi les adeptes du *travel writing* — qui se réclament de Stevenson, Melville, Conrad, Blaise Cendrars ou Kessel — il y a aussi des enfants de Swift et de Mark Twain !

JACQUES MEUNIER.

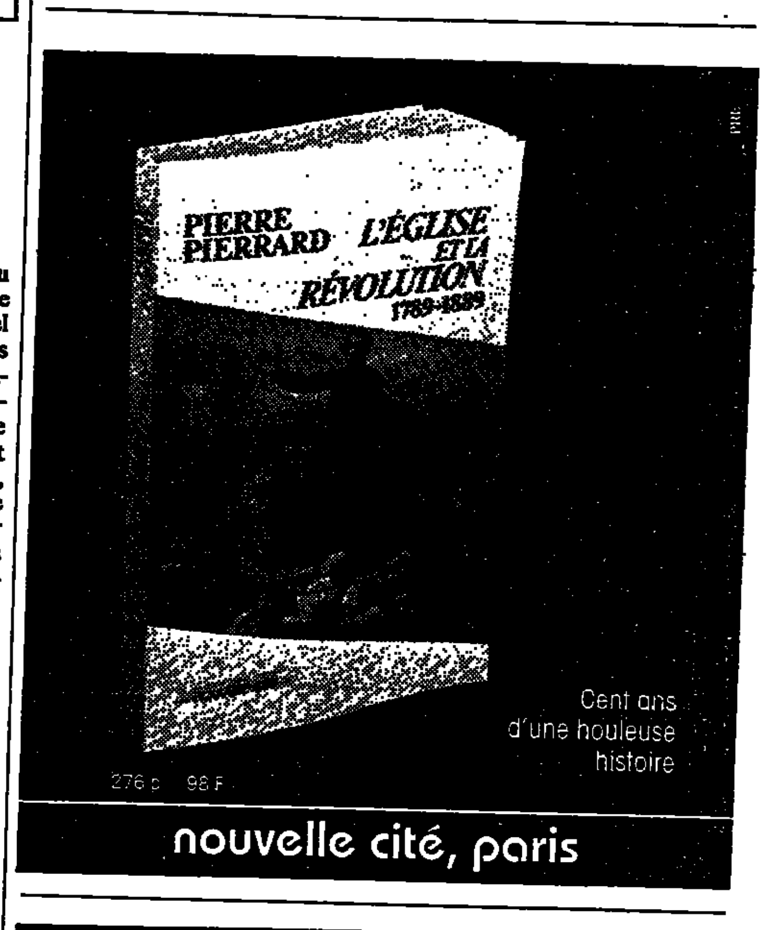
★ LE CHANT DES PISTES, de Bruce Chatwin, traduit de l'anglais par Jacques Chabert, Grasset. 324 p., 110 F.

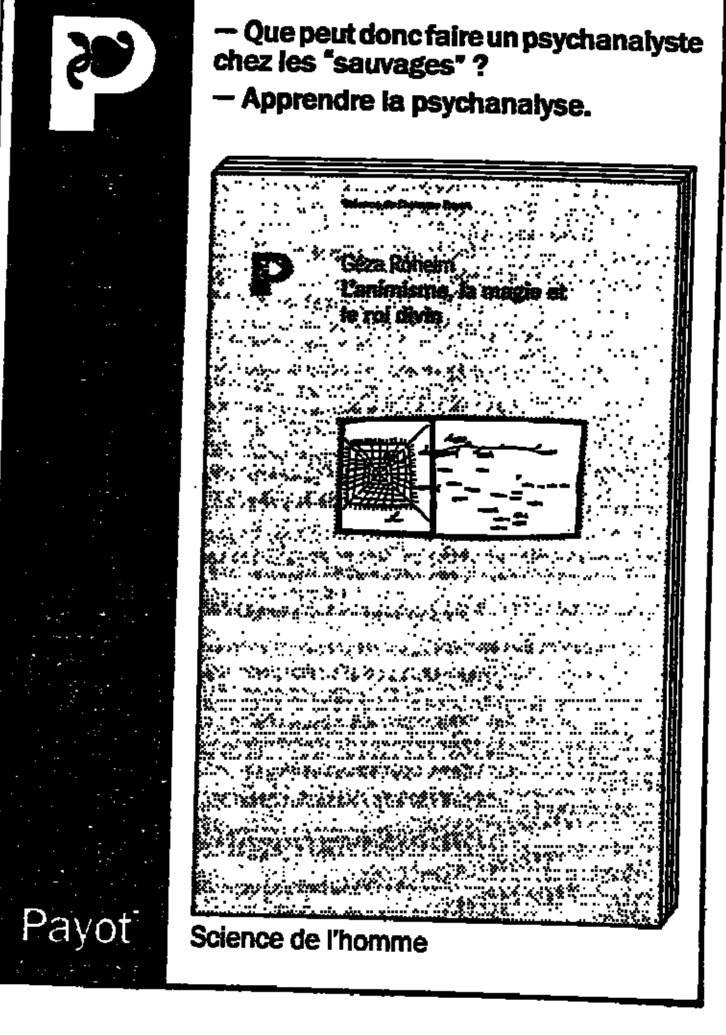
★ LA LIGNE DE FRONT, de Jean Rolin, Quai Voltaire. 230 p., 95 F.

★ AU CŒUR DE BORNÉO, par Redmond O'Hanlon, traduit de l'anglais par Gérard Piloquet, coll. « Voyageurs », Payot. 290 p., 120 F. (Ce livre sera en librairie le 24 novembre.)









● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Jules Vallès, l'insurgé sentimental

***Après celles de Jaurès et de Garibaldi, Max Gallo propose une biographie de l'auteur révolté du* Bachelier**

par Henri Guillemin

ENTRAINANT. Je crois bien qu'il n'y a pas de mot plus juste pour caractériser le *Garibaldi*, le *Jaurès* et, à présent, le *Vallès* de Max Gallo. On ouvre, on commence à lire et « c'en est fait » (mode emphatique) ; je veux dire que nous sommes saisis, frappés, coincés, et qu'il faut recourir contre nous-mêmes à un coup de force pour interrompre l'envoûtement.

Je vais trop fort, par un excès de courtoisie ? non ! sincère. Flatteur ? non ! véridique. Je dois bien reconnaître pourtant qu'il y a en moi complicité et qu'à l'égard de Vallès j'éprouve plus qu'un parti pris favorable ; quelque chose comme une démesure d'amitié fraternelle. Quand Léon Bloy l'appelle *« l'immonde entre les immondes »*, que Brunetière le traite de *« forban »* et de *« tartufe »*, quand Pontmartin lui décerne (où a-t-il pris ça ?) un *« front bas »* et un *« regard sournois »*, quand Zola (hélas !) le tient pour *« inepte »* et que Goncourt crache sur lui son venin, ces façons-là m'atteignent droit, me « navrent » — au vieux sens du terme — c'est-à-dire me font mal, me blessent.

Et quand Jules Simon, parce qu'il est membre du pseudo-*gouvernement de la défense nationale* dont Vallès n'est pas dupe, répand le bruit que, candidat contre lui aux élections de mai 1869, Vallès était, en fait, payé par la police impériale ; quand Jules Ferry, après avoir, le soir du 31 octobre, pour obtenir la survie de l'équipe de traîtres installée à l'Hôtel de Ville, promis solennellement aux insurgés, s'ils se retirent, qu'il n'y aura *aucune poursuite*, se démarque dès le lendemain, déchaîne ses sbires et invente qu'il a vu, de ses yeux vu Vallès, le 31, place de Grève (alors que Vallès était à La Villette, s'emparant de la mairie), ces ignominies, ces infamies officielles me rendent encore plus proche le gars visé parce que je sais trop bien pourquoi ces gens-là lui en veulent à mort.

Peut-être Max Gallo passe-t-il un peu trop vite sur les mauvais moments, trop authentiques, de Vallès lors de ce que lui-même a nommé *« l'horrible été de ma jeunesse »*. Et si sa fameuse *Lettre à Mirès*, en préface à l'*Argent*, dissimule à peine une rage quand il y claironne l'implicite, reste que Vallès n'en raconte pas moins là, *amèrement*, sa propre histoire : en février 1848, dit-il, *« esprits honnêtes, âmes ardentes, nous descendîmes au champ de foire. La parade était sublime. (...) Nous offrîmes le prix des places »*, résultat : pour lui... *« l'exil »* ; pour les autres, *« la prison »*. Or il a subi la prison en juillet-août 1853. Et il en est sorti dégrisé. Vallès avouera tout franc : *« Rastignac, Rubempré »* étaient devenus mes modèles. Il y aurait un pénible et sombre florilège à cueillir dans les articles qu'il vend, alors, aux bons journaux pour *« faire de l'argent »*, pour vivre (enfin ! enfin !) à l'aise.

Mais ce qu'il faut savoir aussi c'est que Vallès, perpétuellement, et du temps même de ses reniements, gâche ses chances, tant il marche, dans ce mouvement-là, à contre-courant de lui-même. Tenez : c'est peu de mois après sa *Lettre à Mirès*, en 1857, qu'accueilli dans une feuille de bonne compagnie il s'y autorise un article impossible sur Cavaignac, le massacreur de juin.

Une sœur prisonnière chez les folles

Cavaignac vient de mourir. *« La mort n'est pas une excuse »*, déclare Vallès, immédiatement congédié. Girardin, qui a vite repéré son talent, lui offre une collaboration juteuse. Mais qu'il se surveille, n'est-ce pas ? Et que fait-il ? Il est fou. Il étrille un général. Un glorieux général en activité, le nommé Youssouf. Liquidé, sur-le-champ, ce *« toqué »*, comme dit Girardin. Les francs-maçons, parmi lesquels évoluent pas mal de Considérables, l'accueillent pour une conférence sur Balzac, et il trouve le moyen d'y malmener l'ordre établi. D'où intervention au sommet en cette enceinte où brillent les lumières, par ordre de Victor Duruy, ministre de l'instruction publique. Vallès est désormais bâillonné.

Il y aurait un beau chapitre à écrire sur Vallès le « sentimental ». Eh oui ! Gallo dit : *« hypersensible »*, et il a raison. Goncourt a trouvé *l'Enfant* (1879) un livre *« odieux »*. Quelle sottise. *« Familles, je vous hais ! »* c'est de Gide. Pas de Vallès, ah, sûrement pas ! On l'a beaucoup griffé, cogné, gamin. Il n'en veut ni à son père ni à sa mère. Il sait qu'ils croyaient bien faire. Et il comprend ce qu'il devine quant aux drames secrets du foyer. Si son père l'a collé chez les fous, à Nantes, au lendemain du 2 décembre, c'est dans la panique où il est, le pauvre homme, la terreur de perdre son gagne-pain, d'être destitué ! Et Vallès qu'a bouleversé le visage de son père emporté, au printemps 1857, par une mort soudaine — la marque, sur ses traits glacés, de tant de souffrances, de tant de courage ! — Vallès ne se vengera pas de l'internement nantais. Il cachera même, dans son récit, cette tragédie, l'attribuant à quelqu'un d'autre.

Comme il cache aussi l'abominable horreur dont il a été témoin : le martyre de sa sœur Louise (de deux ans sa cadette), devenue le souffre-douleur du père, tant il avait *« la pensée malade, l'esprit noir »*. *« Quand son père s'approchait d'elle, son brin de raison tremblait dans sa tête d'ange. »* Mais Vallès a triché sur le nom du bourreau. C'était un voisin, dit-il, qu'il baptise Bergougnard. Louisette devint folle, pour de bon. Et tout à coup je m'aperçois que Jules Vallès a ceci de commun avec Paul Claudel que tous deux (mais Claudel beaucoup plus longtemps) ont eu une sœur prisonnière chez les folles et qui mourra là.

L'homme ravagé

Qui peut oublier, quand il en a reçu le choc, les lignes de Vallès sur ses insomnies d'enfant, et sa lettre d'adieu à sa mère, dans la nuit du 28 au 29 mai 1871, où il lui demande pardon, où il évoque ses *« saintes mains »* ; et tout ce qui concerne, dans ses lettres à Arnould, le bébé qu'il avait eu, à Londres, cette Jeanne-Marie qu'il adorait et qui expire à six mois, le 2 décembre 1875 ; un deuil qui l'avait ravagé, cet homme de quarante-trois ans...

Pourquoi Gallo n'a-t-il pas cité le témoignage de Vallès (reproduit par lui en 1866 dans sa *Rue*) sur ce grand-oncle qu'il avait, à Chaudeyrolles, Thomas Vallez, pendant *plus de cinquante ans* curé de ce village perdu, et qu'il aimait depuis son enfance, à jamais et de tout son cœur ? Mais Max Gallo a voulu — et c'est légitime — centrer son livre sur Vallès le rebelle, le révolté, le militant.

J'aimerais que l'on se fasse attentif à ceci, qui est de sa main : *« Si l'on n'était pas entraîné malgré soi dans les chemins où l'on défend, de sa vie, ce qu'on croit juste, on ne choisirait pas cette route sans fleurs et sans moissons. »* Vallès a bien écrit, littéralement : *« malgré soi »*. Allusion à je ne sais quel élan foncier, élan vital. Et voici maintenant du Claudel : *« Cette intention en nous vers la hauteur que nous avons misérablement sabotée. »* Lui, peut-être, puisqu'il s'en accuse. Mais Vallès, qui hurlait à seize ans : *« pour la République ! »* est le même à cinquante ans, non loin de sa mort. Nous ne savons plus, nous n'imaginons même plus aujourd'hui ce qu'était au dix-neuvième siècle la condition ouvrière. Vallès a connu juin 48 et cette récidive énorme, monstrueuse, de mai 71. C'est pourquoi il appartient, viscéralement au *« parti qui saigne »*.

Il raconte qu'on lui a crié un jour au café : *« Séminariste rouge ! »* Il s'interroge. Après tout, *« je me demande parfois si je ne suis pas un moinillon de la révolte, un religieux à rebours »*. A rebours, vraiment, vous croyez ? Curieuse, sa déclaration très précise : *« Ni déiste ni panthéiste. Pas même athée. »*

P.S. Je découvre que je n'ai même pas salué, un instant, Vallès écrivain. Commentant la *Lettre à Mirès*, un journaliste que Max Gallo nous révèle parlait du *diable au corps* qu'il constatait, — surpris, ravi — dans le style de ce nouveau venu (qui d'ailleurs, alors, cachait son nom). Pas si mal dit. Mais il a d'autres mérites encore, et souverains. A mon sens, Vallès est un écrivain du premier rang, du tout premier rang.

★ JULES VALLÈS, de Max Gallo, Laffont, 512 p., 138 F.

● L'association des Amis de Jules Vallès publie une revue consacrée à l'auteur de *l'Insurgé*. Le sixième numéro est paru récemment. (Les Amis de Jules Vallès, université de Saint-Etienne, 2, rue Tréfilerie, 42100 Saint-Etienne.)



Léon Bloy : « J'attends les Cosaques et le Saint-Esprit. »

Léon Bloy, l'ébloui

(Suite de la page 15.)

Pour Bloy, Dreyfus est un symbole, et l'Affaire n'est que *« l'apparence humaine et affreuse d'un procès divin que le moment n'est pas encore venu d'éclairer »* ; Dreyfus est *« un homme inexplicablement situé au centre d'un réseau d'iniquités »*, puni d'un *« crime inconnu* (...), *sous la présomption d'un crime, dont il paraît être absolument innocent et irresponsable »*.

Toute choquante qu'elle puisse paraître, cette attitude ne peut néanmoins être confondue avec une adhésion au courant antidreyfusard. Plus généralement, et malgré des pages qui frôlent l'insupportable, Bloy, qui affichait le plus grand mépris pour Edouard Drumont, l'auteur de *la France juive*, se démarque absolument de la vulgate antisémite de son temps. Bloy n'est pas Céline, et *le Salut par les juifs*, dont l'un des premiers lecteurs, en 1892, s'appelait Bernard Lazare, ne préfigure nullement *Bagatelles pour un massacre*.

Pour Bloy, l'histoire tout entière est un immense *« cryptogramme »*, une partition sur laquelle Dieu inscrit à mesure son *« secret »*. Cette vision, il la pousse jusqu'à ses plus extrêmes conséquences : *« Tout ce qui arrive est parfaitement adorable, parce que rien n'arrive en dehors du plan divin »*, écrit-il en... août 1914, et, avec une admirable logique : *« Le temps est une imposture de l'Ennemi du genre humain que désespère la pérennité des âmes. »*

Tout est signe et symbole dans l'univers, réseau d'équivalences et de concordances : des dérisoires *« lieux communs »* du bourgeois, dont il développe une étonnante *« exégèse »*, aux grandes figures de l'histoire — Christophe Colomb ou Napoléon, Marie-Antoinette, Jeanne d'Arc, Mélanie, la voyante de la Salette, ou la France elle-même — et aux circonstances de sa propre vie qu'il consigne dans son *Journal*, publié de son vivant.

Seuls le dogme de la Communion des saints (ce *« concert de toutes les âmes depuis la création du monde »*) et l'idée de réversibilité des peines et des mérites (qui lui permet de mettre en relation des événements que séparent toutes les distances spatiales et temporelles) sont propres, pour Léon Bloy, à expliquer, dans leur unité fondamentale, le passé et le présent, et permettent d'attendre l'avenir, c'est-à-dire la fin des temps et l'avènement de l'Esprit-Saint.

Paul Claudel voyait en l'auteur du *Désespéré* et de *la Femme pauvre* un prophète plus qu'un sage. Il n'y a pas loin du prophète au poète, *« c'est-à-dire*, écrivait Bloy en 1914, trois ans avant sa mort, *un vase de souffrance, un de ces êtres qui ne peuvent tomber qu'en haut et qui sont, pour leur continuelle angoisse, captifs de la boue d'en bas »*. On se lasserait vite de la poésie de Léon Bloy si on ne la rapportait tout entière à cet *« en haut »* dont il fut l'incomparable visionnaire.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ CAHIERS LÉON BLOY, L'Herne, 494 p., 300 F.

● Le Mercure de France a publié, de 1964 à 1975, sous la direction de Joseph Bollery et de Jacques Petit, une édition des ŒUVRES COMPLÈTES de Léon Bloy (neuf volumes pour les œuvres, quatre pour le *Journal* et un d'inédits, bibliographie et index). Les œuvres principales ont été rééditées en poche, principalement en UGE-10/18. La correspondance est dispersée en de nombreux volumes, tous épuisés semble-t-il.

● Les Editions Desclée de Brouwer viennent de rééditer le livre de Raïssa Maritain, filleule avec son mari Jacques Maritain de Léon Bloy, *les Grandes Amitiés*, écrit à New-York pendant la dernière guerre. Outre les importants chapitres sur Bloy, ce livre comporte des témoignages sur Péguy, Bergson, Psichari... Ce grand livre méritait amplement d'être réédité. Préface de François Mauriac. (DDB, 532 p., 149 F.)

La fin des polémiques

Par Philippe Sollers

Léon Bloy, Jules Vallès reviennent dans l'actualité. Que reste-t-il des pamphlétaires ?

A quelques exceptions près, vite noyées dans le flot de la passivité générale, il semble que la polémique soit un genre mort.

Pour qu'il existe de façon forte — libelle, pamphlet, diatribe, accusation ou révélation —, il faut qu'un certain nombre de conditions historiques et sociales soient réunies. Se plaindre de la démission ou de l'inconsistance des individus sans mettre en cause le tissu où ils vivent serait pour le moins léger. Or dans quelle société vivons-nous ? Celle du spectacle. Il s'ensuit des conséquences précises, dont l'évaporation du genre polémique est un des effets.

Tout d'abord, les supports commandent de plus en plus, avant que quoi que ce soit puisse être pensé ou dit. La toute-puissance des supports (pas seulement externe mais intériorisée) entraîne la disparition du discours critique. *« Pourquoi ne criez-vous pas plus fort ? »*, me demande quelqu'un. A quoi il est inutile de répondre, comme Voltaire à d'Alembert : *« J'ai du goût pour la vérité ; aucun pour le martyre »*, car le problème n'est pas là. *L'unification* des supports est la donnée technique nouvelle. Non qu'ils disent tous la même chose, mais le découpage s'impose comme identique au-delà des divergences de contenu. La forme freine le conflit, l'absorbe.

Quand un directeur de journal nous prévient que si son meilleur collaborateur l'abandonne pour aller travailler chez son concurrent idéologique direct, il *« change d'univers »*, qui peut sérieusement le croire ? Si je voulais attaquer vraiment l'un ou l'autre, à qui en ferais-je part ? Qui peut douter que les chaînes de télévision soient interchangeables ? Les transferts de vedettes le prouvent surabondamment et le moindre *zapping* permet de le constater. Partout, l'univers des supports tend à l'homogénéisation et à la non-concurrence, au point qu'il est superflu de se demander qui, aujourd'hui, est en contradiction radicale avec qui. Il y a des corporations, des clans, des affinités et, en effet, beaucoup de « luttes des places ». Mais, qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, cette lutte ne prend et ne prendra sans doute plus jamais l'apparence d'une « lutte à mort ». Je m'étais amusé, autrefois, à prédire la création et le fonctionnement d'une super-entreprise automatisée, la G.S.I., Gestion des surfaces imprimées, imagées et imaginaires. Nous y sommes.

Ce n'est pas par hasard si les mots d'« ouverture », de « transparence » ou de « consensus » sont devenus les signaux-clés de la politique. Et, de même, la hantise de l'exclusion et du racisme. Moins il y a d'affrontements entre « visions du monde », et plus la brutalité aphasique et locale (y compris dans ce qu'on appelle, bien à tort, les faits divers) risque de s'aggraver. Plus de polémistes ? Et pour cause. Apparaître, c'est déjà accepter de cacher un certain nombre de choses. Simultanément, il faut s'attendre à ce que surgissent dans la fiction (qui ne sera pas de pure consommation spectaculaire, donc très rare) de plus en plus de messages cryptés. Vous pouvez les déchiffrer, ils existent (Umberto Eco, par exemple, en est un spécialiste retors).

Ces messages seront d'ailleurs d'autant mieux reconnus par la critique officielle qu'ils viendront d'une autre société apparente, d'un autre pays ou d'une autre langue. L'étonnant et ruminant Thomas Bernhard nous parle bien de l'Autriche, n'est-ce pas ? Pauvre Autriche. On pourrait appeler « politique de l'Autriche » le fait, désormais généralisé, de toujours préférer un écrivain *d'ailleurs*. Voltaire, encore lui, avait parfaitement anticipé le phénomène : *Candide* n'est-il pas présenté comme *« traduit de l'allemand »* ?

L'heure des complots

Il y a eu de grand conflits religieux (ils font semblant de durer encore). Puis les Lumières. Puis la Révolution. Puis les contre-révolutions. Cette histoire multiple remplit les bibliothèques de textes enflammés et subtils. Les Encyclopédistes, Maistre, Chateaubriand, Marx, Bloy, Breton, Bernanos, Céline, Sartre. Bien d'autres. Le fond des polémiques, à y regarder de près, est toujours religieux.

Nous sommes donc dans une situation étrange : où bien la religion est morte (ce que rien n'annonce ; voir les gesticulations comiques autour du film de Scorsese) ; ou bien elle est synthétisée et partout présente sous une forme encore jamais vue, « atmosphérique ». La deuxième hypothèse n'est pas incompatible avec la première.

Maintenant, imaginons un terrible pamphlet, nouveau et bien fait, sur ce sujet. Où vais-je le publier ? A New-York contre Paris ? A Paris contre New-York ? A Francfort ? Genève ? Amsterdam ? Moscou ? Pékin ? Téhéran ? Jérusalem ? Tokyo ? Longtemps, j'aurais eu le choix entre Paris contre Genève (ou le contraire), à Londres contre Berlin (ou inversement) à Saint-Pétersbourg contre Rome (et retour). C'était l'âge d'or de la polémique, lequel aura duré quelques siècles. Comme le dit justement Guy Debord dans ses *Commentaires sur la société du spectacle* » (1) (dernier livre de critique réelle, aux effets aussi indirects qu'invisibles), le « village planétaire » existe désormais, avec tous les inconvénients du village par rapport à la ville. On ne publie pas un pamphlet dans un village, ce serait un suicide. Village ultra-technique (attention : énormes moyens, surveillance massive).

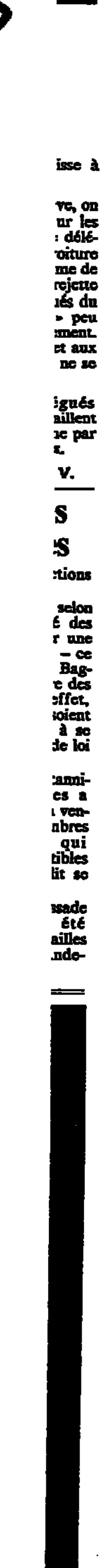
Dans ces conditions, l'insulte est grossièrement inefficace. Comme il paraît loin, le temps où un surréaliste pouvait commencer une correspondance ouverte par *« Monsieur et chère ordure »*... Cette rhétorique frontale n'a rien ébranlé, et elle a été « retournée », comme le reste. Bloy dirait que la Terre est transformée en Cochons-sur-Marne, Céline que la banlieue est maintenant globale. La censure ? Insaisissable. Le scandale ? Plus rien n'est réellement scandaleux, bien que n'importe quoi, à tout moment, en situation, puisse le devenir.

Certes, une vraie polémique aurait les plus extrêmes conséquences, mais qui saurait qu'elle existe ? Et comment désigner sans rire, de nos jours, quelqu'un comme incarnant le mal ou l'infâme ? Oui, oui, bien sûr, tout ce qui n'est pas démocratique est mauvais et honteux, mais, une fois répétée cette incantation, qu'a-t-on compris ? Il n'y a plus que des fonctions, et des ombres. Ou alors, il faut songer à reconstruire toute une machinerie parallèle au pseudo-monde où nous nous trouvons : Proust, par son démontage minutieux, nous en dit finalement plus long que tous les pamphlets ; et on peut lire *la Recherche* comme un gigantesque, froid, sublime et vicieux règlement de comptes.

L'heure n'est pas à la polémique ? Non, elle est au complot.

(1) Ed. Gérard Lebovici (« Le Monde des livres » du 22 juillet.)

Bloy, l'ébloui



● L'HISTOIRE, par Jean-Pierre Rioux

Le Nous et l'Autre

UNE équipe universitaire, sous la houlette d'Yves Lequin, tient un beau pari : donner en langage clair, sans concessions aux aveuglements du jour, sans découragement face aux lacunes de la recherche, cette histoire bien informée et synthétique de l'étrangeté française qui nous manquait tant et dont maintes *Histoires de France* n'avaient guère tenu compte. Autour du maître d'œuvre et sur une préface de Pierre Goubert, une sociologue (Dominique Schnapper, qui fut membre de la Commission de la nationalité), un démographe (Georges Tapinos), deux juristes (Jean Gaudemet et Jean-Pierre Poly) et cinq historiens (Noël Coulet, Maurice Garden, Frances Malino, Jean-Pierre Poussou et Pierre Riché) vont plus loin que les chiffres, si aisément mobilisables au service des idées courtes.

Ils récusent la description pittoresque et la philosophie expéditive. Mais ils saisissent solidement cet adjectif, *« étrange »*, attesté dès le XIIe siècle, dont naît le substantif *« étranger »* deux cents ans plus tard, quand la France de Philippe le Bel et de Charles V découvre les premiers contours de l'Etat et l'embryon d'un sentiment national. Puis ils s'acharnent à *« repérer les fonctions qu'a remplies cette notion dans les cultures et l'imaginaire de chaque époque »*.

Au terme de leur quête, un constat, ramassé par Pierre Goubert en une formule : *« La générosité est derrière nous. »* Mais aussi une certitude historique, de savoir et de cœur, qui parcourt tout le livre : *« Le maintien d'une civilisation implique la capacité de conserver une identité enrichie par les apports extérieurs »*, précise Maurice Garden. Car le juriste Jean Gaudemet est formel : en droit, l'Autre, qu'il soit l'étranger hier ou l'immigré aujourd'hui, n'est pas seulement l'envers du Nous, celui qui se distingue par son idiome ou qu'on exclut du clan, du territoire, des croyances ou de la citoyenneté. Il n'apparaît que dans la rencontre, et c'est celle-ci qui a bien souvent contribué à le définir. Au point qu'*« à la diversité des occasions de rencontre correspond la variété des types d'étrangers »*.

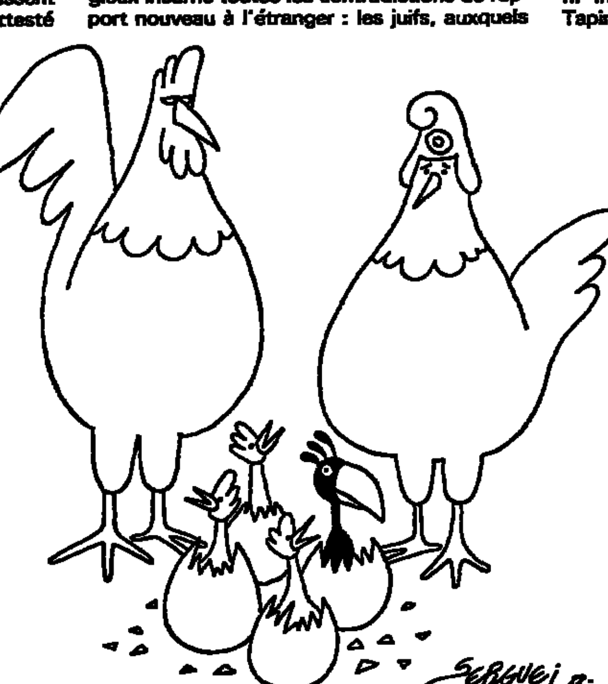
Voilà le fil rouge qui fait l'originalité du livre : voir vivre en pleine pâte historique, dans un va-et-vient de circonstances et de rapports de force, cette négation instinctive de l'Autre qui implique pourtant une affirmation construite et intégratrice. Dans l'expression de cette nécessaire volonté, les Français oscillèrent de l'hostilité à la bienveillance et ne connurent que quelques rares éclairs de tolérance : rude conclusion, et lourdement historique.

NOTRE inquiétude contemporaine, explique le livre, s'est nouée en quatre étapes séculaires. Les auteurs ont eu la sagesse de nous épargner la plongée dans les trois courants humains qui ont irrigué depuis les temps néolithiques ce que César nommera la Gaule ; de ne pas nous entraîner trop avant vers les peuplades venues des Orients lointains auxquelles les Celtes, au VIIIe siècle, imprimèrent leur marque de fer qui fit *« nos ancêtres les Gaulois »*. Il suffit de comprendre d'entrée de jeu que notre cul-de-sac au couchant de l'Europe avait une vocation naturelle, inscrite dans sa géographie extrême, à accueillir cette bousculade.

L'aventure vraie ne commença qu'au moment où il fallut tenter de mettre fin à l'errance de ces hordes chevelues. Du Ve au XIe siècle, le premier temps consista donc à apprivoiser le sauvage et à l'installer en sauveur. Les petites gens, vouées au viol, au fer et au feu des Barbares, résistèrent longtemps à cette ambition, barricadées dans leurs us et coutumes. Mais, dès l'époque carolingienne, le mouvement est lancé : *« Cent peuples divers »* entrent en fusion dans le creuset de la chrétienté, à l'exemple des aristocraties de sang, des cours princières et des armées où l'on se mélange déjà de bel appétit.

Au second temps de cette histoire, du XIIe au XVIe siècle, surgissent le royaume de France et ses frontières, assez poreuses mais qui s'inscrivent peu à peu dans les esprits. Ainsi l'*« aubain »* n'est plus tout à fait celui qu'on met hors du *« ban »*, le flottant chronique qui ponctuait le désordre féodal : c'est celui qui vient d'ailleurs, qui force l'entrée d'une France encore écartelée entre Nord francisé et Sud occitan mais où, dans le même temps, l'éveil démographique a excité ce que Marc Bloch nommait un *« mouvement brownien »* qui bouscule les cellules paroissiales et assure le gonflement des villes.

L'exemple du cosmopolitisme vient toujours d'en haut, autour du roi, chez ses mercenaires ou ses banquiers. Mais des marchands étrangers sillonnent les contrées reculées et les étudiants des universités s'assemblent en « nations » : l'étrangeté circule, vend des inventions et promeut les capacités. Au point de rencontre de tous ces entregents qui oxygènent le royaume, un groupe humain et religieux incarne toutes les contradictions du rapport nouveau à l'étranger : les juifs, auxquels on fait rudement sentir la capacité d'exclusion à la française dès Philippe le Bel.



Le troisième temps, monarchique et révolutionnaire, s'étire jusqu'à l'aube de l'industrialisation au XIXe siècle. Il est bien plus calme. Sans doute la question juive est-elle toujours posée, douloureusement, et même au-delà de l'embellie de 89. Sans doute aussi l'élite se mêle-t-elle encore joyeusement, jusqu'au triomphe européen des Lumières. Mais Jean-Pierre Poussou met vigoureusement en scène la grande nouveauté apaisante : la France est devenue le pays le plus peuplé d'Europe, elle exporte ses hommes et trouve dans cet impérialisme de démographie la force d'accueillir d'assez bonne grâce les honnêtes gens qui franchissent son seuil. Elle peut même à l'occasion écouter l'Autre, en tirer parti tout en le cantonnant : qu'on songe aux sépharades du négoce bordelais, aux banquiers suisses ou aux manufacturiers venus des Allemagnes. Et nul ne songe à reprocher à Descartes ses escapades hollandaises.

Tout bascule à la dernière étape, nous dit Yves Lequin. Elle est plus tardive qu'on ne le pense : vers 1850-1880, quand la franche industrialisation du pays se combina avec un fléchissement démographique de ses indigènes, assez nettement perçu pour rendre inévitable et rentable l'importation massive de manœuvres étrangers. Dans les hautes sphères de l'argent, de la création ou du pouvoir, tout mixage est encore possible et fécond. Cependant, nonobstant l'effort intégrateur de l'école républicaine, un contresens s'installe : les étrangers industrieux contribuent à assurer l'ascension sociale des Français de souche au moment où les pouvoirs du patron et de l'Etat les flattent du col pour mieux leur passer la bride. Cet échange trop inégal permet une cohabitation prudentissime par temps de prospérité.

Mais elle tourne à l'aigre par temps de crise, après 1880 comme après 1929, et jusqu'aux extrémités xénophobes et antisémites que l'on sait. La démonstration est dramatiquement close sur le point d'orgue qu'appose Vichy sur cette vocation à exclure par temps troubles. Il n'était pas inutile de rappeler que dès le 22 juillet 1940, douze jours après la fondation du nouveau régime, un garde des sceaux du maréchal installait une commission de la hache qui « révisera » rétrospectivement et prospectivement les naturalisations acquises et indésirables.

A ce point de la description, on attendait du livre un peu plus de hardiesse, car il ne couvre qu'en trente-deux petites pages les années qui nous séparent de 1945, marquées par les Trente Glorieuses et la crise actuelle. Etait-on pressé de ne pas conclure ? Ou rendu trop prudent par l'absence de travail historique de grande ampleur sur ces décennies ? Quoi qu'il en soit, c'est une « postface » un peu maigre qui introduit aux débats contemporains. Mais elle n'est ni négligeable ni indigente. Tout au contraire. Georges Tapinos pratique utilement la comparaison avec l'Allemagne fédérale ou d'autres pays européens et signale les chiffres indispensables. Il souligne la force du tournant de 1974, qui ferme les frontières, allonge la durée de la présence des immigrés, tandis que la crise fait chuter leur proportion dans la population active. Et Maurice Garden sait dire avec force pourquoi, dans ce contexte gelé, aujourd'hui *« l'étranger est devenu non pas un être humain, mais un objet utilisé pour trouver un exutoire à la crise, à la décadence, au profond sentiment d'incertitude sur l'avenir »*.

Un mot encore, qui disculpe les auteurs de cette remarquable synthèse : les renforts arrivent pour la période contemporaine, dans une excitation de la recherche par des enjeux de société si visibles. On se souvient que Gérard Noiriel, dans *le Creuset français* paru au Seuil au printemps dernier, invitait au débat sur les méthodes et les attendus de cette histoire en marche (« Le Monde des livres » du 13 mai). Réjouissons-nous donc de voir éditées deux thèses qui marchent en ce sens. Janine Ponty, dans un livre exhaustif mais affublé d'un sous-titre taillé trop large, dit avec science, talent et amour, la peine et les fidélités associatives ou religieuses de ces Polonais (ils étaient un bon demi-million en 1931) auxquels firent appel jusqu'à la guerre nos maîtres de la betterave, du charbon et du fer. Ses interviews judicieuses aèrent l'énorme masse documentaire écrite qu'elle a exploitée et disent tout le drame d'une intégration à peine amorcée en 1939.

Une politologue, Catherine Wihtol de Wenden, explore dans le même mixage de l'enquête et de l'archive une autre impuissance chronique : notre inaptitude à circonscrire une partie de l'espace politique où l'étranger non citoyen pourrait s'exprimer. Ici encore, la date de 1974 est capitale : elle marque un seuil, du « non-politique » qui cantonnait l'immigré dans une pression disparate depuis le XIXe siècle au « tout politique » qui l'installe depuis quinze ans au cœur de nos débats civiques. Or nous percevons, fût-ce confusément et même dans le rejet, qu'il faudra bien négocier quelque « vivre ensemble ». Demain donc le politique aura sa revanche, quand cette tolérance dont la mosaïque France nous montre la timidité séculaire sera tenue pour le meilleur principe démocratique qui fonde le vrai dialogue.

★ **LA MOSAIQUE FRANCE. HISTOIRE DES ÉTRANGERS ET DE L'IMMIGRATION EN FRANCE, sous la direction d'Yves Lequin. Préface de Pierre Goubert. Collection « Mentalités : vécus et représentations ». Larousse, 480 p., 230 F.**

★ **POLONAIS MÉCONNUS. HISTOIRE DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS EN FRANCE DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES, de Janine Ponty. Publications de la Sorbonne, 474 p., 265 F.**

★ **LES IMMIGRÉS ET LA POLITIQUE. CENT CINQUANTE ANS D'ÉVOLUTION, de Catherine Wihtol de Wenden. Presse de la Fondation nationale des sciences politiques, 393 p., 190 F.**

Le retour du politique

La profession de foi d'une nouvelle génération d'historiens

POUR s'être trop longtemps intéressée aux péripéties de la vie publique et à la psychologie des grands hommes, l'histoire politique a subi le discrédit que l'école des Annales a jeté, non sans raison, sur tous ceux qui préféraient le court terme à la « longue durée » et les miroitements de surface à l'action des forces profondes.

Avec son goût pour les récits événementiels et les destins individuels, elle était, il est vrai, une cible idéale pour les tenants d'une approche « structurale », qu'elle confirmait dans leur idée que le jeu politique ne concernait décidément que l'écume des choses. *« Tout la désignait*, écrit René Rémond, *pour ce rôle de plastron sur lequel concentrer le feu des critiques dont a besoin toute école nouvelle. »*

Un demi-siècle plus tard, voici que la discipline tant vilipendée revient sur le devant de la scène, remise au goût du jour par des chercheurs qui ont retenu les leçons de la « nouvelle histoire » et découvert que la politique, sous ses diverses formes, pouvait se prêter aux mêmes méthodes d'investigation.

De ces défricheurs, le pionnier fut en France René Rémond avec *la Droite en France* (1954). Il demeure aujourd'hui le chef de file d'un groupe d'historiens attachés pour la plupart à l'Institut d'études politiques de Paris et à l'université de Nanterre. *Pour une histoire politique* rassemble les contributions d'une douzaine d'entre eux.

Un observatoire sérieux

Consacrées à l'histoire contemporaine, elles portent sur des thèmes aussi variés que les élections (René Rémond), les partis (Serge Berstein), l'association (Jean-Pierre Rioux), la biographie (Philippe Levillain), l'opinion (Jean-Jacques Becker), les médias (Jean-Noël Jeanneney), les intellectuels (Jean-François Sirinelli), les idées politiques (Michel Winock), les mots (Antoine Prost), religion et politique (Aline Coutrot), politique intérieure et politique étrangère (Pierre Milza), la guerre (Jean-Pierre Azéma).

Ce qui rapproche ces différents objets d'étude, c'est qu'ils appartiennent tous, d'une façon ou d'une autre, au champ politique, défini comme *« le lieu de gestion de la société globale »* (René Rémond), ou qu'ils en permettent l'accès. Ce qui unit les démarches des auteurs, c'est qu'ils ont recours aux procédés qui ont fait le succès de la « nouvelle histoire », irriguée par les sciences sociales : l'exploitation de données quantitatives, notamment celles que fournissent les consultations électorales, l'attention portée aux comportements collectifs, la reconnaissance de la *« pluralité des rythmes »* qui affectent le cours de l'histoire, – de l'instantané à *« l'extrêmement lent »*.

Cette attitude ouvre des territoires inexplorés (par exemple l'association, qui doit beaucoup, selon Jean-Pierre Rioux, aux travaux fondateurs de Maurice Agulhon, Raymond Huard et Antoine Prost, ou les intellectuels, tenus longtemps *« aux marges du chantier de l'historien »*, selon Jean-François Sirinelli, avant de susciter son intérêt dans la deuxième partie des années 70) et renouvelle des domaines traditionnels (par exemple, ceux de l'opinion, redéfinie par le développement des sondages, de la biographie, désormais plus attentive aux liens entre individu et société, ou de la guerre, dont l'analyse ne se limite plus à l'observation des stratégies militaires).

La « superstructure » politique serait-elle donc appelée à remplacer « l'infrastructure économique » comme facteur d'explication ultime ? Non sans doute, si l'on en croit René Rémond, qui se dit convaincu que *« le politique existe par lui-même »* mais ne pense pas qu'il *« tienne tout le reste en sa dépendance »*. Pourtant, il *« constate »* que *« le politique est le point où confluent la plupart des activités et récapitule les autres composantes de l'ensemble social »*. Formulation prudente, mais qui pose plus de questions qu'elle n'en résoud : on pourrait en dire autant, semble-t-il, de l'économie ou de la culture.

Il reste que le champ politique, dont les contours varient selon les époques, est un observatoire précieux pour la connaissance de la société. François Furet et ses collaborateurs ont montré que l'histoire politique offre des clés utiles à la compréhension de la Révolution et du dix-neuvième siècle.

René Rémond et son équipe confirment qu'elle dessine de nombreuses perspectives pour une meilleure lecture du vingtième siècle. On regrette seulement que soient à peine évoquées les recherches menées à l'étranger.

THOMAS FERENCZI.

★ **POUR UNE HISTOIRE POLITIQUE, sous la direction de René Rémond, le Seuil, 403 p., 170 F.**



● BIOGRAPHIES

Juin, en uniforme

C'ÉTAIT un homme trapu, souriant, qui saluait du bras gauche — une blessure de guerre, — racontait volontiers des histoires lestes et adorait le bridge.

C'était aussi un guerrier exceptionnel qui avait l'art d'utiliser le terrain, venait souvent en première ligne et la dépassait parfois, ce qui n'est pas très fréquent chez les généraux, et dormait pendant les offensives qu'il avait lancées.

C'était enfin, sous des dehors de pied-noir jovial et de militaire sans détour, un homme plein de finesse qui sut notamment traverser la crise politico-militaire de 1942 en Algérie et contribuer à la dénouer sans se faire d'ennemis chez les siens ni chez les Alliés.

Alphonse Juin, dernier maréchal de France, fils d'un gendarme de Bône et petit-fils d'un gardien de phare du cap Rosa, était tout cela. Bernard Pujo a vécu plusieurs années dans son ombre : il a été son aide de camp puis son chef de cabinet.

La biographie qu'il nous livre a certes le poli des marbres funéraires, mais l'auteur, entre l'éloge posthume et le livre de souvenirs anecdotiques, s'est efforcé au recul et à l'honnête relation de la vie de son ancien chef.

Son livre est ainsi, malgré quelques lacunes, le plus complet et le plus documenté qui ait été publié sur un soldat qui a joué un rôle de premier plan dans l'histoire française récente : officier au Maroc avant l'autre guerre, puis en 1914-1918 jeune général prisonnier à Koenigstein, relâché en échange de marins allemands repêchés par les nôtres, embarqué au pied levé dans une négociation sans suite avec Hermann Goering, commandant en chef en Afrique du Nord au moment du débarquement allié, commandant du corps expéditionnaire français d'Italie et vainqueur du Garigliano, chef d'état-major de la défense nationale à la Libération, résident général de France à Rabat, commandant en chef des forces alliées Centre-Europe de l'OTAN, académicien.

Au Maroc, Alphonse Juin a joué un rôle pour le moins controversé. Bernard Pujo rapporte les faits sans les commenter. Les faits, du moins tels que les voyait son patron. Celui-ci est arrivé à Rabat auréolé de sa gloire militaire et de sa connaissance de l'empire chérifien sous Lyautey. Il se dit favorable aux réformes. Mais il apparaît bien vite que le Maroc qu'il envisage est un pays modelé par la France et où celle-ci continue de maintenir l'équilibre entre les féodaux et le sultan, afin de garder celui-ci sous tutelle.

Que Sidi Mohammed, soutenu par un parti politique moderne et luttant pour l'indépendance refuse de se laisser morigéner, paternellement ou non par le résident général, exaspère Alphonse Juin qui use de tous les moyens de pression dont il dispose. L'auteur reste discret sur le groupe d'intérêts qui, Marcel Boussac en tête, prétend défendre la présence française. Il l'est aussi, d'ailleurs, sur l'opposition en France à la politique du maréchal et à celle du général Guillaume, qu'il a imposé comme son successeur.

L'homme du Nord et le Méditerranéen

Il consacre une simple allusion à François Mauriac, défenseur du sultan et champion des droits de l'homme alors que celui-ci a été mis en cause sans ménagements dans le discours de réception sous la coupole d'Alphonse Juin qui fit, en contrepoint, l'éloge du pacha de Marrakech, ennemi juré du souverain légitime.

Des réactions des intellectuels, il est probable que le maréchal ne se souciait guère, ou qu'il les méprisait.

A l'égard de Charles de Gaulle, son camarade de Saint-Cyr, il sera partagé. C'est son exact opposé. De Gaulle est un homme du Nord, peu porté aux plaisanteries de mess, obsédé par la ligne du Rhin, les grandes idées et les vastes politiques. Méditerranéen, Juin est tourné vers cette Afrique qui l'a vu naître ; il n'a rien de spéculatif et il est joyeux compagnon. Ils se tutoient et se respectent, chacun reconnaissant dans l'autre les qualités qu'il n'a pas. Jusqu'au jour où le chef de l'Etat entame le désengagement de la France en Algérie.

Le maréchal est pressé par les adversaires du général — l'auteur ne le mentionne pas — de prendre la place de son ancien camarade. Il les décourage inlassablement. Il est écartelé entre sa conception de l'obéissance militaire et le terrible chagrin que lui cause la politique gaullienne. Il s'en tiendra à des protestations publiques et à un mémorable « coup de gueule » à l'Elysée.

La contrainte que s'est alors imposée le fils du gendarme de Bône assombrira ses derniers jours, mais, au-delà de sa victoire d'Italie, c'est la page la plus émouvante de sa vie.

JEAN PLANCHAIS.

★ **JUIN, MARECHAL DE FRANCE, de Bernard Pujo, Albin Michel, 407 p., 150 F.**

Franklin Roosevelt, le « sorcier »

André Kaspi retrace la vie du plus grand président américain du XXᵉ siècle.

LE 4 mars 1933, Franklin Delano Roosevelt devenait officiellement le trente-deuxième président des Etats-Unis. Une ère de *« chambardement étourdissant »* débutait. Elle allait durer douze ans. A une Amérique plongée dans la dépression, Roosevelt promettait une *« nouvelle donne »*, un *New Deal*. A une *« nation malade dans un monde malade »*, il annonçait que la présidence serait désormais un lieu où s'exercerait *« une direction morale »*.

A quatre reprises, cas unique dans l'histoire des Etats-Unis, le peuple américain accorda sa confiance à cet homme exceptionnel, ce *« sorcier de la politique »*, qui, malgré le mal terrible (une poliomyélite) qui l'avait frappé dans la force de l'âge, sut conduire son pays à travers l'épreuve de la guerre jusqu'à la victoire.

L'immense biographie qu'André Kaspi consacre à F. D. Roosevelt vient à point. Alors que, aux Etats-Unis, Reagan et Bush aidant, l'héritage rooseveltien est voué aux gémonies, il n'est sans doute pas inutile de faire revivre, et notamment pour les jeunes générations, l'œuvre de ce géant.

L'Amérique moderne, guérie des blessures de la guerre civile et dégagée de la tentation isolationniste, est née sous son règne. Une Amérique plus juste et plus humaine grâce à une série de réformes sociales d'une ampleur jamais égalée et dont l'historien français décrit minutieusement la genèse.

Nourri aux sources d'une abondante bibliographie et aussi de la lecture de la presse de l'époque, l'auteur des *« Américains »* (1) retrace, à la fois avec érudition et brio, le bouillonnement de cette période de transformations économiques, le souci de F.D.R. pour *« l'homme oublié »*, sa dénonciation des forces de l'argent. Rien, en apparence, ne prédestinait pourtant à ce combat ce jeune homme de bonne famille issu de Harvard et aux allures aristocratiques. Mais cet air nonchalant dissimulait une volonté de fer et un enthousiasme sans bornes.

Paradoxe d'un personnage complexe et charismatique, mais qui, en politicien habile, savait que le chef est bien souvent celui qui suit ses troupes. Non, parfois, sans sévérité, André Kaspi montre comment F.D.R. appliqua cette formule éprouvée à sa politique étrangère, bien absente de ses préoccupations jusqu'au déclenchement de la seconde guerre mondiale.

Convaincu du rôle que son pays avait à jouer pour la défense des *« principes touchant à la civilisation du monde »*, Roosevelt dut, jusqu'au drame de Pearl-Harbor, en décembre 1941, ruser avec une opinion travaillée par des courants farouchement isolationnistes.

Mais le biographe souligne que cette prudence se révéla payante puisque c'est sans difficulté que le Congrès, hostile vingt-cinq ans plus tôt à la Société des nations, accepta à la fin de la guerre la création de l'Organisation des Nations unies, qui consacrait l'accession des Etats-Unis au statut de superpuissance.

Une coupable naïveté ?

Ce faisant, Roosevelt montra-t-il envers Staline une coupable naïveté ? Après d'autres, André Kaspi note que l'idéaliste qu'était le président américain eut sans aucun doute le tort de croire que le dictateur *« collaborerait avec lui pour établir un monde de démocratie et de paix »*. Mais il fait sienne l'idée que, avec ou sans Yalta, la carte de l'Europe aurait dans une très large mesure été la même.

Yalta, justement, fut marquée par une grande absence : celle de De Gaulle. Pourquoi Roosevelt ne souhaita-t-il pas y voir le général ? Par sentiments antifrançais ou seulement antigaullistes ? Il est de fait que F.D.R. fut profondément déçu par l'effondrement de la France en 1940.

Pourquoi alors ne pas avoir cru en l'homme du 18 juin et lui avoir trop longtemps préféré le pâle Giraud après avoir maintenu avec Vichy des relations au-delà du nécessaire ? A juste titre, André Kaspi conclut que la question française fut certainement *« le maillon faible »* de la politique étrangère rooseveltienne.

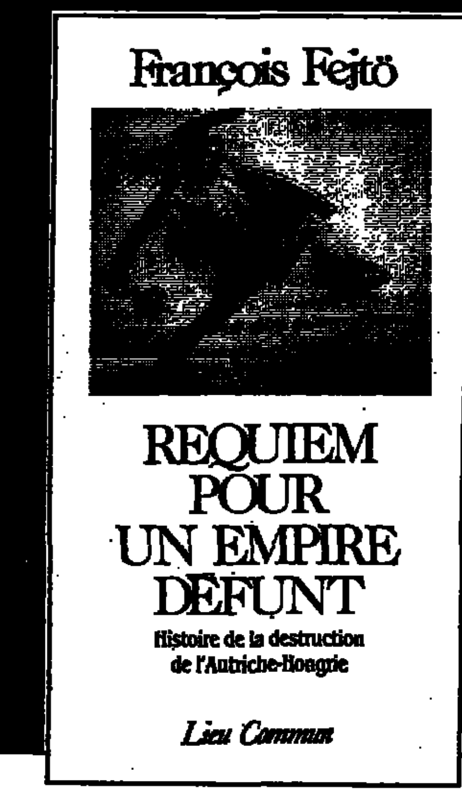
Malgré ses erreurs et ses faiblesses, peu d'hommes politiques américains pourtant ont autant marqué leur pays que Franklin Roosevelt. Avec Washington, Jefferson, Lincoln, il figure au panthéon des grandes gloires nationales.

La coalition qui le porta au pouvoir n'a certes pas résisté aux assauts conjugués du libéralisme économique et du conservatisme social. Mais, pour l'essentiel, son œuvre est devenue aujourd'hui le bien commun de tous les Américains. Et sans doute fut-il, comme l'estime André Kaspi, le plus grand président des Etats-Unis du vingtième siècle.

MANUEL LUCBERT.

★ **FRANKLIN ROOSEVELT, d'André Kaspi, Fayard, 650 p., 150 F.**

(1) Ed. du Seuil, 1986.





• BIOGRAPHIE

L'étrange cas du docteur Doyle

Le mythe de Sherlock Holmes s'enrichit d'une biographie de Conan Doyle et d'un pastiche des aventures du « détective consultant ».

SIR Arthur Conan Doyle (1859-1930) avait de grosses fesses. Au moral... comme au physique. Mangeur de porridge, amateur de rugby et de boxe, ne dédaignant pas faire lui-même le coup de poing si l'occasion s'en faisait sentir, ce cher Sir Arthur n'était pas précisément un esprit *de finesse*.



Sympathique et généreux, il est en fait le prototype du « gentleman » britannique, puisant la rectitude de sa ligne de conduite dans de fortes convictions darwiniennes, et appuyant son optimisme fondamental sur de curieuses pratiques spirites (auxquelles participe toute sa famille, enfants compris), mais les ravages de la guerre de 14 auront quelque peu mis à mal sa foi en un homme et une société perfectibles.

Ce « gentleman » naïf et humaniste, James Mac Cearney l'a traqué sans relâche dans une copieuse biographie de trois cent cinquante pages, ne laissant rien échapper de son compatriote. De l'enfance misérable et écossaise, assombrie par la présence d'un père alcoolique et artiste raté, à l'éclatante réussite sociale londonienne, parsemée de perpétuels ennuis d'argent ; du travail de bourreau fourni par l'écrivain à son extraordinaire prolixité ; de sa vie quotidienne bourgeoise et « popote » à ses brusques besoins d'action (remontée du Nil avec l'armée britannique ou guerre des Boers), les soixante et onze années de Sir Arthur sont épluchées, décortiquées. Se croisent et s'entrecroisent Edgar Poe, Churchill, Jerome K. Jerome, Oscar Wilde, Lord Kitchener...

Littérature mineure et alimentaire

Mais plus l'existence de Sir Arthur est mise en lumière, plus le mystère fondamental de sa vie s'épaissit. Comment cet homme ordinaire a-t-il pu donner naissance à un mythe littéraire tel que celui de Sherlock Holmes ? L'énigme reste entière, d'autant plus que c'est presque par inadvertance que Doyle va créer le personnage du fameux détective, son esprit étant autrement préoccupé par la rédaction d'un ouvrage « sérieux »... qui n'aura aucun succès.

Et les relations entre Holmes et Doyle iront ainsi, cahin-caha, Sir Arthur s'entêtant à ne considérer les aventures de son détective que comme de la littérature mineure et... alimentaire (mon cher Watson). Il aura d'ailleurs recours aux services de Holmes sans vergogne, chaque fois que les fonds seront bas... C'est ainsi que les nécessités financières nourrissent les quiproquos littéraires... pour notre plus grand plaisir.

Jubilation sans mélange partagée par René Réouven, qui, avec *le Détective volé*, attaque son quatrième pastiche holmésien. Et quel pastiche ! Virevoltant, sautant, bondissant, complice... Après *Elémentaire, mon cher Holmes*, où pas une fois le détective n'apparaissait bien que présent à chaque page, *l'Assassin du Boulevard*, où Holmes rencontrait Courteline, et *le Bestiaire de Sherlock Holmes*, voici que Réouven se livre à un nouvel exercice de style.

Cette fois, Holmes et Watson se retrouvent dans le Paris de 1834 ! Conan Doyle, en effet, lassé d'entendre attribuer la paternité littéraire de son détective au chevalier Dupin d'Edgar Poe, décide que le Britannique ira enquêter sur place. Moyen de transport : la machine à remonter le temps d'H. G. Wells, ni plus ni moins.

« Par les balloches du dabot ! »

Commence alors une enquête-poursuite époustouflante, où, à défaut de trouver le personnage de Poe, Holmes et Watson en éclairciront l'origine, rencontrant au passage Lacenaire et Vidocq (ce dernier tenant une agence de détectives), Louis-Philippe et le Père Soubise, modèle du Thénardier de Hugo...

Ils en profiteront pour résoudre l'énigme du suicide du prince de Condé, manier l'argot parisien du dix-neuvième siècle avec dextérité (*« Par les balloches du dabot ! »* s'exclame Holmes, avec un parfait naturel), et salueront dans un salon un quadragénaire à l'air compassé : Horace Vernet, peintre, et grand-oncle de Holmes.

Puis, sautant par-dessus le temps et l'Atlantique, les voici à Philadelphie et à New-York, où ils découvriront les véritables motifs de la mort d'Edgar Poe... fermant ainsi la boucle (mais, chut...) de l'énigme initiale ! Rien de moins strictement holmésien (pas de Baker Street, pas de manteau Inverness...) mais rien de plus délicieusement malicieux que ce récit où faux et vrai se mêlent habilement, et où, enfin, auteurs et personnages se retrouvent.

CHRISTILLA PELLÉ-DOUËL.

★ ARTHUR CONAN DOYLE, de James Mac Cearney, La Table ronde, 370 p., 120 F.

★ LE DÉTECTIVE VOLÉ, de René Réouven, Denoël, 210 p., 78 F.

— Signalons également la parution des volumes 17 et 18 de l'intégrale de Conan Doyle aux éditions Club-Néo. On trouve dans le volume 17 *le Chien des Baskerville* et *la Vallée de la peur*, avec des introductions de Jean-Baptiste Baronian et Gaston Deschamps. Le volume 18 comprend *le Retour de Sherlock Holmes*, avec une introduction de John Dickson Carr.

• LETTRES ÉTRANGÈRES

Les flâneries de Faulkner à La Nouvelle-Orléans

L'ŒUVRE d'un écrivain est une illusion rétrospective. Même chez les créateurs les plus soucieux de proposer à la postérité une construction littéraire globale et cohérente — Balzac et sa *Comédie humaine*, par exemple, — l'œuvre n'est toujours qu'une somme ajustée par les hasards du temps, de la vie et de la mort. Il y a eu un premier texte, puis un autre, puis un autre encore et ainsi de suite jusqu'à ce que l'auteur cesse d'écrire. L'œuvre est un grand sac dans lequel ont été jetées ces récoltes accumulées.

De temps en temps, un amateur ou un chercheur viennent entrouvrir le sac d'un écrivain, que l'on estimait clos depuis longtemps, afin d'y jeter quelques pages qui avaient échappé aux inventaires précédents — ou que l'auteur, de son vivant, avait écartées. Il est de bon ton alors d'interroger ces éléments inédits ou oubliés afin de savoir si leur mise au jour affecte la connaissance que l'on croyait avoir du sac tout entier.

Presque invariablement, la réponse est : oui. Et pour cause : à moins de supposer un écrivain devenu totalement amnésique ou, hypothèse inverse, un créateur frappé de manière fulgurante par la révélation de ce qui doit être l'essence même de son génie, il y a toutes les chances qu'existe *« un certain rapport »* entre les textes que l'auteur a publiés au cours de sa carrière, ce *« certain rapport »* pouvant prendre les formes les plus diverses, y compris l'exclusion.

Croquis de La Nouvelle-Orléans et *Mayday*, qui sont les premiers écrits en prose connus de William Faulkner, ont à coup sûr quelque chose à voir avec les œuvres plus célèbres du petit Billy et, notamment, avec *le Bruit et la Fureur* ou *le Hameau*. Fallait-il pour autant placer, en tête de l'édition française de ces écrits de jeunesse, cinquante pages interminables d'archéologie anecdotique dues à Carvel Collins, le micro-chroniqueur des jeunes années de Faulkner ? Les lecteurs très curieux sauteront allègrement ce mur de parpaings et liront, s'ils ne l'ont fait, l'excellente biographie de Joseph Blotner.

Pour les autres, il suffit de savoir que Faulkner avait vingt-sept ans lorsque, démissionnant de son emploi de buraliste à la poste de l'université d'Oxford (Mississippi), il se rendit à la Nouvelle-Orléans dans l'intention de gagner l'Europe. Finalement, le climat intellectuel de l'ancienne cité coloniale française allait lui plaire assez pour qu'il y demeure un an.

Il fit là-bas sa première rencontre littéraire importante, celle de Sherwood Anderson et il écrivit pour un journal local, le *Times Picayune*, ainsi que pour une revue littéraire d'excellente tenue, *Double Dealer* (qui devait également publier les premiers textes d'Hemingway, de Robert Penn Warren et d'Edmund Wilson), ces séries de *Croquis de la Nouvelle-Orléans*.

Des petites merveilles

Quant à *Mayday*, c'est une petite curiosité littéraire : ce conte pseudo-médiéval, allégorique et ironique, qui conte les mésaventures amoureuses de sire Gauvain d'Arthgyl, a été soigneusement calligraphié, illustré d'aquarelles, relié et adressé en exemplaire unique à une jeune femme, Helene Baird, dont Faulkner était l'amoureux transi et à qui il devait dédier *Mosquitos* en 1927.

Ces quelques éléments biographiques suffisent amplement à dessiner le cadre de ces tableaux, dont l'intérêt premier n'est pas qu'ils soient signés de William Faulkner ni qu'ils apparaissent comme des jalons prometteurs sur le chemin d'une œuvre immense, mais bien qu'ils constituent en eux-mêmes — pour la plupart d'entre eux — de petites merveilles, un peu brutes, d'observation distante et tourmentée de la condition humaine, de philosophie fataliste et d'humour tout à la fois grossier dans sa forme et suprêmement subtil et profond dans la signification.

Et puis, il y a le style, ou plus exactement une manière tout à fait originale de traiter l'espace et le climat d'une ville, sophistiquée dans les éclairages, recherchant l'inattendu, parfois même jusqu'au maniérisme, recourant aux allusions littéraires, aux dialogues dérisoires, aux références bibliques, et mêlant ces indices culturels savants au jaillissement d'une autre culture faite de silence, de violence, de sensualité, de liens mystérieux et quasi mystiques avec des racines et des hérédités inséparables elles-mêmes de paysages.

Il y a tout cela dans ces courts récits qui ne se contentent jamais de « donner à voir » La Nouvelle-Orléans, à la manière dont le ferait un voyageur, mais cherchent à en saisir d'un même mouvement la jeune nouveauté et le décadent épuisement.

Si l'on ignorait tout de ce qu'allait devenir Faulkner, on sentirait encore vibrer dans ces pages, chargées d'ironie et de sarcasmes, la fiévreuse inquiétude d'un homme qui se déchire sur l'arête du neuf et de l'ancien. Non seulement dans sa vie personnelle — il a presque trente ans et il n'a encore rien fait, — mais dans l'appréhension intellectuelle et sensible du monde qui l'entoure : jeune habitant d'un pays de fausse vieille civilisation, le Sud, à l'intérieur d'une nation jeune, les Etats-Unis, Faulkner se débat entre la modernité et l'exil vers cette vieille Europe où gisent des valeurs et des exemples qui se prétendent éternels.

Au carrefour mythique de ces tentations contradictoires : La Nouvelle-Orléans, avec ses entêtants parfums d'Europe et d'aristocratie, ses stridences américaines et démocratiques. Ces *Croquis* vivent, de manière intense, d'être dessinés ainsi au bord de deux précipices par un jeune homme qui couvre ses angoisses avec des éclats de rire.

PIERRE LEPAPE.

★ CROQUIS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, de William Faulkner, traduit de l'américain par Michel Gresset, introduction de Carvel Collins, Gallimard, 270 p., 110 F.

Les « athlètes » de l'ascèse et de la solitude

Mircea Eliade sur les rives du Gange

MIRCEA ELIADE a vécu de 1928 à 1931 en Inde. Ce furent pour lui des années décisives : une passion amoureuse suscita son plus beau roman — *la Nuit bengali*, dont on vient de tirer un film, — et ses errances composèrent un *Journal himalayen* qui paraît aujourd'hui.

Ce livre d'ailleurs n'en est pas un, et c'est très bien ainsi. Eliade, l'annonce aux premières lignes de sa préface : *« Ce volume n'est ni un récit de voyage, ni un journal d'impressions, ni un livre de souvenirs. Il contient toute une série de notes sur l'Inde ; certaines écrites sur place, d'autres racontées plus tard, quelques-unes détachées d'un cahier intime. Ce n'est donc pas un livre* unitaire *sur l'Inde. »* Et Eliade ajoute cette phrase si juste qu'elle authentifie d'emblée sa démarche : *« Pour ma part, je pense qu'un tel livre ne peut être écrit qu'après six mois de séjour en Inde ; au bout de trois ans, ce n'est plus possible. »*

L'Inde est en effet le pays — il faudrait dire l'univers — où le temps passé aide surtout à désapprendre, à déjuger, à s'en remettre à la contradiction et à l'incertitude. Le champ du réel y est trop vaste pour s'inscrire dans quelque cadre explicatif. Et puis, à quoi bon réduire à des logiques étroites ce qui échappera toujours ou ne se révélera soudain dans sa plénitude que par commotion, foudroiement, évidence d'au-delà des mots ? Eliade a nommé ce qui, après un long périple, change les données et les enjeux : *« L'indifférence, le détachement serein des choses, des fruits de l'action, ce don génial de l'Asie, à côté duquel l'esprit olympien paraît théâtral et infatué. »*

De Ceylan à Madras, Calcutta, Bénarès, Delhi et jusqu'à la frontière afghane, Mircea Eliade voyage ; mais ce sont les haltes qui font le prix du témoignage. Surtout les mois passés avec ceux qu'il appelle joliment *« les « athlètes » moraux de l'ascèse et de la solitude »*. Sa description des lieux a le charme d'une lumineuse promesse : *« C'est, sur la rive gauche du Gange, à deux miles de Rishikesh, un ashram sans pareil, qui accueille le fleuve encore chargé de la froidure des glaciers, encore écumant après l'étreinte des gorges de Lakshmanjula. On n'aperçoit au début que le temple blanc, sanctuaire de Siva, et quelques maisonnettes disséminées sous les arbres. Ici, le Gange s'élargit entre le flanc de la montagne envahi par la jungle sur la rive droite et, sur la rive gauche, une grève de sable argenté où se promènent les ermites au crépuscule. »*

Soixante ans plus tard, cet envoûtement calme est encore à l'œuvre à Rishikesh et, plus généralement, dans tout le Garwal, qui semble bien être resté l'une des dernières « réserves de sens », l'une des dernières provinces d'éveil de l'Inde et du monde. Alors renaît la question sans réponse qu'Eliade aussi a éludée : pourquoi ne pas renoncer tout à fait ? Pourquoi repartir de cette haute rive du Gange ?

ANDRÉ VELTER.

★ JOURNAL HIMALAYEN, de Mircea Eliade. Editions de l'Herne, 246 p., 145 F.

Les récits d'enfance d'Adalbert Stifter

Un auteur autrichien mort en 1868, encore trop méconnu et trop peu traduit en France.

ADALBERT STIFTER (1805-1868) est un auteur peu honoré par la critique et les éditeurs français. Outre trois livres, dont deux traduits depuis peu, et une étude de Jean-Louis Bandet sur ses nouvelles (1), son œuvre demeure pour une large part ignorée.

Son grand roman d'éducation, *l'Eté de la Saint-Martin*, *« planté au carrefour des générations dans la bourgeoisie autrichienne du milieu du dix-neuvième siècle »* (2), est toujours introuvable et, malgré l'enthousiasme de Nietzsche pour sa prose de granite, malgré la ferveur d'Henri Thomas pour sa clarté et son classicisme, il n'est toujours pas à la place qu'il mérite.

Ses admirateurs de langue allemande, eux, ne manquent pas ; ils sont à l'écoute de son rythme et s'inspirent du son cristallin de ses phrases ; Peter Handke ne s'en cache pas, Paul Nizon non plus. Mais qui n'aime pas marcher a du mal à suivre le pas. Même en français, sa prose ressemble à un trottoir roulant suspendu dans les airs.

La discrétion, l'allégresse mesurée, le bonheur ailé que l'on trouve dans la promenade de Victor, le jeune adolescent de *l'Homme sans prospérité*, on ne les trouve nulle part ailleurs. Il est si difficile, pour un écrivain, de laisser vivre son personnage, d'immobiliser ses paysages, qu'il finit toujours par l'étreindre et les enfermer. Stifter, lui, y parvient. C'est d'ailleurs son unique ambition ; conserver les choses en état et augmenter notre pouvoir de vision. Agrandir le monde, le rendre plus lumineux.

« Peindre le petit »

Le recueil qui vient de paraître aux Editions Jacqueline Chambon confirme ces impressions. Il regroupe des récits d'enfance parus en 1852 sous le titre générique de *Pierres multicolores*, mais la rédaction de certains contes remonte à 1845.

C'est le cas de *Cristal de roche*, qui donne son nom au premier tome de ces *Pierres* que l'on peut dès maintenant lire et qui sont le premier texte littéraire que Stifter publia après 1848. Dans sa préface, célèbre, il répond indirectement à Hebbel (1813-1863) et à tous ses détracteurs ; elle donne une bonne idée de ses intentions, et de son art.

Son principal souci est d'échapper aux soubresauts des passions et aux grands bouleversements sociaux ; l'exaltation l'effraie, le changement l'inquiète, le drame n'est pas son registre, il préfère, dit-il, *« peindre le petit »*, sauvegarder le singulier, raconter des vies ordinaires et privilégier les *« actions durables »*. Il ne cherche pas pour autant à embellir la nature ni à rivaliser avec elle, ce n'est plus un romantique et ce n'est pas encore un esthète, un artiste.

Il veut bien accroître *« le regard de l'homme »* et nous aider à capter davantage de choses, mais à condition de laisser tout en état. L'œil corporel de la vision et l'œil spirituel de la science s'accordent à ne rien bousculer. Au contraire, ils nous apprennent, écrit-il, à *« reconnaître la loi bénigne qui conduit le genre humain »* et à respecter la Création et les ancêtres.

« Dans l'immensité scintillante »

C'est en fait le seul respect qui ne s'apprend pas. En 1852 Stifter, qui était alors inspecteur des écoles primaires de Haute-Autriche, voulut rendre hommage à ceux qu'il visitait. Dans *Cristal de roche*, comme le souligne Jean-Louis Bandet, *« le véritable adulte est l'enfant »* et l'on ne trouve aucune trace d'éducation forcée. Stifter fixe un monde paisible, le paysage de la forêt de Bohême — avec ses villages, ses artisans.

On perçoit bien, parfois, un peu de mièvrerie, mais ce n'est qu'au début du récit. Car très vite, on est surpris par le grand silence et l'on suit sans peine Conrad et Sanna, les deux jeunes cœurs qui se rendent chez leur grand-mère *« de l'autre côté du pas »*.

Stifter fait alterner leur dialogue, qui est un mélange de douce lucidité et de confiance mutuelle, avec de légères incantations qui coulent et rebondissent sans qu'on y prenne garde. *« Une corne sombre, une tête, un bras sombre se dressaient seulement çà et là dans l'immensité scintillante »* ; une corne, un arc, des gerbes ; des enfants sont perdus, égarés par une tempête de neige, blottis dans une grotte de glace, tenus éveillés par le spectacle, ils se sont tus et contemplent jusqu'au matin les étoiles brillantes.

Et si nous continuons la marche avec eux, franchissant les lames du glacier, repérant la direction, si nous les suivons, c'est que nous sommes sur le trottoir des randonnées immobiles et rentrons sagement à la maison.

Dans *Granite*, la circularité du récit est renforcée par la présence d'*« une grosse pierre à huit faces »* devant la maison natale du jeune narrateur qui, comme ses pères, aime s'y asseoir. L'incident qui l'en chasse et le récit qu'il écoute en marchant avec son grand-père le ramènent au point de départ, à la pierre et au brûleur de poix qui l'en a chassé en lui badigeonnant les pieds de graisse.

Mais l'histoire qu'il a entendue, la peste qui s'était abattue sur la région autrefois, lui a permis de tout raccorder, de tout comprendre, y compris le geste du brûleur, ce descendant d'un malheureux rescapé.

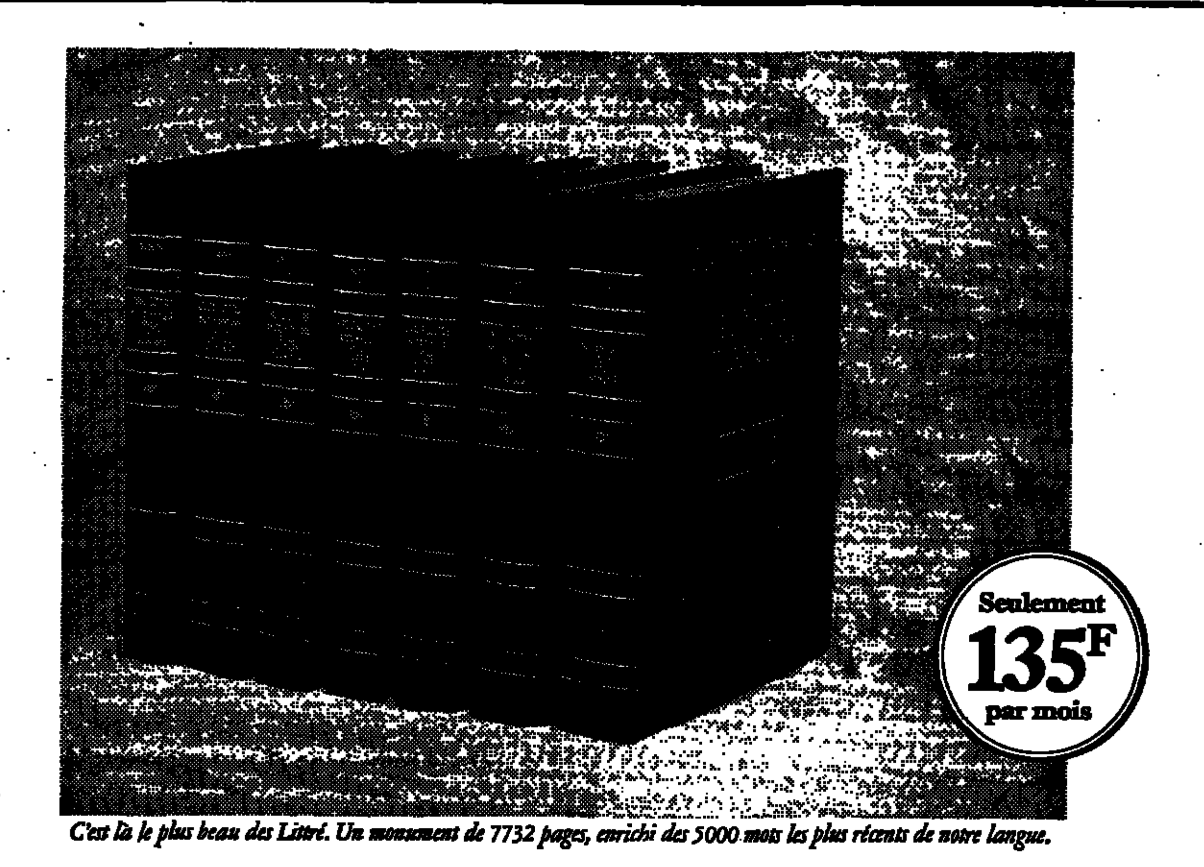
C'est ainsi : chez Stifter le monde est en ordre, les enfants n'ont qu'à lever les yeux pour se repérer et quand leur maison brûle, comme dans *Mica Blanc*, ou que le paysage n'est plus taillé à leur mesure, que des gestes inconscients se répètent, sans lumière, sans cohérence, que des sentiments confus émergent, alors, telle la jeune sauvageonne de ce dernier conte, on disparaît, la gorge serrée : *« Alors plus un son ne sortit de la bouche de la fille brune, ses lèvres tremblèrent, son cœur oppressé se souleva par brèves saccades, et c'est ainsi qu'elle s'éloigna, à reculons, jusque derrière les serres... »* A reculons, avant l'effondrement du palais de cristal, une dernière fois.

PHILIPPE PETIT.

★ **CRISTAL DE ROCHE, PIERRES MULTICOLORES, d'Adalbert Stifter, traduit de l'allemand par Bernard Kreiss. Editions Jacqueline Chambon, 185 p., 85 F.**

(1) A. Stifter, *les Grands Bois*, 1979, Gallimard.
A. Stifter, *le Château des fous*, 1979, Aubier.
A. Stifter, *l'Homme sans postérité*, 1978, Phebus.
J.-L. Bandet, *A. Stifter, introduction à la lecture de ses nouvelles*, Klincksieck, 1974.

(2) *cf.* Carl E. Schorske, *Vienne fin de siècle*, p. 268, Seuil, 1983.



C'est là le plus beau des Littré. Un monument de 7732 pages, enrichi des 5000 mots les plus récents de notre langue.



● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Orhan Pamuk, un jeune Turc à l'américaine

★ LA MAISON DU SILENCE, d'Orhan Pamuk, traduit du Turc par Munevver Andac, Gallimard, 400 p., 150 F

NÉ à Istanbul en 1952, Orhan Pamuk est un des jeunes écrivains turcs les plus prometteurs et les plus révélateurs d'une littérature moderne qui n'a rien à voir avec ce qu'on connaît à l'étranger de la Turquie. Homme de la ville, issu d'une famille d'intellectuels, imprégné de culture américaine – il a étudié au lycée américain d'Istanbul, Robert College – il a connu le succès pour les trois romans qu'il a publiés. Des prix littéraires turcs et des ventes relativement importantes pour un jeune auteur, qui semble vivre à des siècles-lumière de la fiction paysanne de l'Anatolien Yachar Kémal ou de la langue poétique militante et engagée d'un Nazim Hikmet.

Après des études d'architecture et de journalisme, Pamuk, contrairement aux autres écrivains turcs de sa génération, ordinairement attirés par la France et Maupassant, a aussi effectué de longs séjours aux Etats-Unis notamment comme *« écrivain résident »* à l'université d'Iowa dans cette extraordinaire pépinière d'écrivains de tous les pays créée par Paul Engle au cœur du pays du maïs (1).

Nedim Gursel, l'écrivain turc vivant à Paris, auteur notamment d'un beau roman *(Un long été à Istanbul,* Gallimard, 1980) nous avait déjà annoncé, dans un article intitulé « Les Turcs arrivent » (2) l'apparition de nouveaux prosateurs de la jeune génération, dont certains revendiquent l'héritage des bardes d'Anatolie ou de l'islamisme tandis que d'autres cherchent à retrouver la continuité de l'histoire de leur pays, loin du folklore du loukoum, des méchants aghas et du manichéisme.

C'est le cas d'Orhan Pamuk qui, outre *la Maison du silence* publiée en 1983 – sélectionné pour le Médicis étranger, – s'était d'abord fait connaître par une grande saga : trois générations d'une famille, *Djebet et ses fils,* un premier roman tout rempli de l'histoire de son pays. Un autre livre *la Citadelle blanche,* se passe à l'époque de la bataille de Lépante.


JACQUES SASSIER

Orhan Pamuk.

DANS *la Maison du silence,* c'est encore une évocation de l'histoire des cent dernières années que dessine Orhan Pamuk, une sorte de recherche de ses racines à travers l'histoire d'une famille d'aujourd'hui : Fatma, la grand-mère, sert de lien et de mémoire à ce vrai roman moderne qui n'exige pas forcément une connaissance approfondie de l'histoire de la Turquie.

De la révolution Jeunes-Turcs de 1908 en passant par la chute de l'empire ottoman, la victoire de Mustafa Kemal dans la guerre d'indépendance menée contre les Grecs et leurs alliés anglais, la proclamation de la République, jusqu'à la succession de coups d'Etat militaires, la montée et l'intensification de la violence avant la prise de pouvoir par le général Evren, les emprisonnements en masse et les assassinats politiques.

Cette succession d'événements atroces, qui sous-tend le roman, n'est utilisée par le romancier que comme un cadre évoqué par ellipses, comme étant connu de tous les protagonistes. Le « silence » réside ailleurs. Dans cette maison où les habitants ne communiquent jamais, chacun des personnages s'explique lui-même, à la première personne, sans contact avec les autres membres de la famille. Une maison des secrets en quelque sorte.

A moins d'une heure de voiture d'Istanbul, – peut-être sur la mer de Marmara, – sur une plage envahie l'été par les touristes, dans une vieille villa de bois qui tombe en ruines, un nain, Rédjep, veille sur une très vieille femme plus que nonagénaire, Fatma, la veuve du docteur Selahattine Darvinoglou, mort depuis près de quarante ans, en 1942. Chaque été, pendant une semaine, les trois petits-enfants viennent passer là quelques jours de vacances : Farouk, l'aîné, historien spécialiste du seizième siècle, que sa femme a quitté, alcoolique par ennui et désespoir puisqu'il se dit qu'*« il est impossible d'exprimer, avec des mots, l'histoire. Et même la vie ».*

Nilgune, la seconde petite-fille, étudiante en sociologie, idéaliste qui rêve de révolution à la lumière, plutôt que de Rousseau, d'Engels et de Marx et qui est prête à lutter contre le pouvoir des militaires. Métine, le plus jeune, encore lycéen, prodigieusement doué pour les mathématiques et qui ne souhaite qu'une chose, partir pour l'Amérique et y faire fortune : prêt à tout pour arriver, il se sent diminué au milieu de ses copains riches dans leurs luxueuses villas et leurs belles voitures.

Plus que tous les autres, Métine voudrait obtenir de la vieille dame qu'elle vende la maison délabrée et son parc, où elle a passé presque toute sa vie, depuis que son mari, occidentaliste militant, membre du Parti Alliance et Progrès, avait dû quitter Istanbul. *« Pour quelques mois »,* pensait-il. C'était en 1908. On pourrait retirer beaucoup d'argent de ce terrain qui ne cesse de gagner de la valeur et où on pourrait construire de beaux immeubles de marbre avec de luxueux appartements comme ceux qui ont envahi la côte.

C'EST autour de Fatma, la vieille dame, qu'Orhan Pamuk a construit tout son récit : un superbe personnage, soumise à Sélahattine, en apparence, mais prête à assommer l'enfant de son mari, Rédjep, et la mère adultère. Cruelle, jusqu'à rendre infirme et nain le bâtard qui va la servir jusqu'à la mort. *« Tu me fais pitié, ma pauvre fille, ce nabot a réussi à t'abuser, toi aussi,* dit la grand-mère à sa petite-fille. *Il est rusé, il sait s'y prendre. Je me dis que tout laid et répugnant qu'il soit, il a réussi à gagner leur confiance, à les faire sombrer dans un sentiment de honte et de culpabilité, tout comme il l'a fait avec mon pauvre fils. Je me demande s'il leur a tout raconté. »*

La visite au cimetière, long monologue de la vieille dame, entourée de ces jeunes gens qui la voient déjà morte, est sans doute le moment le plus fort de ce roman étrange, moderne et classique à la fois, qui pose plusieurs questions capitales, notamment sur le fait de savoir si l'occidentalisation du Proche-Orient était une solution nécessaire et qui tente, entre autres, d'évoquer une période de l'histoire turque sur laquelle les littérateurs ont jusque-là fait l'impasse : la République après la mort d'Atatürk.

Au-delà du conflit des générations, c'est la Turquie de demain qui apparaît dans ce roman curieusement tchékhovien – on pense parfois à *la Cerisaie* – où le drame absurde qui conclut le livre n'est qu'un palier. Non une réponse.

(1) Voir « Le Monde des livres » du 6 mai 1988 : « Le monde entier à Iowa City ».

(2) Voir *le Monde* du 27 mai 1988.

Liaisons dangereuses en Israël

La Boîte noire, *un roman épistolaire d'Amos Oz*

LORS de la chute d'un avion, les enquêteurs interrogent la boîte noire récupérée parmi les débris ; elle leur rapporte son itinéraire et le dialogue des pilotes durant tout le vol. *La Boîte noire,* dernière œuvre de l'écrivain israélien Amos Oz, nous fournit les éléments d'un autre type de catastrophe, en l'occurrence l'éclatement du couple d'Ilana et d'Alex, dont les failles prolongent celles d'une société en pleine mutation.

Dans ce roman épistolaire, haletant, que Sylvie Cohen a très bien rendu en français, nous sommes loin de l'incommunicabilité, source de tous les dérèglements. Les personnages communiquent fort bien en se livrant à l'analyse sauvage d'eux-mêmes, et des autres.

Alex Gideon est un pur produit de l'aristocratie israélienne, russe d'origine, qui a donné à l'Etat d'Israël les pères fondateurs, ses structures et son encadrement. Chef de guerre et brillant universitaire, tourmenté par la pulsion de violence, dont il est conscient, Alex se laisse séduire par la secrétaire de son régiment, Ilana Brandstetter, une Polonaise volage au cœur aussi grand que ses appétits sexuels. Il l'épouse, elle se retrouve enceinte.

Pourtant, après le temps des extases arrive celui de la jalousie, des déchirements. Alex répudie Ilana, lui fait endosser tous les torts, refuse d'assumer la paternité de Boaz, leur fils, enfin, quitte Israël pour enseigner la philosophie aux Etats-Unis. Ses travaux sur le fanatisme lui apportent la renommée internationale, et la fortune léguée par son père (personnage fabuleux, qui incarne la démesure slave et la débrouillardise des premiers pionniers juifs), une aisance plus que confortable.

Pour se consoler, Ilana épouse en secondes noces un dénommé Michel Somme, pied-noir intégriste, obsédé par le dessein d'un Grand Israël. Mais à l'insu de cet amoureux transi, une correspondance s'amorce entre les divorcés. Tout en exacerbant des plaies mal fermées et les fantasmes refoulés, ces lettres finissent par les rapprocher autant que les mésaventures de leur fils Boaz, devenu un adolescent marginal, en délicatesse avec les autorités. C'est Somme qui essaie de le « récupérer » en essayant de les enfermer, lui et sa mère, dans un univers régi par le fanatisme et par une vision étriquée du sacré. Il échouera.

Somme devient de ce fait avili, prisonnier de la dialectique implacable qui réunit le corrupteur au corrompu. Cette confrontation perverse aboutit à la réconciliation d'Ilana et d'Alex, qui retrouvent un amour transfiguré par la nostalgie, et par l'approche de la mort, dans une vieille maison abandonnée ayant appartenue à la famille Gideon, où ils seront recueillis par Boaz et par ses amis marginaux.

Auteur d'une œuvre comportant plusieurs romans, recueils de nouvelles et d'essais, Amos Oz, né en 1939 à Jérusalem, nous révélait jusqu'ici les affres d'un pays neuf entouré de voisins hostiles et devant faire face à la méfiance de ses alliés. Aujourd'hui, avec ce récit épistolaire, l'écrivain affûte son outil, change de registre et enrichit sa vision. Les personnages, leurs cris et chuchotements, réveillent chez les lecteurs des échos familiers et emportent leur totale adhésion. Car les avatars d'Ilana et d'Alex nous font découvrir les voies cachées des amours rares, destinées à durer.

EDGAR REICHMANN.

★ LA BOITE NOIRE, d'Amoz Oz, traduit de l'hébreu par Sylvie Cohen. Calmann-Lévy, 256 p., 120 F.

Naguib Mahfouz, une gloire nationale

L'écrivain égyptien ne sera pas à Stockholm pour recevoir son prix Nobel. Le 10 décembre, il sera au café avec ses amis.

par Tahar Ben Jelloun

LE prix Nobel n'a pas changé Naguib Mahfouz. Il l'a même conforté dans ses habitudes et il a renforcé sa modestie. Mahfouz est resté simple, continuant à mener une vie réglée où la fidélité à ses amis est primordiale. Il fréquente le même café, écrit aux mêmes heures, prend le temps de s'arrêter et de saluer les gens de son quartier, dont certains ont inspiré des personnages de ses romans. Il a gardé son sens de l'humour et ses éclats de rire, qui sont parfois d'éloquentes réponses à des questions inopportunes.

Il a été le premier surpris par l'attribution du Nobel. Il ne l'attendait pas vraiment, ou plus exactement ne l'attendait plus. En tout cas, il n'a rien fait pour, se tenant à l'écart, poursuivant avec minutie son travail d'écrivain à raison de deux ou trois ouvrages par an, se souciant peu de ses droits d'auteur ou de ses traductions.

Depuis qu'il a pris sa retraite – il était fonctionnaire dans un ministère, – il écrit davantage. Il n'a quitté Le Caire que deux fois, pour aller en Yougoslavie et au Yémen : *« J'y étais obligé par mon gouvernement »,* rappelle-t-il. Il n'ira pas à Stockholm le 10 décembre, pour la cérémonie de la remise du prix par le roi de Suède. Pour cela, il invoque des raisons de santé. Il est diabétique et n'entend presque plus. Le président Moubarak lui a proposé son avion personnel, mais Mahfouz a refusé.

Il a désigné Mohamed Selmawi, un jeune dramaturge, actuel sous-secrétaire d'Etat à la culture, pour lire – en arabe il y tient – son discours et recevoir le prix. Ce choix a été critiqué. Question de jalousie. Il a tenu à ce que ce soit un écrivain de la nouvelle génération qui le représente. C'est par fidélité à son univers et à ses personnages qu'il ne ressent pas le besoin ni le courage de faire ce voyage. Le 10 décembre, il sera dans son café, entouré de ses amis. Il sera probablement ému, mais à l'aise et heureux d'être là où il a toujours été.

« Je suis toujours le même »

Le 7 novembre dernier, le président Moubarak organisa une cérémonie pour lui rendre hommage. Une cinquantaine d'écrivains du monde arabe étaient invités, comme les Palestiniens Jabra Ibrahim Jabra, Mahmoud Darwich, les Irakiens Bayati, Ahmed Saïd, le Soudanais Tayeb Salah, le Marocain Ahmed Mejati, le Syrien Yassine Rafaiat, des Egyptiens, bien sûr, et quelques Occidentaux comme Jacques Berque, Dominique Chevalier, Alex Haley, ses éditeurs français, etc.

Au cours de cette cérémonie, qui eut lieu au palais présidentiel et qui débuta par la lecture du Coran, Moubarak remit au lauréat la plus haute distinction égyptienne, le grand ordre du Nil, réservée aux chefs d'Etat. Naguib Mahfouz avait l'air surpris par tant d'honneur. Un honneur tardif comme le prix arrivé avec une quinzaine d'années de retard. Même si Moubarak le fit remarquer dans son discours, plus politique que culturel, personne n'allait bouder une consécration qui prit tout d'un coup l'ampleur d'une affaire nationale.

Dans le discours prononcé le 10 novembre devant l'Assemblée du peuple et le Conseil consultatif, le président égyptien inclut l'attribution du Nobel à Mahfouz parmi *« les trois indices de confiance à l'Egypte »,* les deux autres étant la restitution de Taba et l'élévation du débit du Nil ! Par cette reconnaissance, l'Egypte retrouve sa place de leader culturel dans le monde arabe, bien qu'une partie de celui-ci continue de la bouder à cause des accords de Camp David. Mahfouz, qui avait applaudi la paix avec Israël, a été très sévèrement critiqué par la presse, syrienne notamment.

Au lendemain de l'hommage, l'écrivain a réuni quelques amis dans un bureau du grand quotidien où il travaillait, *Al Ahram.* Une discussion amicale eut lieu. Tous les écrivains présents lui demandèrent d'aller à Stockholm en ce mois de décembre, qui coïncide avec le premier anniversaire de l'Intifada (soulèvement) des enfants palestiniens. Il répondit qu'il n'avait pas besoin d'aller jusqu'à Stockholm pour exprimer sa *« totale solidarité avec les Palestiniens qui se battent avec des pierres contre une armée d'occupation ».*

A la sortie du journal, des gardiens de voitures l'attendaient. Il s'arrêta et se mit à bavarder avec eux. Cet homme frêle et fatigué a pris l'autocar pour aller se reposer dans sa petite maison d'Alexandrie. Lorsqu'un ami lui avait proposé de l'accompagner en voiture, il avait refusé : *« J'ai toujours pris l'autocar : c'est fatigant, mais j'ai mes habitudes : et puis les gens ne comprendraient pas de me voir arriver chez moi dans une belle voiture avec chauffeur. Je suis toujours le même... »* Il paraît qu'au lendemain du prix, un journaliste vint le voir pour solliciter une interview. Il le regarda gentiment et lui dit : *« Vous venez pour le prix Nobel ? Ça c'était hier ! »*



Le Carnet du Monde

Naissances

– Françoise et Jean-Pierre MOISSINAC laissent à Laurent la joie d'annoncer la naissance de

Béatrice,

à Romans (Drôme), le 28 octobre 1988.

95, avenue du 8-Mai-1945,
07300 Tournon-sur-Rhône.

– Révaz-David et Françoise NICOLADZÉ, à l'occasion de la naissance de leur sixième petit-enfant, ont la grande joie de vous les présenter :

Marc, David,
le 18 octobre 1988,

Laure,
le 19 septembre 1986,
chez Arnaud et Isabelle, à Paris ;

Roman,
le 8 décembre 1976,

Ana,
le 22 mars 1985,

Manuela,
le 1er août 1987,
chez Adeline et Jaime, à Barcelone ;

Tariel,
le 23 septembre 1987,
chez Valérie et Gilles, à Montpellier.

Le Mas du Moulin,
30250 Villevieille.

– François LASRY, Michèle ABITBOL-LASRY et Alice ont la joie d'annoncer la naissance de

Raphaël,

le 15 novembre 1988.

16, boulevard Maillot,
92200 Neuilly.

– Marie-Christine et Gilbert MOREAU ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Swann,

le lundi 14 novembre 1988.

81, rue de la République,
92190 Meudon.

Mariages

– Claude JADE et Bruno PRADAL sont heureux de faire part de leur mariage.

17, rue des Abondances,
92100 Boulogne.

Décès

– Les enfants et petits-enfants de

François CALLEC,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père, survenu dans sa soixante-seizième année le mardi 15 novembre 1988.

Les obsèques seront célébrées en l'église paroissiale de Camaret-sur-Mer (Finistère), le vendredi 18 novembre.

– Mme Edmond Chapuy,
son épouse,
Mme Monique Lurcel
et ses enfants,
M. et Mme Paul-Alain Rolland
et leurs filles,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edmond CHAPUY,

survenu le 12 novembre 1988, à Clamart, dans sa soixante-neuvième année.

Ses obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

61, avenue Victor-Hugo,
92140 Clamart.

– Liliane Debû,
son épouse,
Patrick, Paul, Blandine, Jacques, Robert, Pierre et Fabienne,
ses enfants et leurs conjoints,
Ses petits et arrière-petits-enfants,
Ainsi que les familles Debû-Bridel, Bousser, Pigelet et Debû,
ont la tristesse de faire part du décès survenu le 14 novembre 1988, dans sa quatre-vingt-troisième année, du

pasteur
Philippe, Charles, Gabriel DEBÛ.

Il avait fait don de son corps à la médecine.

Un culte d'action de grâce sera célébré au temple de Champigny-sur-Marne, le 20 novembre 1988, à 15 heures, 15, clos des Perroquets, Champigny-sur-Marne.

« Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous ;
» Si nous confessons nos péchés, Il est fidèle et juste pour nous les pardonner, et pour nous purifier de toute iniquité. »

1 Jean - ch. 1, v. 8-9.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Le président,
Le conseil d'administration,
Et le personnel de la Compagnie UTA,
ont la tristesse de faire part du décès survenu le 9 novembre 1988 du

général Georges FAYET,
président honoraire.

Une messe sera célébrée à son intention le lundi 21 novembre, à 18 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 75016 Paris.

– On nous prie d'annoncer la mort de

Jean-Michel FRANK,
poète,
agrégé de philosophie,

survenue le 4 novembre 1988.

De la part de
Sa femme, Claude Frank,
Son frère, Bernard Frank,
Junko, Louis et Renée,
Et de leur famille.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu à Arronville (Val-d'Oise).

3, rue Casimir-Pinel,
55, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly-sur-Seine.
(Lire page 17.)

– M. Hugues Grasso,
son époux,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Eliane GRASSO,
née Nardi,

survenu le 10 novembre 1988.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Saint-Maur-des-Fossés, le 15 novembre dans la stricte intimité familiale.

34, rue Parmentier,
94210 La Varenne-Saint-Hilaire.

– Le président-directeur général,
Le conseil d'administration,
L'équipe médicale
Et l'ensemble du personnel de la clinique Alexis-Carrel de Sarcelles,
ont le regret de faire part du décès du

docteur Jacques GUIGNARD,
fondateur,
actionnaire,
ancien président
de la clinique Alexis-Carrel,
ancien chef de service d'orthopédie
de l'hôpital de La Fontaine à Saint-Denis,
expert près les tribunaux,

survenu le 14 novembre 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce 17 novembre, à 15 h 30, à l'église de Coye-la-Forêt.

– Sandrine Hulcourt,
sa fille,
M. et Mme Pierre Faure,
ses parents,
Mme Jeanne Faure,
sa grand-mère et sa marraine,
M. et Mme Philippe Faure
et leur fille,
M. et Mme Yves Faure
et leur fille,
Ses frères, belles-sœurs et nièces,
Mme Anne Delolme,
sa grand-mère,
Toute la famille
Et ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme HULCOURT,
née Marie-Claude Faure,
docteur en pharmacie,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
conseillère municipale
de Châtillon-sous-Bagneux,

survenu le 15 novembre 1988, dans sa trente-septième année, à Châtillon (Hauts-de-Seine).

La messe sera célébrée le samedi 19 novembre à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Montbrison (Loire).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Champdieu (Loire), dans le caveau de famille.

M. et Mme P. Faure,
« Les Bernards »,
38250 Villard-de-Lans.

– Bernard Sandaran,
Antoine et Christiane Pietri,
Thierry Wahl,
secrétaire de la section de Châtillon (92) du Parti socialiste,
Jean Jack Godin,
conseiller municipal,
Michel Legros,
conseiller municipal,
La section de Châtillon du Parti socialiste,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marie-Claude HULCOURT,
née Faure,
conseiller municipal de Châtillon,
docteur en pharmacie,
interne des hôpitaux de Paris.

– Thérèse Lemaréchal,
son épouse,
Michel et Michèle Lemaréchal,
Alain Lemaréchal,
Catherine Secretan,
ses enfants,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Edgar LEMARÉCHAL,

survenue à Paris, le 11 novembre 1988, dans sa quatre-vingt-deuxième année, et remercient le personnel médical et hospitalier de l'hôpital Cochin, pour son dévouement et sa chaleur.

Les obsèques ont eu lieu le 15 novembre dans l'intimité familiale.

– On nous prie de rappeler le décès de

Pierre LEQUENNE.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 18 novembre, à 15 h 45, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul à Colombes (Hauts-de-Seine).

M. et Mme Albert Lequenne,
20, avenue du Maréchal-Foch,
92700 Colombes.

– Mme Emeric Vermès,
Le docteur et Mme Gérard Vermès,
M. et Mme Jean-Paul Vermès,
Le docteur et Mme Jean-Marie Vermès,
ses enfants,
M. Aimé Moutier,
M. Paul Moutier,
ses beaux-frères,
ses petits-enfants, les familles parentes et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Emeric VERMÈS,
ancien chef de service
à l'institut Gustave-Roussy,
ancien chef de service à l'hôpital Foch,

survenu le 15 novembre 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 18 novembre, à 15 h 30, en l'église Saint-Léonard de L'Haye-les-Roses (Val-de-Marne), sa paroisse, où l'on se réunira dans l'intimité.

Anniversaires

– En ce 17 novembre, jour anniversaire de la mort de

Georges BESSE,

la direction et le personnel du CEA,
de COGEMA,
d'EURODIF SA et d'EURODIF Production
et d'USSI Ingénierie,

invitent tous ceux qui l'ont connu et qui ont été frappés par sa disparition tragique à s'associer, par la pensée, afin de rendre hommage à sa mémoire.

– Pour le vingt-cinquième anniversaire de la mort de

Jacques FELDMAN,

son souvenir est rappelé à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a un an mourait

Jean-François FERRÉ.

Que ceux qui l'ont aimé se recueillent aujourd'hui au souvenir de lui.

Communications diverses

– Les personnes qui doivent assister à la séance solennelle de l'Académie des sciences morales et politiques, le lundi 21 novembre 1988, sont priées de confirmer la réponse qu'elles ont donnée en téléphonant au secrétariat de l'académie : 43-26-31-35.

– Conférence-débat avec M. Chebel, auteur du livre *l'Esprit de sérail ; perversions et marginalités sexuelles au Maghreb*, le vendredi 18 novembre 1988, à 18 heures, à la médiathèque de Grenoble, 8 *ter*, rue Très-Cloîtres. Renseignements : 76-44-07-72.

– La vente de charité des Pères blancs aura lieu

9, avenue Hoche, 75008 Paris, les vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 novembre 1988, de 11 heures à 19 heures.

– A l'occasion de l'élection de M. René Pomeau à l'Académie des sciences morales et politiques, ses amis ouvrent une souscription pour lui offrir son épée. Les personnes qui souhaitent s'associer à cet hommage peuvent adresser leur participation à M. Roger Pagosse, 16, rue Vigée-Lebrun, 75015 Paris. La souscription sera close le 15 février 1989.

– La Société d'histoire littéraire de la France tiendra son assemblée générale le vendredi 25 novembre, à 9 h 30, au Collège de France, salle no 5. Le colloque suivant l'assemblée sera consacré à Bernardin de Saint-Pierre. Il aura lieu au Collège de France (salle no 8, entrée libre), le samedi 26 novembre, à partir de 9 heures et de 14 h 30.

CAMPUS

L'économie de la vigne et du vin

« L'enseignement des sciences viticoles et œnologiques dans une perspective économique est une approche aujourd'hui fondamentale, demain cruciale, pour tous les professionnels concernés par le secteur de la vigne et du vin, en particulier devant une situation d'excédents mondiaux. » C'est cette nécessité économique, explique le professeur Mario Fregoni, de l'université catholique de Milan à Piacenza, qui a conduit à la création d'un diplôme international universitaire en gestion, marketing et économie du secteur des vins et eaux-de-vie.

Ce programme de troisième cycle, fondé par l'Association universitaire internationale du vin, a pour objectif, selon Michel Carle, président du comité scientifique, de *« former des cadres de haute qualification pour le secteur des vins et eaux-de-vie, à l'intention aussi bien des entreprises que des administrations ou des organisations professionnelles »*.

Outre un intérêt personnel pour le secteur viti-vinicole, les candidats doivent justifier d'un diplôme d'études supérieures (maîtrise, magistère, ou diplôme de grande école) dans les domaines scientifique, économique, juridique, sociologique ou administratif. Frais de scolarité : 50 000 francs.

J.-J. B.

(Association universitaire internationale du vin. C/O Office international de la vigne et du vin, 11, rue Roquépine, 75008 Paris. Tél. : 42-65-04-16.)

● Edition

L'association pour la formation et le perfectionnement professionnels dans les métiers de l'édition vient de créer une nouvelle formation : « Technicien des services de fabrication de l'édition. » Clôture des inscriptions le 4 décembre.

(ASFORED, 21, rue Charles-Fourier, 75013 Paris. Tél. : 45-88-39-81.)

● Bilan des magistères

La Fédération des magistères organise, le 24 novembre, une journée de réflexion pour dresser un premier bilan de ces nouveaux diplômes universitaires. Avec une réunion des directeurs d'études à partir de 10 heures à l'Ecole supérieure (45, rue d'Ulm) et une « table ronde », à 18 heures à la Sorbonne (amphi Turgot) autour de MM. Hubert Curien, ministre de la recherche, et Laurent Schwartz, président du comité national d'évaluation.

(Fédération des magistères : 70, rue de Grenelle, 75007 Paris. Tél. : 43-06-64-36. Minitel : 36-15 AGIR * MAGI.)

● Les anciens de la Cité U

La Cité internationale universitaire de Paris souhaite réaliser un annuaire des anciens résidents. Ses responsables invitent tous ceux qui souhaitent y figurer – gratuitement – à se faire connaître en précisant leur profession et leur adresse.

(Secrétariat général de la Cité internationale universitaire de Paris, service de l'annuaire, 19, boulevard Jourdan, 75690 Paris Cedex 14.)





CINÉMA

« Le Palanquin des larmes », de Jacques Dorfmann

La Dame de Shanghai

En adaptant le best-seller de Chow Ching-lie, Jacques Dorfmann, pour sa première mise en scène, a réussi un véritable film chinois.

C'est un film frais comme un rouleau de printemps, chaud comme un potage pékinois, tendre comme une pousse de bambou. C'est un film chinois. Depuis quelque temps, c'est fou ce que le cinéma occidental trouve de charmes à la Chine. C'est là que Camille de Casablanca réalisait son reportage sentimental *Pékin central*, mais on peut considérer qu'il s'agissait d'un film français ayant la Chine pour décor. C'est là que Bernardo Bertolucci brossait sa somptueuse biographie du *Dernier Empereur*. Mais il était arrivé avec une armée de cent quatre-vingts techniciens transalpins et des conteneurs de macaronis. On peut considérer qu'il a tourné un film italien ayant la Chine por décor. C'est a Shanghaï même que Steven Spielberg a filmé les scènes d'extérieur de son *Empire du soleil*, avant de regagner Hollywood. On peut considérer qu'il a tourné un film américain ayant la Chine pour décor.



DR

Jacques Dorfmann, lui, a vécu une aventure bien différente, une immersion totale, volontaire, technique, artistiques, morale, mentale, en Chine. Cinq mois de préparation, autant de tournage. Presque une année de la vie de ce producteur de quarante ans pour mener à bien son premier film de metteur en scène en coproduction avec les studios de Shanghai. Avec des acteurs chinois, des techniciens pour la plupart chinois, des milliers de figurants chinois recrutés dans les usines chinoises ou dans l'armée chinoise.

De ce plongeon périlleux (dont toutes les péripéties avaient été retracées dans *le Monde* du 1er janvier 1987), de ce pari insensé, mais justifié par l'enthousiasme et l'obstination, est né *le Palenquin des larmes*, qui a l'innocence flamboyante d'un grand tableau naïf et le charme sincère du mélodrame vécu dont il est tiré.

Le film est donc inspiré de la vie de Chow Ching-lie : en confiant, il y a quelques années, les incroyables péripéties à Georges Walter, elle devint l'auteur d'un best seller vendu à un million et demi d'exemplaires (1). Mariée de force à treize ans à un homme riche et malade, elle pleure dans la limousine qui l'emporte, la voiture remplaçant en cette année 1949 l'ancien *« palanquin des larmes »* qui arrachait la jeune épousée à sa famille. Dès lors, l'existence chaotique de la petite fille se confond avec celle de la Chine.

Chow-lie est née en 1939, lors de la guerre sino-japonaise. Elle connaîtra la guerre civile, la Libération, les Cent fleurs, le grand bond en avant et, portée par sa passion de la musique, deviendra ce qu'elle rêva toujours d'être : une pianiste virtuose, que l'on voit à la fin du film donnant un concert triomphal à Paris, au palais de Chaillot, tandis qu'éclate un feu d'artifice...

Jacques Dorfman n'a pas eu peur de traiter son sujet au premier degré, de plonger dans cette histoire sans réticence, sans résistance. La révolution permanente n'est qu'un décor, la toile peinte devant laquelle se déroulent les vrais drames, rythmés exclusivement par les battements de cœur d'une enfant qui, malgré la cruauté des temps, va devenir une femme. Il y a des mouvements de foule, des drapeaux rouges qui claquent, la délicieuse Tu Huai-qing (Chow Ching-lie) qui sourit entre deux sanglots. Soutenu par une musique colorée de Maurice Jarre, le film s'offre avec sincérité, avec générosité. Une légère maladresse embellit les images, comme une coquetterie dans l'œil peut embellir le regard. *Le Palanquin des larmes* a les qualités de son ambition, il ne vise qu'à toucher, à retrouver le ton séduisant du feuilleton populaire. Il ne s'embarrasse ni d'ironie ni d'esthétisme. On est ailleurs. On est en Chine.

DANIÈLE HEYMANN.

(1) Le livre vient de reparaître chez Robert Laffont.

Le Grand Prix Florence-Gould à Jean Rouch et Luc Besson

La fondation franco-américaine Florence-Gould vient d'attribuer son Grand Prix aux deux cinéastes français, Jean Rouch et Luc Besson, qui se partagent donc les 50 000 dollars (300 000 F environ) assortit à cette distinction. Ce Grand Prix a été décerné par l'Académie des beaux-arts et un jury composé de cinéastes académiciens – Marcel Carné, René Clément, Pierre Schoendoerffer, Claude Autant-Lara – et de membres du bureau de l'Académie des beaux-arts : l'architecte Henry Bernard, le graveur André Jacquemin et Marcel Landowski. Le nom de Florence Gould, collectionneuse et mécène, est également attaché aux Prix Max-Jacob pour la poésie et au Prix Roger-Nimier pour le roman.

Luc Besson, dont le film *le Grand Bleu* continue à tenir le haut de l'affiche en France et à l'étranger, s'est déclaré touché de cet hommage rendu par l'ancienne génération qui avait, dit-il, « *ce véritable amour du cinéma qui lui seul fait avancer le cinéma, et que je pense avoir un peu* ». Il affirme ne pas avoir, pour l'instant, d'autres projets.

Ce qui n'est pas le cas de Jean Rouch. Le président de la Cinémathèque française s'apprête à célébrer le bicentenaire de la Révolution française par une manifestation « Les écrans de la liberté » qui rassemblera des films censurés du monde entier. Il garde aussi un œil fixé sur 1995, année du centenaire du cinéma. Le cinéaste ethnologue – qui se réjouit de la création au Japon d'un véritable Prix Nobel pour le cinéma documentaire a en chantier un film sur le Sahel, *Madame l'eau*, et en projet une adaptation du roman de René Depestre *Hadriana dans tous mes rêves*, qui vient de recevoir le Prix Renaudot.

O. Qt.

« Paysage dans le brouillard », de Theo Angelopoulos

Rien ne vaut les enfants

Chaque soir, Voula (elle semble avoir douze ans) et son frère Alexandre (il en a cinq ou six) vont à la gare d'Athènes assister au départ du train pour l'Allemagne. Leur père est parti travailler dans ce pays lointain : Voula lui écrit, lui parle. En rêve... Et puis, un soir enfin, les enfants montent dans le train, sans billets. Ils n'iront pas loin tout d'abord, un contrôleur les a surpris. Mais ils ne reviendront pas en arrière.

Le père n'existe pas. Il a été inventé par la mère, qui voulait se faire une respectabilité. Pour Voula, il est réel, il faut le trouver. Et, obstinément, elle entraîne son petit frère dans les trains, sur les routes, à travers une Grèce glacée, triste, comme pétrifiée dans de superbes images à dominantes bleuâtres, où le jour et la nuit arrivent parfois à se confondre, où surgit parfois une mer blanche et froide.

Paysages du bout du monde

Paysages du bout du monde, on ne sait plus où on est. Silencieuse et têtue, Voula est le guide de cette errance qui, dans sa tête, a un sens. Elle pourrait venir d'une tragédie antique si elle n'était pas si jeune. Mais Theo Angelopoulos balaie toute la mythologie grecque comme il balaie l'épopée de ses premiers films (politiques) par les plans-séquences et les panoramiques qu'il a toujours utilisés, et qui lui servent, depuis *Voyage à Cythère* et *l'Apiculteur*, à décrire un monde de solitude, d'angoisse, de mort morale.

Paysage dans le brouillard – on vous l'a dit lors de la présentation du film au Festival de Venise (*le Monde* du 2 septembre) – est une quête initiatique semée de bonnes et de mauvaises rencontres. De mauvaises surtout, ainsi celle du routier qui viole Voula à l'arrière d'un camion, dans une scène d'autant plus insupportable qu'on voit seulement une bâche baissée sur l'horreur subie sans un cri. La lenteur – volontaire, mais le film ne dure que deux heures – du rythme prend à la gorge. On voudrait, parfois, accélérer le mouvement, pour que la tension soit moins contraignante, pour que les images échappent à une esthétique et une poésie un peu trop calculées (la mariée en larmes et le cheval mort dans le même plan, par exemple).

Une logique onirique

Oreste, le beau garçon qui accompagne une troupe de comédiens ambulants à bout de souffle et de ressources (souvenir évident du *Voyage des comédiens* qui traversait l'histoire de la Grèce de 1939 à 1952) va faire souffrir Voula, on le devine, car on a compris sa nature. Pas elle, qui devra affronter une boîte de nuit lugubre fréquentée par des motards ambigus. A chaque séquence, les symboles vous attendent.

L'erreur serait de vouloir les déchiffrer en même temps, et donc de perdre le fil. Pourquoi cette gigantesque main de statue privée de l'index surgit-elle de la mer, tirée par un hélicoptère ? Pourquoi pas ?

Il y a, chez Angopoulos, une logique onirique dont Voula et Alexandre détiennent, seuls, la clé. Les jeunes interprètes, Tania Paleologou et Michalis Zeke, à la présence insolite, représentent un espoir. *« Ici bas, rien ne vaut les enfants »*, chante Werther, le romantique suicidaire, dans l'opéra de Massenet. Les enfants grecs d'Angelopoulos franchissent une rivière et une nappe de brouillard, nous laissant sur l'autre rive. S'il existe une lumière, elle est pour eux.

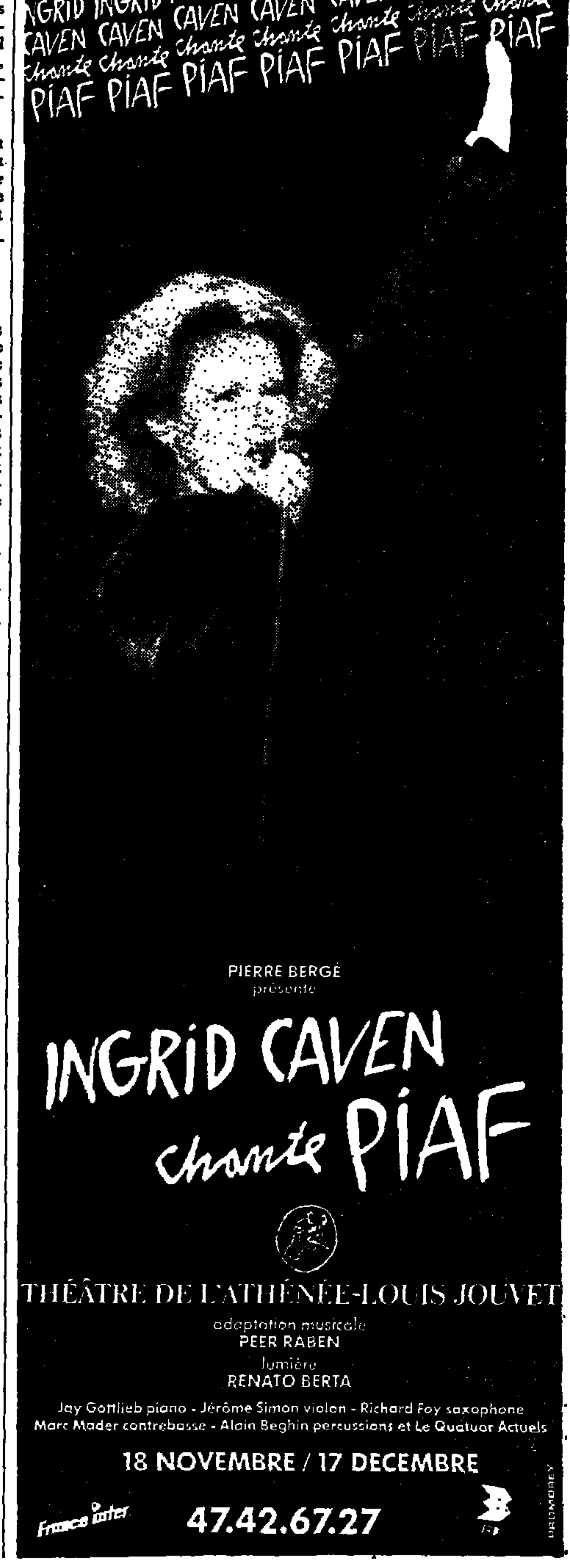
JACQUES SICLIER.

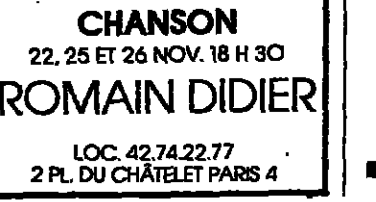
« L'Ile de Pascali », de James Dearden

Basil Pascali est l'un des milliers d'espions au service du sultan de Constantinople, en poste à Nisi, une petite île grecque occupée par les Turcs, en 1908. Il y a des années qu'il n'a plus de réponse de son maître, à qui il envoie régulièrement des rapports. Et pourtant la situation est inquiétante. Les Américains arment les rebelles grecs, les Allemands soutiennent les Turcs, la fin d'un monde n'est plus loin.

C'est un aventurier anglais (Charles Dance) qui va précipiter les choses, dans la vie de Pascali (Ben Kingsley), du moins, en entreprenant des fouilles archéologiques dans l'île. Pascali sera son interprète, son allié, son traître, bien sûr, et Ben Kingsley est parfait dans ce rôle de scélérat obséquieux et moite. L'Anglais découvre une statue de bronze qui a l'air tout à fait toc, et l'intrigue languit quelque peu. La mise en scène, cependant, est soignée, élégante, et ce premier film du scénariste de *Liaison fatale* laisse un souvenir têtu.

MICHEL BRAUDEAU.







Culture

PATRIMOINE

L'Acropole de Cambrai

Restaurer un monument historique est une opération coûteuse. Il est donc souvent nécessaire de lui trouver une nouvelle affectation, parfois au détriment de sa réhabilitation. La transformation, à Cambrai, du château de Selles en palais de justice provoque ainsi une polémique.

Le château de Selles, construction du dix-huitième siècle juchée sur une citadelle médiévale, domine la vieille ville de Cambrai. Une silhouette imposante en dépit de sa décrépitude. Il est à l'image d'une cité particulièrement maltraitée par l'histoire. En 1918, les Allemands font sauter une partie de l'agglomération, une autre moitié est gravement endommagée par les bombardements alliés de 1944. Mais ici, l'indifférence et le vandalisme seuls sont cause de ces ruines.

L'hôpital militaire, construit à la veille de la Révolution sur la vieille forteresse des comtes-évêques de Cambrai fonctionne sans interruption jusqu'au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Evacué par l'armée, la ville le transforme en hospice, sinistre mouroir fermé en 1965. Ses portes sont verrouillées en attendant une affectation nouvelle. Celle-ci tardant à venir, les bâtiments sont peu à peu mis au pillage. Cheminées, cadres de fenêtre, portes, radiateurs, sanitaire, tout disparaît, jusqu'aux poutres découpées à la tronçonneuse. Les visiteurs nocturnes allument un, puis deux incendies. Une bonne partie de la toiture est réduite en cendres. Ultime calamité, un promoteur s'intéresse à ces bâtisses. Il propose de les raser pour construire à leur place – à deux pas de l'Escault – une mirifique « résidence du château de Selles ». On réussit *in extremis* – en 1968 – à inscrire les façades lézardées à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Un changement de municipalité sauve la vie du vieil hôpital malade, définitivement classé en 1980. Mais que faire de cette ruine coûteuse qui menace chaque jour de s'écrouler davantage ? C'est là que deux personnalités s'affrontent.

Le maire, Jacques Legendre (RPR), a un credo en matière de patrimoine. Pas de restauration sans réutilisation. Il a ainsi transformé avec succès une manutention du dix-septième siècle en logements PLA, un hôtel particulier de la même époque en crèche, une chapelle jésuite en auditorium et une caserne Louis-Philippe en centre sportif. Un arsenal construit par Charles Quint attend de revivre sous la forme d'un gymnase.

Il n'est pas facile de trouver un locataire pour le château de Selles. Même la gendarmerie fait la fine bouche. Finalement, la chancellerie se laisse convaincre. On y logera le nouveau palais de justice de Cambrai, fort à l'étroit dans une annexe de l'hôtel de ville. Le coût de l'opération s'élève à 31 millions de francs. Le ministère de la culture, la région, le département et, bien entendu, la ville doivent financer l'opération. Mais pour caser ici les tribunaux de commerce et de grande instance, il faut faire de la rénovation « lourde ». Et c'est là qu'intervient Roland Bechmann, responsable de l'association *Aménagement et nature* : *« Pour convenir à leur nouvelle destination,* affirme-t-il, *ces bâtiments dont il ne reste que des ruines, doivent être complètement modifiés, agrandis, surélevés et complétés par d'autres constructions. Le château-fort sur lequel est posée une partie de l'ancien hôpital risque d'être irrémédiablement détérioré. Car les nouvelles fondations nécessiteront percements, fouilles et pieux qui défonceront ses voûtes dont une partie seulement ont été dégagées. »*

Ce château médiéval est composé de six grosses tours reliées entre elles par plusieurs étages de couloirs voûtés. Ces passages ont été utilisés comme prison dès le quatorzième siècle et, sans interruption, jusqu'au dix-huitième siècle. Les prisonniers, truands, politiques, religieux, militaires, artisans, nobles et vilains qui ont séjourné dans ces sombres réduits, ont tué le temps en gravant dans la pierre tendre des parois des milliers de graffitis : signatures, sentences, dessins, poèmes, caricatures, calendriers, parfois de véritables bandes dessinées comme cette passion du Christ, ou des bas-reliefs hauts de près d'un mètre. Bref, il y a là une masse de documents tout à fait remarquables et uniques en leur genre. Depuis 1986, une portion de ces locaux est ouverte à la visite.

Au XVIe siècle, la forteresse qui fait partie d'un nouveau système de défense est modifiée. La cour centrale du château et ses tours sont remblayées. C'est sur l'esplanade ainsi formée que s'appuient une partie des constructions du XVIIIe siècle. Roland Bechmann proposait, dans un premier temps, d'« achever » les bâtiments du XVIIIe siècle qui *« ne présentent pas un grand intérêt »* pour remettre en valeur la forteresse médiévale, *« un ensemble incomparable dans le nord de la France »* en dégageant la cour des remblais qui l'obstruent depuis plus de quatre cents ans.

Le maire de Cambrai, Jacques Legendre, souligne que l'hôpital militaire qui domine tout un quartier de la ville fait partie du paysage de Cambrai. Et qu'il serait criminel de le détruire. *« Le plan du futur palais de justice a été soumis à l'inspecteur général des monuments historiques,* note-t-il. *Celui-ci a demandé des modifications. Nous les avons toutes acceptées, en dépit d'un surcoût de 4 millions de francs. De plus seule une petite partie de l'hôpital est fondée sur l'ancienne forteresse. A cet endroit, bien entendu, il ne sera creusé aucun sous-sol, ni aucunes fondations dommageables. Enfin, c'est peu de dire que le château-fort nous tient à cœur. Le conseil municipal a récemment débloqué deux millions de francs pour sa rénovation. »*

En dépit de son état déplorable, il serait dommage que ce monument du XVIIIe siècle, véritable acropole de Cambrai, vienne à disparaître. Il est également possible de lui trouver une affectation tout en conservant l'intégrité du château-fort. Mais la rénovation est à surveiller de près. L'état du bâtiment autorise toutes les « audaces » architecturales. Ce sont justement ces dérapages que redoute Roland Bechmann. Dérapages encouragés, dit-il, par des adjonctions malheureuses faites au XIX et au XXe siècle. Seront-elles conservées, réutilisées, et comment ? La commission des sites se réunit le 21 novembre. Elle devra donner son avis.

EMMANUEL DE ROUX.

Un musée pour les graffitis

« Art » éphémère par excellence et vieux comme l'humanité, le graffiti a son musée depuis 1981. Il est situé à Verneuil-en-Halatte, au nord de Chantilly. Son créateur Serge Ramond y expose 2 500 moulages sur plus de trois cents mètres de murs. Photographiés, moulés, patinés, répertoriés, ils viennent de toutes les parties du globe : cavaliers suédois, gladiateurs romains, guerrier franc de Brécy, demi-solde de l'Empire en l'église Saint-Rieul de Louvres, poilu du Chemin des Dames... La plupart sont anonymes. Quelques-uns sont célèbres comme cette double signature de Victor Hugo et de Juliette Drouet retrouvée sur les murs du château de Septmonts. Les prisons sont, bien sûr, les grands réservoirs de ces traces de notre mémoire. Le château de Selles est à l'honneur : plusieurs pièces relevées sur les voutes de la forteresse sont reproduites ici. En particulier un bas-relief de grande taille : saint Georges terrassant le dragon.

★ Musée du graffiti, Verneuil-en-Halatte, 60550. Tél. : 44-25-30-10.

MUSIQUES

Au Centre baroque de Versailles

Heures royales

Brillant départ pour les « baroqueux » de Versailles : le succès des concerts fait bien augurer des activités qui se développent autour du château et de son patrimoine musical.

Versailles, mardi en fin d'après-midi. Les appartements ferment un à un. Les visiteurs refluent à regret vers la sortie. Mais il reste un refuge, une manière, de terminer harmonieusement la visite : grâce au nouveau Centre de musique baroque, chaque semaine depuis début octobre, les musiciens vous accueillent dans la chapelle royale pour explorer les trésors du Grand Siècle.

Tout de suite cette initiative a connu un vif succès, dans le prolongement des journées Marc-Antoine Charpentier (*le Monde* du 4 octobre) où l'on n'a pas vendu moins de quarante-cinq mille billets pour les différentes manifestations. Les concerts du mardi reçoivent entre deux cent cinquante et quatre cents auditeurs, moitié visiteurs, moitié mélomanes, venus spécialement et, lors du programme William Christie, la chapelle était pleine. Gageons que d'ici un an, il faudra doubler ces séances, d'autant que l'on y adjoindra des promenades dans les lieux musicaux pour les écoliers ou les étudiants.

La série actuelle donne « carte blanche aux clavecinistes et aux violistes », et mardi dernier, on jouait à un délicieux concours de « portraits et autoportraits » avec Christophe Coin à la viole de gambe, Maria Tecla Andreotti (flûte traversière), Adrian Chamorro (violon) et Gordon Murray (clavecin).

Mais le ton n'était ni frivole ni superficiel. Cette musique était interprétée avec une fougue, une richesse instrumentale, un vent des profondeurs par ces musiciens d'une entente parfaite. Quelle allure dans la splendide *Sonate « la Française »* de Couperin, ainsi nommée tardivement parce que « Francesco Coperuni » y avait malicieusement imité Corelli, au début de sa carrière, pour mystifier les snobs !

Et quelle « apothéose Forqueray » ensuite avec *la Superbe* de Couperin, immense monument que Gordon Murray érige en dodelinant gravement de la tête, puis *la Couperin* et *la Forqueray* du grand violiste lui-même, que Christophe Coin ressuscite avec ce lyrisme saisissant, ces rasades, ces coups de sonde lyriques sur son instrument ventru, comme la proue d'un navire forçant une mer en furie !

L'orgueilleux Forqueray voulait aussi sans doute que sa viole de gambe rivalisât avec le violon des virtuoses comme le montre *la Leclair*, extravagante course acrobatique dans l'aigu, mais toujours d'un accent sauvage...

Forqueray encore, au clavecin seul, portraiturait Rameau dans une pièce d'une large étoffe au lyrisme intarissable, contrastant avec la caricature très plaisante que Jean-Philippe Rameau faisait de lui-même dans *la Rameau*, avant de rendre, lui aussi, un vibrant hommage à la viole de gambe dans le *Cinquième Concerto*, où, à côté de Forqueray le jeune, honoré par une fugue élégante, émaillée de tressaillements, apparaît le grand Marin Marais ou l'un de ses trois fils, tous violistes.

Les visiteurs l'auront constaté, c'est une heure « royale » qui leur est ainsi offerte (1). Par ailleurs, chaque mois, le Centre organisera une soirée musicale au château, où défileront les meilleurs groupes de musique baroque : après le Collegium vocal et instrumental de Gand, dirigé par Philippe Herreweghe dans des œuvres de Du Mont et de Purcell, ce samedi 19 novembre, ce seront René Jacobs et la Schola Cantorum de Bâle dans des musiques de la Nativité de Schütz et Charpentier (le 5 décembre) et, les 26 et 27 janvier, les représentations de *Platée* de Rameau à l'Opéra du château, par l'Atelier lyrique de Tourcoing et Jean-Claude Malgoire.

Signe fort encourageant, deux mille cinq cents personnes se sont déjà inscrites parmi les amis du Centre, qui met progressivement en place ses institutions : la Maîtrise nationale de Versailles recrute (à partir de décembre), et l'Atelier d'études et de recherche, dirigé par Jean Duron, prépare son ouverture en février.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Le mardi à 17 h 30. Ces concerts sont financés par le conseil régional d'Ile-de-France et le groupe CGE (chacun par moitié). Renseignements : Centre de musique baroque de Versailles, 51, rue de Prony, 75017 Paris. Tél. : 47-66-30-49.

VARIÉTÉS

Jacques Higelin à La Villette

Le pirate du rock

A quarante-huit ans, dans une aventure perpétuellement recommencée, Higelin donne une impression tantôt de force incomparable, tantôt de légèreté souriante.

Jacques Higelin a longtemps mené son aventure dans le grand désordre, courant après l'extravagance, cherchant comme un poète à aller jusqu'au bout des choses, s'efforçant de réduire au minimum la différence entre lui-même et le personnage en représentation.

Au milieu des années 70, Higelin a rencontré dans le rock une espèce d'énergie indomptable, farouche. Vite, il s'est jeté dans le mouvement de la musique, dans une série de fêtes où il s'est « éclaté », dépassé, où il s'est dédoublé, multiplié. Le rock, puis plus largement toutes les musiques, du blues au jazz, de la ballade nerveuse à la musique des Caraïbes, il les a associés à de grands coups de gueule, à de grands élans de tendresse, à des sentiments vécus à l'excès, à un humour ébouriffé, enfin à un goût du panache, au besoin insatiable d'émerveillement.

Tombé du ciel

Comme un baladin, Jacques Higelin a toujours eu la grâce des rencontres avec les lieux, où il se glisse naturellement et qu'il transforme à chaque fois en un nouveau cercle magique lui permettant de voyager, de se libérer par des mots drus, d'amener le spectateur dans le jeu du rêve, des désirs, des émotions et de le pousser dans un dialogue à la voltige, dans des rapports beaux et fragiles. Successivement, en dix ans, le chanteur a ainsi promené sa longue silhouette noire de pirate fougueux à Mogador, au Cirque d'Hiver, au Casino de Paris et à Bercy. Le voici à présent à la Grande Halle de La Villette, mise en valeur par les lumières de Jacques Rouveyrollis qui jouent avec la transparence de la salle.

Pour l'occasion, Higelin a offert au spectacle le titre d'une chanson de Charles Trenet : *Tombé du ciel*. Coïncidence heureuse puisque, parmi les influences reçues autrefois, Jacques Higelin a revendiqué, outre la vitalité et le swing de Fats Waller, l'héritage de l'ancien fou chantant.

Entre Higelin et Trenet, il y a les ressemblances de deux funambules un peu naïfs et perpétuellement étonnés chez qui la folie est reconnue comme un droit : tout est permis, même le bonheur. Bien sûr, Charles Trenet *« tombé du ciel »* affirme que, *« sur la terre, tout est charmant. Surtout quand vient l'printemps et qu'on voit les étangs pleins de lumière »*. Tandis que Jacques Higelin, lui, tombe du ciel *« chassé par les anges du paradis originel, fauché en plein rêve par le glaive de la sonn'rie du réveil »*.

A La Villette, Higelin déroule son spectacle en chantant ses nouvelles chansons *(Follow the Line, Chanson, L'idée qui m'est venue)* en forme de rock, de blues, de valse, de menuet. Il raconte des histoires lyriques et délirantes, toujours *« entre deux départs, deux envies, deux extrêmes, deux amours, entre la terre et le ciel, les hauts et les bas »*. Le comédien Daniel Martin court dans la soirée comme un lutin, entre même avec le chanteur dans une séquence de comédie musicale. Les lumières de Rouveyrollis découvrent non seulement la salle dans ses profondeurs, ses beautés secrètes, mais agissent presque comme des personnages d'une pièce imaginaire où Higelin raconterait plus ou moins sa propre histoire.

Enfin, les nouveaux musiciens sont des instrumentistes à part entière, capables de développer de superbes chorus, par exemple à la guitare sèche. Quelques chansons anciennes *(Champagne, Tête en l'air)* viennent naturellement s'imbriquer dans ce beau et limpide spectacle d'un chanteur dont la soif de vivre et le besoin de jouissance restent étonnamment ceux d'un adolescent.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ La Grande Halle de La Villette, 20 h 30.

Culture

MUSIQUES

Le flamenco d'Enrique Morente à Sartrouville

Cet obscur objet du désir

Enrique Morente est un des cantaores les plus purs et les plus connaisseurs. Créateur, chanteur de répertoire qui a fait ses preuves, il donne une messe flamenca au Théâtre de Sartrouville.

« *Je ne suis pas un cas. Si l'on veut être honnête, on reconnaîtra que tous les* cantaores, *tous les chanteurs flamencos sont d'une façon ou d'une autre sortis de leur cadre. L'art doit avancer, se quitter, pour retourner au centre. C'est vrai, aujourd'hui particulièrement, du flamenco. Nous sommes en train de passer d'une expression de village, de quartier, de coin perdu, à une forme plus universelle, plus professionnelle. Il y a du risque à cela, et un pari à tenir. Moi aussi j'aime le chanteur à balafre avec une dent en or par devant, mais je sais que la réalité bouge, et le flamenco avec. Si la* messe flamenca *que je donne à entendre est singulière, c'est par rapport à la liturgie classique. Pas pour l'esprit flamenco. C'est pour avoir choisi des poèmes de Lope de Vega, de Juan del Encina ou de Jean de la Croix comme illustration des actes traditionnels de l'office...* »

Quand il entre dans le réfectoire de l'abbaye de Fontfroide, où siègent les délégués des associations flamencas de France et de Navarre (dixième anniversaire de « Flamenco en France »), Enrique Morente a plutôt l'air d'un chanteur country de Nashville. Cheveux opulents sur la nuque, foulard, jeans, blouson à manches rouge vif et tee-shirt de rocker. L'impression d'ensemble est certifiée par le groupe : guitariste, percussionnistes et chanteurs. Cuir et jeans, casquettes et dégaines de joueurs de cartes au motel : qui a commencé ? Ils ont à la fois l'air d'être dans le temps et comme intimidés. Le lieu impressionne, la nuit, la pluie de novembre, toute cette route pour toucher à l'un des points les plus retirés du monde (dans la bibliothèque, trois fresques, *le Jour, la Nuit* et *le Silence*, peintes par Odilon Redon lors d'un de ses nombreux séjours à Fontfroide). Rien à voir avec l'Albaicin de Grenade et les rues à chais de Jerez. Ensemble, ils paraissent moins désorientés. Le flamenco a beau changer à pas de géant, on se déplace toujours en famille : avec les beaux-frères, l'excellent guitariste Montoyita par exemple, quelques cousins et ce type, Chascacela, intégré à la dernière heure (tête des organisateurs !), touche inimitable comprise (un enfant à la tête de Sim) : il danse si drôlement au finale que, même sous les voûtes de Fontfroide, il efface d'un geste la gravité religieuse de l'entreprise pour la rendre à elle-même.

« *On continue à jouer en famille parce que le* cante *exige une grande proximité. Il raconte des histoires de gens, de villages, de travailleurs et de paysans, rien de plus, mais avec tous les sentiments du monde, toutes les peines et toutes les joies. Les publics, où qu'on aille maintenant, le sentent et le savent. Mais nous, nous avons besoin d'être ensemble. Le public doit être connaisseur et, à la fois, se mêler à ceux qui ne* savent *pas. C'est ce mélange qui est idéal pour le chanteur, même si le plus important est le public connaisseur. Il n'y a pas de* cante *sans lui. C'est lui qui chante à travers le chanteur. C'est pour lui que je maintiens une forme traditionnelle dans ma création, une* siguiriya, *mais c'est pour l'ensemble du public que je choisis des textes poétiques, ainsi qu'il m'est déjà arrivé de le faire.* »

Interprète d'une remarquable série de chants anciens, *Cantes antiguos del flamenco*, Enrique Morente a ce souci d'ouvrir un art qu'il est, de toute façon, impossible de convoquer à la commande, au doigt et à l'œil. Lié à la fête familiale, à la rencontre amoureuse et au hasard, ignorant du temps et des impératifs d'horaires, le *cante jondo* vient (ou ne vient pas) quand on l'attend le moins. Ce peut être à 7 heures du matin dans une taverne de Cadix, au terme d'une nuit de chants qui se seront relancés, ou là, dans une cour de Sanlucar de Barrameda aux odeurs fortes. Mais pas forcément, pour ainsi dire jamais, à l'heure dite d'un concert (qui commencerait à l'heure !).

Par goût de l'invention

Devant l'attente d'un public aujourd'hui plus européen, plus nombreux, plus avisé, les artistes cherchent tous les moyens, des plus vulgaires aux plus fins, de communiquer leur art dans des conditions nouvelles. Sans le dégrader, si possible. Entamant une *solea*, une des formes les plus poignantes du flamenco, il y a une dizaine d'années, dans une ville du nord de la France, Enrique Morente déclencha des rires. Eh oui, des rires...

« *Nous vivons un moment très curieux pour le flamenco. Il demande énormément d'attention. Beaucoup de cœur. Il s'agit de ne pas se tromper. Et de faire des choix sans précautions inutiles, car il y a des risques, mais sans épouser machinalement les modes. Cet enjeu me fait peur et m'amuse à la fois, parce que je ne conçois pas l'interprétation sans créativité. Si je ne crée pas, si je ne transforme pas, je m'ennuie. Tous les interprètes populaires sont liés à leur personnalité : Billie Holiday comme Janis Joplin ou Miles Davis, tous ceux que j'écoute, dans la musique arabe, indienne ou dans le jazz. Et dans la musique classique, sous la splendeur des formes, c'est cette expression singulière de l'interprète qui m'intéresse encore.* »

Aujourd'hui, les *cantaores* ont des Walkmans. Ils sont sortis de leur coin, de leur *rincon*, pour le meilleur et pour le pire. Enrique Morente, quarante-cinq ans, se lance à l'aventure. Ce n'est pas pour plaire : c'est par goût de l'invention et de la poésie (Jean de la Croix : « *Cette fontaine vive, objet de mes désirs.* » Et accessoirement, parce qu'il le peut (*le Monde* du 20 mai). Sa création nouvelle, une « messe » sans office dont les moments rituels (*Kirie, Credo, Sanctus*, etc.) ne sont pas plaqués mais carrément écrits sur des poèmes déjà connus a beaucoup de retenue et de délicatesse. Elle mêle finement une orchestration très *flamenca* et le subtil soutien d'un orgue dont la stabilité harmonique souligne les égarements de la voix.

Car justement, de bout en bout il y a la voix, la voix qui ne trompe pas. Eraillée, caverneuse, étranglée ou pleine, en majesté : la voix, une des plus riches – spontanée et travaillée à la fois, variée et unique – de ce temps, qui permet à Enrique Morente de s'embarquer en terres nouvelles. Il le peut d'autant plus qu'à certains moments il revient à la source, au chant profond finement suscité par sa composition. Et là, le corps de l'auditeur entend : ce frisson ne saurait mentir.

FRANCIS MARMANDE.

★ Enrique Morente, *Messe flamenca* sur des textes de poètes de l'Age d'or espagnol, théâtre de Sartrouville, les 18 et 19 novembre, à 21 heures. Tél. : 39-14-23-77. Flamenco en France, dixième anniversaire, Tél. : 43-48-99-92.

★ Discographie : « Essences flamencas », 1 CD Audivis, A 6151.

TACOTAC — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du [illegible])

Le numéro **0 2 6 1 8 5** gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille		gagnent
1 2 6 1 8 5	6 2 6 1 8 5	40 000,00 F
2 2 6 1 8 5	7 2 6 1 8 5	
3 2 6 1 8 5	8 2 6 1 8 5	
4 2 6 1 8 5	9 2 6 1 8 5	
5 2 6 1 8 5		

Les numéros approchants aux: Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
006185	020185	026085	026105	026180	10 000,00 F
016185	021185	026285	026115	026181	
036185	022185	026385	026125	026182	
046185	023185	026485	026135	026183	
056185	024185	026585	026145	026184	
066185	025185	026685	026155	026186	
076185	027185	026785	026165	026187	
086185	028185	026885	026175	026188	
096185	029185	026985	026195	026189	

Tous les billets se terminant par			
	6185	gagnent	4 000,00 F
	185		400,00 F
	85		200,00 F
	5		100,00 F

LOTO — N° 46 TIRAGE DU MERCREDI 16 NOVEMBRE 1988

10 13 16 26 30 37 — 48 (numéro complémentaire)

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 23 ET SAMEDI 26 NOVEMBRE 1988 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

88 — TACOTAC — TIRAGE DU MERCREDI 16 NOVEMBRE 1988 — 92e

RÉSULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. DU [illegible]) TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES F.
0	30	200
	440	400
	2270	2 500
	3940	2 500
	32370	15 000
	032360	100 000
	033110	30 000
	136530	30 200
1	1	100
	01	300
	141	500
	511	500
	4951	2 500
	220201	100 300
2	142	400
	29642	15 000
	098502	30 000
	249762	100 000
3	7303	2 500
4	574	400
	163094	30 000
5	615	400
	041215	30 000
6	6	100
	16	300

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES F.
6	86	300
	196	500
	636	500
	7206	2 600
	02686	15 100
	07906	15 100
	43596	15 100
	129686	30 300
	201996	30 100
7	5917	2 500
	33247	15 000
	69677	15 000
	93567	15 000
	019497	100 000
	112597	100 000
8	NEANT	NEANT
9	769	400
	979	400
	0249	2 500
	0559	2 500
	4329	2 500
	4419	2 500
	11759	15 000
	66339	15 000
	146579	30 000
	171659	5 000 000
	185929	30 000
	192369	30 000

88 — TRANCHE DE LA LOTERIE NATIONALE — TIRAGE DU MERCREDI 16 NOVEMBRE 1988 — 91e

RÉSULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

Communication

Contrant l'extension de la 5 et de M 6

TF 1 et Hachette s'associent dans des projets de télévision locale

TF 1 et plusieurs quotidiens régionaux – dont *le Provençal* et *les Dernières Nouvelles d'Alsace*, appartenant tous deux au groupe Hachette, – se sont associés pour monter des projets de télévision locale. Des dossiers de candidature ont été déposés, mercredi 16 novembre, à la CNCL, pour deux des quatre fréquences « remises en jeu » après l'annulation par le Conseil d'Etat – pour vice de procédure – de leurs attributions à la 5 et à M 6.

« *TF 1 va assister certains quotidiens régionaux dans leurs projets de télévision locale* », annonçait il y a peu, M. Patrick Le Lay au « Grand Jury RTL-*le Monde* ». Le PDG de la Une a tenu parole. Et, mercredi 16 novembre, ses représentants supervisaient à la CNCL le dépôt de deux dossiers de candidature : TV Réseau Le Mans et TV Réseau Lyon. Deux dossiers de candidature mis au point par la société RCL-TV (Réseau communication locale-Télévision), dont la majorité du capital (1) est contrôlée par des quotidiens régionaux et 10 % détenus par TF 1.

Cette société envisage de se porter candidate à « *une dizaine de sites au total* », pour créer des « *télévisions de proximité* » vivant en syndication : autonomie des émissions locales, mais achats en commun des programmes nationaux. « *Programmes dont la Une pourrait être un fournisseur privilégié* », explique le responsable de RCL-TV, M. Christian Dauriac. La Une, déjà associée avec la presse quotidienne régionale pour la réalisation de reportages locaux et des opérations de couplage publicitaire, pourrait aussi prêter main forte à ses partenaires dans le domaine de la publicité télévisée...

Si la presse écrite peut espérer y trouver son intérêt, TF 1 y trouve indubitablement le sien. La Une s'engouffre dans la brèche ouverte par le Conseil d'Etat, qui, après avoir annulé, le 21 octobre dernier, quatre autorisations d'émettre délivrées par la CNCL à la Cinq et à M 6, devrait leur en retirer, début décembre, une centaine d'autres. Les deux projets TV Réseau Le Mans et TV Réseau Lyon, guignent des fréquences utilisées jusqu'ici par la sixième chaîne et pour lesquelles celle-ci s'est à nouveau portée candidate. Et RCL-TV ne fait pas mystère de son désir de postuler à Marseille, au pic du Midi, voire à Toulon et à Strasbourg, dès que les autorisations des deux jeunes chaînes privées y seront remises en question.

Une coalition puissante

Ces candidatures locales compliquent, à tout le moins, la procédure de réattribution notamment en contraignant la CNCL – puis le futur Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) – à des auditions publiques. Auditions où la Cinq et M 6 se verront opposer une coalition puissante, composée du groupe Hachette (qui contrôle *le Provençal* et *les Dernières Nouvelles d'Alsace*), de *la Voix du Nord* et *la Dépêche du Midi*, associées à TF 1 et épaulées par des caisses régionales du Crédit agricole, de la banque Indosuez et du groupe Worms. La lutte promet d'être chaude. « *Il serait complètement anormal que la France demeure l'un des rares pays développés sans télévision régionale* », estime M. Dauriac, alors que M 6 dénonce par avance tout « *abus de position dominante* ». La chaîne menace déjà de déposer un « recours gracieux » devant la CNCL si la Commission venait à prendre en compte les projets de RCL-TV au Mans et à Lyon, les dossiers étant arrivés incomplets avant la clôture de l'appel d'offres. En postulant à TF 1, Bouygues n'avait-il pas utilisé cette procédure à l'encontre de son rival d'alors... Hachette ?

Ce rebondissement dans l'interminable feuilleton des télévisions privées donne, en tout cas, tout leur poids à deux amendements votés la semaine dernière par le Sénat. Le premier légalisait après coup les extensions de réseau opérées par la CNCL en faveur de la Cinq et de M 6 ; le second évitait aux deux chaînes de participer à l'avenir à des appels d'offres pour l'obtention de nouvelles fréquences. Mais ces amendements – combattus par le gouvernement et la minorité socialiste du Sénat – doivent encore franchir le barrage de l'Assemblée nationale, où députés PS et gouvernement devraient s'entendre pour les supprimer. Les réseaux de la Cinq et de M 6 deviennent ainsi un enjeu politique, TF 1 soufflant plus que jamais sur les braises.

PIERRE-ANGEL GAY.

(1) Le capital de RCL-TV est ainsi réparti : Nord-Est-Picardie TV (qui regroupe notamment *la Voix du Nord, le Courrier picard, l'Est républicain*, Groupama, Auchamp et La Redoute, 26 % ; les caisses régionales du Crédit agricole, 25 % ; TF 1, 10 % ; *le Bleu de l'Agenais* (groupe Dépêche du Midi), 9 % ; le groupe Provençal, 7,5 % ; *les Dernières Nouvelles d'Alsace*, 7,5 % ; MM. Worms et Cie, 6 % ; Indosuez, 5 %, et la Société alsacienne de presse et d'audiovisuele contrôlée par le quotidien *l'Alsace*, 4 %.

● **Le bureau de l'OJD a été reconduit.** – L'Office de justification de la diffusion des supports de publicité (OJD), organisme regroupant à la fois des éditeurs, des publicitaires et des annonceurs a renouvelé mardi 15 novembre la moitié de son conseil d'administration. Son bureau a été reconduit : il est présidé par Jean-Jacques Causse (Rhône-Poulenc), le premier vice-président est Jacques Huteau *(l'Express)*, Philippe Chopin *(Modes et travaux)*, Jean-Pierre Joret (Archat régie), Albert-Jean Petidemange *(le Républicain lorrain)*, Clément Pillerault (SEPP), Michel de Robien (BNP), sont vice-présidents. Jean Miot *(le Figaro)* est trésorier général et son adjointe est Micheline Rillon (Publicis). Daniel Juilliard *(l'Expansion)* est le seul nouveau membre de ce bureau avec le titre de secrétaire général, tandis que Marie-Charlotte Serre (Peugeot) et Gilles Boisson (ECM) sont secrétaires généraux adjoints.

« Kiosque international » fait le tour de la presse étrangère

Ce n'est ni une revue de la presse étrangère ni un collage d'articles imprimés venu de tous les coins du monde : le mensuel *Kiosque international*, dont le premier numéro a paru le 16 novembre, a l'ambition d'être un vrai journal. Charpenté par rubriques (actualités, économie, échos, histoire, culture, communication, etc.), il puise essentiellement ses informations dans la presse internationale.

Environ quatre-vingts journaux – de l'américain *Time Magazine* à *la Tribuna* du Honduras, du japonais *Asahi Shimbun* au *Dominion* de Nouvelle-Zélande – sont lus, disséqués et traduits selon les besoins de l'actualité du mois. En trente-deux pages, *Kiosque international* (20 francs) souhaite devenir le journal dont « *la lecture est le complément indispensable* » de celle de la presse française. Chaque mois, un dossier construit à partir d'articles parus dans différents journaux étrangers fait, en plus, le tour d'un thème : c'est le cas, pour le premier numéro, de la rumeur courant en Amérique latine sur un trafic d'organes d'enfants.

Réalisé par cinq journalistes, sous la direction d'Yves Daudu, ancien de la FM et auteur de l'ouvrage *les Français à la « une » de la presse étrangère* (La Découverte), le mensuel a des accords de *copyright* avec les titres de la presse étrangère dont il reprend les articles mais présente aussi des « papiers » originaux fournis par ses collaborateurs. Tiré à cent mille exemplaires, ce nouveau titre vise l'équilibre avec quarante mille exemplaires vendus.

Edité par la société Mac Luhan-Gutenberg Production, avec un investissement de départ de 500 000 francs, *Kiosque international* estime que « *la complexité croissante de la marche du monde ne peut se réduire à nos petites évidences hexagonales* », y compris en matière d'information. Un vrai pari sur la curiosité du lectorat français.

Y.-M. L.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE PRINCE TRAVESTI. Espace Acteur (42-62-35-00), 20 h 30.

LE BONNET DU FOU. Tac Studio (43-73-74-47), 21 h.

LE PROCÈS LOUIS XVI. Théâtre du Tambour Royal (48-06-72-34), 20 h 30.

LA NUIT SUSPENDUE. Vitry-sur-Seine. Th. Jean-Vilar (46-82-84-90), 21 h.

LA FROUSSE. Potinière (42-61-44-16), 20 h 35.

VOTRE GRAND-MÈRE QUI VOUS AIME. Nanterre. Théâtre des Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30.

LA VRAIE VIE. Th. Montparnasse (43-22-77-74), 21 h.

UNE FEMME SANS HISTOIRE. Comédie des Champs-Élysées (47-23-37-21), 21 h.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Baudelaire : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Djebels : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Ariane ou l'Age d'or : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Le roi se meurt : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Théodore : 20 h 30.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Les Brûlants : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). L'Augmentation : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Le Bal de N'Dinga : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira !... : 21 h.

CENTRE D'ANIMATION MATHIS (40-34-50-80). ◇ Le Palais des vents : 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Orage : 20 h 45.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Passion Marionnettes géantes : 15 h et 20 h 30. La Galerie. La Seconde Surprise de l'amour : 20 h 30. La Resserre. Henry Brûlard : ma vie : 20 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). ◇ Une femme sans histoire : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Legs suivi par le Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DÉJAZET-TLP (42-74-20-50). Le Tour du monde en quatre vingts jours : 20 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ELDORADO (42-49-60-27). Rêve de Vienne : 14 h 30.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Le Prince travesti : 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. ◇ Les Anciennes Odeurs : 19 h. ◇ Voyance : 21 h. Salle II. ◇ Paroles d'or : 18 h 30. L'Annonce de Matthiah : 21 h.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (43-27-22-09). Bonjour Monsieur Gould : 20 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Quelle Famille !.. : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Eux seuls le savent : 18 h 45. Le Festival de Cuculaon : 20 h 30. Etreintes : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). ◇ Chansons, humour et fantaisie : 14 h 30. L'Ange gardien : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. ◇ Tokyo : 21 h 30.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). ◇ Paris-Nord, attractions pour noces et banquets : 21 h.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Petite salle. Rencontres avec Bram Van Velde Festival d'automne à Paris 1988 : 19 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). ◇ Métamorphoses d'une mélodie : 21 h.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Le Grand Ecart : 20 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Valardy : 20 h 15. ◇ Eric Blanc : 22 h.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). ◇ Et si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Le commissaire est bon enfant, l'Epreuve : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◇ Le Petit Prince : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Pour un oui, pour un non : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. La Foire d'empoigne : 21 h.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ◇ John Montague Présences : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). ◇ Une vie bouleversée : 18 h 30. Le Grand Invité : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. La Ténèbre : 20 h 30. Tonton Arthur : 22 h.

MARIGNY (42-56-04-41). Lecocq fait l'œuf à Marigny : 21 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Si c'est pas Montagné, j'en veux pas : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). ◇ La Vraie Vie : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Voyage au bout de la nuit : 20 h. Paroles : 21 h 15.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Prince de Hombourg : 20 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Le Grand Standing : 20 h 30.

ODÉON (43-25-70-32). Retours : 20 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Les Mots amoureux : 18 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Kilowatt : 20 h 15. Les Vamps : 21 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). L'éléphant est tombé : 21 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Premières Fiançailles de Franz K. : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le plus heureux des trois : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). La Frousse : 20 h 45.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). K. von G., d'après Aucun lieu, nulle part : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30.

STUDIO DES ARTS-HÉBERTOT (42-27-40-27). Marie, un matin : 19 h.

TAC STUDIO (43-73-74-47). Le Bonnet du fou : 21 h.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Jock : 20 h 30.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Le Camp : 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Gérard Sety : 20 h 30. Brassens, Brel : 22 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). ◇ La Résistible Ascension d'Arturo Ui : 19 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ Marius : 20 h 30. ◇ La Pièce montée : 22 h. Salle II. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Le Faiseur de théâtre Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.

Jeudi 17 novembre

THÉATRE DU BEL AIR (43-46-91-93). Marie 89 : 20 h 30.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Le Procès Louis XVI : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Tu m'aimes combien ? : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Théâtre Gémier. Le Funambule : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. ◇ Réveille-toi, Philadelphie : 20 h 30. Petite salle. Une visite inopportune : 21 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Retour au désert Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30. MIT. ◇ Lectures scéniques : 18 h 30 et 21 h. Petite salle. Lettres d'une religieuse portugaise : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 19 h. Hélas, tant mieux ! : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Armistice au pont de Grenelle : 19 h. Ged Marlon : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Riffoin dans les labours : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30.

cinéma

Les exclusivités

A BOUT DE COURSE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

L'AMATEUR (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

AUX FRONTIÈRES DE L'AUBE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

BLACK MIC MAC 2 (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE CHEMIN DU SERPENT (Su., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

CLASSIFIED PEOPLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA COMMISSAIRE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA COULEUR DU VENT (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CROCODILE DUNDEE II (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'ÉTUDIANTE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE HASARD (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

HOTEL TERMINUS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA LECTRICE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA MAIN DROITE DU DIABLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA MAISON DE JADE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LES MODERNES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MON AMI LE TRAITRE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

MORT A L'ARRIVÉE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ONIMARU (Jap., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PASCALI'S ISLAND (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

PATTY HEARST (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PETITE REVANCHE (vénézuelien, v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE PIGEON EST DE RETOUR (It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAMBO III (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE REPAS DU DRAGON (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES RUES DE MON ENFANCE (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

SANS FIN (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

STORMY MONDAY (Brit.-A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES FILMS NOUVEAUX

DILAN. Film suisse-turc-allemand d'Erden Kiral, v.o. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

DISTANT VOICES. Film britannique de Terence Davies, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

DUO A TROIS. Film américain de Ron Shelton, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

NOTES POUR DEBUSSY. Film français de Jean-Patrick Lebel : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE PALANQUIN DES LARMES. Film franco-canadien-chinois de Jacques Dorfmann, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PAYSAGE DANS LE BROUILLARD. Film grec de Théo Angelopoulos, v.o. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LES PORTES TOURNANTES. Film canadien de Francis Mankiewicz : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES SURPRISES DE L'AMOUR. Film français de Caroline Champetier : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES AMANTS DU CAPRICORNE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : TEP, 20e (43-64-80-80).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES BELLES DE NUIT (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

BIENVENUE MR CHANCE (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BUNNY LAKE A DISPARU (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

CARMEN (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

COBRA VERDE (All., v.f.) : Club, 9e.

CRUISING (**) (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LA DÉESSE (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

EASY LIVING (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES GUERRIERS DU FUTUR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

JULES CÉSAR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

KGB CONTRE CIA (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA LOI DES SEIGNEURS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ŒUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

PAROLE DE FLIC (*) (Fr.) : Club, 9e.

PARTITION INACHEVÉE POUR PIANO MÉCANIQUE (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

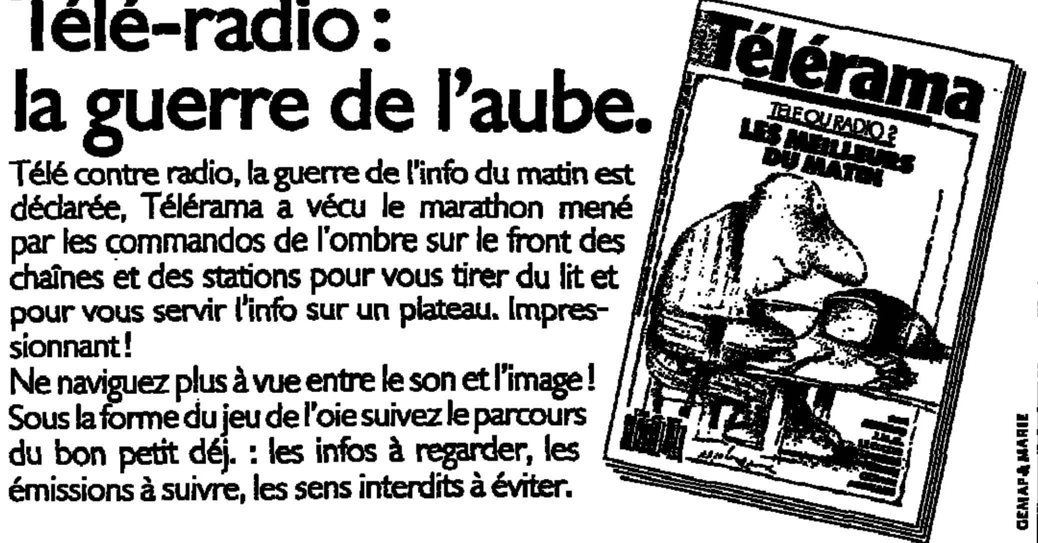
LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LA RELIGIEUSE (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 17 novembre

TF 1

20.40 Questions à domicile. Invité : Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget. Avec la participation de Michel Charasse, ministre délégué au budget. **22.15 Cinéma : Gas-oil** ■ Film français de Gilles Grangier (1955). Avec Jean Gabin, Jeanne Moreau). *Un conducteur de poids lourds est aux prises avec une bande de gangsters.* **23.50 Journal et Météo. De 0.10 à 6.27 Rediffusions. 0.10 Série : Drôles d'histoires. 0.35 Feuilleton : Symphorien. 1.00 Documentaire : Histoire des inventions. 1.50 Documentaire : Histoires naturelles. 4.00 Musique. 4.20 Documentaire : Histoires naturelles. 5.15 Documentaire : Histoire des inventions. 6.00 Série : Drôles d'histoires.**

A 2

20.35 Cinéma : le Chasseur de chez Maxim's □ Film français de Claude Vital (1976). *Sans intérêt.* **22.00 Flash d'informations.** ▶ **22.05 Magazine : Résistances.** De Noël Mamère. On s'aimait tant, à Santiago..., film de Frédéric Laffont. **23.25 Informations : 24 heures sur la 2. 23.45 Magazine : Du côté de chez Fred.**

FR 3

▶ **20.30 Téléfilm : Un médecin des lumières (1re partie).** *Une coproduction FR 3-La SEPT.* **22.10 Journal et Météo. 22.35 Magazine : Océaniques.** Le moujik d'Arkhangelsk, de Marina Goldolvskayat. **23.30 Magazine : Espace francophone. 0.00 Musiques, musique.** Jazz, avec le JMP trio. **0.20 Espace 3 : Cinq minutes pour convaincre. 0.25 Magazine médical : STV.** Émission cryptée.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Diva ■ Film français de Jean-Jacques Beineix (1980). *Pour ses débuts, Beineix faisait fort dans la mégalomanie. Il faut avoir vu...* **22.20 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : Mad Max 2** □ Film australien de George Miller (1981). **0.00 Cinéma : Le Yacht de l'amour.** Film français classé X de Michel Ricaud (1982). **1.15 Cinéma : Nuit docile** ■ Film français de Guy Gilles (1987). **2.45 Hippisme.** Le grand défi d'Ourasi.

LA 5

20.30 Téléfilm : Casanova. 23.00 Cinéma : Cœur de coq □ Film français de Maurice Cloche (1946). Avec Fernandel. *Un typographe aime la fille de son patron. Celle-ci est destinée en mariage à un homme riche. L'amoureux transi veut se suicider.* **0.00 Journal de minuit. 0.05 Cinéma : Cœur de coq** (suite). **0.35 L'inspecteur Derrick. 1.35 Miss. 2.30 La conquête du ciel. 3.25 Journal de la nuit. 3.30 Vive la vie ! 3.45 Voisin, voisine. 4.45 Le clan Beaulieu. 5.00 Voisin, voisine.**

M 6

20.35 Cinéma : Ces messieurs de la gâchette □ Film français de Raoul André (1969). Avec Francis Blanche, Michel Serrault, Jean Poiret. *De bons acteurs comiques embarqués sur la galère de la nullité.* **22.10 Série : Le Saint. 23.05 Journal. 23.20 Magazine : Le glaive et la balance.** L'affaire Gaëtan Zampa. **23.50 Magazine : Club 6. 0.35 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Magazine : Charmes. 2.10 Feuilleton : Les Mohicans de Paris** (14e épisode). **2.25 Le dessous du ciel** (14e épisode). **2.40 Le glaive et la balance. 3.05 Quand la science mène l'enquête. 3.55 Le glaive et la balance. 4.20 Documentaire : Le monde sauvage. 4.45 Les Mohicans de Paris. 5.00 Le dessous du ciel. 5.20 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. La constellation du rat. **21.30 Profils perdus.** Emmanuel Berl. **22.40 Nuits magnétiques.** Confidences. 3. Conflits. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** La vie en bleu : Memphis Slim.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 novembre salle Favart, dans le cadre du concours international Marguerite-Long-Jacques-Thibaud) : Symphonie n° 5 en si bémol majeur, D 485, de Schubert ; *Méandres*, concerto pour violon, de Hersant ; Concerto pour deux claviers et orchestre en ut majeur, BWV 1061, de Bach, par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. Marc Soustrot ; Sol : Yukino Fujiwara, piano, José Carlos Cocarelli, piano, Qian Zhou, violon. **22.30 Musique légère.** Concerto n° 4 pour deux cors, clavecin et cordes, de Boisvallé ; Concerto de Leipzig, de Lancen, Eugène Onéguine, polonaise, de Tchaïkovski. **23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Haydn et ses opéras.**

Vendredi 18 novembre

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Téléfilm : Mort d'un piéton. 16.05 Variétés : La chance aux chansons. 16.30 Jeu : Ordinacœur. 16.50 Club Dorothée après-midi. Les attaquantes ; Juliette ; Le jeu de l'ABC. **17.50 Série : Chips.** Une amitié encombrante. **18.40 Avis de recherche. 18.55 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Variétés : Avis de recherche.** Invitée : Dorothée. Variétés : Tristan, Laurent Voulzy, Denise Grey, Vaya Con Dios, Marc Lavoine. **22.35 Magazine : Sirocco.** De Denis Chegaray. Sommaire : Beauty parlour ; Les fantômes du lagon de Truk ; Le chasseur d'ombres ; Des criquets par millions. **23.35 Journal et Météo. 23.50 Série : Des agents très spéciaux. De 0.40 à 6.45 Rediffusions. 0.40 Série : Drôles d'histoires. 1.00 Feuilleton : Symphorien. 1.30 Magazine : Sirocco. 2.20 Documentaire : Histoire des inventions. 3.10 Documentaire : Histoires naturelles. 4.30 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Documentaire : Histoire des inventions. 6.25 Série : Drôles d'histoires.**

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Magazine : Bonjour la télé. L'Arlésienne. **16.05 Flash d'informations. 16.10 Magazine : du côté de chez Fred.** Le bal de la RATP. **17.10 Flash d'informations. 17.15 Magazine : Graffitis 5-15.** La panthère rose ; La petite merveille. **18.00 Série : Mac Gyver.** Hollywood nous voilà ! **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : Tel père, tel fils. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Série : Hôtel de police.** Protection rapprochée. **21.35 Apostrophes.** Magazine littéraire. Les livres du mois : Paul Bowles *(Réveillon à Tanger-la Jungle rouge)*, Carlo Fruttero et Franco Lucentini *(la Prédominance du crétin)*, Robert Sabatier *(Histoire de la poésie française du XXe siècle*, tome III), Liliane Siegel *(la Clandestine)*, Jean d'Ormesson qui présente *Pour quoi ? l'éternité.* **22.55 Journal. 23.10 Cinéma : le Crime de M. Lange** ■■ Film français de Jean Renoir (1935). Avec Jules Berry, René Lefèvre, Florelle, Nadia Sibirskaïa (N.). *Un éditeur véreux exploite un doux naïf. Acculé à la faillite, il disparaît. On le croit mort et les ouvriers s'organisent en coopérative. Sorti en janvier 1936, ce film annonçait les espoirs du Front populaire.* **0.50 Magazine : Du côté de chez Fred.**

FR 3

13.30 Feuilleton : Allô ! Tu m'aimes ? 13.57 Flash d'informations. 14.00 Magazine : Regards de femme. 14.30 Feuilleton : D'Artagnan amoureux. 15.27 Flash d'informations. 15.30 Magazine : Télé-Caroline. 17.00 Flash d'informations. *De 17.05 à 18.30 Amuse 3.* **17.05 Dessins animés.** Petit ours brun ; Les gaffeurs ; Diplodo (Les arbres volants). **17.15 Série : Tom Sawyer. 17.40 The Muppets show. 18.00 Magazine : Drevet vend la mèche. 18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Le cœur. **20.05 Jeu : La classe. 20.25 INC. 20.30 Feuilleton : Tourbillons** (7e épisode). ▶ **21.30 Magazine : Thalassa.** L'histoire d'une légende. **22.20 Journal et Météo. 22.45 Documentaire : L'Europe de la Toison d'or. 1. Le défi bourguignon** (1360-1419). **23.40 Musiques, musique.** Jazz. **0.00 Téléfilm : Le matin des jokers. 0.55 Espace 3 : Cinq minutes pour convaincre.**

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Mad Max 2 □ Film australien de George Miller (1981). **15.10 Cinéma : Rose bonbon** □ Film américain de Howard Deutch (1985). **16.45 Football.** Yougoslavie-France. **18.30 Dessins animés : Ça cartoon. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.30 Téléfilm : Condamné au silence. 22.05 Spectacle : Le monde du cirque, Barnum. 22.55 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : la Malédiction de la panthère rose** □ Film américain de Blake Edwards (1978). *Les responsables de la « french connection » font assassiner l'inspecteur Clouseau, mais ce dernier réapparaît.* **0.40 Cinéma : la Vallée fantôme** ■ Film franco-suisse d'Alain Tanner (1987). Avec Jean-Louis Trintignant, Jacob Berger, Laura Morante. *Réflexion sur la création cinématographique et sur les utopies.* **2.15 Cinéma : le Jour du fléau** ■■ Film américain de John Schlesinger (1975) (v.o.). **4.35 Cinéma : Le yacht de l'amour.** Film français classé X de Michel Ricaud (1982). **5.55 Concert : Paul Simon.** Graceland, the African Concert.

LA 5

13.35 Série : L'inspecteur Derrick. 14.45 Série : Bonanza. 15.45 Série : Capitaine Furillo. *De 17.00 à 18.55 Dessins animés.* **17.00 Pollyanna. 17.25 Creamy, merveilleuse Creamy. 17.50 Les aventures de Claire et Tipoune. 18.15 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Défis mortels.** De William Wiard. **22.30 Série : Matlock. 23.20 Capitaine Furillo** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo. 0.35 L'inspecteur Derrick. 1.35 Miss. 2.30 L'adieu aux as. 3.25 Journal de la nuit. 3.30 Vive la vie !** (rediff.). **3.45 Voisin, voisine** (rediff.). **4.40 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 5.05 Voisin, voisine** (rediff.).

M 6

13.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 14.05 Jeu : Plein les baffles. 15.05 Jeu : Clip combat. 15.45 Magazine : Faites-moi 6. Avec les rubriques : La roue de la musique et Première écoute. **16.15 Jeu : Quizz cœur. 16.50 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaii, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.35 Téléfilm : Opération humanoïde. 22.20 Magazine : Charmes.** Sommaire : Comment vous évanouir de manière érotique ; Chaussures de charme ; Saisie d'amour ; Clin d'œil ; Auto-stop ; Liberté chérie ; Sexy huit. **22.50 Série : Clair de lune. 23.45 Journal. 0.00 Série : A vous de jouer Milord. 0.55 Feuilleton : Deux ans de vacances. 1.50 Série : Docteur Caraïbes. 2.20 Sexy clip. 2.50 Musique : Boulevard des clips. 3.40 Docteur Caraïbes. 4.10 A vous de jouer Milord. 5.05 Deux ans de vacances. 6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Des goûts et des couleurs. **21.30 Musique :** *Black and blue.* **22.40 Nuits magnétiques.** Confidences. 4. La vie est un songe. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** La vie en bleu, Memphis Slim.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Stuttgart) : Symphonie n° 38 en ré majeur, K 504, de Mozart ; Trois pièces pour orchestre, op. 6, de Berg ; Concerto pour piano et orchestre n° 21 en ut majeur K 467, de Mozart ; Prélude et fugue en mi bémol majeur, de Bach (orchestration de Schoenberg), par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. Christoph Eschenbach. **22.20 Premières loges.** Œuvres de Canteloube, R. Strauss, Massenet. **23.07 Club de la musique ancienne.** Œuvres de Cange, de La Halle, de Fournival, de Wolfenbuttelz, Brule, de Lescurel, par Dominique Vellard (chant et luth), Emmanuel Bonnardot (chant et vièle), Pierre Hamon (flûtes, traversa, cornemuse). **0.30 Poissons d'or.** Dead can Dance, Bastien, Budd. A 0.30 Les Poissons d'or du passé : Giorgio Federico Ghedini.

Audience TV du 16 novembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	53.6	Santa-Barbara 20.6	Actual. région. 10.4	Actual. région. 12.0	Top 50 3.4	Ali Baba 3.0	Routes paradis 4.0
19 h 45	58.7	Roue fortune 32.3	Tel père tel fils 9.1	19-20 Info 7.8	Nulle part 3.3	Boulev. Bouvard 1.8	Routes paradis 4.1
20 h 16	69.5	Journal 33.1	Journal 14.1	La classe 10.9	Nulle part 3.0	Journal 3.3	Cosby show 4.6
20 h 55	72.9	Sacrée soirée 30.8	Face de l'ogre 19.2	Chacun sa vér. 4.9	Ciné salles 2.5	Rév. d'Attica 10.2	Nom de code 5.7
22 h 8	60.1	Sacrée soirée 34.0	Flash 8.0	Chacun sa vér. 3.8	Lunettes d'or 2.2	Rév. d'Attica 10.1	Libre et change 2.0
22 h 44	29.0	Ex libris 8.6	L'adoption 9.4	Océaniques 1.9	Flash 1.2	Génération pub 4.5	Libre et change 2.2

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 17 novembre à 0 heure et le dimanche 20 novembre à 24 heures.

Une faiblesse temporaire de l'anticyclone qui nous protégeait ces derniers temps contribue à nous donner, vendredi et samedi, des passages nuageux plus nombreux. A partir de dimanche, notre pays connaîtra une baisse très sensible des températures.

Vendredi : nuages et averses.

Le matin, de l'Alsace et de la Lorraine au Massif Central et à la région Rhône-Alpes, le ciel sera nuageux avec quelques brumes. Sur les autres régions, le temps sera un peu plus brumeux avec localement quelques gelées sur le Centre. En cours de journée, le ciel deviendra nuageux en toute région et des averses se produiront de la Bretagne, au Centre et aux régions de l'Est. En soirée, le ciel redeviendra peu nuageux sauf sur les régions méditerranéennes et les Alpes où des averses seront encore possibles.

Les températures minimales n'évolueront guère : 3 à 5 degrés de l'Est au Massif Central et à Rhône-Alpes, 6 à 8 degrés sur les régions méditerranéennes et les côtes de la Manche et de la mer du Nord, 0 à 3 degrés ailleurs avec localement des gelées vers – 2 degrés.

Les températures maximales seront de 10 à 12 degrés sur une moitié nord du pays, et de 13 à 16 degrés au sud.

Samedi : fraîcheur, encore des averses en Méditerranée.

Sur le Languedoc-Roussillon, la Provence, la Côte d'Azur et la Corse, le ciel restera nuageux toute la journée avec toujours des averses. Elles s'atténueront en cours d'après-midi. Sur toutes les autres régions, quelques brumes matinales laisseront vite place à un ciel peu nuageux avec de larges éclaircies.

Les températures minimales seront en nette chute avec des gelées plus fréquentes et les maximales stationnaires.

Dimanche : brouillards puis quelques éclaircies.

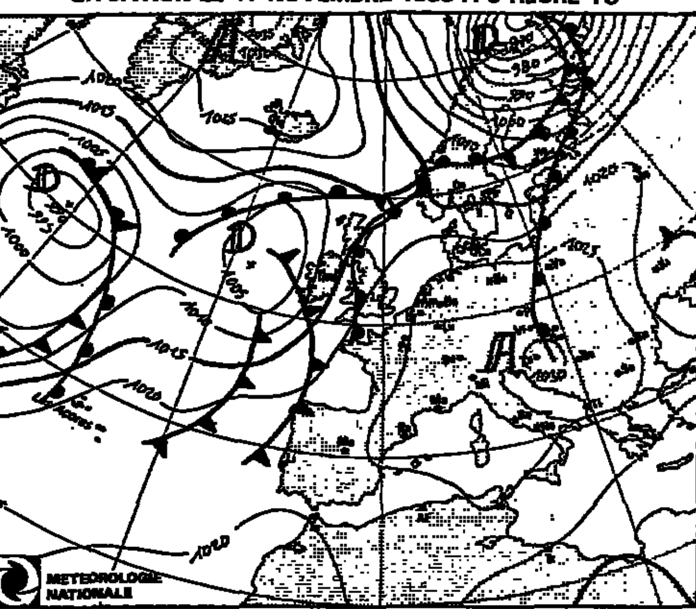
Le matin, les brouillards seront très fréquents sur l'ensemble du pays et ils se montreront parfois très tenaces. Attention, ils pourront être localement givrants dans le Nord, le Nord-Est et le Centre-Est.

Dans le cours de l'après-midi et près des côtes de la Manche, sur l'extrême Nord, le Nord-Est et le nord des Alpes, les nuages seront abondants et ils donneront quelques averses qui seront de neige à partir de 800 mètres. Sur les autres régions, après dissipation des brumes et des brouillards, les passages nuageux seront nombreux mais le soleil arrivera à faire de timides apparitions.

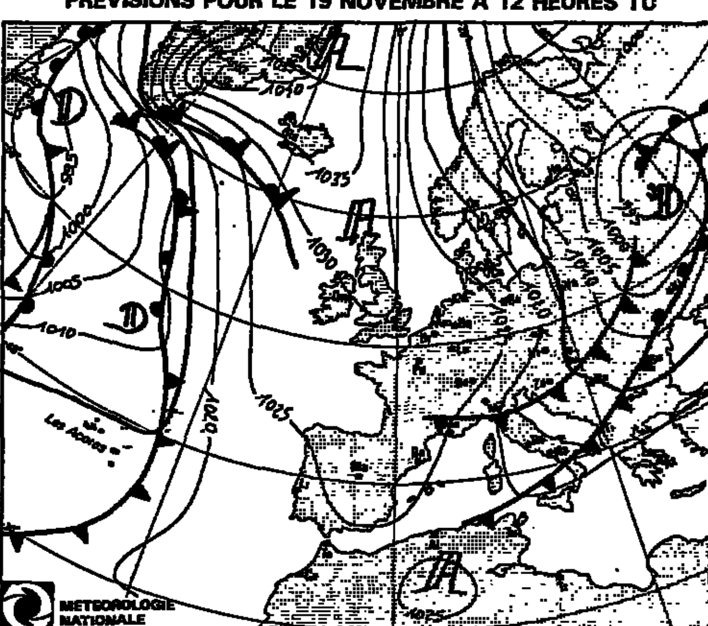
Les températures minimales seront comprises entre 1 et 4 degrés dans la moitié sud, de l'ordre de 3 degrés en bordure des côtes, entre – 2 et 2 degrés sur la moitié nord, atteignant par endroit – 5 dans le Centre-Est et le Nord-Est.

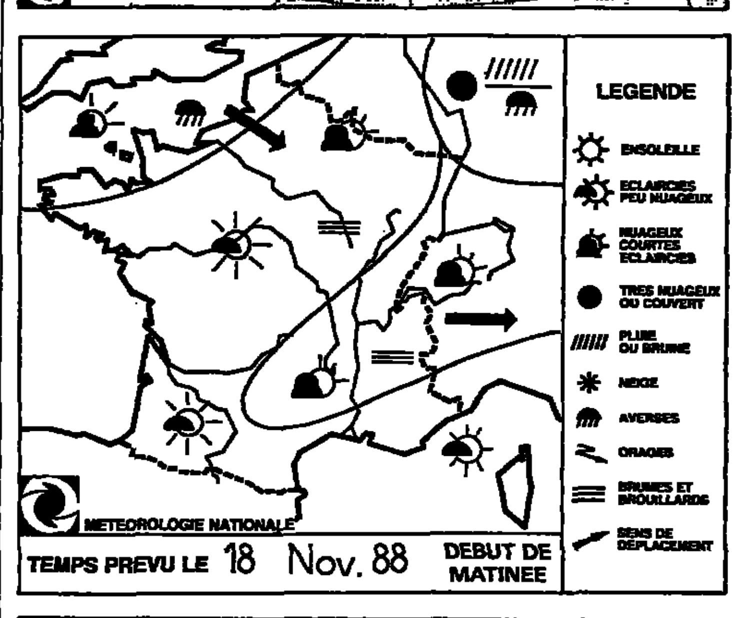
Les températures maximales seront comprises entre 5 et 8 degrés sur la moitié nord, entre 8 et 10 degrés près des côtes atlantiques, entre 7 et 12 degrés sur la moitié sud, atteignant 14 degrés près de la Méditerranée.

SITUATION LE 17 NOVEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



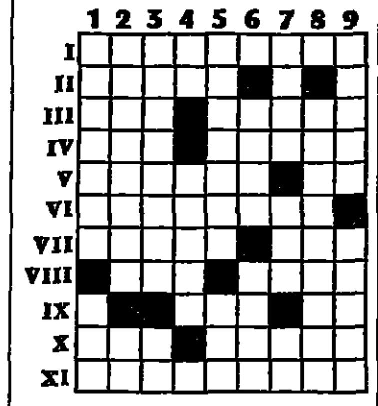
PRÉVISIONS POUR LE 19 NOVEMBRE A 12 HEURES TU





MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4877



HORIZONTALEMENT

I. Pour eux, être dans les choux n'équivaut pas à une mauvaise situation. – II. Quand on l'a, c'est sans mal ! – III. On ne mange pas à sa table. Son manteau ne la protège pas du froid. – IV. A des hauts et des bas. Sa chaleur peut faire fondre. – V. Empêche de manger et de dévorer. Quartier de Venise. – VI. Destiné à une certaine méthode de reproduction. – VII. Source d'énergie. Produit de marque. – VIII. Désormais exposée aux câlins. Ternissent les robes des fillettes. – IX. Un capucin qui se moque bien de la religion. Subit d'incessants assauts. – X. Conservé dans un bocal. Peut servir à la fabrication de tabliers. – XI. Satisfait pleinement celui qui recueille ses témoignages.

VERTICALEMENT

1. C'est toujours bon à prendre pour un meunier. Ne quitte pas souvent la niche. – 2. N'a pas une bonne tête. A de nombreux points noirs. – 3. A donc agi en profondeur. Adverbe. – 4. Note. Creusées au fil des jours. – 5. Arrivés à ce point peut-être parce qu'ils avaient été mal élevés. Peut se laisser aller à des débordements. – 6. Mène droit à l'ivresse. Terrain d'action pour d'anciens bacheliers. – 7. A longtemps poursuivi ses études. Peut être mis dans des chaussons. Quelque chose de sinistre. – 8. N'empêchent tout de même pas d'avoir des visions. – 9. Trou dans la tête. Fontaine est tout près de ses eaux.

Solution du problème n° 4876

Horizontalement

I. Tolérance. – II. Epanouie. – III. Sic. Us. Mû. – IV. Toilette. – V. Ems. Seins. – VI. Râ. Rata. – VII. Navreras. – VIII. Tène. Mets. – IX. As. Abêtie. – X. En. Or. – XI. Infect.

Verticalement

1. Tester. Taxi. – 2. Opiomanes. – 3. Lacis. An. If. – 4. En. Uvéa. – 5. Roues. Bec. – 6. Austèrement. – 7. Ni. Tiaret. – 8. Cémentation. – 9. Sasser.

GUY BROUTY.

● **Concours aux écoles d'infirmières.** – Les épreuves du concours d'admission dans les écoles d'infirmières de l'Assistance publique auront lieu 29 novembre, à Arcueil (Val-de-Marne), à la Maison des examens, 7, rue Ernest-Renan (accès par le RER « B station Laplace, ») précise la préfecture de la région d'Ile-de-France. Les candidats qui n'auront pas reçu leur convocation le 22 novembre devront appeler la direction des affaires sanitaires et sociales d'Ile-de-France (tél. : (16-1) 48-03-44-33) pour connaître leur numéro de place. L'appel des candidats se fera à 13 heures.

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 17-11-1988

Valeurs extrêmes relevées entre le 16-11-1988 à 6 heures TU et le 17-11-1988 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	20	7	D
BIARRITZ	18	9	D
BORDEAUX	16	0	B
BOURGES	10	–1	B
BREST	10	8	P
CAEN	15	1	B
CHERBOURG	12	5	N
CLERMONT-FERR.	9	–4	B
DIJON	13	2	B
GRENOBLE St-M-H	13	0	D
LILLE	12	3	B
LIMOGES	13	5	D
LYON	5	2	B
MARSEILLE-MAR.	18	7	D
NANCY	12	–1	B
NANTES	14	5	N
NICE	20	9	D
PARIS-MONTS.	13	3	B
PAU	17	3	D
PERPIGNAN	15	7	N
RENNES	13	1	B
ST-ETIENNE	11	2	D
STRASBOURG	12	0	B
TOURS	11	–2	B
TOULOUSE	16	6	B
POINTE-A-PITRE	30	23	N

ÉTRANGER

ALGER	22	8	B
AMSTERDAM	11	3	B
ATHÈNES	11	6	N
BANGKOK	30	21	C
BARCELONE	18	10	N
BELGRADE	5	–4	D
BERLIN	8	3	B
BRUXELLES	12	3	D
LE CAIRE	21	10	D
COPENHAGUE	8	5	B
DAKAR	29	20	N
DELHI	23	13	D
DJERBA	19	17	C
GENÈVE	8	5	C
HONGKONG	24	19	N
ISTANBUL	6	3	N
JÉRUSALEM	19	6	D
LISBONNE	20	12	D
LONDRES	12	6	C
LOS ANGELES	21	9	D
LUXEMBOURG	8	2	D
MADRID	18	5	B
MARRAKECH	24	16	P
MEXICO	26	4	B
MILAN	7	6	C
MONTRÉAL	14	3	C
MOSCOU	–3	–6	C
NAIROBI	27	16	N
NEW-YORK	16	8	N
OSLO	1	0	C
PALMA-DE-MAL.	20	10	C
PÉKIN	11	–2	D
RIO-DE-JANEIRO	25	22	C
ROME	18	4	D
SINGAPOUR	31	25	A
STOCKHOLM	5	2	C
SYDNEY	17	10	A
TOKYO	17	11	C
TUNIS	20	11	N
VARSOVIE	2	–2	*
VENISE	11	7	C
VIENNE	6	4	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Économie

SOMMAIRE

Crédit agricole : Lucien Douroux n'est plus candidat à la direction générale

Candidat à la succession de M. Bernard Auberger, récemment démis de ses fonctions de directeur général de la Caisse nationale du Crédit agricole, M. Lucien Douroux, secrétaire général de la Fédération du Crédit agricole, renonce à sa candidature, déclarant : « *Il apparaît que mon nom se heurte à un refus d'agrément de l'Hôtel Matignon, et je ne souhaite pas être la cause d'une situation de blocage et de tensions entre le Crédit agricole et le gouvernement.* »

Le retrait de cette candidature, à laquelle n'étaient opposés foncièrement ni le ministre des finances ni celui de l'agriculture, signifie que M. Douroux veut éviter un conflit grave avec les services du premier ministre et qu'il laisse le champ libre à la désignation éventuelle de personnalités telles que, dit-on, MM. Lagayette, sous-gouverneur de la Banque de France, Dromer et Rouvillois, ex-présidents respectivement de l'UAF et de la SNCF.

En octobre

Recul du marché français de l'automobile

Selon la Chambre syndicale des constructeurs automobiles, les immatriculations de voitures neuves ont diminué de 18,7 % en octobre 1988, avec 188 919 unités. Mais octobre 1987 avait été exceptionnellement bon en raison du report d'un mois sur l'autre des achats des consommateurs qui avaient attendu l'entrée en vigueur de la baisse de la TVA le 1er octobre.

La pénétration étrangère en octobre 1988 (34,7 %) est moins forte qu'en août et septembre (39,2 %), mais progresse sur les dix premiers mois de l'année (36,6 % contre 36 % pour la même période de 1987).

Sur les dix premiers mois de l'année, le marché français progresse de 3,1 %, avec 1,752 million d'immatriculations. Le groupe Peugeot SA poursuit son expansion sur les dix premiers mois de l'année (+7,9 %), avec une part de marché de 34,7 %, grâce à un recul en octobre (– 14,8 %) inférieur à celui du marché. En revanche, Renault continue à fléchir, avec une baisse de 25,8 % en octobre et de 3,8 % sur dix mois, ce qui ramène sa part de marché à 28,7 %.

● Rejet de la plainte des assureurs contre les Mutuelles de France. — Le tribunal de grande instance de Paris, a refusé, mercredi 16 novembre, d'interdire la campagne publicitaire de la Fédération des mutuelles de France (FMF) contre l'intervention des assureurs dans le domaine de la santé, comme l'avait demandé la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA). Cette campagne, notamment avec des affiches sur le thème *« Mon corps n'est pas une bagnole »*, fait grief aux assureurs d'appliquer des tarifs différents selon le sexe et l'âge, et de faire du risque *« un produit commercial »*. La FFSA s'estimait *« diffamée »* par cette campagne et accuse la FMF de *« publicité mensongère »*. L'affaire doit être examinée au fond en décembre. La FMF de son côté a annoncé des plaintes contre plusieurs campagnies d'assurances en raison de leurs campagnes publicitaires qu'elle considère comme *« illégales »*.

Accord germano-britannique dans l'électronique

Siemens et GEC lancent une OPA conjointe sur Plessey

Coup de tonnerre dans l'industrie électronique européenne : l'allemand Siemens et le britannique GEC (General Electric Company) s'allient pour lancer une OPA de 1,7 milliard de livres (18 milliards) sur le numéro deux britannique, Plessey. Le début d'une complète redistribution des cartes avec l'émergence d'un axe germano-britannique dans les industries de pointe.

Le choc des titans : Siemens, le leader européen de l'industrie électrique et l'électronique, fort de ses 200 milliards de francs de chiffre d'affaires, s'allie au numéro quatre, GEC (60 milliards de francs), pour lancer une offre publique d'achat sur Plessey, qui occupe la deuxième place dans l'électronique britannique et la cinquième sur le Vieux Continent (1). Plessey a deux spécialités : les télécommunications et la défense. Le tandem propose un prix de 225 pence par action Plessey, ce qui évalue à 1,7 milliard de livres (18 milliards de francs) l'entreprise attaquée. Les responsables de Plessey n'ont attendu que quelques heures pour considérer cette attaque comme inamicale et la rejeter, conseillant à leurs actionnaires de s'abstenir.

GEC, et surtout Siemens, sont deux compagnies extrêmement riches : la première étant créditée en 1985 d'une trésorerie de 14 milliards de francs. La seconde est la société la plus « riche » du monde occidental avec une trésorerie de 78 milliards de francs. Elles ont donc les reins solides pour supporter une éventuelle bataille boursière. Pour l'heure, les deux alliés prennent des gants avec les autorités britanniques, subordonnant le lancement de leur offre au feu vert du ministre britannique du commerce et de l'industrie.

Il est vrai que GEC à quelques raisons de se méfier.

Il y a trois ans, en décembre 1985, elle était partie une première fois à l'assaut de Plessey, mais en vain. La commission antitrust (Monopolies and Mergers Commission) s'opposa à l'opération, arguant qu'elle aurait réduit la concurrence dans l'industrie des équipements militaires : la nouvelle société qui serait née de la fusion de GEC et Plessey aurait en effet détenu entre 60 et 100 % du marché des radars, des communications militaires et des sonars.

Pourtant, le ministère de l'industrie, qui s'était rallié à l'avis de la commission antitrust, avait fait valoir, à l'époque, que la fusion aurait renforcé les chances des industriels britanniques dans les télécommunications. Un secteur dans lequel les deux groupes coopéraient déjà mais où ils rencontraient des lourdes difficultés pour la mise au point du central téléphonique électronique « System X ». La recommandation du ministère fut suivie par les deux compagnies : un an plus tard, elles unissaient leurs forces dans ce secteur au sein d'une société commune GPT (GEE-Plessey Telecommunications), pesant quelque 12 milliards de francs de chiffre d'affaires.

Industrie de la défense

GEC repart donc à l'assaut aujourd'hui en s'associant avec Siemens. Selon leur accord, le groupe allemand qui réalise 18 % de son chiffre d'affaires dans les télécoms et les systèmes de sécurité, prendrait 40 % de GPT, créant un axe germano-britannique dans le téléphone face au français Alcatel (groupe CGE), numéro deux mondial et numéro un européen depuis qu'il a racheté, il y a deux ans, les filiales dans ce secteur de l'américain ITT.

Mais l'accord va encore plus loin. Dans le domaine militaire d'abord : GEC prendrait 50 % des activités en électronique de défense de Siemens. Cette disposition, qui sera bien évidemment la plus délicate politiquement, constitue la première manifestation de la redistribution des cartes de plus en plus fréquemment évoquée dans l'industrie européenne de la défense. En tout cas, elle sera suivie de près par les industriels français comme Thomson et Matra. Ce dernier groupe comptant la GEC parmi les actionnaires de son noyau dur.

Sur le continent nord américain, GEC prévoit également de détenir 51 % des intérêts de Plessey dans la défense : au cours de l'exercice 1987-1988 (clos le 31 mars), Plessey avait en effet acheté Sippican aux Etats-Unis et Leigh Instruments au Canada. En revanche, afin sans doute de ne pas provoquer l'opposition pour le seconde fois de la commission britannique antitrust – il est prévu que Plessey continuera à opérer de façon indépendante en Europe.

Autre volet : les composants électroniques. Il s'agit d'un secteur sur lequel Siemens fournit un énorme effort, investissant des sommes extrêmement importantes et consentant des pertes (*le Monde Affaires* du 19 septembre 1987). Le géant allemand réussit ainsi à occuper une place tout à fait honorable dans les puces électroniques de très forte capacité, avec le soutien, sur certains projets, du néerlandais Philips. Siemens et Philips, alliés après quelques hésitations à l'entreprise franco-italienne SGS-Thomson, sont également présents dans la course sur les puces du futur, au sein du projet européen JESSI. Il n'est donc pas étonnant de voir l'industriel bavarois s'intéresser à l'activité composants électroniques de Plessey. Ce groupe a, en effet, acheté, récemment l'activité semi-conducteurs de Ferranti et réalise 10 % de son chiffre d'affaires dans les puces électroniques. GEC et Siemens prévoient des collaborations dans les semi-conducteurs.

L'attaque de GEC et Siemens sur Plessey bouleverse donc la donne dans différents domaines de l'industrie électronique européenne. Elle donne une nouvelle illustration du réveil de GEC, qui faisait figure, jusqu'à 1985, de géant riche mais endormi. Depuis l'échec de sa première tentative sur Plessey, GEC n'était guère apparu sur la scène électronique internationale à l'inverse de Plessey, qui avait fait preuve de plus de dynamisme. L'industrie britannique, gravement frappée par la poussée japonaise dans les téléviseurs et les concentrations internationales dans les télécoms, restait morcelée.

L'OPA sur Plessey marque auss le réveil de Siemens : le géant allemand est handicapé par sa taille énorme et ses lourdeurs de gestion Bien que menant une stratégie industrielle à long terme extrêmement cohérente, il restait absent ces derniers temps des grandes manœuvres de l'électronique mondiale. Malgré son insolente bonne santé, Siemens s'interroge depuis plusieurs mois sur son mode de fonctionnement et a décidé, sous l'impulsion de la famille fondatrice de se réorganiser. Le géant bavarois, qui fait souvent peur dès qu'il manifeste un quelconque intérêt pour un marché, souhaitait se renforcer dans deux pays européens : la France et la Grande-Bretagne. Il n'a pu le faire, pour des raisons politiques, dans l'Hexagone il y a deux ans, à l'occasion de la restructuration du téléphone. Peu coutumier des OPA hostiles, il part aujourd'hui à l'attaque outre-Manche.

FRANÇOISE VAYSSE.

General Electric : un vaste conglomérat

General Electric Company (GEC) est le premier groupe britannique d'industrie électrique et d'électronique avec 5,55 milliards de livres de chiffre d'affaires (59 milliards de francs) pour l'exercice terminé le 31 mars dernier. Son bénéfice imposable a progressé de 6 % à 708 millions de livres (7,6 milliards de francs). Vaste et riche conglomérat, on lui attribuait, en 1985, une trésorerie de 1,4 milliard de livres (quelque 14 milliards de francs) sur laquelle il se serait endormi, selon ses nombreux détracteurs. Le chiffre d'affaires se ventile entre les systèmes et composants électroniques (34 %), les systèmes de télécommunications et de bureautique (14 %), les équipements électriques (13 %) et la production d'électricité (12 %). Le groupe emploie 100 000 personnes.

Plessey : un spécialiste des télécommunications

Plessey, le numéro deux britannique de l'électronique, a traversé une mauvaise passe en 1987 : il affiche en effet une baisse de 7 % de son bénéfice imposable à 172,1 millions de livres (1,85 milliard de francs) pour l'exercice clos le 31 mars 1988. Le tout sur un chiffre d'affaires également en baisse de 9 % à 1,3 milliard de livres (14 milliards de francs). Cette diminution a été attribuée par le groupe à un retard des commandes dans les télécommunications.

Le chiffre d'affaires de l'entreprise est composé essentiellement par les télécommunications (46 %), les systèmes et équipements électroniques à usage civil ou militaire (35 %), la micro-électronique et les composants (10 %). Vieux de soixante-trois ans, le groupe emploie 30 100 personnes, dont plus de 1 000 en recherche-développement.

Les télécommunications sont le secteur le plus rentables puisqu'elles assurent 55 % du résultat d'exploitation, les systèmes et équipements électroniques entrant pour 27 %. En revanche, le secteur micro-électronique et composants ne réalise que 3 % du résultat.

Siemens : un colosse industriel

23 milliards de deutschemarks (78 milliards de francs), tel est le montant de la trésorerie dont dispose Siemens, numéro un allemand des industries électriques et électromécaniques. Parfois handicapé par des lourdeurs, Siemens fait figure de bon élève sur le Vieux Continent, tant sa stratégie est impressionnante par sa rigueur (*le Monde Affaires* du 19 septembre 1987). Le groupe a annoncé un bénéfice en hausse de 9,6 % à 1,4 milliard de deutschemarks (4,76 milliards de francs) au cours de l'exercice arrêté le 30 septembre 1988. Son chiffre d'affaires, dopé par la commande de deux centrales nucléaires, progressait de 16 % à 59,4 milliards de deutschemarks (près de 202 milliards de francs). Les dépenses de recherche-développement s'inscrivaient en hausse à 6,5 milliards de deutschemarks (22 milliards de francs).

En pleine réorganisation, Siemens investit massivement dans deux directions : les composants électroniques et les Etats-Unis. Son chiffre d'affaires se ventile comme suit : énergie et automatisation (24 %), communication d'entreprise et automation (19 %), télécommunications et systèmes de sécurité (18 %), composants, lampes... (17 %), centrales énergétiques (12 %), technique médicale (10 %). Le groupe emploie 350 000 personnes.

Pernod-Ricard en passe de gagner Irish Distillers

Le dernier obstacle important à l'OPA de Pernod-Ricard sur Irish Distillers (qui détient le monopole mondial du wiskey irlandais) vient d'être levé. Le Takeover panel, l'organisme de la City de Londres chargé de vérifier la régularité des achats en bourse, a annoncé jeudi que les engagements de tous les actionnaires de la firme irlandaise vis-à-vis du groupe français étaient valides et devaient être respectés.

Ainsi certains d'entre eux qui avaient, après avoir fait des promesses à Pernod-Ricard, accepté l'offre plus avantageuse de Grand Metropolitan, vont devoir apporter leurs titres à la firme française. Cette dernière n'attend plus maintenant que l'accord du ministre irlandais de l'industrie (quasiment acquis) pour acheter officiellement le distillateur de whiskey.

Les financiers déçus par le Bérégovoy nouveau...

Alors que M. Pierre Bérégovoy devait être l'invité de l'émission « Questions à domicile », jeudi 17 novembre sur TF1, les relations entre le ministre d'Etat et les milieux financiers, particulièrement bonnes à la fin de sa première période Rue de Rivoli, connaissent actuellement une nette détérioration.

« Pierre Bérégovoy 2 » est-il en train de démolir l'œuvre que « Pierre Bérégovoy 1 » avait mise en chantier ? Les milieux financiers, français et étrangers, s'interrogent.

Le petit « gazier » (il débuta comme employé à Gaz de France) – comme il aime à se définir lui-même – avait su créer, entre 1984 et 1986, une véritable dynamique autour de lui. Il allait faire de Paris la première place financière d'Europe continentale. « *Béré ? Un vrai libéral.* » Les banquiers avaient fini par tomber sous son charme. Sous Edouard Balladur, son successeur Rue de Rivoli, certains en étaient même venus à le regretter ! Aujourd'hui, entre le ministre et le monde de la finance il y a comme un malaise. « *Mais où est passé notre libéral d'antan ?* », s'inquiète un grand banquier parisien.

« *Entre 1984 et 1986, il nous a souvent violé, mais finalement il avait raison* », se rappelle le dirigeant d'une banque moyenne. A cette époque en effet, et sous l'impulsion de son directeur de cabinet d'alors, Jean-Charles Naouri, « Pierre Bérégovoy 1 » a profondément chamboulé, en le réformant, tout le système financier français, avec l'ambition de faire de Paris la première place financière d'Europe continentale.

En moins de deux ans, le ministre socialiste avait réussi à mobiliser autour d'une grande ambition libérale des professionnels plutôt à droite. Les observateurs étrangers en étaient eux-mêmes ébahis. Aujourd'hui, le climat a bien changé. Le ministre et son nouveau directeur de cabinet, Alain Boublil, n'ont plus de grandes réformes à proposer. « *Sous une rhétorique libérale* », Pierre Bérégovoy a maintenu « *en coulisse l'interventionnisme* », écrit le quotidien financier londonien *Financial Times* (10 novembre) le ministre multiplie « *ses interventions en coulisse* ». « *Les Français avaient, au cours des années récentes, tenté de réduire le rôle de l'Etat dans l'économie* », note pour sa part l'éditorialiste de *Business Week* (21 novembre), qui constate également « *un retour en arrière* » actuellement.

En matière financière, trois opérations récentes confirment ce retour de l'interventionnisme d'Etat qui a, semble-t-il, tant contribué à la détérioration de l'image du ministre parmi les professionnels : le réglement du dossier des pertes de la Chambre syndicale des agents de change sur le MATIF, celui des pertes de l'Al Saudi Banque, et surtout aujourd'hui, l'affaire de la Société générale. Dans chacune de ces affaires, Pierre Bérégovoy et Alain Boublil sont, à chaque fois, directement intervenus, tous les opérateurs de la place en sont convaincus. Les orientations retenues provoquent de vives inquiétudes.

L'affaire de la Générale

L'affaire de la Société générale, comme les justifications avancées jusqu'à présent par le ministre, provoquent ricanements et inquiétudes quant à l'avenir de la place. Le courtier britannique James Capel parle, dans sa lettre aux investisseurs, de « *renationalisation rampante* ». « *Vue de New York, toute cette opération est très exotique* », avoue un banquier américain de passage à Paris, qui ajoute : « *On n'a jamais vu dans le monde un raid contre une grande banque commerciale nationale soutenue par les pouvoirs publics !* »

« *Le marché joue son rôle, je ne m'en mêle pas* », a une nouvelle fois dit Pierre Bérégovoy, mercredi 16 novembre, à l'Assemblée nationale. Banquiers, assureurs ou directeurs financiers de grandes entreprises : personne n'arrive à croire le ministre d'Etat. La présence massive d'entreprises publiques (la Caisse des dépôts, Thomson...) au côté de M. Pébereau, les télex de la Rue de Rivoli guidant l'action des entreprises nationales actionnaires de la banque, le comportement surprenant des autorités bancaire et boursière (le Comité des établissements de crédit particulièrement rapide, la Commission des opérations de Bourse toujours muette...), des pressions directes du ministère (voire de plus haut dans l'appareil d'Etat) auprès des chefs d'entreprise, français ou étrangers, tout cela crée, dans la communauté financière, un profond malaise.

Parmi les directeurs financiers, la présence de la Caisse des dépôts est vivement critiquée. « *Par son statut et celui de son directeur général, comme par son activité, la Caisse n'est pas un acteur du marché comme les autres* », explique un assureur. Elle fonctionne selon d'autres critères (« *l'intérêt général* », par exemple). Son poids dans l'économie fausse le jeu normal du marché. « *Que voulez-vous que je dise, la Caisse est l'un de mes actionnaires* », constate un intermédiaire financier. « *L'opération actuelle sur la Générale va-t-elle remettre en cause le rôle des investisseurs institutionnels ?* », s'inquiète l'un d'entre eux.

Face à ces interrogations, Pierre Bérégovoy se défend en rappelant le rôle joué par le gouvernement précédent. « *Ce n'est pas moi qui ai voté la loi de privatisation et décidé de la composition du noyau dur de la Générale...* », a encore expliqué mercredi le ministre à l'Assemblée nationale, ajoutant : « *Ce n'est pas moi qui ai inclus la Caisse des dépôts dans le bloc d'actionnaires stables de la banque.* » En clair : ce n'est pas moi qui ai commencé. « *Une république bananière de droite n'excuse pas une république bananière de gauche* », s'insurge, en termes brutaux, un banquier socialisant mais écœuré par le nouveau cours des choses.

Comment expliquer ce changement de climat entre Pierre Bérégovoy et le milieu financier ? Les dossiers qu'il a à traiter – certains relèvent, il est vrai, de l'« héritage » – ne sont pas faciles. Ses plus proches collaborateurs n'ont pas les mêmes habitudes que ceux qui l'entouraient autrefois. Au-delà, on peut se demander si, dans le cas de la Générale, ses difficultés ne proviennent pas de ce qu'il est chargé d'une mission impossible, celle de « *dénoyauter les entreprises privatisées* » tout en respectant l'un des dogmes de la *Lettre à tous les Français* du candidat Mitterrand : « *Ni nationalisation, ni privatisation* ».

ERIK IZRAELEWICZ.

Économie

La préparation du dixième Plan (1989-1993)

Plus de 51 milliards de francs pour les contrats de plan Etat-régions

Le gouvernement devait arrêter le 17 novembre, au cours d'un comité interministériel présidé par M. Michel Rocard, les grandes masses financières que les ministères consacreront entre 1989 et 1993 aux contrats de plan entre l'Etat et les régions. Les préfets recevront dans les prochains jours les enveloppes exactes secteur par secteur dont ils disposeront pour parachever leurs négociations avec les conseils régionaux qui, de leur côté, mettent la dernière main à leur budget 1989. De la sorte, les premiers contrats pourraient être signés, dans la meilleure hypothèse, à la fin de janvier.

L'Etat va consacrer sur cinq ans quelque 51,4 milliards de francs à ces opérations dont 20 milliards à 24 milliards pour les routes, ce qui, compte tenu de l'inflation, représente une somme à peu près comparable à celle qui avait été engagée entre 1984 et 1988 (41,9 milliards) dans la première « génération » des contrats de plan.

Les conseils régionaux, pour leur part, accentueront cette fois leur effort comme le leur a demandé le gouvernement et devraient consacrer aux contrats au moins 45 milliards sur leur budget.

Malgré son peu d'enthousiasme pour la planification en général, le gouvernement Chirac avait considéré les contrats de plan comme une opération intelligente et un exemple de partenariat efficace dans le cadre de la décentralisation. On remarquera d'ailleurs que les engagements financiers réciproques souscrits par les gouvernements et les régions ont été entre 1984 et 1988, en dépit des vicissitudes politiques, dans la quasi-totalité des secteurs scrupuleusement respectés.

Arrivé à Matignon, M. Rocard n'a évidemment pas remis en cause le principe des contrats, dont beaucoup étaient déjà en cours de préparation, mais il demanda, fin août, aux préfets et aux ministres d'*« infléchir »* et de *« préciser »* certaines orientations afin de mieux tenir compte des nouvelles priorités du gouvernement, à savoir l'emploi, l'éducation, la formation et l'effort de solidarité sociale et géographique.

Le champ des secteurs d'intervention dans lequel l'Etat et les vingt-six régions (vingt-deux en métropole, quatre outre-mer) négocient leurs contrats s'est quelque peu rétréci par rapport à la première période, la jeunesse, les sports, la culture, n'en faisant plus partie et la difficile question de la liaison fluviale Rhin-Rhône étant exclue du dispositif. En revanche, l'enseignement supérieur y a été introduit, et M. Henri Nallet a dû, ces derniers mois, faire du forcing pour qu'on n'oublie pas l'agriculture.

Les routes

Mais le gros morceau reste les routes, sujet éminemment sensible pour bon nombre d'hommes politiques. Plusieurs présidents de région (1) ont officiellement annoncé qu'ils ne signeraient pas les contrats si l'Etat n'optait pas pour la fourchette haute, à savoir quelque 24 milliards de francs en cinq ans pour les routes. M. Rocard se trouvait donc en face d'un arbitrage difficile, jeudi matin, sur ce point.

Plusieurs engagements gouvernementaux sont d'ores et déjà arrêtés. Ainsi le ministère de la mer mettra au pot 340 millions de francs pour les six grands ports autonomes, le ministère du commerce et de l'artisanat, 240 millions de francs, notamment dans les zones rurales fragiles. Les départements et les territoires d'outre-mer peuvent compter sur quelque 3,8 milliards de francs : aéroport et port de Pointe-à-Pitre par exemple, port de pêche à Saint-Pierre-et-Miquelon, rénovation des établissements d'enseignement secondaire dans les DOM-TOM.

Les ministres et les fonctionnaires qui ont eu à examiner les dossiers présentés par les conseils régionaux ont pu se féliciter de la qualité des travaux de l'Alsace, de la Franche-Comté, du Centre, de la Bretagne ou du Limousin par exemple. Certaines régions – telles que l'Auvergne et les Pays de la Loire – ont volontairement limité leurs ambitions à quelques opérations. Ici – Picardie ou Provence-Alpes-Côte d'Azur, – la copie est jugée médiocre par plusieurs. Ailleurs – Nord-Pas-de-Calais, – elle met au grand jour les rivalités entre la position officielle du conseil régional et l'influence des hommes forts de la région, tels Pierre Mauroy ou Michel Delebarre dans le Nord, ainsi que l'hostilité entre le préfet et les élus.

Quant à l'Ile-de-France dont l'énormité des problèmes en matière de routes et de transports en commun est connue, elle mériterait à elle seule un contrat de plan spécifique pour le secteur de la circulation, avec à la clef des plans de financement particuliers. M. Olivier Philip, le préfet de la région, vient d'ailleurs d'adresser à M. Rocard des propositions très précises et politiquement « explosives » sur ce point.

Dans l'état actuel des enveloppes régionales arrêtées par le gouvernement pour les contrats de plan, certaines régions peuvent s'estimer bien servies, puisque l'Etat va accroître considérablement ses efforts en leur faveur : Haute et Basse-Normandie, Centre, Champagne-Ardennes, Bretagne, Midi-Pyrénées. Dans d'autres, en revanche, il semble se désengager parfois de manière radicale : Picardie, Provence, Alpes-Côte d'Azur, Corse, Ile-de-France, Aquitaine, Nord-Pas-de-Calais, Lorraine. Dure fin d'année pour les préfets, qui devront déployer des trésors de diplomatie pour arracher la signature des présidents de région.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Sur vingt-deux régions de métropole, vingt sont présidées par des membres de l'opposition et deux (Limousin et Nord-Pas-de-Calais) par des socialistes.

● **Les contraventions ne « sauteront » plus.** – M. Michel Rocard a adressé une lettre à ses ministres pour leur rappeler que le conseil interministériel sur la sécurité routière du 27 octobre avait décidé de renforcer les mesures de prévention et de contrôle en matière de limitations de vitesse, de conduite en état d'ivresse et de port de la ceinture de sécurité. Le premier ministre demande donc à chaque membre du gouvernement *« qu'aucune suite favorable ne soit donnée aux interventions visant à éviter la sanction des infractions »* qui aggravent l'insécurité routière.

La réunion de huit pays de l'OPEP à Vienne

Pourquoi le prix du pétrole ne baisse-t-il pas plus ?

Les huit principaux membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) devaient se retrouver à Vienne, le jeudi 17 novembre, pour préparer la conférence ordinaire de l'organisation, prévue pour le 21. Pour la quatrième fois depuis l'été, les chefs de file du cartel vont essayer de réintégrer la production de l'Irak et de mettre sur pied un nouveau système de contrôle afin de stabiliser les cours du pétrole.

Et si le marché pétrolier, fondamentalement orienté à la baisse depuis le début de la décennie, était en train de se retourner ? La question peut paraître provocatrice alors que le monde semble regorger d'énergie et que l'OPEP, plus minée que jamais par les dissensions, a totalement abandonné, depuis l'été, le contrôle de la production et des prix, laissant les *« libres forces du marché »* faire tomber les cours autour de 12 dollars le baril, un niveau proche de celui de 1974.

Mais, précisément pourquoi, en dépit de la concurrence tous azimuts qui prévaut actuellement, les prix du brut n'ont-ils pas plongé encore plus ? Pendant l'été 1986, le baril était passé nettement en dessous de 10 dollars (à 7 dollars environ). Pourtant la production mondiale comme celle du cartel étaient alors inférieures de près de 6 % aux niveaux-records atteints cet automne : 52,3 millions de barils/jour dont 22,8 millions pour l'OPEP en octobre, soit le plus haut depuis plus de cinq ans.

Le pire a jusqu'ici été évité pour plusieurs raisons spéculatives – les négociants parient sur un sursaut de l'OPEP – ou saisonnières – l'automne est traditionnellement une époque de demande soutenue. Mais aussi pour d'autres raisons plus troublantes, car moins ponctuelles. L'une des causes principales de la relative résistance des cours, notamment à New-York, marché de référence mondial, est aussi surprenante que mal expliquée.

C'est, assurent les experts un peu décontenancés, une pénurie aiguë de carburants, qui sévit aux Etats-Unis depuis plusieurs mois, et, tirant les cours des produits pétroliers vers le haut, soutient aussi indirectement les prix du brut. Bizarre, alors qu'on croyait le raffinage largement surcapacitaire et les stocks remplis grâce aux excès de l'OPEP... Seule explication plausible : la consommation finale, mal mesurée vu l'imprécision des statistiques de stockage, est plus forte que prévu, notamment outre-Atlantique.

Paradoxe : c'est au moment où l'OPEP paraît le plus désemparée que les premiers signes favorables se manifestent, tendant à montrer que la violente chute des prix provoquée depuis deux ans et demi commence enfin à « payer ». Bien que la hausse reste modérée (moins de 2 % l'an), la consommation mondiale a non seulement cessé de diminuer depuis 1983, mais repart depuis 1986. Le phénomène est surtout sensible aux Etats-Unis dans le secteur des transports et il est encouragé par la reprise économique. Une reprise qui profite d'autant plus à l'OPEP que la production des producteurs extérieurs au cartel, plus coûteuse à extraire, stagne depuis un an, gênée par le faible niveau des cours.

Si peu de puits ont été fermés – mis à part les petits *stripper wells* américains, – de nombreux projets de développement ont été stoppés, notamment dans les régions les plus difficiles (Arctique, mer du Nord, offshore profond, etc.). Les compagnies, contraintes de réduire leurs coûts, se montrent en effet depuis 1986 beaucoup plus prudentes et sélectives, préférant souvent acheter à la Bourse des réserves déjà découvertes plutôt que de se risquer sur des projets aventureux.

La vague libérale

Enfin, la chute des cours pétroliers a largement entravé le développement des énergies concurrentes : le nucléaire, qui ne représente encore que 5 % de la consommation énergétique mondiale, est arrêté partout (sauf en URSS et en Asie), le charbon est de plus en plus concurrencé, alors que ses cours ont atteint leur plancher et qu'il est handicapé de surcroît par les pressions écologistes : l'hydraulique stagne et même le gaz marque le pas, ayant, lui aussi, atteint ses prix planchers.

Aidées par la vague libérale, les mêmes lois du marché qui après 1980 avaient transformé la pénurie en trop-plein sont donc aujourd'hui à l'œuvre pour, à l'inverse, réduire progressivement le surplus pesant sur le marché pétrolier depuis le début de la décennie.

Ce retournement est encore trop récent pour provoquer un rapide redressement des cours. D'une certaine façon, on peut même affirmer qu'il aggrave la situation de l'OPEP en encourageant les pays qui disposent de larges réserves de capacité – au premier rang desquels l'Arabie saoudite et tous les Etats du golfe Arabo-Persique – à poursuivre une stratégie de reconquête du marché dont ils sont les seuls bénéficiaires. Le royaume saoudien, le Koweït, et les Emirats arabes unis sont, par exemple, les seuls à avoir réussi à compenser en termes de revenus la chute récente des cours par la hausse de leurs ventes (1).

A court terme, compte tenu des difficultés rencontrées par l'OPEP pour réintégrer l'Irak en dépit de l'opposition de l'Iran et pour mettre en place un nouveau système viable de contrôle de la production, il y a très peu de chances que les cours remontent l'an prochain au-dessus de 14 ou 15 dollars par baril. On peut même craindre qu'ils ne retombent brièvement au-dessous des niveaux actuels lorsque, à la fin de l'hiver, la demande saisonnière chutera, ou lorsque l'Irak disposera de nouvelles et importantes capacités d'exportation (vers l'été prochain).

Mais les consommateurs auraient tort de céder à l'euphorie. A moyen terme, l'abondance actuelle risque de s'évanouir aussi vite qu'elle était venue. Et la reprise en main du marché par le cartel est inscrite dans le sous-sol. Les treize pays ont été les seuls depuis deux ans à accroître massivement leurs réserves et disposent aujourd'hui des trois quarts (74,8 %) des réserves mondiales prouvées (contre les deux tiers il y a cinq ans) bien qu'ils ne produisent qu'un tiers du total actuellement extrait et consommé. Surtout, ils détiennent l'essentiel des gisements bon marché. Comme le soulignait récemment M. André Giraud, ancien ministre de l'industrie et de la défense, au cours d'un colloque à Paris, le risque est grand de voir les compagnies gênées par la faible rentabilité des projets dans les zones d'accès difficile se retourner pour investir vers les vrais « paradis de l'or noir » tandis que les pays producteurs descendent, eux, vers le raffinage.

L'évolution est d'autant plus brutale que les prix resteront très faibles plus longtemps. L'OPEP, malgré les apparences, a probablement déjà passé le creux de la vague. Le cartel attend son heure.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Pour l'Arabie saoudite, il est indifférent de vendre 4,3 millions de barils/jour à 18 dollars (en 1987) ou 6,4 millions à 12 dollars (aujourd'hui).

Dans la fonction publique

Cinq fédérations signent l'accord salarial pour 1988 et 1989

« La politique que je conduis consiste à signer des accords », a déclaré M. Michel Rocard le mercredi 16 novembre à l'Assemblée nationale. La journée du jeudi 17 novembre a donné raison, au moins partiellement, au premier ministre : à 12 h 30 en effet, cinq fédérations de fonctionnaires – la FEN, la CFDT, FO, la CFTC et la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF) – ont signé avec M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, un *« relevé de conclusions sur le dispositif salarial pour 1988 et 1989 »* (*le Monde* du 10 novembre).

Au moment même où le climat social semble se détendre quelque peu, la signature de cet accord est indéniablement un succès pour le gouvernement, trois jours après le contrat salarial signé également pour 1988 et 1989 à EDF. C'est en effet la première fois qu'un accord salarial est signé dans la fonction publique depuis le 13 février 1985. Mais l'accord de 1985 n'avait recueilli que quatre signatures : FEN, CFDT, CFTC et FGAF. On notait la défection de FO. En revanche, FO avait signé, avec la CFDT, la FEN et la FGAF, l'accord salarial du 22 novembre 1982. Conclu avec M. Anicet Le Pors, ministre (communiste) de la fonction publique, ce texte prévoyait le dispositif de sortie du blocage des salaires avec des mesures échelonnées jusqu'à la fin de 1988.

Pour 1988, M. Durafour fait mieux que ses prédécesseurs en obtenant cinq signatures : seules la CGT et la CGC, comme en 1982 et 1985, n'ont pas signé.

Ce compromis salarial a cependant posé quelques problèmes aux syndicats et au gouvernement. Dans chaque organisation signataire, des réticences sont apparues. La FEN a dû compter avec l'opposition du SNES (à direction communiste). La FGAF s'est heurtée à ses syndicats des PTT, la CFTC à ses syndicats des impôts, des finances et du trésor.

L'Union des fédérations de fonctionnaires CFDT a décidé, le 17 novembre, de signer, mais en portant sur l'accord une appréciation nuancée, des problèmes de classifications subsistant dans plusieurs administrations. La fédération des finances CFDT s'est prononcée contre. A l'Union des fonctionnaires FO, le secrétaire général, M. Roland Gaillard, a dû compter aussi avec l'opposition du secrétariat de la Fédération nationale de l'éducation et de la culture. Mais il l'a emporté sans crise en faisant prévaloir qu'*« on retrouve le chemin du maintien conventionnel du pouvoir d'achat »*.

Pour le gouvernement, les problèmes sont d'un autre ordre. Il s'agit de savoir s'il n'a pas, au moment où M. Rocard assure que la rigueur va se poursuivre, trop lâché. Sur 1988 et 1989, les traitements des fonctionnaires augmenteront de 4,97 % en niveau pour un glissement attendu des prix de 5 %. Mais surtout, MM. Rocard et Durafour ont accepté une clause de sauvegarde et sorti enfin le glissement vieillesse technicité (GVT, mesurant les promotions et l'ancienneté) de la masse négociée avec les syndicats. Avec le GVT et les mesures catégorielles, la masse augmentera de 8,68 % sur 1988 et 1989...

MICHEL NOBLECOURT.

L'inquiétude sur l'emploi, les retraites et les salaires explique l'agitation des personnels de la Sécurité sociale

Depuis le mois d'octobre, une agitation sporadique a lieu dans les caisses du régime général de Sécurité sociale (180 000 salariés). Des mouvements de grève se sont produits à plusieurs reprises, notamment le 8 novembre, et se prolongent dans certaines caisses depuis la fin octobre, notamment à Marseille et à Montpellier, ou de façon plus limitée à Caen. Des appels à la grève ont été lancés en début de semaine par la fédération FO et, plus localement, par la CGT : en particulier dans les régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie et Languedoc-Roussillon pour le jeudi 17 novembre, avec l'appui de syndicalistes CFTC et CFDT.

Ces mouvements sont motivés par les discussions en cours depuis le mois dernier avec l'Union des caisses nationales de Sécurité sociale (UCANSS) qui gère le personnel du régime général, sur les salaires, les classifications, le financement du régime de retraite complémentaire, la CPPOSS (caisse de prévoyance du personnel des organismes de Sécurité sociale). Ils se nourrissent des inquiétudes du personnel sur l'évolution des retraites et sur l'emploi.

En effet, l'informatisation des caisses primaires d'assurance-maladie a déjà fait apparaître des sureffectifs, évalués par certains à plus de vingt mille emplois. Les suites de l'informatisation dans les autres branches et, dans l'assurance-maladie, l'utilisation à plus long terme (vers 1993-1995) de la carte à mémoire pour les remboursements menacent d'accroître encore ces excédents dans les années à venir.

Un accord signé le 10 juin 1987 par l'UCANSS et la fédération CFDT a permis le départ anticipé de quatre mille deux cents personnes (dont 55 % dans la branche maladie) avant le 31 décembre prochain. Cet accord a été reconduit le 7 juillet dernier avec la seule CGC – la CFDT avait cette fois refusé de signé, estimant que la mobilité interne qui devait compléter les départs anticipés n'avait pas bien fonctionné. Mais le nouveau dispositif n'a pu entrer en vigueur, le ministère de la santé et de la solidarité refusant d'entériner un accord à durée indéterminée. Un compromis devrait pouvoir être trouvé sur une base pluriannuelle.

Les incertitudes ne sont pas moindres sur les retraites complémentaires. Pour équilibrer les comptes de la CPPOSS qui assure au personnel de la Sécurité sociale une retraite particulièrement avantageuse, notamment pour les cadres, il a fallu malgré diverses mesures en 1983, et en 1986, augmenter la cotisation pour porter celle-ci à 12,6 % (5,04 % pour le salarié, 7,56 % pour l'employeur) en mai dernier (1). Mais la hausse ne vaut que jusqu'au 31 décembre prochain et même au taux actuel il risque de manquer quelque 100 millions de francs l'an prochain.

Les syndicats sont partagés

Au cours de la commission paritaire réunie lundi 14 novembre, le président de l'UCANSS a proposé de se rapprocher l'an prochain du système de retraite complémentaire en vigueur pour les employés et les cadres du privé, en instituant un double taux de cotisation complété par une subvention d'équilibre de 59 millions de francs.

Pour les salaires, au cours de la réunion du 14 septembre, le président de l'UCANSS a proposé des augmentations de 1 % à compter du 1er novembre 1988, le salaire minimal étant porté à 5 300 F au lieu de 5 000 F aujourd'hui, de 0,75 % au 1er avril 1989, de 0,50 % au 1er juillet 1989 ainsi qu'une prime de 1 % à compter du 1er février 1989, à valoir sur les effets de la réforme des classifications à venir.

Les syndicats sont partagés sur les retraites, la CFDT comme la CGC étant favorables à la cotisation différenciée proposée par le président de l'UCANSS. Mais la CGT et FO (qui ont recueilli chacune plus de 30 % des voix aux dernières élections contre moins de 25 % à la CFDT) y sont très hostiles. Pour FO, en particulier, le système de retraite complémentaire fait partie du contrat de travail et ne doit pas être modifié. Comme pour les régimes spéciaux de retraite du secteur public, il revient à l'employeur d'assurer le financement nécessaire en cas de besoin. Pour FO comme d'ailleurs pour la CGT, la meilleure façon de favoriser l'équilibre du régime des retraites c'est... de ne pas diminuer le nombre des salariés et d'améliorer leurs rémunérations.

En revanche les syndicats sont unanimes à rejeter les propositions salariales, tout en différant sur les revendications. La CFDT demande que les augmentations prévues en novembre 1988 soient avancées au 1er octobre et surtout que 5 points indiciaires soient accordés aux employés et 3 points aux cadres (soit une augmentation de 180 F à 280 F par mois selon le niveau hiérarchique). FO et la CGT réclament une augmentation générale de 1 000 F par mois et un salaire mensuel minimal de 6 300 F. Tandis que FO et la CGT ont lancé des appels à la grève, la CFDT souhaite une action intersyndicale : un souhait qui a peu de chance d'être entendu. En fait les syndicats paraissent engagés dans une surenchère.

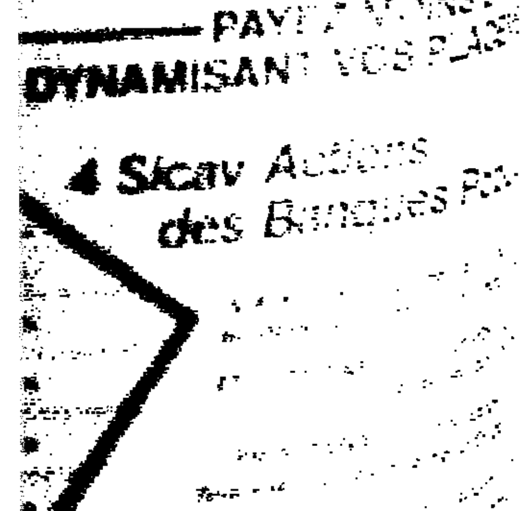
G. H.

(1) Plus une cotisation de 1,50 % pour le régime de prévoyance (dont 0,6 % à la charge du salarié).

Le beaujolais nouveau est arrivé... malgré les grèves

Le beaujolais est arrivé sur tous les points de la planète pour y être dégusté le 17 novembre, troisième jeudi du mois. Le millésime 1988, à la *« robe éclatante dans ses tonalités rouge vif, et généreux en bouche »*, n'a pas été stoppé dans ses élans par les grèves des transports ferroviaires et aériens français. 4 000 tonnes de beaujolais nouveau, soit environ 4 millions de bouteilles, ont transité par l'aéroport de Roissy, à destination principalement des Etats-Unis et du Japon. La majeure partie des livraisons destinées à la Grande-Bretagne a en revanche été bloquée à Calais par une grève du personnel de la chambre de commerce.

Lancée en 1967 par les Compagnons du beaujolais nouveau, cette opération a rendu célèbre un petit vin de terroir qui ne se vendait alors qu'en carafe et ne franchissait jamais les frontières. Aujourd'hui, 60 % de la production est exportée, pour le plus grand profit des 5 000 viticulteurs en Beaujolais qui exploitent un filon de 22 000 hectares. Les prix avaient toutefois baissé en 1987 : une pièce de 216 litres valait 1 940 F, contre 2 065 F en 1985.



Économie

ÉTRANGER

Le Canada et l'ombre du grand voisin

(Suite de la première page.)

A quelques variantes près, les deux hommes reprennent les mêmes thèmes : défense de la souveraineté nationale, identité culturelle, préservation des acquis sociaux, protection de l'environnement.

C'est assez dire que la teneur proprement économique du traité de libre-échange importe beaucoup moins aux yeux des Canadiens que ses enjeux culturels. Seuls les chefs d'entreprise, surtout préoccupés d'économie, ont cette fois assez nettement choisi la voie proposée par M. Mulroney, ce qu'ils n'avaient pas fait auparavant.

Le choix du patronat et des milieux d'affaires en général est peut-être d'abord un choix négatif : s'assurer que les Etats-Unis, dont on connaît les tentations protectionnistes, ne décideront pas un beau matin d'imposer tel droit compensatoire ou telle taxe antidumping sur les produits canadiens. L'expérience de ces dernières années montre que le risque est bien réel : surtaxe de 35 % imposée en 1986 sur les « shingles » (tuiles en aggloméré), dont le Canada s'est fait une spécialité ; taxes de 400 millions de dollars sur les exportations de bois fin 1986 ; renchérissement contraint et forcé par les Canadiens eux-mêmes du prix de leur potasse ; embargo sans cesse menaçant sur les exportations d'uranium à destination des Etats-Unis. Sans omettre, bien sûr, la surcharge « Nixon » de 10 % maintenant ancienne (août 1971), mais si fameuse que peu d'industriels l'ont oubliée.

« L'essentiel avec le traité de libre-échange sera d'éviter le renouvellement de tels caprices », estime David Culver, qui, à Montréal, préside aux destinées de l'entreprise d'aluminium Alcan et eut à supporter le « caprice » de l'ancien président.

Ce qui reste vrai, ce sont les formidables progrès accomplis depuis la crise de 1930 et les tarifs Hawley-Smoot, de triste mémoire, qui fixèrent les droits de douane moyens à 49 % sur les produits agricoles et à 34 % sur tous les autres produits. Les Etats-Unis vivaient alors les heures les plus noires de leur jeune histoire, avec un chômage qui allait atteindre 17 millions de personnes, soit le tiers de la population active. Des chômeurs qu'il fallait mettre à l'abri de la concurrence étrangère.

On n'a pas cessé depuis lors de « désarmer », que ce soit sur le plan bilatéral (dès 1935 avec Cordell Hull, secrétaire d'Etat américain aux affaires étrangères, et son entente de réciprocité) ou sur le plan multilatéral dans le cadre du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Résultat : 80 % des échanges entre le Canada et les Etats-Unis ne supportent plus maintenant aucun droit de douane, les 20 % restants étant – mises à part quelques exceptions comme les vêtements, les meubles – modérément imposés (11 % en moyenne à l'entrée au Canada, 6,5 % à l'entrée aux Etats-Unis).

Mais, au fur et à mesure que ces progrès étaient accomplis, d'autres barrières surgissaient telles les normes techniques, les contingents, les droits compensatoires, les taxes antidumping. Gordon Ritchie, qui fut responsable pour le Canada des négociations de libre-échange à Washington, souligne que *« ces obstacles ne sont pour les Américains que des mesures de simple police, compatibles avec le free-trade »*, ce qui en dit long sur les dangers qu'ils représentent dans leur prétendue banalité. *« C'est avec eux que les pires dangers se sont manifestés »*, ajoute Gordon Ritchie, qui sait de quoi il parle pour avoir vécu de près les affaires *shingles*, bois et potasse.

Le tribunal d'arbitrage, prévu par le traité de libre-échange, veillera à ce que, en cas de conflit, aucune mesure protectionniste ne soit prise en dehors des règles habituelles des deux pays. Composé de deux Canadiens, deux Américains et d'une personnalité indépendante, cette instance est l'un des points forts du traité, puisqu'elle devrait éviter tout recours à des procédures arbitraires et limiter la pression des lobbies. Dans les sept ans à venir, un ensemble de règlements devrait être défini, qui s'imposerait aux deux pays. Gordon Ritchie, comme bien d'autres, fait le pari de l'efficacité de ce tribunal.

Un grand marché

Si l'assurance demandée aux Américains qu'ils n'imposeront pas un jour à leurs voisins canadiens de soudaines barrières tarifaires est une explication du ralliement des milieux d'affaires, ce ralliement-là a d'autres motivations, beaucoup plus positives.

« Notre productivité est encore très inférieure à celle des Etats-Unis, d'environ 20 %. Nos usines sont plus petites, nos séries plus courtes », déclare J.-L. Thibault, président de la Canadian Manufacturer's Association, dont le siège est à Toronto. Et de citer le retard d'industries comme le meuble, le textile, les formes métalliques, que la décote du dollar canadien par rapport au dollar américain parvient tout juste à compenser. Il y a, bien sûr, des exceptions comme le bois ou l'automobile.

« Il nous faut donc des stratégies nouvelles », poursuit M. Thibault. Les patrons sont d'accord sur ce point : le marché canadien, avec ses quelque vingt-six millions d'habitants, est très insuffisant pour justifier le développement d'industries nationales.

« Au début des années 60, la question s'était posée de savoir s'il fallait construire des automobiles canadiennes. Les études ont conclu par la négative à cause de l'étroitesse du marché, même en y incluant celui des Etats-Unis. Et nous avons continué de fabriquer des voitures américaines », enchaîne le président de la CMA, qui rappelle les difficultés éprouvées par l'industrie aéronautique nationale, malgré ses belles performances techniques.

C'est bien en fonction de ce grand marché nord-américain qui devrait s'étendre un jour au Mexique que les Japonais et les Coréens sont venus s'installer au Canada : Honda à Alliston, au nord de Toronto, Toyota à Cambridge, tout près de la grande ville, Suzuki allié à General Motors à Ingersoll, à l'ouest, Hyundai au sud de Montréal, à quelques kilomètres de Vermont. General Motors, quant à elle, construit à Oshawa sur les rives du lac Ontario, un gigantesque complexe intégré tandis qu'American Motors s'est installée à Brentwood un peu plus au nord. Voilà pour les grandes séries qui probablement déboucheront sur des surcapacités de production lorsque le monde vivra des périodes moins florissantes qu'actuellement.

A cette raison fondamentale qu'aucun opposant ne peut sérieusement discuter sur le fond, Thomas d'Aquino, président du Business Council, association qui regroupe les cent cinquante grosses entreprises canadiennes, en ajoute une autre : *« Faire bloc vis-à-vis du marché unique européen que nous surveillons attentivement ; faire bloc aussi contre le Japon qui s'est taillé depuis longtemps en Asie un vaste marché. »*

Thomas d'Aquino rappelle que la vieille idée du *free-trade* avec les Etats-Unis, qui empoisonne depuis toujours les relations entre les deux pays, s'est de nouveau imposée à partir de 1981-1982 alors que le continent nord-américain était plongé dans la crise, *« une crise qui nous mettait tous ensemble sur la voie du déclin »*. Seul un bloc économique solidaire *« pouvait nous remettre en selle et nous faire regagner une compétitivité perdue »*.

Cette exigence de la modernisation est peu ressentie par l'opinion publique, parce que la croissance économique est très forte partout dans le monde, que les usines tournent à pleine capacité, que le chômage est en forte réduction. Mais le fait que les problèmes n'apparaissent pas actuellement ne retire rien au bien-fondé des thèses de Thomas d'Aquino sur la nécessité de se constituer en blocs économiques pour contrebalancer la puissance et le dynamisme de deux autres blocs en train de se consolider : l'asiatique et l'européen.

ALAIN VERNHOLES.

La réduction du déficit commercial américain

La chute du dollar s'accentue

Le verdict des marchés financiers a été clair et net. La réduction de 14 % en un mois du déficit commercial américain, revenu à 10,47 milliards de dollars en septembre, n'a pas été suffisante pour mettre un terme à leur scepticisme. Dès l'annonce des résultats, mercredi 16 novembre à 14 h 30, heure française, les opérateurs vendaient à tour de bras du billet vert. Les mises en garde du président de la Réserve fédérale Alan Greenspan sur les risques de surchauffe et de retrait des investisseurs étrangers a accentué encore le mouvement, Wall Street perdant de son côté près de 39 points. Jeudi 17 novembre, la Banque du Japon était contrainte d'intervenir vigoureusement à hauteur de près de 1 milliard de dollars. En vain, puisque le billet vert terminait la journée à 121,32 yens et 1,7138 marks. Les Européens prenaient la relève et échangeaient le billet vert, dans la matinée, à 121,35 yens, 1,71 marks, 5,82 FF. *(Lire page 38.)*

Le représentant de la Maison Blanche pour le commerce, M. Clayton Yeutter, avait pourtant quelques bonnes raisons de faire valoir que tout en *« demeurant trop important »*, le déficit s'amenuisait. Sur neuf mois, il a été ramené à 102,9 milliards de dollars contre 127,3 milliards un an auparavant. Le ministre du commerce, M. William Verity, enfonçait le clou en envisageant un redressement de 20 % du commerce extérieur en 1988 par rapport aux 170,3 milliards enregistrés pour l'ensemble de 1987.

Les chiffres sur longue période étant plus fiables que les statistiques mensuelles sujettes à de fortes variations, les économistes américains alimentent malgré tout les inquiétudes des marchés. Notable, l'amélioration des échanges américains tend à plafonner depuis juin dernier. La vigueur des exportations n'est pas remise en cause. En volume, elles progressent à un rythme annuel de 25 %.

La très vive amélioration de la compétitivité des produits américains se retrouve, elle aussi, en filigrane dans les statistiques par région. C'est avec les concurrents les mieux armés des Etats-Unis que la correction est la plus forte. Toujours sur neuf mois, les Américains ont ramené à 39,2 milliards de dollars un déficit avec le Japon, qui atteignait 44,3 milliards un an auparavant. Le phénomène est tout aussi net avec les *« quatre dragons »* (1) : de 28,8 milliards durant les neuf premiers mois de 1987, le solde négatif revient à 22,9 milliards un an plus tard. Mais c'est sans doute avec l'Europe que l'amélioration est la plus spectaculaire : 22,07 milliards de déficit entre janvier et septembre 1987 ; 12,26 milliards durant la période correspondante de 1988.

Il existe pourtant un revers à la médaille. Les importations se maintiennent à un haut niveau, leur progression en volume demeure depuis désormais trois ans autour de 7 % en rythme annuel. Une tendance dont les conséquences sont illustrées par les dernières estimations de l'Organisation de développement et de coopération économique (OCDE).

Après avoir assuré plus de 1 point à la croissance 1988, la demande extérieure ne comptera plus que pour 0,8 point l'an prochain. Les exportations ne pourront maintenir indéfiniment leur rythme actuel. Les industries américaines tournent à 84 % de leur capacité de production, alors que la demande des ménages ne désarme toujours pas.

Il n'en faut pas plus pour ranimer les craintes inflationnistes. La tension sur les taux d'intérêt, à court ou à long terme, depuis quelques semaines, ne fait que refléter cette inquiétude. Et le président de la Réserve fédérale, M. Alan Greenspan, n'a pas caché, mercredi 16 novembre, devant une commission du Congrès, qu'en l'absence d'une réduction du déficit commercial comme du déficit budgétaire, une hausse du loyer de l'argent deviendrait inévitable (*voir encadré*). Une mise en garde qui atténue la présentation apparemment favorable des résultats commerciaux de septembre et conforte ceux qui y voient une simple correction du déficit élevé – 12,3 milliards de dollars – du mois d'août.

F. Cr.

(1) Corée du Sud, Taïwan, Singapour, Hongkong.

Un avertissement du président de la Réserve fédérale

Le président de la Réserve fédérale américaine, M. Alan Greenspan, a lancé, mercredi 16 novembre, un sévère avertissement au président élu et au Congrès sur les dangers du déficit budgétaire. *« Si* (les Etats-Unis) *n'agissent pas rapidement, les déséquilibres de l'économie sont arrivés à un tel point que les effets du déficit vont se faire sentir de façon croissante et rapidement »*, a déclaré M. Greenspan, qui craint un certain désinvestissement des étrangers aux Etats-Unis.

Pour le responsable de la Banque centrale américaine, *« le déficit a déjà commencé à éroder les fondements de l'économie et la nécessité de résoudre ce problème est plus urgente que jamais »*.

Marchés financiers

Selon le quotidien « les Échos »

M. Pébereau s'engage à ne pas dépasser 11 % du capital de la Société générale

Alors que les représentants des deux camps doivent engager, vendredi 18 novembre, un premier dialogue, M. Georges Pébereau, l'assaillant de la Société générale, a, semble-t-il, décidé de calmer le jeu. Mercredi 16 novembre, le président de Marceau Investissements a tenu une réunion avec ses actionnaires. Il leur a expliqué la démarche qu'il a suivie en prenant une participation de 9,16 % dans le capital de la grande banque commerciale et s'est engagé, selon le quotidien *les Échos*, devant eux à ne pas dépasser le seuil des 11 %. Les discussions qui doivent s'ouvrir avec la direction de la banque viseront, dit-on chez Marceau Investissements, à rechercher des domaines de coopération entre Marceau et la banque.

Du côté de la Société générale, les dirigeants de la banque restent toujours très prudents à l'égard des intentions affichées de M. Pébereau. M. Marc Viénot, le président, a réuni, mercredi 16 novembre, son conseil d'administration. Celui-ci a été perturbé par des manifestations de salariés du groupe bancaire.

Quelque deux cents personnes ont en effet envahi, vers 11 heures, l'agence centrale de la banque, boulevard Haussmann, à Paris, pour marquer leur opposition au projet de fermeture des guichets de la banque dans les aéroports d'Orly et de Roissy.

M. Jean-René Fourtou, président de Rhône-Poulenc et administrateur de la banque, n'a pu participer au conseil. Douze membres — dont MM. Michel Albert, président des AGF, et Guy Dejouany, président de la Générale des eaux, ont été retenus dans les locaux de la banque jusqu'en fin d'après-midi.

« Après avoir pris connaissance des différentes actions engagées par son président », le conseil *« les a approuvées et a confirmé les positions adoptées »* lors de la réunion précédente, le 26 octobre. A cette occasion, les administrateurs avaient jugé *« non conforme aux intérêts de la banque, de ses clients et de son personnel »* la prise de participation de M. Pébereau et de ses alliés.

E. I.

AÉRONAUTIQUE

Thomson et Lucas cessent leur coopération

Thomson et Lucas géraient à travers leur filiale commune Thomson-Lucas, trois sociétés d'équipement aéronautique : Bronzavia-Air Equipement (détenue à 94 %), ABG-SEMCA (50 %) et Auxilec (100 %). N'étant pas parvenues à gérer cet ensemble de concert, les deux sociétés ont décidé de les répartir entre elles.

A partir du mois de janvier 1989, Lucas prendra le contrôle de Bronzavia-Air Equipement (commandes de vol, asservissements) tandis que Thomson recevra Auxilec (générateurs électriques) et ABG-SEMCA (pressurisation, conditionnement d'air).

Les pertes de ces sociétés expliquent ce divorce puisque Bronzavia a perdu 46 millions de francs et Auxilec 100 millions de francs, pendant que ABG-SEMCA en gagnait 11. Il faut aussi noter la volonté du P-DG de Thomson de se défaire de toutes les activités ne faisant pas partie de son métier, l'électronique.

Vingt-neuf Boeing pour l'Australie

Ansett Worldwide Aviation Services, société australienne de leasing d'avions, a commandé vingt-deux Boeing (six 767 et seize 757) et pris des options pour sept autres Boeing-767. Ces appareils lui seront livrés à partir d'octobre 1990. Avec cette commande, Boeing a vendu, depuis le début de l'année, cinq cent quatre-vingt-quinze avions commerciaux pour un montant de 28 milliards de dollars (165 milliards de francs).

NEW-YORK, 16 novembre ⬇

Rechute

La réduction du déficit commercial des Etats-Unis à 10,5 milliards de dollars pour septembre n'a pas été du goût de Wall Street. La Bourse new-yorkaise a rechuté mercredi, après l'annonce de ce résultat. Le mouvement de baisse s'est poursuivi durant presque toute la séance, et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 038,58 (— 38,59 points). Le bilan de la journée a été tout aussi mauvais. Sur 1 957 valeurs traitées, 1 216 se sont alourdies, 296 ont monté et 445 n'ont pas varié.

Autour du Big Board, la déception était générale. Selon les professionnels, les opérateurs attendaient, en effet, un chiffre inférieur à 10 milliards de dollars. L'affaiblissement du dollar et la remontée parallèle des taux sur le marché obligataire ont fait mauvaise impression. Autre élément défavorable à la Bourse : les entreprises américaines ont, d'après les dernières statistiques, tourné à 84 % de leur capacité en octobre (contre 83,8 % en septembre), ce qui est un signe d'emballement.

L'activité, toutefois, bien qu'en augmentation, est restée très modérée, avec 161,71 millions de titres échangés, contre 115,17 millions.

VALEURS	Cours du 15 nov.	Cours du 16 nov.
Alcoa	51 3/8	51
A.T.T.	28 1/4	27 5/8
Boeing	61 5/8	60 3/4
Chase Manhattan Bank	27 3/4	27 1/2
Du Pont de Nemours	80 3/4	79 3/4
Eastman Kodak	44 1/2	43 3/4
Exxon	42 7/8	41 1/8
Ford	50 1/8	49 3/8
General Electric	44 1/8	42 5/8
General Motors	81 1/8	79 1/4
Goodyear	48 7/8	48 3/4
I.B.M.	117 5/8	115
I.T.T.	49 3/8	48
Mobil Oil	42 7/8	42 1/8
Pfizer	54 7/8	54 5/8
Schlumberger	33 7/8	33 1/2
Texaco	47	45 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	97 3/8	96 1/4
Union Carbide	25 1/8	25 3/8
U.S.X.	27	26 1/4
Westinghouse	50 1/4	49 5/8
Xerox Corp.	55 3/8	54 5/8

PARIS, 16 novembre ⬆

Reprise

Une brise d'optimisme s'est levée, mercredi, rue Vivienne. La Bourse de Paris, qui s'était déjà un peu ressaisie la veille après son récent coup de déprime, s'est sensiblement redressée. La matinée avait été bonne (+ 0,5 %). Le début d'après-midi fut encore meilleur (+ 0,7 %). Finalement, l'indicateur instantané s'établissait à 0,57 % environ au-dessus de son niveau précédent. En même temps, l'activité, plutôt faible vingt-quatre heures auparavant, a augmenté. Ainsi sur le marché des « futures » sur indice CAC-40, les « traders » (négociateurs) ont dû écourter la « pause casse-croûte ». Derechef, les « opéables » ont été très entourées (De Dietrich, Club Méditerranée, Facom, Arjomari, Essilor, Labinal), de même que les valeurs dites en « situation spéciale » (Vallourec, GTM-Entrepose). Enfin, Peugeot a été recherché en liaison avec la perspective d'un bénéfice de 7,7 milliards de francs pour 1988.

Bref, le marché avait bien meilleure mine, les vedettes de la cote étant parmi les premières à donner des signes de vitalité.

Les professionnels étaient catégoriques : les investisseurs jouent la réduction du déficit commercial américain pour septembre. Tous les pronostics concordant : entre 9 et 11 milliards de dollars (au lieu de 12,2 milliards pour août). Les boursiers tablent sur moins de 10 milliards, ce qui, de l'avis des cambistes, revigorerait le dollar. Mais trop près de 9 milliards, la crainte d'une surchauffe économique anéantirait l'effet produit. Le créneau est étroit. Si étroit, qu'en définitive l'annonce d'un déficit réduit à 10,5 milliards de dollars a déçu.

En attendant, M. Martin Feldstein, conseiller de George Bush pendant la campagne électorale, persiste et signe : le dollar baissera de 20 % dans les trois ans à venir. Apparemment, son nouvel avertissement n'a pas été entendu, pour l'instant du moins.

Le marché obligataire a été soutenu, de même que le MATIF.

LONDRES, 16 novembre ⬆

Fermeté

La Bourse de Londres a terminé la journée de mercredi sur une hausse, bien qu'elle ait été affectée un moment par la chute de Wall Street à son ouverture.

L'indice Footsie des cent valeurs a gagné 5 points, à 1 807,3. Quelques heures plus tôt, cet indice, représentatif du marché, enregistrait un gain supérieur à 20 points, après l'annonce d'une OPA conjointe de la General Electric Company et du groupe allemand Siemens sur le britannique Plessey. Le titre de ce groupe a pris immédiatement 51,5 pence, à 227. Par osmose, les valeurs du secteur électrique ont sensiblement progressé, Racal gagnant 7 points, à 291.

Comme sur la plupart des marchés, l'annonce de la réduction, en septembre, du déficit de la balance commerciale américaine, conforme aux prévisions, n'a eu que peu d'impact sur la cote britannique. La plupart des secteurs ont été fermes : les bancaires, les pharmaceutiques et les industrielles. En revanche, quelques titres des magasins ont cédé du terrain, en particulier Burton. Malgré l'annonce de résultats trimestriels en baisse, le groupe pétrolier Ultramar était bien orienté, avec un gain de 4 pence, à 236. Hausse de 1/4 de point des fonds d'Etat et repli de 1 dollar des mines d'or.

TOKYO, 17 novembre ⬆

Au-dessus des 29 000 points

Pour la cinquième séance consécutive, la Bourse de Tokyo a monté. Et, une fois de plus, un nouveau record d'altitude est tombé. Pourtant, la matinée s'était ouverte sous le signe de la baisse. Peu à peu cependant, le terrain perdu était regagné, et, à la clôture, pour la première fois de l'histoire, l'indice Nikkeï franchissait la barre des 29 000 points, pour s'inscrire à 29 076,81 (+ 80,69 points). Son gain depuis vendredi dernier dépasse 900 points (+ 3,2 %). Le marché n'a, semble-t-il, guère tenu compte de la mauvaise mine du dollar et de Wall Street. En revanche, la légère détente sur le front des taux d'intérêt a attiré l'attention de la clientèle sur divers points de la cote, notamment sur les valeurs surcapitalisées.

Recul cependant des électriques et des sidérurgiques. L'activité a diminué, et moins de 1 milliard de titres ont changé de mains.

VALEURS	Cours du 16 nov.	Cours du 17 nov.
Akaï	580	578
Bridgestone	1 320	1 290
Canon	1 290	1 350
Fuji Bank	3 300	3 300
Honda Motors	1 880	1 920
Matsushita Electric	2 290	2 350
Mitsubishi Heavy	895	898
Sony Corp.	5 980	6 220
Toyota Motors	2 410	2 500

FAITS ET RÉSULTATS

● **Baisse du résultat semestriel chez Suez.** — Malgré une baisse du résultat au premier semestre, le groupe La Compagnie financière de Suez se montre optimiste pour l'ensemble de l'année, s'attendant à un bénéfice net total consolidé part du groupe compris entre 2,2 et 2,5 milliards de francs, contre 2,133 milliards pour l'exercice 1987. Au premier semestre, le résultat net accuse une baisse de 18,7 %, à 1,172 milliard de francs, contre 1,443 milliard au premier semestre 1987. La Société générale de Belgique n'ayant pas établi de comptes consolidés semestriels, les titres de cette société n'ont pas été consolidés, mais simplement inscrits au bilan de la ligne *« titres de participation non consolidés »* pour leur valeur d'acquisition.

● **Hausse spectaculaire du bénéfice semestriel de Sony.** — Grâce à l'acquisition récente du groupe américain CBS Records, les bénéfices du géant japonais de l'électronique Sony ont littéralement « explosé » au cours du dernier semestre, qui s'est achevé le 30 septembre. Le bénéfice net a augmenté de 265 %, atteignant 216,17 millions de dollars, soit 1,296 milliard de francs. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 7,35 milliards de dollars (44 milliards de francs), en hausse de 41,9 % par rapport à la période correspondante. Pour l'année close le 31 mars 1989, la société s'attend à un chiffre d'affaires de 320 milliards de yens, soit 15 milliards de francs. Pour le groupe, le chiffre d'affaires devrait s'élever à 2 000 milliards de yens, soit 96 milliards de francs. Les ventes ont progressé de 46,7 % au Japon, de 35,6 % aux Etats-Unis, de 44,9 % en Europe et de 39,9 % dans le reste du monde.

● **Elitair crée deux chaînes d'hôtels bon marché.** — Le PDG du groupe Elitair, M. Claude Douillard, a annoncé, le 17 novembre, la création de deux chaînes hôtelières. La première baptisée « Nuit d'hôtel » est une chaîne une étoile, qui concurrencera Formule 1 d'Accor et Balladins de Pargest. La deuxième chaîne Cocoon verra le jour en 1991 ; elle vendra pour 125 F des nuits dans des « boîtes à dormir » de 5 mètres carrés, sans fenêtre, mais avec douche. Le premier de ces établissements ouvrira sur l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle.

● **Hutchinson prévoit une amélioration de ses résultats.** — Hutchinson (filiale à 75 % de Total) table, cette année, sur un chiffre d'affaires de 5 milliards de francs, contre 4,47 milliards de francs en 1987, avec un résultat net un *« peu meilleur en valeur réelle »* que celui de l'année dernière, qui s'était élevé à 257 millions. Le groupe, qui détient Mapa, spécialisé dans la fabrication de gants en caoutchouc, vient de commencer à vendre, en Europe, les gants à usage industriel de la société américaine Pioneer Industrial Product, rachetée au printemps dernier pour 10 millions de dollars. Avec deux usines dans l'Ohio, Pioneer (trois cent cinquante salariés) réalise un chiffre d'affaires de quelque 25 millions de dollars (150 millions de francs).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	290	....	La Commande Electro.	314	320
Arnault & Associés	....	516	Le gd livre du mois	....	300
Asystel	289	277	Loca Investissement	271	270
B.A.C.	380	355	Locamic	....	160
B. Demachy & Assoc.	577	577	Metallurg. Minière	128	129 90
B.I.C.M.	546	540	Métrologie Internat.	495	500
B.I.P.	....	710	Microservice	184	176 60 o
Boiron	420	420	M.M.B.M.	615	615
Bolloré Technologies	800	810	Molex	220	215
Buitoni	1050	1050	Navale-Delmas	....	730
Câbles de Lyon	1465	1465	Olivetti-Logabax	....	212
Calberson	716	719	Om. Gest.Fin.	....	343 50
Cardif	850	850	P.F.A. S.A.	447	447
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	280	Presbourg (C. In. & Fin.)	....	97
C.A.T.C.	136	138	Présence Assurance	415	416
C.D.M.E.	1173	1181	Publicat. Filipacchi	....	458 10
C. Equip. Elect.	352	350	Razel	759	760
C.E.G.I.D.	740	745	St-Gobain Emballage	....	1485
C.E.G.E.P.	....	222	St-Honoré Matignon	220	211 20
C.E.P.-Communication	1546	1546	S.C.G.P.M.	....	270
C.G.I. Informatique	924	942	Segin	411	425
Ciments d'Origny	525	546 d	Sema-Metra	470	460
C.N.I.M.	....	414	S.E.P.	....	346
Concept	247	249	S.E.P.R.	....	1296
Conforama	....	857	S.M.T.Goupil	....	295
Creeks	490	485	Sodinforg	840	834
Dafsa	165	166	Supra	....	300
Dauphin	....	1098	TF 1	311	315
Devanlay	1049	1049	Unilog	160	160
Deville	602	606	Union Financ. de Fr.	400	400
Duménil-Leblé	1015	1010	Valeurs de France	344	344
Editions Belfond	112 50	117			
Elysées Investiss.	25	25			
Finacor	216	220			
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	235	238			
Guintoli	510	510			
I.C.C.	....	230			
IDIA	220	225			
I.G.F.	97	97			
IN2	185	186			
Int. Metal Service	....	499			

Marché des options négociables le 16 novembre 1988

Nombre de contrats : 12 073

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	520	8	28	—	—
CGE	400	16,51	31,50	17	—
Elf-Aquitaine	320	38	—	—	4,60
Lafarge-Coppée	1 400	41	88	—	—
Michelin	164	19,50	26,50	2	5
Midi	1 500	160	—	17	—
Paribas	440	41	59	6,10	16
Peugeot	1 200	72	120	32	65
Saint-Gobain	560	14,95	33	23	—
Société générale	520	28	—	28	44
Thomson-CSF	180	23	29,50	1,50	5,50

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 16 nov. 1988
Nombre de contrats : 47 577.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	Mars 89	Juin 89
Dernier	106,25	105,95	105,40
Précédent	106,25	105,90	105,25

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
106	0,46	1,21	0,24	1,27

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,8750 F ⬇

Le dollar est en nette baisse, jeudi 17 novembre, lors des premiers échanges, cotant à Paris 5,8750 F (contre 5,9630 F au fixing mercredi), 1,7190 DM et 122 yens. On note cependant une certaine fermeté dans la matinée.

FRANCFORT	16 nov.	17 nov.
Dollar (en DM)	1,7491	1,7170

TOKYO	16 nov.	17 nov.
Dollar (en yens)	123,50	121,52

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (17 nov.) ..... 7 13/16-7 15/16 %
New-York (16 nov.) ..... 7 1/2-3 3/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-87)

	15 nov.	16 nov.
Valeurs françaises	136,5	137,1
Valeurs étrangères	114,3	114,9
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	390,2	392,6
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 469,96	1 474,25
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50	404,53	408,26

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

Industrielles	2 077,17	2 038,58

LONDRES (Indice « Financial Times »)

Industrielles	1 460,9	1 477,1
Mines d'or	178	177,9
Fonds d'Etat	88,12	88,08

TOKYO

	16 nov.	17 nov.
Nikkeï Dow Jones	28 996,12	29 076,81
Indice général	2 234,98	2 240,10

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou dép. —		SIX MOIS Rep. + ou dép. —	
$ E.-U.	5,8700	5,8750	— 45	— 30	— 125	— 100	— 260	— 170
$ can.	4,7607	4,7667	— 114	— 86	— 247	— 193	— 687	— 577
Yen (100)	4,8134	4,8215	+ 149	+ 178	+ 295	+ 332	+ 913	+ 1028
DM	3,4138	3,4187	+ 79	+ 102	+ 171	+ 204	+ 534	+ 614
Florin	3,0273	3,0315	+ 61	+ 72	+ 135	+ 154	+ 415	+ 471
FB (100)	16,1753	16,1980	+ 54	+ 141	+ 113	+ 261	+ 615	+ 1026
FS	4,0679	4,0742	+ 119	+ 141	+ 245	+ 281	+ 797	+ 893
L (1 000)	4,5863	4,5916	— 164	— 117	— 325	— 271	— 810	— 698
£	10,7597	10,7748	— 352	— 313	— 739	— 676	— 2014	— 1800

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/4	8 1/2	8 5/8	8 3/4	9 1/8	9 1/4	9 1/16	9 3/16
DM	4 1/2	4 3/4	4 11/16	4 13/16	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16
Florin	5 1/8	5 3/8	5 1/4	5 3/8	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16
F.B. (100)	6 7/8	7 3/8	7	7 3/8	7 1/8	7 1/2	7 1/8	7 1/2
F.S.	4 1/2	4 3/4	4 1/8	4 1/4	4 3/16	4 5/16	4 1/8	4 1/4
L (1 000)	10 5/8	11 1/8	11	11 1/2	11 3/8	11 3/4	11 3/8	11 3/4
£	11 1/2	11 3/4	11 13/16	11 15/16	12 1/16	12 3/16	12 3/16	12 5/16
F. franç.	7 5/8	8 1/8	8	8 1/8	8 1/4	8 3/8	8 3/8	8 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 16 NOVEMBRE

Cours relevés à 17 h 34

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3640	C.N.E. 3% ★	3639	3630	3643	+ 0 11
1052	B.N.P. T.P.	1046	1048	1048	+ 0 19
1132	C.C.F. T.P.	1138	1139	1139	+ 0 09
1135	Créd. Lyon. T.P.	1078	1079	1079	+ 0 09
1382	Renault T.P.	1375	1365	1365	− 0 73
1620	Rhône-Poul. T.P.	1640	1643	1643	+ 0 18
1255	St-Gobain T.P.	1265	1265	1265	....
1245	Thomson T.P.	1265	1268	1275	+ 0 79
530	Accor	523	527	535	+ 2 29
555	Air Liquide	543	541	542	− 0 18
2330	Alcatel ★	2450	2480	2415	− 1 43
1420	Als. Superm.	1465	1465	1465	....
320	A.L.S.P.I.	315	320 90	319 90	+ 1 56
365	Alsthom ★	383	380 20	383	....
2140	Arjom. Prioux ★	2295	2299	2310	+ 0 65
580	Aussedat-Rey ★	546	552	541	− 0 92
1090	Aux. Entrepr. ★	1057	1068	1058	+ 0 09
650	Av. Dassault ★	658	658	640	− 2 74
415	BAFP ★	386	384	385	− 0 26
285	Bail-Equipem. ★	290	291	291	+ 0 34
825	Bail Investiss.	860	860	858	− 0 23
320	B.N.P. C.I. ★	300	300	296 50	− 1 17
480	Cie Bancaire ★	487	484 10	486	− 0 21
475	Bazar H.-V.	550	560	560	+ 1 82
515	Béghin-Say ★	519	517	520	+ 0 19
1120	Berger (Ma)	880	895	895	+ 1 70
820	Bic ★	820	820	818	− 0 24
2250	B.I.S.	2202	2161	2248	+ 2 09
2780	Bongrain S.A. ★	2796	2780	2780	− 0 57
630	Bouygues ★	578	584	576	− 0 35
67	B.P. France ★	65	65 10	66 90	+ 2 82
5680	B.S.N. ★	5670	5650	5640	− 0 53
600	Canal Plus	575	580	575	....
2330	Cap Gem. S. ★	2285	2299	2290	+ 0 22
460	Carnaud ★	521	528	522	+ 0 19
2710	Carrefour ★	2760	2768	2780	+ 0 72
166	Casino	169 80	170	174 30	+ 2 77
115	Casino A.D.P.	118	120 70	121	+ 2 54
....	Castor. Dub. inv.	837	834	834	− 0 36
1100	C.C.M.C.	1040	1065	1065	+ 2 40
660	Cetelem	615	612	615	....
400	Cerus ★	390	392	393	+ 0 77
1740	C.F.A.O. ★	1837	1840	1850	+ 0 71
350	C.G.E.	392 10	393 50	396	+ 0 99
1200	C.G.I.P. ★	1250	1270	1275	+ 2
1220	Chargeurs S.A. ★	1236	1241	1290	+ 4 37
1090	Ciments franç. ★	1090	1092	1093	+ 0 28
475	Club Méditerr. ★	505	514	515	+ 1 98
166	Codetel ★	176 10	172 80	177 80	+ 0 97
295	Cofimeg	346	345 20	347	+ 0 29
630	Colas ★	632	638	640	+ 1 27
215	Compt. Entrepr.	207	207 80	223	+ 7 73
750	Compt. Mod. ★	756	770	770	+ 1 85
780	Créd. Foncier ★	860	860	859	− 0 12
435	C. F. Internat. ★	451	450	453	+ 0 44
140	C.C.F.	170 10	170 50	170 10	....
515	Cr. Lyon. (CI) ★	486 80	483	483	− 0 80

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
880	Crédit Nat. ★	890	895	895	+ 0 56
625	CSEE (ex-Sign.) ★	563	569	600	+ 6 57
425	Crouzet ★	465 50	479	477	+ 2 47
2840	Damart S.A. ★	3300	3300	3300	....
1720	De Dietrich	1687	1720	1751	+ 3 79
198	Dév. P.d.C. (Li)	220	220	220	....
440	D.M.C.	430	431	431 20	+ 0 28
355	Drouot Assur. ★	353	360	357	+ 1 13
2400	Docks France ★	2558	2551	2580	+ 0 86
780	Dumez ★	733	740	731	− 0 27
1470	Eaux (Gén.)	1492	1485	1509	+ 1 14
1630	Ecco ★	1640	1605	1630	− 0 61
875	Electrofinanc. ★	885	880	868	− 1 92
425	El. S. Dassault	422	416 50	415	− 1 66
335	Elf-Aquitaine	346	346	353	+ 2 02
285	— (certific.) ★	298 30	298 50	298 50	+ 0 07
830	Epeda-B-Faure ★	1227	1205	1215	− 0 98
2890	Essilor	3305	3500	3400	+ 2 87
1690	Essilor Int. (DP)	1735	1800	1770	+ 2 02
275	Esso S.A.F. ★	274	271	270	− 1 46
1460	Eurafrance	1500	1500	1486	− 0 93
1340	Eurocom ★	1380	1390	1375	− 0 36
2200	Euromarché	2220	2170	2220	....
570	Europe n° 1 ★	610	620	620	+ 1 64
38	Eurotunnel ★	40 70	40 75	41 70	+ 2 46
1180	Exor ★	1189	1200	1229	+ 2 50
1010	Facom	1120	1135	1140	+ 1 79
995	Fichet-Bauche	975	995	1002	+ 2 77
196	Financial ★	203	202 70	203	....
152	Fives-Lille ★	157 50	158	158	+ 0 32
1420	Fromageries Bel	1435	1430	1490	+ 3 83
1120	Gal. Lafayette ★	1325	1295	1305	− 1 51
370	Gascogne	407	420	420 90	+ 3 42
1600	Gaz et Eaux	1720	1710	1705	− 0 87
465	Géophysique ★	436	432	432	− 0 92
545	Gerland	530	545	545	+ 2 83
3070	Groupe Cité ★	3199	3199	3230	+ 0 97
705	GTM-Entrepose	791	791	801	+ 1 26
710	Guyenne-Gasc. ★	747	758	739	− 1 07
265	Hachette ★	267 80	269 10	269 90	+ 0 86
695	Havas ★	715	715	710	− 0 70
550	Hénin (La)	562	554	568	+ 1 09
1130	Hutchinson ★	1185	1200	1195	+ 0 84
270	Imétal ★	265 50	265	268 10	+ 0 98
305	Imp. Plaine-M.	330	321	320	− 3 03
370	Ingénico ★	375	380	374 50	− 0 13
4730	Inst. Mérieux	5200	5210	5290	+ 1 73
535	Interbail ★	542	542	543	+ 0 18
1140	Intertechnique	1255	1284	1270	+ 1 20
980	J. Lefebvre	950	952	985	+ 3 68
895	Labinal ★	888	900	902	+ 1 58
1480	Lab. Bellon	1525	1521	1550	+ 1 64
1380	Lafarge-Coppée	1368	1369	1373	+ 0 37
1180	Lebon ★	1210	1214	1220	+ 0 83

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3080	Legrand ★	2985	2999	3041	+ 1 88
2400	Legrand (DP) ★	2460	2400	2400	− 2 44
960	Leroy-Somer ★	980	980	981	+ 0 10
2090	Lesieur	2100	2090	2100	....
680	Locabail Immob.	715	715	703	− 1 68
396	Locafrance ★	410	405	410	....
850	Locindus	860	870	860	....
355	Luchaire	318	315	311	− 2 20
3150	L.V.M.H. ★	3175	3179	3165	− 0 31
1480	Lyon. Eaux ★	1476	1476	1476	− 0 14
58	Mais. Phénix	59 55	60 45	59 50	− 0 08
205	Majorette (Ly)	212	210	210 10	− 0 90
360	Mar. Wendel ★	367	367	372	+ 1 36
198	Matra ★	214	214	216	+ 0 93
3090	Merlin-Gerin ★	3275	3280	3338	+ 1 92
177	Michelin	178 80	180	179	+ 0 11
1630	Midi (Cie)	1620	1622	1610	− 0 62
177	Midland Bk SA ★	187 90	188	188	+ 0 05
476	Min. Salsig. (Ma)	460	468	468	+ 1 74
82	M.M. Penarroya	88	88 50	88 20	+ 0 23
112	Moulinex	109	110	108 80	− 0 18
1230	Navig. Mixte ★	1230	1230	1228	− 0 16
129	Nord-Est ★	126	125	124	− 1 59
375	Nordon (Ny)	368	366	366	− 0 81
486	Nouvelles Gal.	610	610	616	+ 0 98
770	Occid. (Gén.) ★	737	740	741	+ 0 54
1370	Omn. F. Paris	1452	1472	1474	+ 1 52
345	Olida-Caby ★	392	393	386	− 1 53
3630	Oréal (L')	3850	3832	3874	+ 0 62
456	Paribas	454	457	466	+ 2 64
415	Paris-Réesc. ★	423	425	421	− 0 47
1080	Pechelbronn ★	1150	1121	1150	....
415	Penhoët	379	378	376	− 0 79
1230	Pernod-Ricard ★	1211	1210	1210	− 0 08
1170	Peugeot S.A.	1191	1215	1224	+ 2 77
565	Poliet ★	565	570	569	+ 0 71
1090	Présabail Sic.	1120	1122	1112	− 0 71
725	Primagaz	690	699	680	− 1 45
600	Printemps ★	583	583	583	....
2140	Promodès	2550	2506	2507	− 1 69
585	Radiotechn. ★	663	660	658	+ 0 75
63	Raff. D. Total ★	67	66 95	66	− 1 49
3110	Redoute (La) ★	3045	3045	3050	+ 0 16
340	Robur financière	326	325	327	+ 0 62
1340	Roussel-Uclaf ★	1310	1310	1315	+ 0 38
896	R.-Uclaf-CNI ★	858	852	835	− 2 68
3400	R. Impériale (Ly)	3360	3360	3360	....
165	Sade	170	172	172	+ 1 18
1640	Sagem ★	1625	1625	1640	+ 0 92
590	Saint-Gobain	544	547	545	+ 0 18
1020	St-Louis ★	1055	1055	1055	....
1810	Salomon	2000	2040	2040	+ 2
690	Salvepar	666	670	670	+ 0 60
820	Sanofi ★	792	790	800	+ 1 01

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
750	S.A.T. ★	806	810	808	+ 0 25
255	Saul.-Chât. (B) ★	280	278 90	280	....
1040	Saupiquet (Na)	1000	1030	1030	+ 3
490	Schneider ★	549	552	548	− 0 18
53	S.C.O.A.	51 10	51 80	51 80	+ 1 37
670	S.C.R.E.G. ★	647	650	653	+ 0 93
830	Seb ★	795	795	813	+ 2 26
390	Sefimeg ★	439	439	434	− 1 14
1360	S.F.I.M.	1385	1400	1395	+ 0 72
....	S.G.E.	174 90	175 60	173 50	− 0 80
690	Silic	716	716	737	+ 2 93
460	Simco-U.P.H. ★	535	535	538	+ 0 56
1080	Skis Rossignol	1229	1239	1229	....
900	Sligos ★	910	915	929	+ 2 09
510	Société Générale	524	515	524	....
140	Sodexco	141 90	141 50	141 90	....
169	Sodero (Na)	169	169 50	169 50	+ 0 30
2850	Sodexho ★	2960	2885	2900	− 2 03
112	Sogenal (Ny)	110	108	108	− 1 82
280	Sogerap	285	285	285	....
2150	Somm.-Allib. ★	2245	2231	2210	− 1 56
1170	Source Perrier ★	1284	1295	1312	+ 2 18
675	Sovac ★	660	660	659	− 0 15
425	Spie-Batignol. ★	438 90	439	432	− 1 57
700	Strafor ★	756	760	762	+ 0 79
305	Suez	317	317	323	+ 1 89
380	Synthelabo ★	392	381	383	− 2 30
....	Talcs Luzenac ★	1200	1200	1200	....
4400	Tél. Elect.	4290	4211	4211	− 1 84
184	Thomson-C.S.F.	195 50	198	198 50	+ 1 53
315	Total (CFP) ★	318	315 20	317 70	− 0 09
72	— (certific.)	71 70	71 70	74 40	+ 3 77
1020	T.R.T. ★	1125	1120	1115	− 0 89
370	U.F.B.-Locab. ★	378	378	377	− 0 26
825	U.I.C. ★	862	860	860	− 0 23
600	U.I.F. ★	565	558	560	− 0 88
800	U.I.S.	840	835	821	− 2 26
169	U.C.B. ★	171 50	171 80	170	− 0 87
700	Unibail	710	699	717	+ 0 99
605	Valéo ★	615	616	605	− 1 63
210	Vallourec ★	242 90	245	245	+ 0 91
380	Via Banque	371	370	371	....
700	Elf-Gabon ★	680	693	680	....
134	Amax Inc.	138 10	138	138 50	+ 0 29
175	Amer. Express	160	161 10	162	+ 1 25
169	Amer. Teleph.	166 20	171	171	+ 2 89
91	Anglo Amer. C.	97 50	97	97	− 0 51
425	Amgold	441	430 10	430	− 2 49
980	BASF (Akt)	917	924	925	+ 0 87
1060	Bayer	995	1010	1010	+ 1 51
77	Buffelsfont.	81 10	81 40	81 40	+ 0 37
183	Chase Manh.	165 10	165 10	165 10	....
103	Echo Bay Mines	93 50	94	94	+ 0 53
73	De Beers	65	65 40	65 40	+ 0 62

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1830	Deutsche Bank	1765	1765	1755	− 0 57
1020	Dresdner Bank	1000	1003	998	− 0 20
54	Driefontein Cal	54 10	53 95	54 05	− 0 09
510	Du Pont-Nem.	485	482 50	482 50	− 0 52
295	Eastman Kodak	262	265	264	+ 0 76
29	East Rand	28 75	28 50	28 55	− 0 70
255	Electrolux	257	255 10	255 50	− 0 58
306	Ericsson	294 60	299	299	+ 1 49
275	Exxon Corp.	257	259 50	258	+ 0 39
320	Ford Motors	302 50	301	302	− 0 17
48	Freegold	50 40	49 75	50 10	− 0 60
87	Gencor	91 10	91 30	91 30	+ 0 22
270	Gén. Electr.	284	282	280	− 1 52
695	Gén. Belgique	671	672	672	+ 0 15
470	Gen. Motors	488 50	487	487	− 0 31
133	Goldfields	129	129 50	129 90	+ 0 70
60	Gd Metropolitain	48 35	48 60	48 90	+ 1 14
39	Harmony	38 90	38 45	38 50	− 1 03
72	Hitachi	69 95	73 50	74 90	+ 7 08
1050	Hoechst Akt.	1020	1018	1025	+ 0 49
113	Imp. Chemical	107 50	106 50	107 50	....
760	IBM	704	704	704	....
320	ITT	294 50	294	294	− 0 17
193	Ito-Yokado	196 20	196 50	196 50	+ 0 87
305	Mac Donald's	276	280	279	+ 1 09
115	Matsushita	108 30	112 20	112 20	+ 3 60
360	Merck	334	332	336	+ 0 60
380	Minnesota M.	355	362	365	+ 2 82
275	Mobil Corp.	258	256	256	− 0 78
220	Morgan J.P.	212 50	209	209	− 1 65
35600	Nestlé	35670	35850	35810	+ 0 39
1390	Nixdorf	1365	1358	1390	+ 1 83
94	Norsk Hydro	91 10	91 50	91 50	+ 0 44
125	Ofsil	128 50	125	125 50	− 2 33
2100	Petrofina	2085	2058	2058	− 0 34
585	Philip Morris	545	553	554	+ 1 65
90	Philips	94	94 20	95	+ 1 06
83	Placer Dome	79	78 90	78 90	− 0 13
330	Quilmès	369 80	361	369	− 0 22
400	Randfontein	425 50	426 20	426 20	+ 0 16
680	Royal Dutch	665	668	669	+ 0 60
48	Rio Tinto Zinc	47 95	47 80	47 80	− 0 31
39	Saat. & Saatchi	38 85	38 85	38 85	....
45	St Helena Co	46 60	46 30	46 50	− 0 21
210	Schlumberger	199	200 40	200	+ 0 50
108	Shell transp.	104 20	105 50	105 60	+ 1 34
1650	Siemens A.G.	1620	1606	1621	+ 0 06
300	Sony	284 80	292 80	292 80	+ 2 81
49	Telefonica	46 70	46 70	46 70	....
198	T.D.K.	189 50	198 50	198 50	+ 4 75
48	Toshiba Corp.	48 45	49 15	49 15	+ 1 44
350	Unilever	347 80	344	344 c	− 1 09
255	Unit. Techn.	232 10	231 50	231 50	− 0 26
420	Vaal Reefs	425 50	425	424 80	− 0 16
345	Volvo	328	330	330	+ 0 61
164	West Deep	164 70	164 10	164 10	− 0 36
365	Xerox Corp.	330 10	334	334	+ 1 18
186	Yamanouchi	185	186	185 80	+ 0 43
2 15	Zambia Corp.	2 21	2 15	2 15	− 2 71

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	126 01	4 267
9,80 % 78/93	102 85	3 410
10,80 % 79/94	106 95	2 160
13,25 % 80/90	104 69	6 026
13,80 % 81/89	100 79	11 638
16,20 % 82/90	108 46	13 633
16 % juin 82	110 90	7 014
14,60 % fév. 83	112 49	10 731
13,40 % déc. 83	119 35	12 119
12,20 % oct. 84	112 25	1 304
11 % fév. 85	113 30	8 086
10,26 % mars 86	107 70	6 999
ORT 12,75 % 83	1990 50	..
OAT 10 % 2000	106 90	4 740
OAT 9,90 % 1997	108 25	9 170
OAT 9,80 % 1996	105 48	7 792
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	103 03	3 488
CNB Paribas	103 03	3 488
CNB Suez	103	3 488
CNI janv. 82	103 06	3 488
PTT 11,20% 85	111 20	9 832
CFF 10,30% 86	105 25	7 824
CNE 11,50% 85	108 90	4 707
CNT 9% 86	100 60	4 949
CRH 10,90% déc. 85	110	8 631
C.N.C.A. T.P.	1049 80	105
Drouot Ass. Obl. conv.	2652	266
Mécalogie I. 6% 6/7	....	8 302

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1990
A.G.F. (St Cent.)	....	606
Applic. Hydraul.	....	727
Arbel	498	500
Astorg	200	206
Avenir Publicité	801	808
Bain C. Monaco	350	349 90
Banque Hypoth. Eur.	375	380
Béghin-Say (C.I.)	361	362
Blanzy-Ouest	600	600
B.N.P. Intercontin.	243	242
Bénédictine	6250	6200
Bon-Marché	....	955
B.T.P.	....	119
Calf	632	650
Cambodge	....	654
C.A.M.E.	139 20	139
Carbone-Lorraine	675	700
Case-Poclain	30	30 40
C.E.G.Frig.	....	542
Centen. Blanzy	....	....
Centrest (Ny)	209	209
Cerabati	....	143 90
Champex (Ny)	180	180

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Franc. de)	....	169
C.I. Maritime	....	699
Citram (B)	2010	....
Clause	....	720
Cofradel (Ly)	1175	1180
Cogifi	....	365
Comiphos	....	350
Cie Industrielle	....	2985
Comp. Lyon-Alem.	....	458
Concorde (La)	....	785
C.M.P.	15 80	15 10
Créd. Gén. Ind.	528	530
Cr. Universel (Cie)	....	575
Crédisel	....	149
Darblay S.A.	....	643
Degremont	242	250
Delalande S.A.	1440	1383
Delmas-Vieilj. (Fin.)	....	1890
Didot-Bottin	....	895
Eaux Bass. Vichy	....	1030
Eaux Vittel	2390	2390
E.C.I.A.	1460	1450
Electro-Banque	....	310
Elf-Antargaz	730	735
E.L.M. Leblanc	....	618
Eparfi-Bretagne	....	325
Entrepôts Paris	....	479
Epargne (B)	3890	....
Europ. Accumul.	....	81 80
Europe Soudre Indust.	130	130
Eternit	2550	2650
Finalens	223	224
FIPP	420	....
Fnac	990	1020
Foncière (Cie)	431	432
Fonc. Lyonnaise	437	....
Foncina	....	465
Forinter	1106	1105
Fougerolle	....	385
France I.A.R.D.	271	271
France (La)	8100	8090
From. Paul Renard	....	890
GAN	....	791
G.F.I.I.	308	308
Gaumont	639	640
Gévelot	....	....
Gr. Fin. Constr.	....	401
Gds Moul. Paris	....	509
Groupe Victoire	760	782
G. Transp. Ind.	600	600
Haribo-Ricqlès-Zan	....	230
Immindust	....	....
Immobail	385	396
Immobanque	....	690
Immob. Marseille	....	8550
Immofice	465	465
Invest. (Sté Cent.)	836	830
Jaeger	201	207 80
Lafitte-Bail	450	450
Lambert Frères	....	340 20
Lille-Bonnières	....	623
Loca-Expansion	....	265
Locafinancière	....	351
Locatel	....	575
Louis Vuitton	621	646 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	2347	2370
Lucia	1360	1380
Machines Bull	....	90
Magasins Uniprix	191	188
Magnant S.A.	110 60	110 50
Maritimes Part.	....	408
Métal Déployé	440	432
Mors	....	136 20
Navig. (Nat. de)	....	87 50
Nozal	287	280 50
Optorg	366	380 70
Oréal (L') C.I.	2160	2140
Origny-Desvroise	1300	1300
Palais Nouveauté	....	665 d
Paluel Marmont	....	640
Parfinance	201	200 70
Paribas-CIP	410	410
Paris France	251	256 80
Paris-Orléans	....	225
Partenhe	....	330
Patern. Révq. Div.	1200	1225
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (cert. inv.)	280	280
Piles Wonder	1452	1475
Piper-Heidsieck	2249	1910 o
P.L.M.	....	191 50
Porcher	....	500
Promodès	....	1510
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	3525
Rhône-Poul. (c. inv.)	443	448
Rochefortaise S.A.	....	868
Rochette-Cenpa	68	68 10
Rosario (Fin.)	750	760
Roudière	215	206 40
Rougier et Fils	106 50	161 20 d
Sacer	585	585
SAFAA	290	301 60 d
Safic-Alcan	900	920
SAFT	....	1653
Saga	....	222
Salins du Midi	497	500
Santa-Fé	147 50	146
Sasam	....	82
Savoisienne (M)	244	231 80
SCAC	458	458
Semelle Maubeuge	....	408 10
S.E.P. (M)	161	161
Sicil	....	384
Sicotel	....	300
Siemar (Li)	....	....
Sinvim	289	280
Siph (Plant. Hévéas)	....	340
Soleil française	....	1951
Sofical	....	890
Soffo	600	600
Soficomi	....	715
S.O.F.I.P. (M)	175 50	170
Sofragi	1080	1100
Sopagri	170 10	170
Soudure Autog.	552	565
Sovabail	....	605
Suez (Fin. de)-CIP	234 90	236
Stami	....	782
Taittinger	2850	2850
Testut-Aquitaine	258	302

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Tour Eiffel	....	351 10
Ulmer S.M.D.	....	715
Ugine A. Chat. Gueug.	262 70	256
U.A.P.	309	309
U.T.A.	2220	2200
Vicat	....	1774
Viniprix	....	1247
Virax	160	146 o
Waterman S.A.	....	650
Brass. du Maroc	132	130

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	630	665
Akzo	465	422
Alcan Alum	178	178 80
Algemene Bank	122 20	120 10
American Brands	320	312
Am. Petrofina	425	....
Arbed	586	....
Asturienne Mines	175	175
Banco de Santander	345	345
Bco Pop Espanol	461	466
Banque Ottomane	2100	....
B. Régl. Internat.	40220	40500
Br. Lambert	561	562
Canadian-Pacific	93 10	95
Chrysler corporation	152	....
CIR	27 30	27 30
Commerzbank	838	840
Dart. and Kraft	603	604
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	514	517
Gén. Belgique	671	672
Gevaert	1220	....
Glaxo	119	117
Goodyear	295	300
Grace and Co	161 50	162
GTE corporation	259	....
Honeywell Inc.	359 50	360
I. C. Industries	186	196
Johannesburg	740	....
Kubota	43	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	45	44 80
Mineral-Ressourc.	70	69 80
Noranda	108	108
Olivetti	25 50	25 20
Pakhoed Holding	265	255
Pfizer Inc.	329	322
Procter Gamble	480 10	473
Ricoh Cy Ltd	51	51 50
Rolinco	261 70	263 50
Robeco	281	282
Rodamco	469	472
Sipem	9 65	9 60
Sena Group	34 50	34
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	321	339
Steel Cy of Can.	97 50	102
Squibb	420	....
Tenneco	295 10	295 10
Thorn EMI	69 50	69 40
Toray indust. inc	39 30	41 20
Vieille Montagne	1700	1680
Wagons-Lits	1120	1135
West Rand	8 30	8 30

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	247	....
Calciphos	184 50	180 20
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	261	....
Cogephor	128 80	128 80
C. Occid. Forestière	180	....
Copanex	348 40	360
Gachot	82	82 80
Guy Degrenne	710	....
Hoogovens	170	....
Marin Immobilier	240	....
Métrotronic (bons)	16	16 50 d
Nicolas	590	....
Particip. Perrier	353	....
Rémy et Associés	289	287 80
Rorento N.V.	182 60	183 90
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	481	....
Sté Lecteurs du Monde	525	525
Ulinex	380	....
Union Brasseries	136	....

SICAV (sélection) 16/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	901 37	879 39
Actilion	210 58	204 94
Actions France	473 95	458 82
Actions sélectionnées	564 53	544 13
Aedificandi	613 68	591 60
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1084 13	1038 18
A.G.F. 5000	582 21	568 01
A.G.F. ECU	1101 95	1091 04
A.G.F. Foncier	109 04	106 39
A.G.F. Interfonds	433 32	422 75
A.G.F. Invest	113 79	111 01
A.G.F. OBLIG.	1094 70	1089 25
A.G.F. Sécurité	10896 09	10896 09
Agfimo	606 14	591 36
Altefi	216 07	210 19
A.L.T.O.	186 69	181 87
Amé-Gan	5383 72	5139 59
América-Valor	653 18	637 26
Amplitude	553 92	537 79
Arbitrages court terme	5592 99	5587 40
Associc	1191 32	1191 32
Atout Futur	316 90	308 48
Aurecic	1387 38	1346 97
Avenir C.I.C.	104 43	101 39
Axa Europe	118 77	113 38
Axa Investissements	113 79	108 63
Axa Valeurs Par	106 42	101 59
Bred Associations	2856 23	2848 29
Capital Plus	1734 80	1734 80
Cadence-Pierre	28 93	27 68
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5118 30	5110 63
Compterminie	112 90	108 61
Convertimmo	361 40	347 50
Credinter	494 96	470 74
Drouot-France	725 98	693 06
Drouot-Investiss.	973 08	928 95
Drouot-Sécurité	253 45	241 98
Drouot-Sélection	142 51	136 05
Ecocic	1208 72	1190 86
Ecureuil Monétaire	30940 94	30940 94
Ecureuil Prévoyance	363 97	353 37
Energie	228 06	217 72
Epacic	2807 71	2807 71
Eparcourt Sicav	4280 19	4269 52
Epargne Associations	25249 61	25211 79
Epargne-Capital	8326 72	8243 29
Epargne Court-Terme	506 15	506 15
Epargne Croissance	1458 62	1419 58
Epargne-Industr.	76 53	73 06
Epargne Inter	599 96	573 20
Epargne J	54805 19	54805 19
Epargne Long-Terme	179 19	174 39
Epargne Monde	1134 12	1103 77
Epargne Première	12017 98	11928 52
Epargne-Oblig.	199 70	194 36
Epargne-Quatre	1111 12	1081 39
Epargne-Unie	1207 98	1184 32
Epargne-Valeur	427 70	416 25
Epargoblig	1314 30	1311 68
Epsilon	1120 72	1109 82
Eurinvest Croissance	1222 14	1186 72 ◆
Eurinvest Rendement	1147 55	1095 51
Eurocic	9354 57	9218 33
Eurodyn	1072 13	1036 89
Euro-Gan	5467 24	5219 32
Euro-Midi	26 41	26 02
Fixed Placement	61290 32	61290 32
Fixed Valorisation	13915 80	13842 94
Foncivar (div. par 10)	11123 37	11123 37
Fondval	258 80	250 65
France-Gan	6801 52	6483 10
France-Garantie	280 13	279 57
France-Investiss.	397 93	379 89
France-Obligations	467 13	462 80
Francic	408 91	395 06

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	103 80	100 59
Francic Régions	1039 09	1008 83
Fructi-Associations	28 03	28 03
Fructi-Epargne	28 25	27 56
Fructicapi	32 86	32 37
Fructicourt	111050 67	111050 67
Fructidor	244 25	240 84
Fructifrance	794 81	775 42
Fructimmo	27 38	26 71
Fructivar	4329 39	4318 59
Fructi ECU	580 57	571 98
Fructi-Première	11268 24	11101 71
Futurobliq	1130 09	1092 93
Gestilion	59837 62	59488 90
Gestion Associations	150 25	146 94
H.L.M. Monétaire	10094	10094
Horizon	1125 79	1093
Interoblig.	12210 86	11741 21
Intersélect France	461 79	448 34
Invest. net	15300 58	15270 04
Invest. Obligataire	18728 55	18691 17
Japacic	190 18	184 64
Jeune épargne	238 78	236 24
Laffitte-Amérique	233 17	222 60
Laffitte Europe	252 84	241 37
Laffitte-Expansion	271 64	259 32
Laffitte-France	319 88	305 37
Laffitte-Immobilier	245 32	234 20
Laffitte-Japon	384 39	366 96
Laffitte-Oblig.	146 41	138 82
Laffitte-Rend.	209 74	200 23
Laffitte-Tokyo	348 29	332 50
Latitude	5167 24	5169 50
Lion-Associations	11823 54	11823 54
Lion-Institutionnels	23862 82	23802 86
Lionplus	783 95	768 39
Lion Trésor	2101 11	2080 31
Livret Bourse Investis.	465 51	451 86
Livret portefeuille	654 46	635 39
Méditerranée	169 99	162 28
Mondiale Investissem.	422 18	403 04
Monecic	5662 24	5662 24
Monedan	52639 29	52639 29
Moné.J.	56412 03	56412 03
Morgan court terme	14510 72	14510 72
Mutuelle Unie Sél.	151 22	144 36
Natio.-Epargne	14141 40	14001 39
Natio.-Epargne Trésor	8416 28	8403 45
Natio.-Court terme	218194	218194
Natio.-Inter.	1231 52	1196 58
Natio.-Obligations	584 43	549 32
Natio.-Patrimoine	1395 01	1368 65
Natio.-Placements	86978 17	86978 17
Natio.-Revenus	1052 98	1042 53
Natio.-Sécurité	11746 45	11746 45
Natio.-Valeurs	720 76	701 46
Nippon-Gan	6061 63	5786 76
Nord-Sud Développ.	1216 50	1214 07 ◆
Nouvelif	13615 68	13250 67
Obli Association	125 44	124 20
Oblicic Régions	1074 65	1058 77
Obligations Convert.	430 52	411
Oblig. toutes catég.	159 49	154 47
Oblifion	1128 10	1116 93
Oblisécurité	10041 42	10041 42
Optimonde	208 09	203 01
Oractive	1219 52	1179 42
Orvalor	5738	5630 80
Paribas Croissance	589 61	565 57
Paribas Epargne	18251 80	18219 06
Paribas France	97 48	94 84
Paribas Oblimonde	1013 02	998 05
Paribas Opportunités	114 47	111 14
Paribas Patrimoine	522 66	501 35
Paribas Revenu	93 94	93 01

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parnasse-Valor	1108 12	1107 01
Patrimoine Retraite	174 90	171 47
Pervalor	628 53	610 22
Phénix Placements	256 61	255 33
Pierre Investiss.	686 70	655 55
Placement A	988 96	988 96
Placement crt-terme	73398 37	73398 37
Placement J	56133 94	56133 94
Placement Premier	54852 71	54852 71
Pléiade	113 80	110 75
Première Obligations	10912 15	10880 37
Prévoyance Ecureuil	112 21	109 21
Prir/Association	22827 83	22827 83
Quartz	115 45	112 61
Quatre-quarts Retraite	109	106
Rentacic	184 83	182 39
Revenus Trimestriels	5645 03	5599 14 ◆
Revenu Vert	1183 35	1165 86
St-Honoré Assoc.	14593 01	14520 41
St-Honoré Bio-aliment.	775 76	740 58
St-Honoré Pacifique	553 87	528 75
St-Honoré P.M.E.	474	452 51
St-Honoré Réel	11818 55	11771 46
St-Honoré Rendement	11965 67	11906 14
St-Honoré Services	504 17	484 78
St-Honoré Technol.	751 04	716 98
St-Honoré Valor	12372 12	12372 12
Sécuricic	5547 63	5542 09
Sécuri Taux	10880 13	10880 13
Sélection Croissance	520 39	505 23
Sicavdan (Credan BP)	724 63	713 92
Sicav-Associations	1440 30	1438 14
S.F.I. fr. et étr.	634 32	615 84
Sicav 5000	384 78	366 02
S.I.G.	776 10	740 57
Slivafrance	589 36	563 15
Slivam	413 76	402 69
Slivarente	213 58	211 47
Slivinter	424 83	413 27
S.N.I.	1154 86	1121 21
Sogepargne	351 83	339 11
Sogevar	1002 32	956 87
Sogister	1314 97	1255 34
Soleil Investissement	491 57	469 28
Stratégie Actions	1086 61	1054 43
Stratégie Rendement	1141 03	1105 11
Technocic	1108 10	1075 83
Techno-Gan	6008 12	5735 68
Transcontinents	83 18	81 55
Tilion	5347 82	5294 57
U.A.P. Investiss.	405 94	391 27
U.A.P. moyen terme	107 20	103 33
Uni-Associations	116 17	116 17
Unifrance	497 76	479 77
Unifoncier	1238 97	1194 19
Uni-Garantie	1394 99	1357 81
Uni-Régions	2816 78	2714
Univenta	2366 51	2286 69
Univer	189 37	189 32
Univers-Actions	1112 40	1075 82
Univers-Obligations	1818 96	1586 69
Valorem	515 60	503 02
Valrg	1618 15	1616 53
Valeaf	41451 43	41430 71
Vauban	23681 27	23557 69

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/11	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 980	5 963	5 710	6 210
ECU	7 078	7 078	....	....
Allemagne (100 DM)	341 800	341 880	331	351
Belgique (100 F)	16 300	16 305	15 650	16 650
Pays-Bas (100 fl.)	302 890	302 980	293	313
Danemark (100 krd)	88 420	88 430	85	92
Norvège (100 k)	90 300	90 400	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	10 785	10 780	10 400	11 100
Grèce (100 drachmes)	4 120	4 123	3 700	4 400
Italie (1 000 lires)	4 591	4 593	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	407 900	407 380	394	416
Suède (100 krs)	98 120	98	94 500	101 500
Autriche (100 sch)	48 575	48 600	47 100	50 100
Espagne (100 pes.)	5 186	5 191	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 098	4 095	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	4 834	4 833	4 670	5 100
Japon (100 yens)	4 830	4 840	4 670	4 880

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/11
Or fin (kilo en barre)	81500	81500
Or fin (en lingot)	81450	81500
Pièce française (20 fr)	480	476
Pièce française (10 fr)	383	.....
Pièce suisse (20 fr)	501	507
Pièce latine (20 fr)	470	489
Souverain	592	597
Pièce de 20 dollars	2725	2770
Pièce de 10 dollars	1310	1360
Pièce de 5 dollars	850	.....
Pièce de 50 pesos	3030	3035
Pièce de 10 florins	482	481
Or Londres	422 80	422 60
Or Zurich	424	424 50
Or Hongkong	423 16	422 76
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

M. Mitterrand à Castres

Jaurès et nous, Jaurès et moi

M. François Mitterrand s'est rendu dans le Tarn, mercredi 16 novembre. Accompagné de MM. Jospin, Joxe et Lang, il a inauguré le collège de Réalmont, dont le maire, M. Jacques Durand (PS), est président du conseil général. Puis à Castres il a expliqué les liens qui unissent les socialistes, et singulièrement lui-même, à Jean Jaurès, enfant du pays.

CASTRES
de notre envoyé spécial

Jean Jaurès est partout chez lui à Castres, où il est né le 3 septembre 1859. Sur la grande place qui porte son nom, sa statue, mercredi 16 novembre, était illuminée. Au musée Jean Jaurès, une exposition lui est évidemment consacrée qui retrace l'histoire d'une famille bourgeoise, les études d'un élève brillant, l'éveil d'un républicain au socialisme, les grandes luttes ouvrières des verriers de Carmaux, l'affaire Dreyfus et la haine anti-sémite, le combat pour la paix mené par un patriote, l'assassinat enfin, à Paris, au café restaurant Le Croissant, le 31 juillet 1914, à la veille de la Grande Guerre. Tout sur Jaurès, y compris l'anecdotique, c'est-à-dire son frusquin d'adulte, chapeau de feutre noir et gigantesque souliers.

Quand on s'appelle François Mitterrand et que l'on vient à Castres, il serait inconvenant de dévoiler une plaque à la sauvette et de trousser une simple allocution de circonstance. En quarante-cinq minutes, au terme de cette visite, M. Mitterrand a donc dit ce qu'il considère comme le meilleur de Jean Jaurès et expliqué, par là même, le meilleur de lui-même. Le discours, épuré de l'emphase et du lyrisme que les socialistes attachent à leurs grands ancêtres, fut, plus que le portrait de Jaurès, celui du socialisme et de la France, l'autoportrait de l'artiste, président de la République de son état. Ce fut « Jean Jaurès et nous, Jean Jaurès et moi ».

« Je suis un paysan », disait Jaurès. M. Mitterrand le répète à l'envi pour ce qui le concerne. Paysan du Tarn, paysan de Saintonge, paysan de France : *« Pour un paysan, rien n'est jamais acquis. La seule garantie est dans l'effort des hommes, dans l'entêtement souvent solitaire, mais aussi dans le travail partagé (...). Voilà bien des vertus permanentes. »*

A la Chambre des députés, Jean Jaurès consacra sa première intervention à l'enseignement. *« Instinctivement,* remarque M. Mitterrand, *il a accordé la priorité à l'éducation »,* au savoir, *« premier droit, première liberté, première dignité ». « C'est la même démarche depuis le premier jour. C'est une suite sans interruption. Nous nous plaçons dans la ligne de Jean Jaurès »,* observe-t-il.

A vingt-cinq, à trente ans, le républicain Jaurès regardait remuer le monde autour de lui, écoutait *« monter des colères »* et le vacarme des affrontements patrons-ouvriers (*« d'un côté tous les droits, de l'autre rien »*), entendait la troupe tirer sur la manifestation du 1er mai 1891 à Fourmies, dans le Nord (neuf morts, dont deux enfants). *« Il n'est pas alors socialiste. S'il a choisi ce camp, ce devait être celui de la justice »,* note M. Mitterrand, qui, sans doute, pense aussi à lui. *« Il ne le quittera plus »,* ajoute-t-il.

« Les poings pleins d'idées »

La question scolaire, pour Jaurès, rejoignait la question sociale. Les socialistes français d'aujourd'hui sont du même avis. Il fallait aussi, comme aujourd'hui, *« élargir la démocratie politique aux dimensions économique et sociale ».* Jean Jaurès s'associe au combat des verriers de Carmaux *« pour la journée de huit heures, le renforcement syndical, les assurances chômage, maladie, accident, la retraite à soixante-cinq ans, contre les exclusions xénophobes ».*

Il y a du 1981 là-dessous, et l'on en découvrira encore à chaque détour du propos. En 1893, à la Chambre des députés, Jaurès déclarait, s'adressant à la majorité conservatrice de l'époque : *« Nous apportons des projets de réformes que vous n'avez pas apportés. Puisque vous désertez la politique républicaine, c'est nous qui la ferons ici. »*

Il y a de l'union de la gauche, de la gestion réformiste, de l'ouverture politique et du rassemblement dans la suite. Car Jaurès, observe M. Mitterrand, a conduit *« un débat contre ceux de ses propres camarades qui boudaient les réformes parce qu'ils préféraient un objectif lointain, indéfini, grandiose. A quoi sert, disait-il, de rallier des millions d'hommes si l'abîme entre aujourd'hui et demain demeure infranchissable. Mieux vaut diminuer la largeur du gouffre. La cité future se bâtit à chaque instant et pierre par pierre. En recherchant à chaque instant l'union la plus large contre les abus et les privilèges ».*

« Il faut savoir, a ajouté M. Mitterrand, *que l'ensemble des forces sociales et économiques ont un point de rencontre : le service commun de la patrie commune. A partir de là, chacun devrait avoir le sentiment de diriger son effort vers l'histoire à construire de la collectivité nationale. Les problèmes qui se posent chaque jour, il faut chercher à les résoudre par la solidarité. Il ne faut pas s'intéresser seulement à la classe ou au groupe socioprofessionnel auxquels on appartient. Il faut être capable de comprendre l'intérêt de la nation tout entière. »*

Tout n'aura pas été dit à Castres, puisque, selon Jaurès, cité par l'orateur, *« l'histoire enseigne la difficulté des grandes tâches et la lenteur des accomplissements ».* Jules Renard, cité par le même, disait de Jaurès qu'il avait *« les poings pleins d'idées ».* M. Mitterrand n'a pas dit s'il a complètement desserré les siens.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Les conflits sociaux

Cinq centres de tri débloqués

La détente semble continuer dans les centres de tri postal. Jeudi 17 novembre, selon la direction des postes, seuls ceux de Marseille, Bordeaux, Amiens et Nice restaient bloqués. La grève a pris fin à Dijon, à Evry (Essonne) et à Roubaix. Les centres de Strasbourg et de Bobigny (Seine-Saint-Denis) ont aussi été débloqués, mais des mouvements de grève persistaient (50 % de grévistes à Bobigny). La direction générale des postes, qui a reçu mercredi 16 dans la soirée les représentants des chauffeurs de camions postaux en grève à Bordeaux, Marseille et Toulouse, a proposé la même évolution de carrière que pour les chauffeurs parisiens, mais a refusé la création de la prime accordée à Paris.

Selon la fédération CGT des PTT, cependant, des arrêts de travail continuaient dans d'autres services, notamment à Mulhouse, Orléans, Avignon et Issy-les-Moulineaux.

● **A la SNCF,** le trafic était de nouveau normal jeudi 17 au matin, en dépit du mot d'ordre de grève de la CFDT. Dès mercredi, malgré le mot d'ordre de la CGT, qui n'a pris fin que jeudi matin à 8 heures, les seules perturbations concernaient le réseau banlieue de la gare de l'Est à Paris (un train sur deux).

● **Dans les transports urbains,** en revanche, les grèves continuaient dans plusieurs villes, notamment à Lyon, où un tiers seulement des autobus circulaient et une ligne de métro sur trois fonctionnait. Les conducteurs d'autobus de Dijon continuent leur grève perlée.

● **A Air France,** la grève des mécaniciens au sol continuait, la direction évaluant la proportion des grévistes à moins de 30 %.

Accident d'avion dans l'Essonne : 10 morts

Un CESSNA-441 s'est écrasé, le jeudi 17 novembre, à Gif-sur-Yvette (Essonne), peu après avoir décollé de l'aérodrome de Toussus-le-Noble en direction de Montluçon. Selon la gendarmerie de l'air, le bilan serait de dix morts. On ignore la cause de la chute de l'appareil. Les conditions atmosphériques étaient givrantes.

Sur le vif

Occupé !

Les princes au prétoire... Le duc d'Anjou, l'héritier du trône, c'est moi; non c'est moi, non, si, non... Fallait voir sur quel ton goguenard les confrères rendaient compte, ce matin dans les médias, du procès qui opposait, hier, Henri d'Orléans à Alfonso de Bourbon. Ils disaient que c'était grotesque, à se cogner le derrière au lustre de la salle où — ironie de l'Histoire — le tribunal de la Révolution a décidé il y a deux siècles de lui trancher la tête, à Marie-Antoinette.

Moi, j'étais là, assise par terre dans mon trou à rat, l'oreille bouchée par le fil de mon transistor, l'œil vissé sur une télé, à même le sol, une pile d'hebdos et de quotidiens sous la main, et je me marrais comme une baleine. « VSD », « Paris-Match », il n'y en avait que pour Elizabeth, Caroline, Béatrix, Fadh, Diana, Franz Joseph, Bianca d'Aoste, où ils logent, combien ils gagnent, qu'est-ce qu'ils portent. Et tout ça et tout ça.

Non, c'est vrai, ils sont complètement schizos, les Français. Ils se gaussent des prétentions des prétendants à la couronne et ils se prosternent devant les têtes couronnées de titres, de fric et d'armes héraldiques. Bande de faux derches ! Rappelez-vous, la semaine dernière, le bon peuple de Paris, qui se bousculait avec du rêve plein les yeux sur le passage du futur roi d'Angleterre. C'était la folie ! Et je vous raconte pas la joie, la fierté des quelques privilégiés invités à le rencontrer. Je le dis sans ironie. Moi, j'aurais été ravie de lui tirer ma révérence, de lui baiser la main et de lui donner de l'Altesse royale en veux-tu en voilà, au prince Charles. Il me plaît bien.

Remarquez, cette bataille judiciaire autour du trône de Louis XVI, faut reconnaître, c'est un peu dépassé. Il est occupé. Par notre souverain bien-aimé, Sa Majesté Mimi Ier, qui a daigné recevoir avant tant de grâce, de noblesse et d'impériale simplicité ces petits roturiers de Windsor.

CLAUDE SARRAUTE.

RFA : les conséquences de l'affaire Jenninger

La recherche d'un président du Bundestag s'avère difficile

BONN
de notre correspondant

La recherche d'un successeur à M. Philipp Jenninger, président démissionnaire du Bundestag pour cause de discours intempestif, s'avère un casse-tête pour le chancelier Kohl. Dès son retour des Etats-Unis, mercredi 16 novembre, il s'est entretenu avec M. Alfred Dregger, président du groupe parlementaire CDU/CSU au Parlement ouest-allemand, sans réussir à le faire revenir sur son refus d'accepter la présidence du Parlement.

Cette solution présentait pourtant, du point de vue du chancelier, tous les avantages : elle réglait de manière élégante une succession ouverte dans une atmosphère de crise, et lui permettait de placer à la tête du principal groupe de la majorité une personnalité moins incommode. M. Dregger, soixante-sept ans, incarne en effet dans le Parti chrétien-démocrate cette sensibilité *« national-patriote »* dont les tenants sont parfois désignés sous le nom de *« casques d'acier ».* Il se définit lui-même comme *« un patriote allemand et un chrétien-démocrate qui ne nie pas les valeurs nationales et conservatrices. »* Cette philosophie l'avait conduit, en 1985, lors de l'affaire du cimetière de Bitburg, à prendre le contre-pied du président fédéral Richard von Weizsäcker en glorifiant l'attitude des soldats de la Wehrmacht qui s'étaient battus jusqu'au bout pour Hitler.

M. Dregger, qui veut continuer à défendre ses idées sans être lié par le devoir de réserve qui s'impose au président du Parlement, a déclaré qu'il voulait *« poursuivre jusqu'à la fin de la législature une tâche qu'il accomplit avec succès depuis six ans ».* Son départ de la tête du groupe parlementaire n'aurait pourtant pas été mal accueilli par une partie des députés chrétiens-démocrates qui piaffent en attendant une relève des générations dans les instances dirigeantes de la CDU. En revanche, le parti social-démocrate avait émis de sérieuses réserves sur son éventuel accession au fauteuil présidentiel. Plusieurs autres noms circulent maintenant dans la capitale fédérale comme ceux de Mme Dorothée Wilms, ministre des affaires interallemandes, ou de Mme Michaela Geiger, porte-parole de la CSU bavaroise pour les questions de politique étrangère.

L'affaire Jenninger a également provoqué des remous dans la communauté juive ouest-allemande. M. Michael Fürst, vice-président du conseil central des juifs en Allemagne, a présenté mercredi sa démission, en raison de son désaccord avec le président, M. Heinz Galinski, sur le jugement à porter sur le discours du président du Bundestag. M. Fürst avait créé la sensation en se déclarant *« opposé à une démission de M. Jenninger »,* lors d'un débat télévisé. Il avait justifié son attitude en estimant que M. Jenninger n'avait, après tout, que *« tendu un miroir aux Allemands ».* M. Fürst craignait en outre que l'opinion mette sur le compte des juifs allemands la crise morale et politique engendrée par le *« scandale Jenninger ».*

LUC ROSENZWEIG.

GRÈCE : le scandale Koskotas

Le remaniement du gouvernement consacre M. Koutsoyorgas comme numéro deux

Le premier ministre grec, M. Andréas Papandréou, a annoncé, mercredi 16 novembre à Athènes, un remaniement ministériel qui consacre M. Agamemnon Koutsoyorgas, pourtant gravement mis en cause dans le dernier scandale politico-financier qui secoue la Grèce, comme numéro deux du gouvernement.

ATHÈNES
de notre correspondant

Accusé par l'opposition d'avoir entravé l'enquête sur l'affaire Koskotas, à laquelle sont mêlés de nombreux proches du premier ministre, M. Koutsoyorgas avait démissionné vendredi dernier (*le Monde* daté 13-14 novembre) de ses fonctions de ministre de la justice en conservant celles de vice-premier ministre.

Le nouveau gouvernement n'a certes plus de vice-président, mais M. Koutsoyorgas y occupe le poste de ministre à la présidence du conseil qui a la préséance sur tous les autres et contrôle notamment les médias. L'autre vice-président du conseil du gouvernement sortant, M. Ioannis Charalambopoulos, ne conserve que son poste de ministre de la défense.

Il n'y a pas de changement aux ministères économiques ni aux affaires étrangères. On remarque en revanche la nomination de M. Georges Petsos, souvent cité à propos du « scandale Koskotas », au ministère de l'ordre public et celle de M. Vassilios Rotis à la justice. Celui-ci était jusqu'au remaniement président du Conseil d'Etat, poste dont il a démissionné pour être nommé ministre. L'opposition y voit une tractation inspirée par M. Koutsoyorgas, qui, en tant que ministre de la justice, avait proposé M. Rotis à la présidence du Conseil d'Etat en court-circuitant des magistrats mieux placés dans la hiérarchie.

La seule nouveauté de ce remaniement est le retour au gouvernement du bureau exécutif du PASOK, dont quatre membres sont ministres.

THÉODORE MARANGOS.

Le numéro du « Monde » daté 17 novembre 1988 a été tiré à 511 900 exemplaires

BOURSE DE PARIS

Matinée du 17 novembre

Baisse

Défavorablement impressionné par la baisse de Wall Street et du dollar, le marché parisien pique du nez jeudi matin. A l'ouverture l'indicateur instantané était en recul de 1,09 %. Vers 11 heures, il s'établissait à 1,11 % au-dessous de son niveau précédent.

Saulnes, Société générale, BIS, BHV, Chargeurs, CCF, Hachette, Club Méditerranée se sont alourdis.